



QUELQUE CHOSE COMME UN PETIT PEUPLE. NATIONALISME ET RÉGIONALISME AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, AU REGARD DE L'ŒUVRE HISTORIENNE DE L'ABBÉ VICTOR TREMBLAY (1930-1979)

Par Maxime Fleury

Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès arts (M. A.) en histoire culturelle régionale

Québec, Canada

© Maxime Fleury,

2025

RÉSUMÉ

Ce mémoire traite de l'œuvre historienne et régionaliste du prêtre-historien saguenayen Victor Tremblay (1892-1979). Au travers de certains de ses écrits et de ses conférences publiques, mais aussi des grandes réalisations de sa carrière, comme les fêtes du centenaire de la colonisation du Saguenay-Lac-Saint-Jean et la création du drapeau du Saguenay (1938), nous voulons brosser un portrait des idées qui sous-tendent l'œuvre historienne et publique de Tremblay. L'idée principale défendue est que Tremblay agit avant tout en tant qu'éducateur et éveilleur de conscience, dans le contexte d'un mouvement régionaliste en marche, mouvement dont il est à la fois le témoin et l'acteur. Son travail a pour but d'éduquer la population saguenayenne face à ce qu'il perçoit être un déficit de connaissance historique de sa part. Pour y arriver, Tremblay tente de souder l'histoire saguenayenne, canadienne-française et canadienne, facilitant ainsi l'insertion du Saguenay dans une histoire longue et plus substantielle. Puisant dans ses conférences et ses écrits historiens, notre mémoire présente différentes techniques de Tremblay pour construire et diffuser une vision – la sienne - de l'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Canada français. À travers cette œuvre, nous sommes mieux à même de comprendre comment s'est élaborée, au XX^e siècle, la référence saguenayenne et, plus largement, la configuration des régionalismes au Canada français dans les années 1920 et 1930.

Mots-clés : historiographie, identités collectives, histoire du Québec, histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, nationalisme, régionalisme.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	v
REMERCIEMENTS	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1.....	5
HISTORIOGRAPHIE ET PROBLÉMATIQUE.	5
1. Bilan historiographique	5
1.1.1 Catholicisme, nationalisme et question sociale au Canada français.....	5
1.1.2 Historiographie des régions et du régionalisme	5
1.1.3. Les prêtres-historiens au Canada français et l'œuvre de Victor Tremblay.....	11
1.2 Problématiser la référence identitaire.....	27
1.3 Hypothèse de recherche	28
1.4. Méthodologie et sources	32
CHAPITRE 2.....	40
RENDRE CRÉDIBLE LA RÉGION. LES ANNÉES 1930 ET L'ÉLABORATION D'UNE RÉFÉRENCE HISTORIQUE SAGUENAYENNE	40
2.1. Contexte social	40
2.2. Un enfant chétif de Couchepagane.....	42
2.3. La région comme lieu d'incarnation du national et du religieux. Quelques repères historiques	45
2.4. La plus vieille région du monde : la Providence et l'histoire du Saguenay.....	48
2.5. Le « Royaume » du Saguenay : la clé pour rendre légitime la région ?.....	52
2.6. Honorer tes anciens tu devras. La tradition et le travail des générations précédentes comme moteurs de l'histoire.....	57
2.7. La conception de la région et de la nation.....	66
2.8 Conclusion.....	70
CHAPITRE 3.....	72
CONCRÉTISER LA RÉFÉRENCE SAGUENAYENNE (1934-1938)	72
3.1. Introduction.....	72
3.2 Pourquoi fonder une société historique ?	74
3.2.1 Genèse et objectifs de la Société historique du Saguenay	75
3.2.2. Objectifs de la SHS	77
3.3. <i>L'Histoire du Saguenay</i> comme ouvrage pionnier.....	83
3.3.1. Présenter le Saguenay	85
3.4.2, Le Saguenay sauvage.....	89
3.5. La matérialisation de l'histoire saguenayenne : les fêtes du centenaire comme moment de mise en forme du récit historique saguenayen.....	97
3.6. Que faire ? Les façons de fêter le Saguenay selon Victor Tremblay	103
3.7. Conclusion.....	106
CHAPITRE 4.....	109

L'ÉDUCATION NATIONALE ET LE NOM DE « SAGUENAY » POUR SOLIDIFIER LA RÉFÉRENCE SAGUENAYENNE (1940-1960)	109
4.1. Le Québec d'après-guerre.....	111
4.2. L'œuvre publique de Victor Tremblay. Lors des années 1940-1950.....	115
4.2.1. La conception du Canada de Victor Tremblay.....	115
4.2.2. La mémoire matérielle du Saguenay : le Musée saguenéen	119
4.3. Le terme « Saguenay-Lac-Saint-Jean », une tautologie ? La querelle entre Victor Tremblay et les Jeannois.....	121
4.3.1. Contexte historique.....	121
4.3.2. De l'importance de se nommer pour exister. Les Jeannois se défendent face au Saguenay : les premiers débats des années 1960.....	123
4.3.3. La querelle Tremblay-Villeneuve	126
4.4. Conclusion.....	131
CHAPITRE 5.....	133
LES CHOSES SAGUENAYENNES, L'ÉDUCATION ET LA PERCEPTION DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE CHEZ VICTOR TREMBLAY (1959-1979).....	133
5.1. Introduction.....	133
5.2. Traiter de « choses saguenayennes » : la fondation de la revue <i>Saguenayensia</i>	136
5.2.1. Les orientations de la revue.....	138
5.3. Les dernières publications : le Saguenay comme territoire historique	142
5.3.1. Les traces françaises au Saguenay : le poste de traître de Métabetchouan (1974)	143
5.3.2. Les municipalités à travers l'œil de Victor Tremblay	145
5.3.2.1. Alma au Lac-Saint-Jean (1967).....	145
5.4 Les trente aînées de nos localités : le Saguenay comme famille	150
5.4.1 <i>La Tragédie du Lac-Saint-Jean</i> (1979) : l'industrie critiquée	155
5.5. La Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (Commission Parent).....	158
5.5.1. Le Groupe Saint-Thomas et l'avenir de l'éducation au Saguenay	159
5.6. La souveraineté et la Révolution tranquille : les derniers clous dans le cercueil du Canada français ?	164
5.6.1. Contexte historique.....	164
5.6.2. L'indépendance...entre reniement et trahison de soi	166
5.6.3. Le Canadien français des années 1960 : source des impasses dans la province de Québec ?	174
5.7. Conclusion	179
CONCLUSION GÉNÉRALE	183
6.1. L'espérance comme pari. L'avenir du Saguenay au soir de la vie de Victor Tremblay.....	183
6.2. Bilan de la construction référentielle saguenayenne.....	185
LISTE DE RÉFÉRENCES	193
ANNEXE I	206
ANNEXE II	207

LISTE DES ABRÉVIATIONS

SHS	Société historique du Saguenay
SLSJ	Saguenay-Lac-Saint-Jean
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont à mes directeurs de recherche, François-Olivier Dorais et Michel Bock. Je me sens extrêmement privilégié d'avoir pu côtoyer deux historiens de leur trempe sur une base régulière (même si 600 kilomètres me séparent de Michel, les rencontres par Zoom ont toujours été très intéressantes, de même que mon bref séjour à Ottawa). Leur fine connaissance de l'historiographie traitant du Canada français et du Québec a grandement enrichi ce mémoire. La rédaction d'un mémoire a quelque chose d'intimidant, en ce qu'elle demande un esprit de synthèse qui peut rendre inconfortables certains (j'utilise le pluriel, puisque j'espère ne pas être le seul) jeunes chercheurs. La grande disponibilité dont ils ont fait preuve et la générosité de leurs commentaires, néanmoins très rigoureux, m'ont permis d'être plus à l'aise avec le difficile processus qu'est l'écriture savante. Je les remercie également, pour les innombrables lettres d'appui et révisions de divers textes qu'ils ont effectuées, au cours des trois dernières années.

Je remercie également l'historien-sociologue Gérard Bouchard, pour les discussions que nous avons eues à propos du présent mémoire. Sa grande connaissance de l'histoire du Saguenay et du Québec, ainsi que sa rigueur, m'ont été bénéfiques. Je suis heureux de l'avoir côtoyé sur une base régulière, pendant un an, pour le travail. Discuter avec un géant de l'historiographie québécoise est un réel plaisir pour l'intellect, en plus d'être humainement agréable.

Il en va de même pour le sociologue Fernand Harvey dont les travaux sur l'historiographie régionaliste sont, en partie, à l'origine de mes réflexions sur le régionalisme

saguenayen. Ses commentaires et suggestions sur mon premier chapitre m'ont beaucoup aidé.

Merci à l'équipe de la Société historique du Saguenay a facilité la consultation des archives du fondateur de cette institution. Leur professionnalisme habituel mérite d'être souligné.

Mes remerciements vont aussi à François Guérard et Stéphanie St-Pierre, pour leurs judicieux commentaires, lors de l'évaluation de ce mémoire. La présente version s'en trouve grandement améliorée.

Merci aussi à ma famille, mais plus particulièrement mes parents, Julie et Serge et mes grands-parents, Céline et Rhéal, pour leur support et curiosité à l'endroit de mon cheminement universitaire. Mes beaux-parents, Guy et Karine et mon beau-frère Philippe, qui m'a offert le gite lors d'une session à Sherbrooke, méritent aussi de sincères remerciements.

Finalement, un grand merci à Ève, qui partage sa vie avec moi depuis le milieu de nos études de baccalauréat. Vivre avec un étudiant à la maîtrise et maintenant doctorant n'est pas une mince tâche. Ma vie est grandement facilitée par ton soutien, je t'aime.

INTRODUCTION

« Alors, la société a été vraiment fondée : avec une référence à laquelle des individus et des groupes ont pu se reporter, une identité qu'il leur a fallu définir, une conscience historique qui leur a donné le sentiment plus ou moins illusoire de faire l'histoire et la faculté plus ou moins assurée de l'interpréter. »

Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Boréal, collection compact, 1996 [1993], p. 9.

L'enracinement dans un territoire est une dimension fondamentale de l'expérience humaine. Peu importe les formes que prennent cet enracinement et son contenu, la majorité des humains ont des sentiments et des liens avec un lieu particulier qui les marquent profondément, qui influencent leur être et leurs relations avec le reste de la société. Dans l'histoire du Québec, la région représente, pour plusieurs, ce lieu d'ancrage significatif. Aujourd'hui, cet espace est souvent compris à partir de ses dimensions administrative et touristique. En effet, depuis des décennies, les clivages régions-ressources/centres urbains tendent à réduire les régions à leurs apports économiques – comme en témoigne l'expression « région ressource » – et la culture, bien que vivante et en perpétuel renouvellement, à son potentiel de commercialisation¹. Or, la genèse des régions québécoises s'inscrit dans une histoire longue et complexe, celle de l'édification de références culturelles, elles-mêmes constitutives du projet national canadien-français, qui nous semble bien lointain aujourd'hui.

¹ Sur l'histoire économique des régions, on consultera Marc-Urbain Proulx, « Transitions structurelles en périphérie québécoise », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 66, n° 186, décembre 2021, p. 335-347, Marc-Urbain Proulx, *Splendeurs, misères et ressorts des régions*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, collection Science régionale, 2019; Marc-Urbain Proulx et Marie-Claude Prémont (dir.), *La politique territoriale au Québec. 50 ans d'audace, d'hésitations, et d'impuissance*, Québec, Presses de l'Université du Québec, collection Science régionale, 2019 et le chantier d'histoire des régions dirigé par Fernand Harvey et Normand Perron (23 volumes, 1980-2013).

En effet, les régions ont aussi été conçues, historiquement, comme autant de lieux où la nation allait pouvoir s'ancrer, vivre et se renouveler.

C'est vers le milieu du XIX^e siècle que les populations originaires de la vallée laurentienne vont migrer vers les territoires à coloniser, lesquels seront, pour la grande majorité, structurés par les diocèses². De ce lot, il y a le Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ), formellement ouvert à la colonisation d'ascendance européenne à partir de 1842³. Au fil des années, la nouvelle population saguenayenne⁴ va tenter de se construire une identité propre et de donner un sens à son expérience territoriale et sociohistorique. Autrement dit, la région n'étant pas seulement un espace économique à ouvrir, elle est aussi un espace culturel ou, pour le dire avec Fernand Harvey, une « région culturelle »⁵. Cette analyse est fortement influencée par la pensée de Fernand Dumont, dont le concept central de sa pensée, la *référence*, qu'il a appliqué à la société québécoise, suggère que les idéologies, la mémoire historique et la littérature, lorsqu'elles atteignent un certain stade de développement, servent à imaginer la nation. En somme, les idées comme la culture comptent dans le développement de tout espace référentiel, qu'il s'agisse d'une nation ou d'une région⁶.

² Fernand Harvey, « La création des diocèses catholiques et la structuration des régions du Québec, 1836-1973 », dans Martin, Paquet, Matteo Sanfilippo et Jean-Philippe Warren, *Le saint-siège, le Québec et L'AMÉRIQUE FRANÇAISE. Les archives vaticanes, pistes et défis*, Québec, Presses de l'Université Laval, collection Culture française d'Amérique, p. 233-256.

³ Voir Éric Tremblay, *L'ouverture du Saguenay à la colonisation (1821-1842)*, Université du Québec à Chicoutimi, mémoire de maîtrise en études et interventions régionales, 2015.

⁴ Tout au long de ce mémoire, nous allons utiliser les termes « Saguenay » et « Saguenay—Lac-Saint-Jean de manière interchangeable, tout en étant conscient qu'à l'époque, et même aujourd'hui, cela ne va pas de soi. Effectivement, le terme Saguenay tend à invisibiliser le Lac Saint-Jean. D'ailleurs, nous utilisons la graphie du mot « Saguenay(ne) », au lieu de « Saguenéen(e) », dans un souci de rester fidèle à la plupart des sources que nous avons consultées.

⁵ Fernand Harvey, « La problématique de la région culturelle : une piste féconde pour la recherche ? », dans Fernand Harvey (dir.), *La région culturelle. Problématique interdisciplinaire*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p. 11-26 et Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, collection compact, 1996 [1993].

⁶ Fernand Dumont, *Genèse de la société*, op. cit., p. 15.

Le Saguenay n'a pas échappé à ce désir des humains de se situer dans le monde et d'interpréter leur condition sociohistorique. Celui-ci a été pensé et interprété de multiples façons, depuis la fin du XIX^e siècle. Ce mémoire entend étudier, plus avant, la construction de cette référence saguenayenne au regard d'une œuvre marquante de son paysage intellectuel, celle du prêtre-historien Victor Tremblay (1892-1979). Plus spécifiquement, nous nous intéresserons dans ces pages à la manière dont ce dernier a interprété l'espace régional saguenayen et, ce faisant, à la manière dont il a pris part à l'effort réflexif, interprétatif et prospectif sur le SLSJ. Comme nous le verrons, cette référence régionale n'était pas complètement auto-référentielle et s'inscrivait aussi dans le giron plus vaste du projet national canadien-français, avec lequel elle dialoguait. Ce rapport dialectique entre la nation et la région, dont l'examen est au cœur du présent mémoire, représente un champ d'études qui nous semble particulièrement fécond pour mieux comprendre la formation des cultures régionales et, plus spécifiquement, les conditions de l'écriture de l'histoire nationale et régionale au Canada français.

Dans le cadre de cette étude, Victor Tremblay est envisagé à la fois comme un agent et un témoin d'une référence saguenayenne en élaboration, référence qu'il a contribué à structurer par le biais de l'écriture historienne. Ordonné prêtre en 1919, Tremblay est historien, professeur au Séminaire de Chicoutimi pendant 35 ans, conférencier, cofondateur de la Société historique du Saguenay (SHS) (1934), cocréateur du drapeau saguenayen (1938) et de la revue d'histoire régionale *Saguenayensia* (1959)⁷. Il est aussi l'auteur de la première monographie historique de la région du Saguenay (1938), à l'image d'autres ouvrages de

⁷ Concernant la Société historique de Saguenay, la première tentative de fondation date de 1924. En revanche, elle est mise en veille après un tremblement de terre en 1925 et la fondation officielle a lieu en 1934. Nous allons y revenir.

même nature produits dans d’autres contextes régionaux, à peu près au même moment⁸. Dans ses interventions publiques, comme dans ses écrits, Tremblay a œuvré à une mise en narration du passé saguenéen, mais a aussi tenté d’imaginer le futur du Saguenay et de trouver des pistes à suivre pour son développement. Cas singulier, Tremblay n’en est pas moins, ce nous semble, représentatif des processus historiques plus larges qui nous intéressent. Du fait de son ascendance sur la vie intellectuelle et culturelle saguenayenne, et ce pendant une période relativement prolongée (plus de 50 ans), nous estimons qu’il est une figure intellectuelle dont l’œuvre offre un point d’observation privilégié pour nous aider à comprendre comment s’est élaborée, au XX^e siècle, la référence saguenayenne et, plus largement, la configuration des régionalismes au Canada français dans les années 1920 et 1930⁹.

⁸ Fernand Harvey, « L’historiographie régionaliste des années 1920-1930 au Québec. », *Les cahiers des dix*, vol. 55, 2001, p. 53-102, p. 56. Voir Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay depuis les origines à 1870*, Chicoutimi, Publications de la Société historique du Saguenay, n° 3, 1938. Dans ce mémoire, sauf indication contraire, nous allons utiliser la dernière édition, soit la quatrième, publiée en 1984, Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay depuis les origines à 1870*, Chicoutimi, La librairie régionale inc., 1984 [1938].

⁹ Voir René Verrette, « Le régionalisme mauricien des années 1930 », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 47, n° 1, été 1993, p. 27-52.

CHAPITRE 1

HISTORIOGRAPHIE ET PROBLÉMATIQUE

1.1. Bilan historiographique

1.1.1 Catholicisme, nationalisme et question sociale au Canada français

Aux fins du présent exercice, et en tenant compte des spécificités de notre sujet, nous avons articulé notre bilan historiographique autour de trois thèmes centraux : 1) l'historiographie du catholicisme, du nationalisme et de la question sociale au Canada français; 2) les régions et le régionalisme; 3) l'étude de Victor Tremblay et des prêtres-historiens canadiens-français. C'est au carrefour de ces trois thématiques historiographiques qui nous esquisserons, par la suite, le cœur de notre problématique.

1.1.2 Historiographie des régions et du régionalisme

Cette première section entend explorer un problème historiographique central pour notre recherche : celui des liens entre les questions nationale, religieuse et sociale au Canada français, lors de la première moitié du XX^e siècle. Les principaux promoteurs du régionalisme sont des clercs et des nationalistes fortement influencés, entre autres, par le chanoine Lionel Groulx¹⁰. Pour mieux comprendre les différentes conceptions du catholicisme et du nationalisme, il faut s'arrêter quelques instants sur l'histoire des idées des différentes parties de l'élite canadienne-française, notamment sur les divergences entre le goulxisme et le bourrassisme¹¹.

¹⁰ Harvey, « L'historiographie régionaliste... », *op. cit.*

¹¹ Il ne faut pas commettre l'erreur d'opposer trop mécaniquement Bourassa et Groulx, dans la mesure où le premier a servi de maître à penser pour le second, pendant longtemps. Sur Henri Bourassa et la bonne entente, voir Sylvie Lacombe, *La rencontre de deux peuples élus. Comparaison des ambitions nationale et impériale au Canada entre 1896 et 1920*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002 et Robert Talbot, « Une réconciliation insaisissable : le mouvement de la bonne entente, 1916-1930 », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 8, n° 1, automne 2007, p. 67-125.

Tout d'abord, rappelons que la genèse du Canada français est, pour plusieurs représentants de l'élite canadienne-française, le résultat d'une imbrication de la société dans l'Église ; il s'agit de « l'Église-nation »¹². Ainsi, depuis les années 1840, pour une partie de l'élite, les question nationale, religieuse et sociale sont intimement liées. En substance, nous pouvons résumer le projet canadien-français à la suite de Michel Bock, qui considère qu'un tel projet repose « sur la foi en l'originalité d'une expérience historique commune ainsi que sur la nécessité de préserver et de transmettre une tradition culturelle et religieuse particulière et, de l'avis de ses promoteurs, unique en Amérique¹³ ». C'est autour de l'ultramontanisme, qui se base sur la primauté du spirituel sur le temporel, que le Canada français s'institue et se développe¹⁴. Celui-ci, lors du XIX^e siècle, est mobilisé pour tenter de convaincre les Canadiens français de se recentrer sur leur vocation agricole et sur l'idéal missionnaire de leur « race ». Ce concept est entendu ici, chez la plupart des intellectuels de l'époque, au sens de « peuple » ou de « nation », ce qui ne le décharge pas des préjugés racistes qu'il peut contenir¹⁵. En effet, il s'agit d'une conception biologique et « exclusive » du peuple et de la nation. Pour sa part, le nationalisme de la première moitié du XX^e siècle s'est développé conjointement avec une pensée sociale définie selon les termes de la doctrine sociale de l'Église. C'est donc dire que le catholicisme est la matrice intellectuelle qui permet de justifier le projet national canadien-français. En se subsumant sous le paradigme religieux, le

¹² Voir Michel Bock, « Se souvenir et oublier : la mémoire du Canada français, hier et aujourd'hui. », dans Joseph-Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Éditions Fides, 2008, p. 161-203, Jean-François Laniel, « L'Église-nation canadienne-française au siècle des nationalités : regard croisé sur l'ultramontanisme et le nationalisme. », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, n° 1-2, 2015, p. 15-37 et Jean-Philippe Warren, « L'invention du Canada français : le rôle de l'Église catholique » dans Martin Pâquet et Stéphane Savard (dir.), *Balises et références. Acadie, francophonie, Québec*, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 21-56.

¹³ Bock, « Se souvenir et oublier », *op. cit.*, p. 164.

¹⁴ Laniel, « L'Église-nation canadienne-française », *op. cit.* et Warren, « L'invention du Canada français... », *op. cit.*

¹⁵ Bock, « Se souvenir et oublier », *op. cit.*, p. 168-169.

nationalisme s'imprègne d'une éthique de l'action qui vise à réaliser l'idéal du bien commun catholique. Du reste, le sociologue Jean-François Laniel a bien montré, dans un article de 2023, que le nationalisme canadien-français s'est souvent efforcé de se justifier éthiquement par le biais de la religion. Cette incarnation de la nation dans la religion se justifie en « affirmant l'existence de la nation canadienne-française et des nations en général, tout en subordonnant l'expression du nationalisme [...] au respect des principes catholiques¹⁶. » Ses caractéristiques sont les suivantes : « [le] refus de la violence, révolutionnaire et tyrannique, ainsi que [...] le respect des libertés naturelles et religieuses des nations vouées de Dieu¹⁷. » Ainsi, pour Laniel, lors du XIX^e siècle, il faut « nationaliser la population franco-canadienne » et le XX^e siècle servirait à « la politiser » et à la civiliser¹⁸. De ce point de vue, le catholicisme justifierait éthiquement le nationalisme canadien-français, en lui donnant des balises et des valeurs. C'est donc le catholicisme qui sert de cadre institutionnel, ce que Laniel et d'autres ont appelé « l'Église-nation », au lieu de l'État¹⁹.

C'est à l'enseigne du nationalisme groulxiste, qui connaît son point culminant durant l'entre-deux-guerres, que plusieurs prêtres-historiens régionaux inscriront leur démarche, et la poussée régionaliste qui l'accompagne. Ce nationalisme est à entendre dans ses deux versants, « romantique » et « organique »²⁰. Fondé sur un rejet du contractualisme libéral hérité des Lumières, il suppose une antériorité de la nation, produit de l'histoire et de la culture, par rapport à l'État²¹. Bien que redévable du volontarisme des hommes et des

¹⁶ Jean-François Laniel, « Le nationalisme éthique au Québec. La tradition politique méconnue d'une petite nation », *Recherches sociographiques*, vol. 64, n° 2, mai-août 2023, p. 343-366, p. 350.

¹⁷ *Ibid.* ,p. 350-351.

¹⁸ *Ibid.* , p. 351.

¹⁹ *Ibid.* et Jean-Philippe Warren, « L'invention du Canada français... », *op. cit.*

²⁰ Michel Bock, *Lionel Groulx, les minorités françaises et la construction de l'identité canadienne-française. Étude d'histoire intellectuelle*, thèse de doctorat (histoire), Université d'Ottawa, 2002, p. 80.

²¹ *Ibid.*

femmes, il demeure soumis au dessein de la Providence, qui confie à chaque sujet national sa « mission particulière »²². Une telle acception du nationalisme postule « que l'histoire [a] un “sens” ou une direction et qu'elle permet [...] d'apercevoir le mouvement vers cette finalité²³. »

Ce nationalisme repose sur un principe d'*incarnation*, pour le dire avec Norman Cornett. Autrement dit, le catholicisme a besoin d'un lieu, pour être interprété et vécu²⁴. Ainsi en va-t-il, par exemple, de monseigneur Laflèche, et de Groulx après lui, qui ont proposé un rapprochement entre Israël et le Canada français comme peuple élu²⁵. Pour faire court, Laflèche a « insisté sur la relation intégrale entre le salut national et le salut spirituel, afin d'éviter la sécularisation du Québec, proposant un nationalisme fondé sur une doctrine globale du salut inspirée de l'Ancien Testament²⁶. » Le nationalisme du chanoine Groulx, lui-même formé dans le cadre ultramontain du XIX^e siècle, s'inscrit dans la suite de Laflèche en n'ayant de cesse de rappeler le besoin d'incarner le catholicisme dans le territoire canadien-français. Bref, il faut que les question nationale, sociale et religieuse soient interreliées, pour qu'advienne le salut du Canada français.

Pour prendre corps, le projet nationaliste traditionaliste que nous venons de décrire, tout en appelant à une reconquête de l'État et de l'économie, reste méfiant envers le premier et favorise les corps intermédiaires de la société civile²⁷. Ainsi, c'est lors des années 1930

²² *Ibid.*, p. 103.

²³ *Ibid.*, p. 104

²⁴ Norman Cornett, « Théologie de l'incarnation et nationalisme chez Lionel Groulx », dans Robert Boily (dir.), *Un héritage controversé. Nouvelles lectures de Lionel Groulx*, Montréal, vlb Éditeur, collection Études québécoises, 2005, p 65-82.

²⁵ *Ibid.*, p. 66-67.

²⁶ *Ibid.*, p. 69.

²⁷ Michel Bock, « Le rapport des groulxistes au politique. Entre méfiance et tentation », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 129, 2016, p. 27-46.

que Lionel Groulx devient un, sinon le, maître à penser incontournable²⁸. Michel Bock dégage trois grands traits de la pensée groulxiste : le traditionalisme, le volontarisme et le providentialisme²⁹. Selon Groulx, la nation précède l’État, qui n’est qu’un moyen pour cette dernière de réaliser son « élan missionnaire »³⁰. Ainsi, est-ce dans la sphère religieuse, bien plus que dans la sphère politique ou économique, que nous devons chercher les racines du projet nationaliste de Lionel Groulx, tout comme celles de ses disciples, dont Victor Tremblay fait vraisemblablement partie (bien qu’avec quelques nuances importantes, comme nous l’exposerons plus loin dans ce mémoire)³¹.

Le nationalisme groulxiste est déjà contesté dans les années 1930, alors que le chanoine acquiert une certaine renommée et qu’émergent de nouvelles générations d’intellectuels³². Groulx reste primordialement un catholique, mais il ne peut pas tolérer que la nation soit relayée à une dimension inférieure de la vie sociale. La nation canadienne-française est catholique, par son histoire et ses traditions. Le Canada devient un moyen plus qu’une fin en soi, pour réaliser la destinée providentielle des Canadiens français. C’est ce que nous pouvons décrire comme la « première mouture » du catholicisme social; le national, le religieux et le social forment un triptyque inséparable. Face aux conflits linguistiques et à l’inégalité entre les deux nations fondatrices du pacte confédératif canadien, cette vision du catholicisme et du nationalisme peut difficilement se rallier à la position de l’Église qui préconise le bon-

²⁸ Michel Bock, « « Apogée et déclin du projet national groulxiste. Quelques réflexions autour de *Directives* (1937) », dans Yvan Lamonde et Denis Saint-Jacques (dir.), *1937 : un tournant culturel*, Québec, Presses de l’Université Laval, 2009, p. 27-38.

²⁹ *Ibid.*, p. 32.

³⁰ *Ibid.*, p. 33.

³¹ Voir Harvey, « L’historiographie régionaliste », *op. cit.* Sur les liens entre les groulxistes et le politique, voir Michel Bock, « Le rapport des groulxistes », *op. cit.*

³² Bock, « Apogée et déclin », *op. cit.* Voir aussi Michel Bock, « La théologie au service du bon-ententisme à l’Université d’Ottawa : le père oblat Georges Simard (1878-1956), ou comment un groulxiste devient loyaliste », *Cahiers Charlevoix*, vol. 11, 2016, p. 213-260 et François-Olivier Dorais, « La querelle Maheux/Groulx. Retour sur une controverse bien de chez nous », *Argument*, Exclusivité web, 2017, [en ligne].

ententisme, comme le montre l'exemple de l'oblat Georges Simard qui accepte l'appel à la bonne-entente du pape Benoît XV dans l'encyclique *Commissio Divinitus*³³. Même chose pour l'abbé Arthur Maheux, qui exhorte les nationalistes groulxistes à cesser de professer une « mystique nationale » qui ne causerait que des divisions entre Canadiens, mais aussi entre catholiques³⁴. Henri Bourassa critique aussi le groulxisme, en ce que ce dernier donnerait une primauté à la nation, au détriment de la religion. Il s'agit donc, certes, d'une querelle qui a lieu sur le plan national, mais surtout sur celui de la religion; la question est de savoir si le national et le religieux sont intimement liés ou non. Il en va de même, lors de la querelle entre Groulx et le père Georges-Henri Lévesque, à propos de la confessionnalité des coopératives, lorsque ce dernier évoque le caractère non religieux des coopératives, dès les années 1930³⁵.

Il faut retenir de cette section que le catholicisme, le nationalisme et l'action sociale forment les trois principales composantes de la pensée des intellectuels canadiens-français. C'est lors des années 1930-1940 (et même un peu avant), que la question nationale est indexée à celle du Canada comme pays de référence par des figures comme Bourassa et Maheux. Ces différentes interprétations (Groulx et Bourassa, par exemple) ont néanmoins en commun de s'inscrire dans un cadre catholique; pour certains (Groulx) le catholicisme peut difficilement laisser la place aux autres courants intellectuels, tandis que pour les autres

³³ Bock, « La théologie au service... », *op. cit.*

³⁴ Dorais, « La querelle Maheux... », *op. cit.*

³⁵ Georges-Henri Lévesque et Lionel Groulx, « 57. Correspondance entre le père Georges-Henri Lévesque et l'abbé Lionel Groulx. 18 et 24 novembre 1935 », dans Yvan Lamonde et Claude Corbo (dirs.), *Le rouge et le bleu. Une anthologie de la pensée politique au Québec de la Confédération à la Révolution tranquille*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2009, p. 414-420 et Jules Racine St-Jacques, « Les douaniers de la modernité : l'engagement des intellectuels dominicain dans la crise de confessionnalité, 1940-1946 », *Journal of the Canadian Historical Association/ Revue de la Société historique du Canada*, vol. 24, n° 1, 2013, p. 247-295, p. 247-295.

(Lévesque), le catholicisme peut s'accorder avec d'autres courants si son éthique de l'engagement est respectée. Pour notre démonstration, cette partie de notre bilan nous invite à scruter de manière plus fine la place de l'interrelation du religieux, du national et du social au sein des élites canadiennes-françaises, et en particulier concernant la sensibilité d'une figure régionaliste comme Mgr Victor Tremblay, dont la tâche a précisément impliqué un dialogue constant entre le religieux et son incarnation régionale. Cette section nous invite aussi à considérer le catholicisme comme un fait social total, dans la mesure où peu d'aspects de la vie lui échappent, bien que différentes manières de l'interpréter existent.

1.1.3. Les prêtres-historiens au Canada français et l'œuvre de Victor Tremblay

L'examen des rapports entre les dimensions nationale et catholique au Canada français n'élude pas la référence régionale, qui demeure un lieu d'appartenance important. Du reste, la perspective holiste que convoque immanquablement une discussion sur le nationalisme canadien-français tend à nous faire perdre de vue que ce nationalisme s'est incarné de diverses manières dans l'espace canadien-français. En effet, on ne peut entrevoir la référence à la région comme une simple transposition des idées nationales à un cadre plus local. En témoigne d'ailleurs la pensée de Victor Tremblay, pour qui la région est beaucoup plus qu'un simple territoire administratif et économique. Comme l'écrivait Harvey, elle est, à ses yeux, « une totalité géographique et historique possédant sa cohérence organisationnelle et culturelle³⁶ ». D'où l'importance de rendre compte ici des travaux les plus importants sur la question des régions et des régionalismes.

³⁶ Fernand Harvey, « L'historiographie régionaliste... », *op. cit.*, p. 82.

Tout d'abord, le régionalisme a été étudié sous le prisme de la littérature. C'est à Maurice Lemire que nous devons un livre sur le mouvement régionaliste, qui fait état des œuvres produites entre 1902 et 1940, tout en les historicisant³⁷. Le régionalisme littéraire n'est pas propre au Canada français, puisqu'il puise ses sources dans celui de la France³⁸. La dépression économique et les instabilités sociopolitiques sont aussi des facteurs contribuant à l'affirmation du genre régionaliste en littérature³⁹. Les deux principaux objectifs du régionalisme canadien-français sont la promotion du retour à la terre et « l'acceptation de la différence canadienne »⁴⁰. Pour Lemire, cette littérature n'a pas totalement rendu service aux Canadiens français, puisqu'en tentant de respecter les codes de la littérature française et sa quête de l'universel, elle a gommé leur originalité culturelle⁴¹. Toujours selon Lemire, ce mouvement serait aussi déconnecté de la réalité, puisque les Canadiens français sont majoritairement urbains dès 1921, ce qui cadre mal avec l'idéalisation de la vie rurale qu'il préconise⁴². Il n'en demeure pas moins que les œuvres de ce courant ont profondément marqué la manière dont les Canadiens français se représentent, ce qui fait en sorte qu'un discours peut être à la fois empreint d'idéalisme et influent⁴³. Ainsi, c'est une tentative de s'ériger en sujet historique et national qui anime les régionalistes, nonobstant la véracité historique des fondements de leurs discours. Cette étude de Lemire a le mérite d'étudier un courant souvent associé à une reproduction des idéaux français, en tentant de comprendre les

³⁷ Maurice Lemire, *Le mouvement régionaliste dans la littérature québécoise (1902-1940)*, Montréal, Éditions Nota bene, 2007.

³⁸ *Ibid.*, p. 22. Le régionalisme est aussi observable dans la peinture et la musique, selon Lemire, *Ibid.*, p. 22-52.

³⁹ *Ibid.*, p. 32-39. Le régionalisme littéraire a des racines dès le début des années 1900, mais c'est réellement dans les années 1930 qu'il est plus populaire.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 60.

⁴¹ *Ibid.*, p. 246.

⁴² *Ibid.*, p. 247.

⁴³ *Ibid.*, p. 248. Lemire explique que les DesRochers, Ringuet et Guèvremont n'auraient pas pu écrire, sans l'apport des prédecesseurs régionalistes, même si les premiers ont un souci de rendre compte de la vie quotidienne de manière beaucoup plus authentique que les derniers, *Ibid.*, p. 251.

idées à partir du contexte canadien-français. Il s'agit là d'une réflexion utile pour étudier le discours historiographique de Victor Tremblay, dont les perspectives dialoguent fortement avec les auteurs régionalistes.

En 1980, les études régionales connaissent une phase de développement majeure avec la création du chantier sur l'histoire des régions du Québec, piloté par Fernand Harvey⁴⁴. Ce projet fait partie des travaux de l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), dirigé par Fernand Dumont. L'histoire sociale et économique est, à ce moment, la perspective privilégiée pour mener à bien ce projet, faute de travaux élaborés portant sur les cultures régionales⁴⁵. Même s'il existe des chapitres sur la culture dans ces ouvrages, cet aspect des régions n'est pas aussi étudié que les autres. C'est d'ailleurs là une critique que Christine Hudon a adressée aux synthèses de l'IRQC, en leur reprochant, entre autres choses, de ne pas rendre compte de la complexité du fait religieux au-delà de ses institutions et des statistiques sur ses effectifs et sa mobilité territoriale⁴⁶. Le plus grand problème, pour Hudon, est que le découpage temporel de ces synthèses propose une évolution du religieux en trois temps : « l'époque pionnière », le renforcement des fondements de l'Église et la phase de laïcisation de la société⁴⁷. Ainsi, l'utilisation de ces indices et de ce découpage temporel ferait en sorte que les cultures religieuses régionales ne se distinguent pas vraiment les unes des autres⁴⁸. Finalement, Hudon propose de mieux arrimer les pratiques religieuses régionales aux trajectoires sociohistoriques et économiques de ces mêmes régions, plutôt que de se

⁴⁴ Fernand Harvey et Normand Perron, *Le chantier sur l'histoire des régions du Québec : genèse et réalisations, 1980-2013*, Montréal, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société, 2018.

⁴⁵ Fernand Harvey, dans un courriel à l'auteur de ce mémoire (10 décembre 2023), justifie ce choix en rappelant la quantité importante de travail que requiert la rédaction d'une synthèse. D'autant plus que les études sur les cultures régionales n'étaient pas très développées et qu'en produire aurait été fastidieux.

⁴⁶ Christine Hudon, « L'histoire religieuse des régions du Québec, bilan et perspectives », *Études d'histoire religieuse*, vol. 67, 2001, p. 33-45, p. 39.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 40.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 41.

concentrer sur les institutions⁴⁹. Cette piste, selon nous, mérite plus d'attention, ceci dans la mesure où le religieux ne peut pas être étudié uniquement comme une institution d'encadrement, sinon de contrôle social, mais aussi comme un créateur de sens et d'action sociale⁵⁰. Ainsi en va-t-il, par exemple, de la doctrine sociale de l'Église, dont la diffusion, comme nous le verrons, a grandement inspiré la fondation de la SHS. En effet, cette dernière a été fondée avec pour objectif de créer et de diffuser des connaissances pour permettre aux Saguenayens d'agir sur leur milieu selon les prémisses philosophiques d'un certain catholicisme social. L'activité historienne de Tremblay, tout comme son éthique de l'engagement, s'inscrit dans le prolongement de cette mission.

Ce discours de l'élite lettrée en région a d'ailleurs fait l'objet de recherches probantes de la part de René Verrette, qui s'est penché sur l'histoire du régionalisme mauricien des années 1930 et sur la figure d'Albert Tessier. Personnage central du régionalisme mauricien des années 1930, Tessier est un contemporain de Victor Tremblay et ces deux prêtres-historiens se connaissaient bien. Cette recherche, qui dialogue fortement avec le cas saguenayen qui nous intéresse, permet à la fois de mieux comprendre la formation du régionalisme mauricien et de poser des questions plus théoriques sur le régionalisme⁵¹. Premièrement, Verrette propose d'entrevoir le développement du régionalisme en Mauricie comme une conséquence du contexte de la crise économique et sociale de l'entre-deux-

⁴⁹ *Ibid.*, p. 42. Dans un courriel à l'auteur de ce mémoire (10 décembre 2023), Fernand Harvey explique que l'approche qui étudie la dimension institutionnelle du religieux est la plus facile à réaliser. Harvey est conscient que cette approche peut être réductrice, mais étudier le religieux avec une approche socioculturelle est beaucoup plus compliqué et demande des ressources considérables indisponibles, à l'époque.

⁵⁰ Il s'agit là, très sommairement, d'une question qui réside au cœur du débat entre René Hardy et Louis Rousseau. Le premier faisait état d'un réveil religieux au milieu du XIX^e siècle centré sur le contrôle social et le second sur un renouveau religieux centré sur une quête sociale de sens ; voir René Hardy, « À propos du réveil religieux dans le Québec du XIX^e siècle : le recours aux tribunaux dans les rapports entre le clergé et les fidèles (district de Trois-Rivières), *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, n° 2, automne 1994, p. 187-212 et Louis Rousseau, « À propos du « réveil religieux » dans le Québec du XIX^e siècle : où se loge le vrai débat ? », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 49, n° 2, automne 1995, p. 223-245.

⁵¹ Verrette, « Le régionalisme mauricien... » *op. cit.*

guerres. À ses yeux, le régionalisme serait l'expression d'« un besoin d'évasion, de repli ou d'identification à un idéal mobilisateur engendré par une situation collective difficile⁵². » Il se serait caractérisé, chez Albert Tessier, par une démarche singulière, où la référence au nationalisme est atténuée, où la question religieuse s'imbrique dans la question régionale et où l'amour pour la « petite patrie » régionale se traduit par une exploration photographique, cinématographique et littéraire du territoire⁵³. En ce sens, Verrette propose que « le régionalisme promu n'est pas pure spéculation. Il s'arrime à une vision du monde fondée sur l'observation de la réalité ambiante »⁵⁴. Cependant, la vision régionaliste des élites est un « réservoir à fantasmes dans lequel puise une génération confrontée à une réalité sociale difficile [celle des années 1930] » et « n'est innovatrice que par sa présentation pédagogique appuyée par les médias⁵⁵ ». Selon Verrette, l'originalité de Tessier ne se retrouverait pas dans ses idées qui empruntent à toutes sortes de courants – nationaux et internationaux - déjà existants, mais bien dans sa démarche pédagogique qui s'adresse à la fois aux lettrés et au peuple - même si, ultimement, le but est de consolider la position sociale des premiers⁵⁶.

Prolongeant, d'une certaine manière, le travail de Verrette, Fernand Harvey a brossé un portrait de six figures régionalistes et historiennes contemporaines d'Albert Tessier⁵⁷. Pour ce faire, Harvey reprend le modèle de Dumont qui établit une distinction entre la *région administrative* et la *région d'appartenance* : « Cette région de *référence* est le produit d'une relation historique entre une population et son espace vécu à laquelle se sont ajoutées diverses

⁵² Verrette, « Le régionalisme mauricien... », *op. cit.*, p. 29.

⁵³ *Ibid.*, p. 35-36. Sur le cinéma comme outil de connaissance des régions, le lecteur lira Marc-André Robert, *Une société pragmatique : le Québec agricole et rural de l'Après-guerre dans le cinéma documentaire de l'abbé Maurice Proulx, 1946-1959*, Université de Sherbrooke, mémoire de maîtrise en histoire, 2010.

⁵⁴ Verrette, « Le régionalisme mauricien... », *op. cit.*, p. 36.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 51.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 50-51.

⁵⁷ Il s'agit de Charles-Édouard Mailhot (Bois-Francs), Antoine Bernard (Gaspé), Augustin Chénier (Témiscamingue), Louis Taché (Outaouais), Victor Tremblay (Saguenay) et Albert Gravel (Cantons de l'Est).

interventions administratives de la part des autorités civiles et religieuses depuis les origines de la Nouvelle-France⁵⁸. » Il en découle donc que les régions étudiées par les prêtres-historiens qu’Harvey a identifiés sont considérées « comme une totalité et comme une référence identitaire⁵⁹. » De ce point de vue, Harvey défend une conception dumontienne des régions qui ne sont pas conçues comme des extensions des centres urbains ou des territoires en retard, mais comme des lieux capables de se donner une structure matérielle et culturelle interne. Cette utilisation du concept de référence nous aide à théoriser les intentions du projet historiographique de Victor Tremblay et de comprendre les intentions qui structurent son œuvre historienne publique.

Albert Tessier s’est mérité une autre étude de la part de Brigitte Nadeau, à propos de ses liens avec le régionalisme français⁶⁰. Le projet de Tessier culmine dans « la création d’une image du Québec comme société-mémoire de la France⁶¹ ». Fortement influencé par Frédéric Mistral (1830-1914), Tessier fait la promotion de l’amour du « petit pays », comme condition du développement de la Mauricie et de son insertion dans la modernité⁶². Par le biais de l’éducation et de la propagande, il diffuse une image catholique et non corrompue par la civilisation du Québec⁶³. Cette image sert, notamment, à attirer des touristes et des intellectuels français en quête d’un « pays primitif où sont conservées les valeurs ancestrales⁶⁴ ». Finalement, cette conception du Québec comme « société-mémoire » possède plus de « capital mémoriel » que de « capital historique », pour reprendre les mots

⁵⁸ Harvey, « L’historiographie régionaliste... », *op. cit.*, p. 54.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 55.

⁶⁰ Brigitte Nadeau, « Albert Tessier, agent de transmission d’une idée du Québec en France entre 1930 et 1950 », *Mens*, vol. 12, n° 2, p. 61-101.

⁶¹ *Ibid.*, p. 64.

⁶² *Ibid.*, p. 66.

⁶³ *Ibid.*, p. 76.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 97.

de Pierre Nora⁶⁵. En ce sens, le projet de Tessier a plus à voir avec la mémoire que la discipline historique. Ainsi, notre étude peut certainement nous faire prendre conscience de la fonction mémorielle du projet historiographique de Tremblay, mais il est un peu précipité de conclure que ce dernier n'a fait que vendre une sorte de paradis perdu offert à quelques Français nostalgiques.

Bien que relativement peu explorée dans la littérature savante, la question de l'organicité des liens entre la nation et la région demeure une composante importante du nationalisme canadien-français et, *a fortiori*, dans l'expression de la pensée régionaliste. À ce titre, les travaux de l'historienne Stéphanie St-Pierre, consacrés à l'étude des représentations du « territoire historique » et du discours d'enracinement des sociétés d'histoire de l'Amérique française, forment une contribution importante⁶⁶. Certains concepts développés par St-Pierre dialoguent avec notre recherche, dans la mesure où ils décrivent des actions et des idées qui caractérisent l'œuvre de Tremblay, comme la mise en récit de l'histoire de la région et la fondation de la SHS. Dans un article de 2015, St-Pierre présente la genèse de la Société historique du Nouvel-Ontario de Sudbury et souligne l'importance de « l'acte de fonder », qui « est une forme de prise de parole intellectuelle par le groupe, qui se voit par le fait même comme un groupe autonome se distinguant de la production intellectuelle existante. [...] [L']acte de fondation étant présenté comme une première manifestation de l'enracinement sur le territoire par l'histoire⁶⁷. » À la même époque, soit la

⁶⁵ Pierre Nora, « Entre mémoire et histoire : la problématique des lieux », dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. 1 : *La république*, Paris, Gallimard, 1984, p. xviii, xxv, cité dans *Ibid.*, p. 98.

⁶⁶ Stéphanie St-Pierre, « Clercs et historiens : le discours d'enracinement et la Société historique du Nouvel-Ontario », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, n° 1-2, 2015, p. 59-79 ; Stéphanie St-Pierre, *Terres de nos aïeux : la représentation du territoire historique dans l'historiographie canadienne-française*, Université de Montréal, Thèse de doctorat (histoire), 2020 et Stéphanie St-Pierre, « Entre nation et région : les collèges classiques et le développement d'une conscience historique au Canada français et en Acadie », *Mens*, vol. 24, n° 2, printemps 2024, p. 15-46.

⁶⁷ St-Pierre, « Clercs et historiens... », *op. cit.*, p. 61.

première moitié du XX^e siècle, plusieurs sociétés historiques véhiculent des « discours d'enracinement » qui ont comme territoire historique la région, tout en s'inscrivant dans la trame narrative de la nation canadienne-française : « [...] le discours d'enracinement est aussi véhiculé pour la nation, de sorte que l'on cherche à présenter un sentiment régional fort, qui s'inspire de la nation tout en misant sur ses particularités. [...] Ainsi, le sentiment patriotique régional nourrit le nationalisme, tout comme le nationalisme nourrit le sentiment d'appartenance à la région⁶⁸. » Le troisième concept mis de l'avant par St-Pierre est celui de « territoire historique », qui est discuté plus longuement dans sa thèse. Celui-ci « constitue pour sa part l'expression la plus concrète du *discours d'enracinement*. [...] C'est pour ainsi dire l'historiographie qui investit le territoire d'un sens en l'inscrivant dans la trame historique et en donnant une portée particulière aux événements qui s'y déroulent⁶⁹. » De plus, St-Pierre identifie deux vagues de créations de sociétés historiques : la première, au tournant du XX^e siècle et la deuxième, dans les années 1920-1940⁷⁰. La fondation de la SHS se trouve dans la deuxième vague et ces sociétés historiques sont caractérisées par le régionalisme qu'elles mettent de l'avant⁷¹. Si les sociétés d'histoire de la première vague travaillaient en silo, celles de la deuxième vague sont davantage portées à se mettre en réseau et à travailler ensemble⁷². St-Pierre, à la suite de Harvey, soutient que ces sociétés régionales communient à un nationalisme axé sur la promotion de la patrie régionale – ce dernier terme, plutôt flou, peut être défini comme le lieu physique qui sert de lieu de vie au quotidien, qui est le lieu premier d'enracinement et d'expression de la culture d'une collectivité. Ainsi, les sociétés historiques sont, dans les régions, des lieux de création et de diffusion de la

⁶⁸ *Ibid.*, p. 77.

⁶⁹ St-Pierre, *Terre de nos aïeux...*, *op. cit.*, p. 3.

⁷⁰ St-Pierre, « Clercs et historiens... », *op. cit.*, p. 64.

⁷¹ St-Pierre, *Terre de nos aïeux...*, *op. cit.*, p.331.

⁷² *Ibid.*, p. 332.

connaissance historique nationale et régionale, lors de la première moitié du XX^e siècle. La connaissance de l'histoire régionale permet de mieux comprendre sa propre région, évidemment, mais aussi la grande nation qu'est le Canada français. Si nous suivons St-Pierre, le projet d'histoire régionale de Victor Tremblay répond ainsi à un besoin de faire dialoguer le nationalisme canadien-français et la réalité saguenayenne, puisque le Saguenay sans le Canada français n'a pas de sens et le Canada français sans ses composantes n'est qu'une idée éthérente.

En somme, quelques auteurs se sont penchés sur le régionalisme et ont proposé des cadres théoriques pertinents, selon nous. Cette étude sur la trajectoire intellectuelle de Victor Tremblay tente de contribuer à enrichir cette historiographie, en offrant une étude de cas qui permet de vérifier la valeur heuristique de concepts utilisés et d'hypothèses formulées par Harvey, St-Pierre et Verrette.

Durant la première moitié du XX^e siècle, la figure du prêtre-historien occupe une place de plus en plus importante dans le paysage intellectuel canadien-français. Son émergence témoigne d'une conjonction de facteurs qui renvoient tantôt à la mise en forme idéologique du projet nationaliste canadien-français à l'échelle nationale, tantôt à la disciplinarisation progressive de la science historique, tantôt à la maturation culturelle des espaces régionaux⁷³. Cette maturation se donne à voir dans la montée des élites régionales actives dans diverses institutions médiatrices comme les collèges ou encore la presse régionale, souvent établies depuis la fin du XIX^e siècle⁷⁴. Ces institutions deviennent des

⁷³ Voir Patrice Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, automne 1997, p. 163-200. Ronald Rudin, pour sa part, considère que la première semaine d'histoire du Canada est un événement important dans le processus de disciplinarisation de l'histoire au Canada français, puisque 24 conférences sont prononcées en 5 jours devant quelques 8000 personnes et que cela démontre « l'existence d'une communauté d'individus intéressés à l'histoire du Québec », Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Septentrion, 1998 [1997], p. 57.

⁷⁴ St-Pierre, « Entre nation et région... », *op. cit.*

foyers de réflexion et de diffusion d'idées sur l'orientation que doit prendre le développement régional, exercice auquel prennent activement part certains membres du clergé régional. Alliant catholicisme et nationalisme dans leur démarche, les prêtres-historiens régionaux s'imposent dans ce contexte et tentent, à leur manière, d'incarner la nation dans des territoires concrets qui pouvaient prétendre à la fois avoir une trajectoire sociohistorique particulière et s'intégrer au récit national canadien-français. Victor Tremblay, à sa manière, l'a fait pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui entre dans une nouvelle phase de son développement économique, social et culturel durant l'entre-deux-guerres. Mais encore, qu'est-ce qu'un prêtre-historien? Que cherche à accomplir cette figure par le biais de l'écriture de l'histoire au Canada français? Dans cette section, nous tâcherons d'éclairer ces questions en survolant la production scientifique portant sur Victor Tremblay et ses pairs.

Tout d'abord, E.-Martin Meunier, dans une perspective plus théorique, propose de voir dans l'œuvre des prêtres collecteurs canadiens-français, – à savoir des prêtres dont les œuvres consistent à amasser des objets ou paroles (contes, chansons, mythes et témoignages) pour garder des traces de la culture populaire canadienne-française –, l'action d'un « *clergé de la dette* » qui « travaillera à recoudre le hiatus entre culture populaire et culture savante⁷⁵. » En prenant acte de l'autoritarisme du clergé canadien-français d'avant les années 1930, certains de ses membres plaident pour un rapprochement avec la population, puisque l'on se rend compte que « l'idéologie unitaire [du clergé] ne semble plus capable de prendre en charge l'entièreté de l'expérience de la culture⁷⁶. » Meunier pose des questions qui nous semblent particulièrement intéressantes pour étudier une figure comme Tremblay : « [...] les

⁷⁵ Édouard-Martin Meunier, « Le clergé canadien-français et le prêtre collecteur devant la culture populaire au XX^e siècle : un renouveau religieux en faveur du peuple ? », *Port Acadie*, n° 24-25-26, automne 2013, printemps-automne 2014, p. 50-60, p. 58.

⁷⁶ Nicole Gagnon, cité dans Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois, Le XX^e siècle, tome II, 1940 à nos jours*, Nive Voisine (dir.), Montréal, Boréal Express, 1984, p. 109, cité dans *Ibid*.

prêtres collecteurs n'ont-ils pas eu pour objectif ultime de retrouver l'authentique tradition française et catholique en vue de pouvoir la restituer au peuple ? Ce parti-pris résolument pour le peuple dépasse-t-il ici le populisme, le ruralisme ou un quelconque régionalisme⁷⁷ ? » Au fond, ce que Meunier veut soulever comme hypothèse est qu'il faut chercher l'origine du brassage idéologique des années 1930 dans le catholicisme lui-même, par le biais de « l'incarnation du christianisme dans la culture populaire »⁷⁸. Ce texte de Meunier a le mérite d'attirer notre attention sur l'arrière-plan religieux des régionalismes au Canada français et de noter une transition qui atteint son apogée dans les années 1930, mais qui est en cours depuis le début du siècle, à savoir le passage de l'autorité d'une Église instituée dans la verticalité, vers un catholicisme social plus horizontal (ce qui ne veut pas dire que des rapports de domination ou de subordination n'existent pas). En région, plus particulièrement, et c'est là une hypothèse que nous souhaitons défendre dans le cadre de ce mémoire, cette horizontalité serait plus marquée, devant une méfiance envers les institutions politiques qui coordonneraient une trop grande partie de la vie sociale, pour les prêtres-historiens. Il nous semble que ce point offre un éclairage pertinent sur le cas de Victor Tremblay, qui œuvre à instaurer des institutions culturelles par le biais de la société civile, au lieu d'attendre l'initiative de l'État (ce qui ne l'empêche pas, du reste, à faire appel à l'État, pour des projets comme le Musée saguenéen). Le Canada français, d'ailleurs, est essentiellement un projet infraétatique, ce qui est cohérent avec le projet de Tremblay. Suivant cette logique, nous pouvons penser que pour Tremblay, la culture et les idées qui la soutiennent sont la base de toute société; le Saguenay ne peut échapper à cette logique. Du reste, la vision organique de la société chez Tremblay le rend méfiant à l'égard de l'État et des politiciens, ce qui fait en

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ *Ibid.*

sorte que la véritable culture se trouve chez le peuple qui serait, selon lui, plus authentique et porteur de dynamisme⁷⁹.

Un texte de Bernard Bergeron met en lumière l'apport des religieux dans la création de sociétés d'histoire et de généalogie, en examinant le cas de Victor Tremblay⁸⁰. Bergeron précise que Tremblay joue un rôle essentiel dans la création de la SHS et que cette dernière rend possible la conservation et la diffusion de documents sur l'histoire régionale – documents qui auraient rendu possible la création d'une maîtrise en intervention régionale à l'Université du Québec à Chicoutimi⁸¹. Les constats de Bergeron mènent à la conclusion suivante : Tremblay a contribué à mettre sur pied les différentes infrastructures qui servent de lieux où les documents de l'histoire de la région sont conservés et mis en valeur, en plus d'être lui-même un rouage important de la construction de cette histoire. En effet, le choix des documents, par Tremblay, oriente la manière d'écrire l'histoire. La collecte de la parole des « vieillards », projet d'enquête orale centrale dans l'œuvre historienne de Tremblay, oriente forcément le récit qu'il propose, de ce point de vue⁸². Selon Bergeron, c'est le concept « d'Ethno-Histoire » qui serait le plus approprié pour définir le travail des prêtres-historiens⁸³. Cette manière de faire de l'histoire, centrée sur l'histoire orale, serait complémentaire à la généalogie – chose à laquelle Tremblay accordait beaucoup d'importance⁸⁴. L'absence de documents, comme c'était le cas au Saguenay de l'époque de

⁷⁹ Voir notre section sur la souveraineté, dans le chapitre cinq.

⁸⁰ Bernard Bergeron, « Les prêtres et religieux historiens et promoteurs de sociétés d'histoire et de généalogie », *Port Acadie*, no. 24-25-26, automne 2013, printemps-automne 2014, p. 273-289.

⁸¹ *Ibid.*, p. 288.

⁸² Entre 1920 et 1970, Victor Tremblay et plusieurs jeunes séminaristes, habitants de la région et membres des professions libérales vont interroger des personnes âgées de 70 ans et plus, pour connaître leurs parcours de vie. Cette collection, qui contient désormais 850 « mémoires de vieillards », est disponible pour consultation à la SHS. Pour en savoir plus, voir François-Olivier Dorais et Sara-Jeanne Lemieux (dirs.), édition critique par Marianne Fortin et Maxime Fleury, *Au temps du bois debout. Mémoires – La colonisation au Saguenay – Lac-Saint-Jean (1838-1910)*, Chicoutimi, Les Éditions Saguenayensia, 2024.

⁸³ Bergeron, « Les prêtres et religieux ... », *op. cit.*, p. 274.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 274.

Tremblay, aurait donc été un facteur déterminant dans la réalisation de ce type d'histoire⁸⁵.

Bergeron en conclut, toutefois, que Tremblay aurait été « davantage prêtre qu'historien », dans la mesure où la méthode de Tremblay était déficiente et qu'il adhérait au « messianisme compensatoire » de Rameau de Saint-Père⁸⁶. Or, selon nous, cette conclusion de Bergeron néglige l'impact considérable que Tremblay a pu avoir sur la construction de l'identité régionale. En effet, par ses conférences, ses articles de journaux, ses livres et par les multiples œuvres et projets dont il est un des fondateurs (SHS, le drapeau, le Musée saguenéen et la fondation Mgr Victor Tremblay qui sert à financer le musée et la SHS, notamment), Tremblay a œuvré à faire de l'histoire et à la diffuser, nonobstant sa qualité au regard de l'historien contemporain.

Fernand Harvey figure aussi parmi les rares chercheurs à s'être penchés sur l'œuvre de Tremblay, plus spécifiquement sur son *Histoire du Saguenay*, dont il souligne l'originalité qui tiendrait « à la personnalité de son auteur, à sa conception de l'histoire et à la situation géographique particulière du Saguenay⁸⁷. » Soucieux d'empirie et d'une histoire collée aux faits, Tremblay n'aurait pas moins distillé dans ses écrits une vision plutôt lisse et linéaire de l'histoire du Saguenay, c'est-à-dire « présentée sous la forme d'un développement progressif sans que des éléments conflictuels soient trop mis en évidence⁸⁸. » Harvey présente, dans son analyse, trois acteurs qui ont bénéficié de la sympathie de Tremblay : les Innus (« Montagnais »), les femmes et le clergé⁸⁹. Les premiers sont honnêtes, timides, sensibles envers les louanges et ont beaucoup de respect envers les femmes ; les deuxièmes s'occupent de la famille et des tâches domestiques ; le dernier a joué des rôles primordiaux dans le

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ *Ibid.*, p. 287.

⁸⁷ Harvey, « L'historiographie régionaliste... », *op. cit.*, p. 78.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 82-83.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 83.

développement du Saguenay, en particulier les prêtres-colonisateurs (Nicolas-Tolentin Hébert et le père Jean-Baptiste Honorat) et le premier évêque de Chicoutimi Dominique Racine⁹⁰. Nous pouvons retenir de ce passage que Tremblay semble avoir en tête une vision « temporisatrice » de l'histoire, en tentant de favoriser une paix sociale entre les différents acteurs régionaux ; voyons-y peut-être un relent philosophique du corporatisme social, déclinaison de la doctrine sociale de l'Église qui favorise la coopération et l'organisation harmonieuse de la société⁹¹. En effet, toujours selon Harvey, en reprenant la notion de « petit peuple » de Lionel Groulx pour l'appliquer au cas saguenayen, Tremblay confirmerait sa tendance à voir la région comme un tout autonome et autoréférentiel, sans aspérités⁹². Même s'il souhaite ne s'en tenir qu'aux faits, Tremblay aurait aussi laissé transparaître, dans ses écrits, des valeurs et des jugements qui se rapportent tantôt à la cosmologie autochtone, qu'il adosse à une perspective évolutionniste, tantôt aux rapports entre francophones et anglophones, dont il n'aborde pas vraiment le caractère conflictuel, ce qui est d'ailleurs une marque de distance importante par rapport au goulxisme, distance sur laquelle nous reviendrons⁹³. Qu'à cela ne tienne, les analyses de Harvey mettent en lumière les axes communs - appartenance à une même génération, appartenance au clergé, difficulté d'intégrer l'histoire économique et sociale, providentialisme et désir de « développer une mémoire collective et conscience régionale forte⁹⁴ » - des plus influents prêtres-historiens des années 1930 et nous permettent d'inscrire leurs œuvres dans une histoire plus longue

⁹⁰ *Ibid.*, p. 84.

⁹¹ Sur le corporatisme, voir Jean-Philippe Warren, « Le corporatisme canadien-français comme « système total ». Quatre concepts pour comprendre la popularité d'une doctrine. », *Recherches sociographiques*, vol. 45, n° 2, mai-août 2004, p. 219-238.

⁹² Harvey, « L'historiographie régionaliste... », *op. cit.*, p. 84.

⁹³ *Ibid.*, p. 85.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 94.

d'un Canada français qui cherche à s'ancrer dans les territoires colonisés et à se les raconter par le biais de récits.

D'autres textes abordent plus frontalement la vie et l'œuvre de Victor Tremblay. La plupart d'entre eux tiennent toutefois de l'éloge plutôt que de l'analyse critique. Ces derniers sont parus dans deux numéros de la revue fondée par Tremblay, *Saguenayensia*, soit celui suivant sa mort en 1979 et celui qui commémore son centième anniversaire de naissance en 1992. Pour autant, ce corpus de textes est précieux, en ce qu'il nous permet de sonder la réception de l'œuvre de Tremblay chez ses contemporains. Ceux-ci se regroupent en deux grandes catégories, biographiques et analytiques.

Tout d'abord, dans le numéro hommage à Victor Tremblay de 1979, plusieurs textes décrivent l'itinéraire de Tremblay et permettent de comprendre sa pensée. L'ancien étudiant, prêtre, fondateur des études archéologiques de l'UQAC et collaborateur de Tremblay, Jean-Paul Simard, décrit Victor Tremblay avant tout comme un « pédagogue » et un « conteur charmant »⁹⁵. Cette attitude contraste avec celle qu'il emprunte lorsqu'il traite du régime anglais, où il devient « hargneux, satirique et virulent », à un point tel où « [o]n aurait dit un autre homme »⁹⁶. Tremblay pestait tellement contre les autorités britanniques qu'il escamotait, semble-t-il, des parties de son cours d'histoire, faute de temps⁹⁷. De l'enseignement de Tremblay, il ressortirait donc, selon Simard, un « nationalisme agressif »⁹⁸. Le professeur Tremblay pense que l'étudiant doit se faire présenter « le petit monde qu'il connaissait, sa maison, sa famille, son école, son rang et son village », avant

⁹⁵ Jean-Paul Simard, « Mgr Victor Tremblay, professeur et historien », *Saguenayensia*, vol. 22, n° 5-6, Novembre-décembre 1979, p. 143-146.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 144.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ *Ibid.*

d'étudier les grands événements de l'histoire⁹⁹. Cette sensibilité de Tremblay envers les choses et les gens modestes proviendrait, selon Simard, de ses origines terriennes à Métabetchouan¹⁰⁰. Pour Tremblay, c'est chez les Fustel de Coulanges, Montalambert, Louis Veuillot, René Grousset, François-Xavier Garneau et Lionel Groulx que nous devons puiser pour élaborer une doctrine générale¹⁰¹. Ces lectures-là l'amènent à admirer les grands personnages, chose qui va évoluer par la suite, selon Simard¹⁰². Nous avons donc des indices que Tremblay est fortement influencé par des auteurs du XIX^e siècle et par le courant romantique¹⁰³. La philosophie de l'éducation de Tremblay est aussi abordée et elle témoigne d'une attention pour l'articulation entre le particulier et l'universel, dans la mesure où, à ses yeux, la compréhension de la petite histoire locale ou paroissiale donnerait accès à la grande histoire nationale ou mondiale¹⁰⁴. Dans ce même numéro, Roland Bélanger signe, pour sa part, un texte sur la place des archives dans l'œuvre de Tremblay¹⁰⁵. Bélanger rappelle combien, pour Tremblay, le déficit d'archives écrites sur le Saguenay et de lieu pour les rassembler est ce qui a motivé toutes les démarches de la SHS¹⁰⁶.

Les textes que nous venons de présenter ont le mérite de comparer Tremblay aux différents prêtres-historiens et autres historiens de son temps. En revanche, hormis les

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 45. D'ailleurs, Victor Tremblay a déjà dit à Simard, sur un ton moqueur, qu'il a fréquenté « l'Université de Couchepagane, près de Métabetchouan, mon village natal », *Ibid.* Couchepagane fait référence à la rivière Kouspaiganish qui est le nom d'un cours d'eau qui traverse Métabetchouan, depuis le Lac Saint-Jean.

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ Comme l'atteste l'article de Marine de Frémiville-Boutin, « À propos de la bibliothèque de Mgr Victor Tremblay », *Saguenayensia*, vol. 21, n° 05-06, Novembre-décembre 1979, p. 175-176.

¹⁰⁴ Sur ce sujet, voir Karim Chahine, « Grande et petite histoire chez Thomas Chapais », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 77, n° 3, p. 59-86. La grande histoire s'apparentant, grossso-modo, à la synthèse et la petite histoire à la monographie.

¹⁰⁵ Roland Bélanger, « Mgr Victor et les archives », *Saguenayensia*, vol. 21, n° 5, Novembre-décembre 1979, 155-160.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 156.

travaux de Harvey, peu de chercheurs se sont penchés sur les fondements du projet historiographique de Tremblay ou encore ont tenté de problématiser le sens de son œuvre en regard de son contexte d'énonciation. Les articles hommages qui lui sont consacrés sont moins critiques, ne prennent pas de distance face à la figure de Tremblay et n'abordent pas vraiment son œuvre dans sa globalité. C'est ce manque que le présent mémoire espère, bien modestement, en partie pallier¹⁰⁷.

1.2 Problématiser la référence identitaire

Prise dans son ensemble, l'historiographie du régionalisme canadien-français situe l'émergence de ce courant dans l'entre-deux-guerres, courant qui s'articule sur divers plans : économique, politique, social et culturel. Également, les études sur les régions au Canada français semblent pointer vers une conclusion commune, à savoir que même si ces diverses régions se retrouvent dominées économiquement, elles évoluent dans une relative autonomie culturelle et historique¹⁰⁸. Évidemment, la référence à la nation canadienne-française existe et elle est promue, mais il semble aussi que la volonté de faire nation passe par la consolidation de la communauté régionale et donc par une mise en récit originale qui s'ancre dans la diversité des expériences sociohistoriques.

Il nous semble, du reste, que l'ampleur du projet régionaliste saguenayen ne peut être pleinement saisie sans étudier en profondeur l'œuvre historienne de Victor Tremblay, qui en est un rouage fondamental. De même, les origines religieuses du régionalisme ne sont pas toujours explicitement nommées dans les travaux susmentionnés, un aspect que l'œuvre de Tremblay permet d'éclairer davantage. Finalement, dans la mesure où les quelques travaux

¹⁰⁷ D'autres textes sur l'héritage de Tremblay qui relèvent aussi de la mémoire sont disponibles dans le numéro en hommage à son centième anniversaire de naissance, *Saguenayensia*, vol. 24, no 1, Janvier-mars 1992.

¹⁰⁸ Ces régions sont les Bois-Francs, les Cantons de l'Est, la Gaspésie, la Mauricie, l'Outaouais, donc ceux mentionnés par Harvey, « L'historiographie régionaliste... », *op. cit.*

sur Tremblay ressortissent surtout de l'hommage, l'analyse historique de son œuvre demeure encore largement à faire.

À la suite de ces constats, nous croyons pouvoir poser la question qui guidera notre recherche et en dégager des sous-questions. Notre question principale est la suivante : Comment Victor Tremblay se représentait-il l'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de quelle manière l'a-t-il mise en récit ? À partir de cette question, nous pouvons en poser quelques autres qui lui sont subordonnées : Quelles sont les finalités de cette mise en récit ? Quelle(s) mission(s) Tremblay s'est-il données, en tant que professeur, historien et conférencier ? Comment s'articulent les références nationale et régionale dans son œuvre ? Voilà des questions auxquelles nous tenterons d'apporter des éléments de réponses par le biais de ce mémoire.

1.3 Hypothèse de recherche

L'arrimage de la région à la nation est un enjeu au cœur de l'œuvre de Tremblay. Nous pouvons, encore une fois, convoquer Fernand Dumont pour éclairer cette question. Dans *Genèse de la société québécoise*, le sociologue lavallois soutient que la nation n'est qu'une expression parmi d'autres de l'identité et que cette dernière peut prendre plusieurs formes, tout dépendant du lieu auquel elle se rattache : « Écartons donc toute méprise : la nation n'englobe pas les phénomènes sociaux comme une boîte enclôt son contenu. Elle est un mode parmi d'autres de structuration de ces phénomènes. Sa spécificité lui vient du fait qu'elle se situe à l'échelle de la société globale¹⁰⁹. » Nous faisons le pari, en nous appuyant sur cette citation de Dumont, que l'étude des identités régionales est nécessaire pour mieux comprendre comment se structure l'identité nationale.

¹⁰⁹ Dumont, *Genèse de la..., op. cit.*, p. 16.

Dans le même ordre d'idée que Fernand Dumont, Marcel Rioux a une approche de la culture qui présente le régionalisme comme une « manifestation d'avant-garde » face aux mutations des sociétés occidentales¹¹⁰. Dit autrement, les régionalismes ne sont pas seulement des réactions traditionalistes qui empêcheraient la marche vers le progrès, mais bien l'expression d'une communauté devant des changements sociaux qui tendent à uniformiser les différentes sociétés occidentales. Si nous suivons Dumont et Rioux, nous ne pouvons pas seulement considérer les discours culturels et historiographiques régionaux comme des épi/péripheénomènes des grands centres culturels ou encore des espaces en retard sur ces derniers, mais aussi (surtout ?) comme des cultures porteuses de projets en phase avec leurs lieux et leurs époques de production qui sont valables en elles-mêmes. Il en va de même pour les rapports entre Tremblay et les intellectuels de son époque. Tout au long du mémoire, nous allons utiliser des figures comme le chanoine Groulx, Henri Bourassa et Arthur Maheux, à des fins de comparaisons. Or, Tremblay n'est pas une version régionale de ces intellectuels. Il possède sa propre subjectivité qui se déploie dans une région spécifique. Les divergences avec la pensée des auteurs mobilisés sont trop importantes pour placer Tremblay sous une enseigne fixe.

Notre hypothèse principale est que pour faire triompher sa vision culturelle, historique et sociale du Saguenay, Tremblay se voit avant tout comme un *éditeur* et un éveilleur de conscience, injonction qui a façonné toute sa démarche historienne. À la fois prêtre et historien œuvrant dans une époque de bouleversements économiques, politiques et sociaux, Tremblay se donne pour mission de redresser la morale chrétienne fragilisée ainsi que la

¹¹⁰ Marcel Rioux, « Régions : nostalgie ou avant-garde », dans Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier, *La culture comme refus de l'économisme. Écrits de Marcel Rioux*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, collection corpus, 2018, p. 522-524, p. 522.

fierté nationale et régionale¹¹¹. C'est donc au moyen de l'écriture et par la diffusion de l'histoire de sa région, le Saguenay, que Tremblay tente de donner une profondeur historique au territoire qui va lui permettre de mieux l'intégrer au récit national canadien-français. Il s'agit de l'une des conditions pour redresser la collectivité en supposé manque de grandeur morale et d'outiller la population saguenayenne face aux changements sociaux et, en dernière analyse, maîtriser ces derniers. L'enracinement devient ici une condition essentielle de la modernité, de ce point de vue; nulle question de compenser par la culture, mais bien de l'utiliser comme moteur de progrès. Bien évidemment, d'aucuns pourrait trouver cette ambition irréaliste et non conforme à la réalité saguenayenne de la seconde moitié du XX^e siècle.

De plus, lorsque nous émettons l'hypothèse que Tremblay se voit comme un éducateur, nous sommes d'avis que cela procède d'une *éthique de l'engagement*, elle-même ancrée dans l'esprit de la doctrine sociale de l'Église¹¹². Cette éthique catholique émerge au début XX^e siècle et postule que les hommes peuvent agir dans ce siècle par le biais de l'action sociale.¹¹³ Tremblay semble prêcher par l'engagement et l'exemple, pour espérer des transformations dans les pratiques sociales de son peuple : des actions bonnes amènent le bon, des actions justes amènent la justice, des actes généreux amènent la générosité, des actes pieux amènent la piété... Ainsi, toujours selon Tremblay, la pratique du métier d'historien et la diffusion des travaux amèneraient d'autres gens à s'intéresser à cette histoire et à adopter

¹¹¹ On retrouve un condensé du programme de redressement national par le biais du régionalisme dans Eugène l'Heureux, « Au patriotisme par le régionalisme », *L'Action catholique*, 7 novembre 1934, p.4 . On consultera aussi le texte d'Albert Tessier, « Un effort d'éducation nationale », *L'Action catholique*, 7 novembre 1934, p. 4.

¹¹² Voir Laniel, « Le nationalisme éthique... », *op. cit.*

¹¹³ Le premier chapitre de l'ouvrage issu de la thèse de doctorat de Louise Bienvenue est éclairant, à ce sujet, Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, p. 27-70.

une attitude de patriote et de chrétien. Cette façon d'exercer le métier n'est pas sans rappeler la méthode d'Albert Tessier, évoquée plus haut¹¹⁴.

En plus d'être un éducateur, Tremblay mène une démarche qui, par son travail historiographique sur l'identité saguenayenne, a pris les atours d'une forme d'*entrepreneuriat identitaire*. Pour lui, l'histoire est avant tout le fruit d'actes, d'événements ou de valeurs portées par des hommes et des femmes en chair et en os qu'il s'agit de transmettre et d'actualiser dans le présent. L'histoire, pour le fondateur de la SHS, est donc une matière vivante et doit servir de guide pour le présent et l'avenir. Du reste, n'est-ce pas ainsi que nous pouvons interpréter la devise de la SHS : « pour l'avenir, je parle du passé » ? Cette vision nous semble directement alignée sur celle de Groulx qui voit l'histoire comme une discipline « gardienne des traditions vivantes », comme étant ce qu'il y a de « plus vivant »¹¹⁵. Selon Groulx, ces traditions ne peuvent se résumer à des coutumes, puisqu'il s'agit d'une « transmission d'un legs moral, et d'une transmission par un organisme vivant, en évolution constante [...] qui, de génération en génération, ne laisse pas de se modifier, de s'enrichir d'éléments nouveaux»¹¹⁶. Il s'agit donc d'arrimer la tradition et la modernité, pour que les Saguenayens restent fidèles à eux-mêmes, tout en participant pleinement aux changements sociaux de la modernité. Le catholicisme donne les lignes directrices, la nation canadienne-française est le groupement référentiel et le Saguenay est le lieu d'enracinement premier et l'endroit où les actions concrètes doivent s'effectuer.

En prenant en compte la vision de Groulx sur la transmission de la tradition, nous pensons que les idéaux de Tremblay sur l'histoire de la région et son devenir ont pour objectif

¹¹⁴ Verrette, « Le régionalisme mauricien... », *op. cit.*

¹¹⁵ Lionel Groulx, « l'histoire, gardienne des traditions vivantes », dans Lionel Groulx, *Directives*, Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1937, p. 205-242, p. 206.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 208-209.

d'unifier autour d'un récit commun et d'encourager les Saguenayens à continuer le travail amorcé par ceux qui les précédent. Dans cette perspective, le récit, les symboles et les interprétations de Tremblay aspirent à faire partie de la vie concrète des Saguenayens. Ensuite, le catholicisme qui fait partie intégrante de la pensée de Tremblay se doit d'être incarné. Pour le dire autrement, et à la suite de Marcel Gauchet, « *[I]l]a religion de l'Incarnation est fondamentalement une religion de l'interprétation.* C'est-à-dire une religion impliquant aussi bien la détermination d'un dogme que la liberté des consciences¹¹⁷. » Il en résulte que le catholicisme s'interprète de diverses manières (en fonction du lieu et de la trajectoire sociohistorique, par exemple) et que chacune d'entre elles peuvent se justifier herméneutiquement. Le désir d'incarner l'idéal catholique dans le monde sensible est le fruit de l'interprétation des Saintes-Écritures de Tremblay lui-même ou des docteurs angéliques ou d'intellectuels locaux ayant une notoriété considérable). Cette dialectique de l'incarnation et de l'interprétation est, selon nous, au cœur de l'œuvre de Tremblay. Le concept « d'entrepreneur », quant à lui, renvoie à l'attitude et les méthodes de Tremblay. La pédagogie par la répétition qu'il utilise, comme en témoignent ses nombreuses conférences, et sa rigidité face aux autres conceptions du Saguenay, illustrent bien la dimension entrepreneuriale et volontariste de son œuvre.

1.4. Méthodologie et sources

Le noyau de notre corpus est constitué de la production historique publiée de Tremblay, que nous avons soumise à une analyse qualitative. Notre premier critère de sélection est que le document doit traiter de l'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ensuite,

¹¹⁷ Marcel Gauchet, *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard, collection folio essais, 1985, p. 162.

si ce n'est pas le cas, les sujets retenus sont le nationalisme et les enjeux sociaux. Ces derniers thèmes apparaissent souvent en marge des conférences sur l'histoire saguenayenne et, plus rarement, sont les sujets principaux. Nous avons accordé une attention toute particulière à l'analyse de son ouvrage phare, *Histoire du Saguenay depuis les origines à 1870*, réédité à trois reprises (1968, 1977, 1984). Ce livre constitue, en quelque sorte, une œuvre-synthèse, qui nous permet de sonder à la fois la représentation de l'histoire saguenayenne chez Tremblay et sa conception de l'écriture historienne. Les dix autres ouvrages de Tremblay, qui constituent des études historiques plus ciblées, font également partie de notre corpus, de même que ses éditoriaux parus dans *Saguenayensia*, la revue de la SHS. Nous avons également dépouillé les journaux *Le Progrès du Saguenay* (1934-1964), *L'action catholique* (1934-1979), le *Progrès-Dimanche* et *Le Lingot* (1934-1979) pour y retenir des articles rédigés par Tremblay et traitant de la nation, de la région et des changements sociaux. Ces textes représentent toutefois une très petite portion des plus de 400 articles que Tremblay a fait paraître dans les journaux et qui portent, pour l'essentiel, sur l'histoire locale et régionale.

Du côté du fonds Victor Tremblay, entreposé à la SHS, nous avons sélectionné et retenu 156 des quelques 517 conférences qu'il a prononcées de 1925 à 1969. Nous avons choisi celles qui traitent de l'histoire du Saguenay et des questions nationales ou sociales. Ces conférences sont des sources privilégiées pour sonder la pensée de Tremblay de manière plus profonde que dans ses livres qui ne sont pas très révélateurs de ses postures épistémologiques, un constat que pose d'ailleurs Fernand Harvey dans son article de 2001¹¹⁸. Du reste, on retrouve dans ses conférences l'essentiel du contenu historiographique qui forme la base de ses ouvrages, signe qu'elles nous donnent une bonne prise sur sa sensibilité

¹¹⁸ Harvey, « L'historiographie régionaliste... », *op. cit.*, p. 85.

historienne. Ces conférences permettent aussi de mieux cerner l’engagement civique et intellectuel de M^{gr} Victor et elles permettent d’éclairer plus directement la nature de son engagement chrétien. Nous avons aussi mis la main sur une entrevue audio de 35 minutes, enregistrée en 1977, dans laquelle Tremblay, arrivé au soir de sa vie, raconte son parcours et explique sa façon de concevoir l’histoire. Ensuite, les fonds du drapeau (F0564) et la Collection de la Société historique du Saguenay (P002) nous ont été très utiles. La dernière pièce d’archive de la SHS de notre corpus est le document manuscrit « Mes souvenirs » de Victor Tremblay, rédigé entre 1970 et 1979. Ce document, non publié, nous permet aussi de recueillir des réflexions plus personnelles sur sa vie professionnelle.

En ce qui concerne le traitement des sources, nous avons privilégié une analyse de contenu suivant la méthode de Leray et Bourgeois. Celle-ci implique un travail de discernement des idées et des thèmes présents dans les documents, pour produire une « vue d’ensemble » de la situation¹¹⁹. Cette méthode nous a été utile, puisqu’elle a permis de dégager les grands thèmes des livres, des articles et des conférences de Tremblay. Ensuite, il a été plus facile de comprendre comment ces thèmes se construisent, sur quelles bases ils se fondent, comment ils sont diffusés et à qui ses idées s’adressent. Cette démarche nous a semblé la plus féconde, pour comprendre la construction, la composition, les évolutions, les inflexions et la diffusion de l’œuvre historienne de Victor Tremblay.

Nous sommes conscients que ce mémoire contient d’importantes limites, à commencer par la délimitation du corpus de sources, qui ne tient pas compte de la correspondance personnelle de Tremblay. Le fonds administratif de la SHS contient la très

¹¹⁹ Christian Leray et Isabelle Bourgeois, « L’analyse de contenu », dans Benoît Gauthier et Isabelle Bourgeois (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*, Québec, Presses de l’Université du Québec, 6^e édition, 2016, p. 427-453, p. 427-428.

grande majorité de cette correspondance, laquelle mériterait une étude plus approfondie. Devant l'imposante œuvre de Tremblay, nous avons choisi de rétrécir la taille d'un corpus déjà imposant, en étant tout de même convaincu de la valeur heuristique de ses articles, conférences publiques et livres. Bien entendu, l'utilisation des conférences comporte une limite, en ce qu'elles ont pour objectifs primordial de capter l'auditoire par des formules et phrases plus marquantes ou performatives¹²⁰. La notoriété de Tremblay et sa position sociale ont pu lui permettre d'être plus laxiste sur le plan des faits, lorsqu'il prend la parole, surtout lorsqu'il intervient dans un hommage ou une célébration d'un événement historique¹²¹. Pour autant, le présent mémoire n'a pas la prétention d'offrir une biographie intellectuelle exhaustive de Victor Tremblay. Une telle tâche excéderait les exigences d'un mémoire de maîtrise. Dans ce travail, Victor Tremblay est moins une fin qu'un moyen, en ce qu'il permet d'étudier les modulations du régionalisme saguenéen.

Le présent mémoire s'articule autour de cinq chapitres. Notre bilan historiographique et notre problématique étant maintenant complétés, nous allons ensuite exposer, dans le second chapitre, les trois principaux axiomes de la pensée de Victor Tremblay, plus spécifiquement ceux qui guident son interprétation de l'histoire saguenayenne, à savoir l'importance de la Providence dans la création du Saguenay, la notion de « royaume » du Saguenay et le dur labeur des générations antérieures. Ces trois composantes du discours historiographique de Tremblay nous permettront de cerner, de manière plus large, les prémisses de ses projets comme la fondation de la SHS, les fêtes du centenaire et la

¹²⁰ Voir le classique de J. L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, collection Points essais, 1991.

¹²¹ Sur l'utilisation du langage comme outil d'autorité, voir Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, collection Points essais, 2014 [1991].

publication de sa synthèse d'histoire du Saguenay. Ces fondements intellectuels guideront Tremblay durant toute sa carrière.

Le troisième chapitre sera consacré aux réalisations des années 1930, décennie charnière, s'il en est une, dans l'histoire des régionalismes au Québec. Dans le cas de Victor Tremblay, cette décennie est marquée par un travail d'institutionnalisation, d'écriture et de diffusion de l'histoire saguenayenne. La Société historique devient le lieu tout désigné pour amasser des sources, produire, diffuser et promouvoir des connaissances sur l'histoire de la région. Son travail d'écriture s'incarne, entre autres, dans la synthèse *Histoire du Saguenay Depuis les origines jusqu'à 1870*. Cet ouvrage, publié à la fin des années 1930, est conçu comme un préalable aux fêtes du centenaire du Saguenay et du dévoilement du drapeau de 1938 qui se chargent de diffuser et de symboliser la vision de l'histoire saguenayenne de Victor Tremblay. L'étude de ce triptyque de l'œuvre de Tremblay – la SHS, la synthèse et le drapeau - permet d'observer et de mesurer sa contribution à l'édification d'une référence culturelle et historique saguenayenne.

Le quatrième chapitre s'attache aux années 1940-1950, période durant laquelle Tremblay s'impose comme une figure publique. Quelques conférences nous en apprennent davantage sur la vision de la nation et de la région chez Victor Tremblay. Qu'est-ce qu'un Canadien ? Qu'est-ce qu'un Saguenayen ? Comment le devenir ? Voilà des questions auxquelles Tremblay s'attaque durant les années 1940. La décennie 1950 est celle de la fondation de la Ligue du drapeau saguenéen. Créé en 1938, ce drapeau et ce qu'il représente ne sont pas au centre de polémiques avant 1953. C'est également dans les années 1950 que le Musée saguenéen est fondé. La querelle entre le notaire Georges Villeneuve et le désormais chanoine Victor Tremblay sur le nom à donner à la région a suscité notre intérêt pour ce

qu'elle révèle des modalités de mise en forme de la référence saguenayenne. Elle nous renseigne aussi, plus spécifiquement, sur la conception de la région de Victor Tremblay et comment cette vision dialogue avec une interprétation différente de la sienne.

Le dernier chapitre examine les décennies 1960 et 1970, c'est-à-dire celles des années de maturité où Tremblay fonde la revue *Saguenayensia*, multiplie les conférences, rédige ses derniers livres, participe à la fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi et prononce plusieurs conférences. Plus particulièrement, nous avons étudié les éditoriaux rédigés par Tremblay dans la revue, lors de sa première année d'existence (1959). La vision du chanoine saguenayen reste-t-elle la même que lors des décennies précédentes ? Qu'est-ce que la région doit faire pour conserver son identité et honorer les enseignements du passé ? Comment Tremblay conçoit-il l'écriture de l'histoire, à l'heure de la disciplinarisation de l'histoire dans les universités ? Cette dernière question nous amène à l'analyse des derniers livres (4) de la vie de Tremblay. Nous allons examiner les grandes lignes de ces ouvrages et en dégager l'intentionnalité. En parallèle de ses fonctions à la société historique, Tremblay s'implique dans la fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, en participant aux réflexions et aux travaux du Groupe Saint-Thomas qui envoie un mémoire à la commission Parent. La vision de l'éducation dans ce mémoire aide à mieux comprendre ce dont une région comme le Saguenay a besoin, dans l'esprit de Tremblay et ses collaborateurs, pour affronter les années suivant la Révolution tranquille. Pour faire passer ses idées, Tremblay donne encore des conférences sur l'avenir du Québec et sur la question de la souveraineté, puisque ces questions prennent de plus en plus place, lors des années 1960. Nous verrons que c'est lorsque l'avenir du Canada est en jeu que Tremblay fait état de son jugement sur la question

nationale. Il montre une hostilité manifeste envers le projet naissant qu'est la souveraineté-association.

CHAPITRE 2

RENDRE CRÉDIBLE LA RÉGION. LES ANNÉES 1930 ET L'ÉLABORATION D'UNE RÉFÉRENCE HISTORIQUE SAGUENAYENNE

2.1. Contexte social

Avant de présenter les premières années de vie de Tremblay, il y a lieu de brosser un bref portrait du monde dont il hérite. Au Canada français, comme ailleurs en Occident, les années 1930 sont particulièrement éprouvantes. La crise économique crée un terreau fertile pour une accélération des transformations dans les représentations et les idées que l'on peut avoir sur nos sociétés, transformations qui se font sentir jusque dans la conception de l'histoire et sa fonction sociale. Comme nous l'avons déjà souligné, la pensée de Tremblay est imprégnée de catholicisme social et du nationalisme groulxiste, du moins sous certains de ses aspects. Ces deux doctrines, bien qu'elles précèdent la décennie 1930, ont été profondément marquées par les années d'entre-deux-guerres, puisque l'ampleur de la crise amplifie la remise en question déjà bien amorcée par les catholiques et les nationalistes envers leurs bases idéologiques et leurs méthodes, comme en témoigne l'enquête menée dès les années 1920 par la revue *l'Action française : Notre avenir politique* (1922). Du côté de la pensée catholique, pendant la crise, l'encyclique *Quadragesimo anno* (1931) vient réaffirmer le besoin d'agir conformément à la doctrine sociale de l'Église, face au fascisme et au communisme.

Au Saguenay, la crise frappe avant le krach de 1929, avec des difficultés dans les mondes agricole, forestier et industriel¹. Le début des années 1920 est particulièrement difficile, puisque le monde agricole voit les marchés européens se fermer devant lui². Selon Régis Thibeault, la demande agricole est comblée, pendant la Première Guerre, sans toutefois que les méthodes traditionnelles soient changées, ce qui met un frein au développement de l'agriculture après le conflit mondial³. Devant ce contexte, un besoin urgent est ressenti de réorienter moralement la société saguenayenne, puisque tel est le moteur de tout changement social, dans l'esprit des catholiques⁴. Il est d'ailleurs pour le moins évocateur que Victor Tremblay s'engage, pour la première fois, dans un projet de création d'une société historique régionale en 1924, au moment où la Pulperie de Chicoutimi, petit fleuron du capitalisme canadien-français dans la région, connaît d'importantes difficultés financières. Les deux phénomènes sont-ils directement liés ? Rien ne l'indique clairement, mais nous pouvons supposer que la faillite d'un symbole économique de la région accentue le besoin de compenser cette perte dans la sphère culturelle. Il en va de même, pour quelques régions du Canada français, à tout le moins⁵.

La lecture des conférences de Tremblay, qui constituent le corpus de sources principales de ce chapitre, amène à préciser la nature de son engagement durant les années

¹ Jérôme Gagnon, *Espoirs et désillusions, la crise économique et la recherche de solutions au Saguenay-Lac-Saint-Jean : (1925-1940)*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, mémoire de maîtrise en études et interventions régionales, 2020, p. 245. Nous remercions Gérard Bouchard de nous avoir indiqué que la crise frappe la région dans le monde agricole dès le début des années 1920.

² Régis Thibeault, *Les transformations de l'agriculture au Saguenay, 1852-1971*, Mémoire de maîtrise en études régionales, 1988, p. 197.

³ *Ibid.*

⁴ Sur le redressement moral du Canada français et des pistes à suivre pour ce faire, voir les textes réunis dans Lionel Groulx, *Orientations*, Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1935 et Lionel Groulx, *Directives*, Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1937.

⁵ Nous avons déjà présenté le cas de la Mauricie avec Albert Tessier qui multiplie les efforts pour compenser la pauvreté matérielle par la culture, Verrette, « Le régionalisme mauricien... », *op. cit.*

1930, mais aussi les éléments structurants de sa pensée. Il est certainement question pour lui de redresser la morale en faillite et de condamner l'ingratitude envers le passé, mais ses textes ne sont pas aussi engagés et militants que ceux de l'École sociale populaire du père Joseph-Papin Archambault⁶. Pour Tremblay, l'historien doit découvrir le sens de l'histoire et expliquer les leçons à en tirer. Il croit à une conception organique de la société saguenayenne et canadienne-française qui est appuyée par l'étude de l'histoire. Les sociétés, si elles respectent leurs traditions, peuvent se développer et se perpétuer, sans révolution ou changement majeur dans l'organisation sociale. La manière de faire nation ou région se trouve dans la communauté qui s'enracine dans une tradition ; nul besoin de changements brusques ou d'utiliser les leviers de l'État de manière abusive, dans ce cas. Dans son esprit, la nation ne s'incarne pas nécessairement dans l'État mais plutôt dans la culture, ce qui est assez conforme avec la pensée nationaliste et traditionaliste de son époque.

2.2. Un enfant chétif de Couchepagane

Avant de débuter l'analyse des conférences de Tremblay, arrêtons-nous quelques instants sur son itinéraire personnel. Sa carrière d'enseignant et de prêtre ne peut se comprendre sans la situer dans l'espace et le temps.

Deuxième d'une famille de sept enfants biologiques et d'une fille adoptée, Victor Tremblay naît le 23 mars 1892 dans la paroisse de Saint-Jérôme (Couchepagane) située au

⁶ Sur le père Archambault, on consultera Frédéric Boily, « Une figure du catholicisme social canadien-français de l'entre-deux-guerres : le père Joseph-Papin Archambault, s.j. », *Mens*, vol.1, n° 2, automne 2001, p. 141-161.

Lac Saint-Jean⁷. Ses parents, Arianne Ouellet et Onésime Tremblay, proviennent de familles de La Malbaie et font partie des premières vagues de colons à émigrer au Saguenay⁸. Ariane Ouellet habite à Hébertville depuis ses deux ans, tandis qu’Onésime a une vie plus nomade; il passe dix ans aux États-Unis, avant de revenir s’établir dans un rang du canton Caron⁹. L’année de leur mariage, qui a lieu en 1888, la ville de Roberval obtient un chemin de fer qui permet de rejoindre la ville de Québec. C’est donc dire que lors de la naissance de Victor, le Lac Saint-Jean est dans une période de forte croissance économique avec un certain ascendant sur la région du Saguenay, le premier chemin de fer n’arrivant qu’en 1893, à Chicoutimi. L’industrie touristique donne une certaine renommée au Lac Saint-Jean, lors des années 1890, surtout avec la promotion qu’en fait Horace Jansen Beemer¹⁰. En revanche, le milieu agricole d’où provient Victor stagne et ne parvient pas à intégrer les marchés de manière à assurer une prospérité générale¹¹. Du côté de l’industrie forestière, la région est dominée par le monopole qu’exerce la famille Price depuis les débuts de la colonisation¹².

L’enfance de Tremblay est le début de ce qu’il nomme sa « carrière douloureuse », puisqu’il est souvent malade¹³. Selon ses dires, il frôle la mort à l’âge de deux ans, alors qu’il est incapable de se sortir d’une flaue de boue et qu’il y passe quelques heures avant d’être retrouvé par sa famille¹⁴. À la fin de l’adolescence, il fréquente l’École normale Laval (1909-1911) où il acquiert des « connaissances fort utiles », se fait des contacts et décide de dédier

⁷ Victor Tremblay, *Mes souvenirs*, Société historique du Saguenay, Fonds Victor Tremblay, F0019, S01, SS01, SSS01, p. 5.

⁸ *Ibid.*, p. 1-2. Sur les conditions matérielles des premiers colons de la région, voir Dorais et Lemieux (dir.), *Au temps du..., op. cit.*

⁹ *Ibid.*, p. 3. Ce rang relie St-Jérôme et Hébertville.

¹⁰ Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, collection « Les régions du Québec » no.2, 1989 p. 209.

¹¹ *Ibid.*, p. 211.

¹² *Ibid.*, p. 198-199.

¹³ Tremblay, *Mes souvenirs*, *op. cit.*, p. 6.

¹⁴ *Ibid.*

sa vie à la prêtrise et à l'enseignement¹⁵. C'est à l'âge de 19 ans, en 1911, qu'il commence à enseigner à la première école de Saint-Cœur-de-Marie¹⁶. Il prend l'habitude de s'abonner aux journaux (*Progrès du Saguenay*, *Le Lac-Saint-Jean*, *l'Action catholique*, *Le Soleil*, *Montreal Daily Star* et *Le Devoir*), lorsqu'il commence sa carrière de professeur, pour être « au courant des divers intérêts et points de vue »¹⁷. Entre 1913 et 1919, Tremblay fait son cours au Petit Séminaire de Chicoutimi et des études en théologie au Séminaire de Chicoutimi, sans avoir fait toutes les années du cours classique. Il est ordonné prêtre par l'évêque Michel-Thomas Labrecque le 6 juillet 1919¹⁸. Ces années, pour le jeune enseignant et prêtre, sont assombries par des épisodes d'épuisement et de maladie.

Deux ans après son ordination, alors qu'il est encore en début de carrière comme professeur au Séminaire de Chicoutimi, Tremblay effectue un voyage en Europe et en Afrique où il rencontre le pape Benoît XV¹⁹. Cette expérience enrichit son enseignement, puisqu'il note ses observations méticuleusement, amasse 3000 cartes postales, des guides de voyages et « des ouvrages spéciaux qu'on ne trouve pas dans nos libraires »²⁰. De plus, ce voyage confirme ce qu'il a appris au collège sur les autres peuples, solidifie sa foi catholique et consolide son appartenance au fait français en Amérique, ceci en raison du fait qu'il suit un itinéraire empreint de références catholiques et témoignant de la grandeur de l'histoire française²¹.

¹⁵ *Ibid.*, p. 13.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*, p. 15.

¹⁸ André Simard, *Les évêques et prêtres séculiers au diocèse de Chicoutimi 1878-1968*, Chicoutimi, Chancellerie de l'évêché de Chicoutimi, 1968, p. 222.

¹⁹ À propos de ce voyage, voir François-Olivier Dorais et Maxime Fleury, « Le Soi et l'Autre. Analyse d'un récit de pèlerinage de l'abbé Victor Tremblay (1920-1921) », *Saguenayensia*, vol. 65, n° 2, 2024, 14-25.

²⁰ Tremblay, *Mes souvenirs*, *op. cit.*, p. 48.

²¹ Dorais et Fleury, « Le Soi et l'Autre... », *op. cit.*

En 1926, lors de l'inondation de terres agricoles au Lac Saint-Jean, événement connu sous le nom de la « Tragédie du Lac Saint-Jean », Tremblay utilise la plupart de son temps pour aider les agriculteurs touchés²². Son père, Onésime Tremblay, est le chef du comité de défense des agriculteurs. Victor s'occupe de la correspondance, des mémoires et articles qui sont publiés dans les journaux, puisque son père est assez âgé, à l'époque (70 ans)²³. Ce drame familial affecte durablement les Tremblay, en particulier Victor, qui classe cette période parmi les plus difficiles de sa vie²⁴.

2.3. La région comme lieu d'incarnation du national et du religieux. Quelques repères historiques

Les fondements de la pensée de Tremblay ne peuvent pas être compris intégralement, sans la prise en compte du mouvement régionaliste canadien-français des années 1920-1930. L'insertion de Victor Tremblay dans un mouvement d'idées qui privilégie la connaissance du territoire propre à chaque région est une des finalités de son projet historiographique. Une fois qu'un territoire régional est étudié, il devient plus facile de s'identifier à la nation, qui demeure un objectif primordial du courant. L'exemple d'Albert Tessier et sa création du régionalisme « Mauricie » démontre aussi que le Canada français traverse une époque où les régions tentent de mettre en récit leurs histoires et de se trouver des référents autonomes²⁵. Comme dans le cas de la Mauricie, Tremblay privilégie le terme « régionalisme » ou de

²² Le premier à utiliser l'expression « Tragédie du Lac Saint-Jean » est Omer Héroux, à la première page du *Devoir* du 27 septembre 1926. Nous remercions notre collègue Marianne Fortin de nous avoir indiqué cela.

²³ Tremblay, *Mes souvenirs*, op. cit., p. 55.

²⁴ Victor Tremblay, *Mgr Victor se raconte*, Chicoutimi, Gaëtan Morin éditeur, 1981.

²⁵ Verrette, « Le régionalisme mauricien... » op. cit. Sur le cas de Lorenzo Cadieux et de la Société historique du Nouvel-Ontario, voir St-Pierre, « Clercs et historiens... », op. cit.

« patriotisme » à celui de « nationalisme », pour qualifier le sentiment d'appartenance à la région²⁶.

Un article de Tessier dans *L'Almanach de la langue française* de 1929 nous indique sa vision du régionalisme :

La gratitude et l'intérêt commandent à tout groupe humain de garder un contact avec les générations qui ont vécu avant lui, qui ont façonné son âme, et qui, par leur labeur successif, ont assuré la vie matérielle et de la collectivité, et rendu possible un progrès dont les citoyens d'aujourd'hui auraient tort de s'attribuer le seul mérite [...] En évoquant dans le décor même où ils se sont déroulés les faits émouvants par lesquels nous sont révélés le courage, le désintéressement et la force d'âme de ceux dont nous sommes les descendants et les successeurs, on donne à l'histoire une force et une vie qui la rendent plus émouvante et plus persuasive²⁷.

Tessier invite donc ses concitoyens à participer et à se renseigner sur la région trifluvienne pour mieux l'aimer, puisque « [d]ans ces conditions le contact s'établit directement et l'histoire cesse d'être une science froide et abstraite »²⁸. C'est donc le souci de susciter de l'émotion qui doit animer l'étude de l'histoire et, plus particulièrement, celle d'une région. Cela développe, en quelque sorte, un lien organique entre l'habitant, son sol et sa nation qui reste le palier le plus haut.

Un autre texte publié par Tessier dans l'édition du 7 novembre 1934 de *L'Action catholique* montre bien comment le territoire régional est vu comme étant le lieu où le réel est plus facilement observable et facile à étudier :

De même, le coin de terre où se déroule l'existence d'un petit groupe humain c'est de la Patrie, au même titre que le reste du pays. Le sol, les paysages, les bêtes, les hommes avec lesquels nous sommes en contact immédiat c'est de la Patrie...de la Patrie à la portée des yeux et de l'esprit. Il semble que développer la connaissance et

²⁶ Verrette, « Le régionalisme mauricien *op. cit.*, p. 35.

²⁷ Albert Tessier, « Réveil Régionaliste », *Almanach de la langue française*, Montréal, Ligue d'action canadienne-française, 1929, p. 100-104, p. 102-103.

²⁸ *Ibid.*, p. 103.

l'amour de cette portion plus intime de la patrie, c'est faire de la véritable éducation nationale.²⁹

Ainsi, le territoire régional apparaît-il comme un lieu d'incarnation, mais aussi de médiation entre l'homme réel et la nation plus abstraite. Les expériences de la vie quotidienne des ancêtres et leurs coutumes fournissent des exemples permettant de s'enraciner dans un lieu. Cela rend propice la formation d'une référence régionale et nationale. En effet, c'est dans la vie de tous les jours que doivent s'incarner le patriotisme et le catholicisme, pour que ces notions abstraites produisent des actes concrets et durables.

Pour René Verrette, cette manière de penser la région chez Tessier découle d'une « impuissance à gérer les biens matériels » et d'un « besoin » d'assurer « la gestion du symbolique³⁰. » Notre analyse tend à confirmer ce rapprochement entre Tremblay et Tessier, dans la mesure où le prêtre saguenayen n'insiste pas beaucoup sur la reconquête économique avant les années 1960. Bien qu'il en soit question, dans certaines conférences, le principal objectif de Tremblay reste celui de redresser une morale vue comme étant défaillante. C'est par l'histoire et la culture que les Saguenayens peuvent trouver des sources d'inspiration pour vivre de manière conforme aux idées promues par le catholicisme. Vivre sa foi catholique doit se faire en assumant son nationalisme et en agissant efficacement dans la cité; il s'agit d'un triptyque (la foi, le national et le social) que les Canadiens français doivent assumer, pour rester fidèles à leur destin providentiel.

Cette culture et cette histoire renfermeraient, selon Tremblay, tous les éléments susceptibles de contribuer à leur rayonnement. Ainsi, la substance de l'histoire du Saguenay tout comme sa légitimité s'ancrent dans trois déterminants centraux de l'interprétation

²⁹ Albert Tessier, « Un effort d'éducation », *op. cit.*, p. 4.

³⁰ *Ibid.*, p. 48.

historique de Tremblay, soit 1) l'intervention de la Providence; 2) la référence au « royaume » et; 3) le long travail des générations précédentes. Ces trois déterminants, que nous analysons plus en profondeur dans les pages qui suivent, s'inscrivent dans une pensée nationaliste et religieuse, mais aussi régionaliste. Ce dernier trait est ce qui fait l'originalité de la pensée du prêtre originaire de Saint-Jérôme, puisque la région devient le principal lieu d'incarnation de la vie sociale qui permet de réaliser les idéaux catholiques et nationalistes.

Pour mieux comprendre comment ces trois déterminants servent de base à l'histoire de la région que Victor Tremblay veut écrire, les conférences de Tremblay s'avèrent, comme nous l'avons déjà mentionné, d'excellentes sources. C'est dans ses conférences que le prêtre-historien élabore l'essentiel de son discours historiographique sur la région, qu'il en dévoile les grandes articulations, lesquelles formeront l'architecture de son *Histoire du Saguenay*, parue en 1938. Nous n'excluons pas son livre de 1938 de l'analyse, mais ce dernier est beaucoup moins explicite sur les fondements historiographiques qui permettent à Tremblay d'interpréter et d'écrire l'histoire de sa région.

2.4. La plus vieille région du monde : la Providence et l'histoire du Saguenay

Dans son article de 2001, Fernand Harvey affirme que, chez Tremblay, l'action de la Providence est moins présente que chez d'autres prêtres-historiens de sa génération³¹. Cette affirmation se confirme à la lecture de son *Histoire du Saguenay*, mais dans ses conférences, Tremblay se montre beaucoup plus explicite sur l'action de la Providence dans l'histoire du

³¹ Harvey, « L'historiographie régionaliste... », *op. cit.*, p. 85.

Saguenay. Sur ce point, il y a un rapprochement assez évident entre Tremblay et Lionel Groulx, dans la mesure où cette référence est souvent explicite chez Groulx, du moins avant la Deuxième Guerre mondiale. Cet attachement à la Providence n'empêche pas Tremblay, comme Groulx d'ailleurs, de se montrer soucieux de rigueur et de la véracité des faits dans la présentation de leurs travaux. Cette façon d'aborder la nation canadienne-française est bien résumée par Fernand Dumont qui écrit que « les coutumes, la langue, la foi religieuse qui lui [Groulx] paraissent, comme à ses prédecesseurs, les paramètres incontestables de son peuple.³² » Tremblay, comme Groulx, hérite de cette manière de penser où, au sommet de la hiérarchie, la présence de Dieu est indiscutable. Cette hiérarchie, selon Dumont, correspond à un « étagement du réel » qui se décline de cette façon : « [...] les *intérêts particuliers* à la base ; au-dessus, la *nation* ; encore un peu plus haut, *l'Église*, et finalement, au sommet, la *Providence*³³. » La filiation avec cette dimension de la pensée de Groulx est manifeste dans les extraits que nous allons présenter des conférences de Tremblay. Si bien que, pour lui, la présence de Dieu reste la cause première de l'histoire du Saguenay. Cette affirmation n'a rien d'étonnant chez un prêtre de son époque, mais elle contient une caractéristique unique, dans son cas, à savoir que l'action de la Providence donne une légitimité historique particulière à la région, puisqu'elle lui confère le titre de *région la plus ancienne au monde*. Cette donnée n'est pas banale et constitue l'un des socles de la pensée historienne de Tremblay.

Sur l'origine providentielle du Saguenay, Tremblay dit ceci, en 1934 : « [...] n'oublions pas ce premier fait historique, qu'avant les hommes qui ont mis en valeur notre belle région, il y a Dieu qui l'a faite et l'a dotée des ressources merveilleuses que nous

³² Fernand Dumont, « Est-il encore permis de lire Lionel Groulx », communication livrée au colloque sur Lionel Groulx, le 9 décembre 1991, à la Bibliothèque nationale du Québec, à Montréal, L'Agora, [en ligne].

³³ Fernand Dumont, « Actualité de Lionel Groulx », dans Maurice Fillion (dir.), *Hommage à Lionel Groulx*, Montréal, Leméac, 1978, p. 55-80, p. 60-61.

commençons à exploiter³⁴. » Dieu a donc fait la région, mais quand ? Tremblay y répond en donnant beaucoup de détails, ce qui le rend plutôt unique et proche d'une conception chapaisienne de l'histoire où la Providence intervient dans les affaires humaines de manière soutenue³⁵. Selon Tremblay, Dieu a beaucoup travaillé, pour façonner et parfaire le territoire saguenayen. La Providence a même créé le Saguenay en premier, pour le prêtre saguenayen :

C'est certainement Lui qui a travaillé le plus longtemps au développement du Saguenay. Les géologues sont unanimes à admettre que c'est par ici que le Créateur a commencé la construction des continents, ou du moins que c'est le seul endroit de l'univers où Il n'a pas remplacé les fondations premières qu'Il avait établies. Notre coins [sic] de pays est donc le plus vieux de la terre ; Et c'est le premier détail intéressant de son histoire³⁶.

Tremblay ne mentionne pas quels géologues ont soutenu que le Saguenay est la plus vieille région du monde, mais l'autorité de la Providence suffit à donner du poids à son argument. Pour autant, l'antécédence providentielle n'empêche pas le déterminisme des phénomènes géologiques:

Cela ne veut pas dire que le pays du Saguenay est resté ce qu'il était, a traversé les milliers de siècles sans subir de transformations, a assisté sans accidents aux bouleversements qui ont amené la formation des continents et des mers... Au contraire il a eu sa part et une part large en proportion de sa longue existence dans cette laborieuse aventure qu'est la formation géologique du monde³⁷.

Dans cette perspective, l'action et la volonté de la Providence ont indéniablement formé le Saguenay pour qu'il soit habité et enrichi par l'action humaine :

Le Créateur a donc pris son temps et utilisé sans épargne ses puissants moyens pour façonner à son goût notre région saguenayenne. On disait même qu'après avoir risqué

³⁴ Victor Tremblay, Discours « L'histoire du Saguenay » au capitole, 20 mai 1934, Fonds Victor Tremblay, Société historique du Saguenay, F0019/S05/SS03/P011, 1.005.2, f. 2. À moins d'indication contraire, c'est Victor Tremblay qui souligne.

³⁵ Par exemple, Chapais considère que la Conquête est ordonnée par Dieu pour protéger les Canadiens français de la France révolutionnaire, Damien Claude Bélanger, « Thomas Chapais, loyaliste », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 65, n°. 4, printemps 2012, p. 439-472, p. 447-448.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

dans les expériences de toutes sortes les autres montagnes du globe, sans toucher aux nôtres il est revenu tardivement une fois sûr de lui, composer pour nous le sol le plus riches [sic] que sa chimie divine ait réalisé. Il l'a revêtu de forêts, splendides, où le pin dominait ; Il l'a peuplé d'animaux à pelleterie, puis Il nous a attendus³⁸.

Dieu est donc intervenu à plusieurs reprises, dans l'élaboration de l'écosystème saguenayen, selon Tremblay. Pourquoi donc a-t-il créé et aménagé le Saguenay de cette manière ; ou plutôt, pour qui ? Dans l'esprit de Victor Tremblay, il n'y a pas de doute possible : « Oui, c'est pour nous, Pour [sic] qui voudriez-vous qu'Il l'ait fait ? Les anges ont beaucoup mieux et le démon n'y vient que pour nous atteindre. Avant de voir commen [sic] l'homme a utilisé ou transformé ce beau et grand domaine, rendons hommage au Créateur qui l'a façonné pour nous³⁹. » Ainsi, la Providence a-t-elle créé la région pour les hommes, raison pour laquelle ces derniers restent redevables à l'œuvre divine qui a permis l'existence du Saguenay. De ce point de vue, la mystique du peuple élu par la Providence que l'on retrouve chez Lionel Groulx est aussi bien présente dans l'esprit de Victor Tremblay.

Non seulement la Providence est-elle intervenue pour créer le Saguenay, mais elle l'aurait créé en premier, selon Tremblay. Cette idée, courante dans l'historiographie de l'époque, contribue à donner une crédibilité historique à un Saguenay colonisé et quasi centenaire. Ce régime historiographique qu'est l'histoire providentielle insère le peuple, ici les Canadiens français, dans une trajectoire dont les cadres sont délimités par Dieu. Qui plus est, le degré d'action de la Providence est très élevé, dans la conception de Tremblay, en ce qui concerne la genèse (littéralement) du Saguenay. Cela le fait diverger d'une figure comme Groulx, puisque ce dernier insiste plus que Tremblay sur l'aspect volontariste de l'histoire. Dans le cas qui nous intéresse, la langue française de même que le respect des générations

³⁸ Tremblay, « la découverte du Saguenay », *op. cit.*, f. 5.

³⁹ *Ibid.*

antérieures et des traditions catholiques sont les axiomes qui soutiennent la société saguenayenne. Ces derniers ne sont pas que des manières de compenser culturellement les carences matérielles des sphères économique, politique et démographique, puisqu'elles permettent de « [dicter] aussi des responsabilités dont l'oubli ne pouvait leur être que fatal⁴⁰. » Dans ce cas-ci, Tremblay veut rappeler que l'oubli du caractère messianique de l'histoire du Saguenay est une faute qui couperait les Saguenayens du fondement le plus important de leur héritage historique.

2.5. Le « Royaume » du Saguenay : la clé pour rendre légitime la région ?

De tous les concepts et références dans l'œuvre de Tremblay, celui de « Royaume » est sans doute celui qui s'impose par son importance. D'ailleurs, ce terme ne vient pas de lui, puisqu'on l'utilise dès la fin du XIX^e siècle pour promouvoir le tourisme et justifier l'octroi de crédits pour le développement de la région⁴¹. Il importe donc de poser les questions suivantes : D'où provient cette référence, pour Victor Tremblay ? En quoi donne-t-elle une profondeur historique au Saguenay ? Comment se déclinent les différentes références au terme de « Royaume » ?

Le terme de « royaume du Saguenay » prend ses racines à l'époque des voyages de Jacques Cartier en Amérique. En 1535, soit un an après le premier voyage de Cartier au Canada, celui-ci a découvert le fjord du Saguenay et touché terre à Tadoussac⁴². L'année

⁴⁰ Bock, « Se souvenir et oublier », *op. cit.*, p. 173.

⁴¹ Voir François-Olivier Dorais, « D'où vient l'expression “ Le Royaume du Saguenay ”? », émission Place publique, Radio-Canada, 28 octobre 2022, https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/place-publique/episodes/664489/rattrapage-du-vendredi-28-octobre-2022/1?fbclid=IwAR0R51IQNWZlcWChZsf0xJpcFKPAX48I-Z6hUoMEri_Lv2rTTRO4ejoewL.

⁴² Tremblay, “La découverte du Saguenay”, *op. cit.*, f.1.

précédente, les deux Autochtones qu'il a ramenés en France lui avaient parlé d'un Royaume du Saguenay et le voyage de 1535 avait pour but de découvrir ledit Royaume. Selon Tremblay, c'est Tadoussac qui est le berceau de l'aventure française en Amérique :

Pour la première fois Tadoussac voyait dans son décor sauvage les grands nefs et les voiles blanches des peuples civilisés. Plus heureux que la rade de Gaspé, le havre de Tadoussac connaît les noms, conservés par l'Histoire [sic], de ces [sic] premiers visiteurs : c'était la Grande Hermine, la Petite Hermine et l'Emérillon, les frêles et vaillants navires de Jacques Cartier⁴³.

Cartier aurait donc, pour Tremblay, véritablement visité la région, lors de son voyage et il appuie cette idée en citant un passage écrit de l'explorateur qui décrit le paysage⁴⁴. Or, selon un texte de Jean-Pierre Sanchez, la référence à un « Royaume » contenant des richesses inestimables serait plutôt une technique utilisée par plusieurs sociétés autochtones d'Amérique pour éloigner les explorateurs européens de leurs villages et centres importants⁴⁵. Ainsi, Tremblay utilise une légende que Cartier a vraisemblablement mal comprise et interprétée selon ses idées préconçues, ou qui fut un subterfuge de la part des Autochtones⁴⁶.

La référence au Royaume dans l'œuvre de Tremblay pointe une autre dimension importante, celle de sa définition extensive du Saguenay. Pour lui, le Saguenay est « un vaste territoire partant de la rive du fleuve Saint-Laurent entre l'île d'Orléans et les Sept-Iles et s'étendant vers l'ouest, à l'intérieur du continent, jusqu'aux environs du lac Supérieur⁴⁷. » Bien évidemment, à son époque, lorsqu'il fait référence au Saguenay comme région qui doit

⁴³ *Ibid.*, f. 2.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Jean-Pierre Sanchez, « Le Royaume du Saguenay : un eldorado septentrional ? », *Saguenayensia*, vol. 30, n° 4, p. 15-32.

⁴⁶ Voir *Ibid.*

⁴⁷ Tremblay, *L'Histoire du Saguenay*, *op. cit.*, p. 48.

honorer son histoire et se manifester culturellement, il est question des limites de l'ancien diocèse de Chicoutimi, qui ressemble à celles du Saguenay–Lac-Saint-Jean du temps de Tremblay, comme en témoignent les célébrations du centenaire de la colonisation de la région⁴⁸. En revanche, sa définition historique permet de conférer une grandeur – une légitimité? - au Saguenay que peu de régions peuvent revendiquer. Qu'à cela ne tienne, la récupération du terme « Royaume », par Tremblay lui permet de mettre en récit l'histoire de la région et de la découper en époques. Cette grandeur est surtout attribuable au capital symbolique que procure l'association à la figure de Jacques Cartier : « Notre Saguenay partage avec le Canada l'honneur d'avoir Jacques Cartier pour découvreur. C'est sa grande et notre [sic] figure qui apparaît au frontispice de notre histoire régionale comme à celui de notre histoire nationale ; C'est [sic] lui-même qui a écrit les premières pages de l'une et l'autre⁴⁹. » Voilà un exemple explicite, ce nous semble, de la manière dont Tremblay concilie la nation et la région. L'histoire du Canada et du Saguenay ont en commun un même moment fondateur. La région n'est pas qu'une petite partie du Canada, mais bien un territoire historique à part entière, qui peut revendiquer une glorieuse filiation. Cela étant, comme nous le verrons plus loin, Tremblay n'a pas d'autres patries que le Canada et le Saguenay est un territoire qui en fait partie. Cette ambivalence entre la reconnaissance du Canada comme patrie et l'appartenance au Canada français se retrouve aussi chez Groulx, lorsqu'il est tiraillé entre la fidélité aux directives papales qui proposent de modérer le nationalisme et son désir de défendre la cause nationale canadienne-française⁵⁰. Cependant, dans la présente section du chapitre, Tremblay semble se rapprocher davantage de la pensée d'Henri Bourassa, pour

⁴⁸ Victor Tremblay, Causerie « Le Centenaire du Saguenay » (1re causerie), 20 décembre 1937, Société historique du Saguenay, fonds Victor Tremblay, F0019, S05, SS03, P026, cote 1.022.

⁴⁹ Tremblay, « La découverte du Saguenay », *op. cit.*, f. 4.

⁵⁰ Cette question est brièvement abordée, dans Michel Bock, « Les rapports des ... », *op. cit.*

qui le Canada est une fin en soi et assume explicitement le caractère binational du pays; le Canada n'est pas qu'un moyen d'assurer l'accomplissement des fins nationales du Canada français, il possède ses propres vertus⁵¹. En ce sens, les identités nationale et régionale ne sont pas fixes et peuvent s'imbriquer l'une dans l'autre de manière à s'influencer mutuellement, quitte à engendrer de l'ambiguïté chez Victor Tremblay.

Si nous revenons à Cartier, l'extrait suivant nous montre ce que Tremblay trouve important dans le legs du mythique explorateur, à savoir son caractère français et catholique :

Cartier n'a pas pris possession du sol saguenayen comme il l'a fait du sol canadien. Mais pour commémorer le quatrième centenaire de sa découverte et immortaliser son titre de découvreur, on a cru qu'aucun monument ne pouvait être aussi expressif que la croix, dont il avait fait lui-même le signe de ses découvertes. [...] il était juste que notre hommage au grand découvreur s'exprimât sous cette forme chrétienne et française qu'il a introduite chez nous⁵².

La figure de Cartier comme découvreur de la région est récupérée de manière unique, chez Tremblay, en ce qu'il l'utilise pour justifier les fondements religieux et nationaux du Saguenay, notamment en faisant de l'explorateur le fondateur de la région au même titre que le Canada.

Chez Tremblay, le « Royaume du Saguenay » se décline de plusieurs façons, à travers l'histoire. Premièrement, il y a le « royaume des pelleteries » qui fait référence à l'époque centrée sur le commerce des fourrures. Tremblay en parle ainsi : « C'est toute une histoire que celle de ce royaume commercial, dont le nom lui-même évoquait l'idée d'un vrai royaume : on l'appelait le “Domaine du Roi”⁵³. » Deuxièmement, la dimension religieuse est bien présente, dans le « royaume apostolique », qui est le « Royaume conquis et illustré par

⁵¹ Voir Sylvie Lacombe, *La rencontre de ... , op. cit.*

⁵² Tremblay, « La découverte du Saguenay », *op. cit.*

⁵³ *Ibid.*, f. 6.

des géants de l’apostalat [sic], et dont l’histoire mérita sa place dans les fastes de l’évangélisation⁵⁴. » Troisièmement, la région a connu un « siècle de célébrité », en étant le « royaume du bois⁵⁵. » Quatrièmement, la région, conformément à sa vocation, a été le « royaume de l’agriculture » qui a obtenu « le titre de “grenier de la Province”.⁵⁶ » Pour finir, dans un commentaire prospectif, Tremblay espère que le Saguenay sera « appelé à devenir un royaume de l’industrie, par une utilisation loyale et intelligente du trésor et de ses pouvoirs hydraulique [sic]⁵⁷. »

Pour conclure cette section, nous pouvons affirmer que ces différentes utilisations du terme de « Royaume » servent à étayer l’ancienneté du Saguenay tout comme son passé illustre. La référence à Jacques Cartier comme découvreur de la région est majeure et permet de distinguer la région des autres dans un contexte d’affirmation des différents régionalismes au Québec. Elle donne un ancrage symbolique à une région qui se développe rapidement, depuis la fin du XIX^e siècle, mais qui connaît une dépression économique, lorsque Tremblay commence à travailler sur l’histoire du Saguenay⁵⁸. En ce sens, il serait tentant de voir dans la prétention au « Royaume » une forme d’utopie compensatoire pour une région qui connaît au même moment des difficultés économiques et matérielles considérables⁵⁹. Ici, nous notons un rapprochement avec l’action d’Albert Tessier, en ce qui concerne l’importance de donner un ancrage historique à la région et de la nommer. Bien que l’expression de « Royaume du

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ Voir, Gagnon, *Espoirs et désillusions...*, *op. cit.*

⁵⁹ Par exemple, le pourcentage d’employés à gages sans emploi, dans la région, en 1931, se tient entre 41,3% et 75,1%, tout dépendamment des villes, Gagnon, *Espoirs et désillusions...*, *op. cit.*, 2020, p. 77. Du côté de l’agriculture, la valeur de la production agricole passe de 266,4 millions de dollars en 1920 à 184,1 millions en 1921 et en 1933 92,4 millions, *Ibid.*, p. 86.

Saguenay » ne vienne pas de Tremblay, ce dernier l'utilise souvent pour désigner la région. Cela le rapproche de Tessier qui a forgé et cherché à promouvoir le régionyme de « Mauricie ». Cela dit, à la différence de son homologue trifluvien, Tremblay n'a pas, pour sa part, réussi à imposer le régionyme de « Saguenay », qui demeurera contesté (nous y reviendrons)⁶⁰. De plus, d'un strict point de vue littéraire et rhétorique, le mot « Royaume » a une connotation particulière que l'on ne peut pas négliger, surtout pour Victor Tremblay, qui a fait son cours classique et qui enseigne au petit séminaire de Chicoutimi. Nous pouvons également y voir un moyen de se rapprocher de l'époque de la Nouvelle-France qui est vue comme l'âge d'or du peuple français en Amérique. Il n'est pas impossible, du reste, que le principe de hiérarchie structure la conception de Tremblay, puisque le « Royaume » désigne un tout auquel la population doit se subordonner et qu'elle doit respecter. Pour résumer, la Providence crée le Canada et le Saguenay qui deviennent des œuvres divines auxquelles les Saguenayens doivent se subordonner. L'explorateur Cartier, quant à lui, agit en quelque sorte comme une figure médiatrice qui permet de souder le Canada et le Saguenay dans une œuvre commune.

2.6. Honorer tes anciens tu devras. La tradition et le travail des générations précédentes comme moteurs de l'histoire

La pièce manquante, pour rendre le développement de la société saguenayenne intelligible, dans l'esprit de Tremblay, est le travail des générations qui se sont succédé. Ces générations d'hommes et de femmes ne sont pas de simples pions dépassés par des forces

⁶⁰ Voir Verrette, « Le régionalisme mauricien... », *op. cit.*

supérieures, elles font l'histoire. C'est dire que le déterminisme providentiel côtoie, chez Tremblay, un postulat foncièrement volontariste, qui reconnaît l'action des hommes comme moteur de changement social. En cela, Tremblay se rapproche de Groulx, pour qui, bien que le schéma d'ensemble de l'histoire des Canadiens français soit « emprunté à l'histoire sainte⁶¹ », ces derniers demeurent libres d'y adhérer ou non. Autrement dit, le sens et la finalité de l'histoire sont connus, mais les moyens pour y parvenir restent incertains. C'est pourquoi des éducateurs comme Groulx et Tremblay doivent montrer la voie à suivre. Et pour eux, ce chemin fut en grande partie ouvert et entretenu par les générations antérieures, qui ont une ascendance sur le présent.

Une conférence donnée par Tremblay le 20 mai 1934 éclaire bien cet aspect de sa pensée. Le prêtre-historien y va d'une anecdote éloquente, à la fois pour comprendre ses origines et sa conception de l'histoire. Alors qu'il avait cinq ou six ans, on l'avait obligé à manger une tranche de pain tombée au sol en lui rappelant « “Ce qu'a coûté à ton père [le pain]” (travail, argent) » et que « avant tout cela le bon Dieu a fait la terre, le soleil, l'air et l'eau, qui sont nécessaires pour produire un grain de blé »⁶². Tremblay fera de cette anecdote une leçon de morale, rappelant l'importance du travail des générations précédentes et de la Providence, dans la construction du monde présent. Cette leçon est particulièrement importante dans le contexte des années 1930 qui est fertile pour remettre en question la société, comme le dit Tremblay : « faire la moue sur tout, de condamner ce qui a été fait avant nous, ce qui se fait encore [...] on trouve tellement de défauts partout qu'on voudrait tout bouleverser pour refaire à neuf une société plus équilibrée [...] Nous méprisons notre siècle,

⁶¹ Pierre Trépanier, « Lionel Groulx, Historien », *Les Cahiers des dix*, n° 47, 1992, p. 247-277, p. 251.

⁶² Victor Tremblay, Discours “ L'histoire du Saguenay” au Capitole, 1934, Société historique du Saguenay, Fonds Victor Tremblay, F0019, S05, SS03, P011, f. 1.

sa civilisation, ses développements, »⁶³. De ce point de vue, pour Tremblay, l'analogie entre la tranche de pain et l'histoire tient la route et la conclusion suivante s'impose:

Nous voulons rejeter le pain qui nous est servi parce qu'il est tombé par terre ; nous oublions qu'en dépit des poussières réelles ou supposées qui s'y sont attachées c'est encore du bon pain et qu'il a coûté assez cher pour être apprécié. Ne soyons donc pas trop difficiles. Notre présent, regardons ce qu'il coûte, pour comprendre ce qu'il vaut.⁶⁴

Dit autrement, les sédiments du passé rendent possible le présent, même si nous pouvons trouver que ces traces du passé sont peu enviables aujourd'hui. Aussi frappante et imagée que puisse être cette comparaison, il n'en demeure pas moins que Tremblay, comme n'importe quel historien confronté à sa propre subjectivité, choisit quelles traces du passé doivent être conservées et intégrées au coût estimé dudit passé.

Cette anecdote de Victor Tremblay illustre, du même souffle, la place prépondérante qu'il accorde à l'action humaine dans l'histoire, puisque c'est le travail successif des ancêtres qui a construit le Saguenay. Ce labeur mérite aussi du respect, pour Tremblay, puisqu'il permet aux contemporains d'avoir une vie relativement décente. Bien entendu, cette vision ne perd pas de vue la primauté de la transcendance et le besoin d'inscrire l'action des hommes dans un ensemble culturel plus large comme la nation ou, dans ce cas-ci, la région qui s'insère dans l'Église. Le schéma de Dumont nous éclaire encore, pour comprendre ces imbrications : les hommes travaillent dans les paramètres culturels d'une nation qui prend ses sources à la fois dans l'Église et ses racines françaises, pour développer des attributs géographiques que Dieu a créés pour eux⁶⁵. Nous avons vu que le rôle de la Providence et le titre de « Royaume » sont des caractéristiques de l'histoire du Saguenay, selon Tremblay, qui méritent d'être

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ Dumont, « Mémoire de Lionel Groulx », *op. cit.*

célébrées. C'est un travail que Tremblay s'emploie à décrire, et qui constitue un autre aspect primordial de sa pensée.

Nul projet nous paraît plus emblématique de ce respect pour le travail des anciens que le vaste chantier des mémoires de vieillards, entamé par Tremblay au début des années 1920⁶⁶. À propos de ces quelque 850 mémoires recueillis entre 1920 et le milieu des années 1970, Tremblay dira ceci, lors d'une entrevue datant de 1977 :

Je me suis aperçu que c'était riche. Cela vous met en contact avec une foule de choses qu'on ne devinerait pas sur lesquelles on ne songerait pas à se renseigner. Parce que ces vieux-là, ils ont vécu et à part ce qu'ils ont vécu, ils ont des notions qu'ils ont apprises de leur père, de leur grand-père ; cela revient dans les conversations⁶⁷.

L'écriture de son livre *Histoire du Saguenay* a, selon ses dires, grandement bénéficié des consultations avec les anciens⁶⁸. Cette démarche a permis à Tremblay d'obtenir nombre de renseignements privilégiés, jamais consignés dans les livres d'histoire, et qui parfois concernaient des faits remontant aux origines de la colonisation du territoire. Cette préoccupation pour l'histoire de la vie quotidienne des Saguenayens découle d'une conviction profonde sur le métier : « Si l'historien parle simplement en observateur du dehors, il lui manque un élément de son histoire : la vie⁶⁹. » De cette déclaration, nous pouvons mieux comprendre la plus grande sensibilité pour les vivants et leurs actions, dans les écrits et conférences de Tremblay.

Intéressé surtout par le « Saguenay colonial », c'est-à-dire postérieur au milieu du XIX^e siècle, Tremblay cherche à mettre en évidence la vie « ordinaire » des hommes dès ses

⁶⁶ Voir Dorais et Lemieux (dirs.), *Au temps du...*, op. cit.

⁶⁷ Roland Bélanger et Gaston Gagnon, « Le métier d'historien (Interview de Mgr Victor Tremblay, réalisé par Roland Bélanger et Gaston Gagnon, le 17 octobre 1977). », *Saguenayensia*, vol. 20, n° 1, 1978, p. 15-18, p. 15.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 16.

⁶⁹ Bélanger et Gagnon, « Le métier d'historien... », *op. cit.*, p. 17.

conférence des années 1930. Cette vie, loin d'être banale lorsqu'on fait la somme de tous les petits faits et gestes, contribue à la construction de la société saguenayenne et à sa pérennité. C'est ce que l'on retient d'une conférence donnée en 1934, dans laquelle il décrit cette construction comme l'œuvre de « trois générations », de ces « premiers contingents [...] peu nombreux, tous pauvres », venus « avant l'invasion des lourds millions étrangers » et dans l'ignorance du « ruineux avantage d'être aidés comme nous le sommes par les gouvernements⁷⁰. » Ce passage contient un rare commentaire politique qui nous permet de poser l'hypothèse que Tremblay n'est probablement pas le plus grand partisan de l'aide étatique envers les plus démunis, comme la plupart des nationalistes traditionalistes de cette époque⁷¹. Non pas qu'il ne se préoccupe pas de la situation des indigents, mais la doctrine sociale de l'Église favorise la coopération des différents acteurs sociaux extraétatiques pour la régulation du bien commun et des services à la population⁷². Voyons-y aussi une façon d'honorer le travail des anciens qui, eux, n'ont pas reçu d'aide des différents gouvernements. Cette hypothèse semble se confirmer lorsque Tremblay poursuit sur l'idée que la région est le résultat d'un groupe relativement petit et jeune et qu'il faut chérir ces attributs :

Si nous faisons le total des développements actuels de notre jeune région ; si nous additionnons les efforts que cela a coûté à la petite population qui les a accomplis ; si surtout nous songeons à nous charger nous-mêmes d'en faire autant... je crois que nous serons moins tentés d'en demander davantage à ceux qui nous ont précédés. – Nous mangerons de bonne grâce le pain qui nous est servi, au lieu de reprocher à nos pères ce qui nous manque et travaillerons surtout pour que ceux qui viennent aient moins à nous reprocher⁷³.

Notons la reprise de l'analogie du morceau de pain qui sert encore de leçon de modestie envers le passé. La période du Saguenay « civilisé » commence en 1838, pour Tremblay,

⁷⁰ Tremblay, « Discours l'histoire du Saguenay », *op. cit.*, f. 2.

⁷¹ Voir Bock, « Les rapports des groulxistes... », *op. cit.*

⁷² Voir Jean-Philippe Warren, « Le corporatisme canadien-français... », *op. cit.*

⁷³ Tremblay, « Discours l'histoire du Saguenay », *op. cit.*

avec l'arrivée des premiers contingents de colons⁷⁴. Or, le Saguenay, si l'on en croit Tremblay, est le fruit de la Providence et est découvert par Cartier en 1535, ce qui en ferait une vieille région. Cette coexistence d'une référence à la longévité historique du Saguenay et à sa relative jeunesse peut paraître, à première vue, comme un paradoxe. Il révèle plutôt, selon nous, le caractère volontariste de la vision de l'histoire de Tremblay, puisque le Saguenay comme référent historique est effectivement vieux, mais son développement par le travail des hommes demeure récent, et toujours tributaire de leur vouloir-vivre collectif. C'est pourquoi Tremblay peut affirmer deux choses qui paraissent, à première vue, contradictoires. Le Saguenay devient réellement un territoire historique lorsque les Saguenayens le développent et récoltent les fruits que la Providence a plantés pour eux.

Tout en entrant dans les détails de la vie quotidienne, Tremblay reste un prêtre-historien de son époque, ce qui fait en sorte que sa mise en récit du développement du nouveau front pionnier ressemble à celle du « petit peuple » de Lionel Groulx et procède du nationalisme organique qui lui est associé. Les Saguenayens forment un peuple fragile, puisqu'ils colonisent une région neuve. Mais ils forment aussi un peuple résilient, puisqu'ils parviennent à édifier une société conforme à la destinée providentielle qui leur est assignée.

Pour que cette société soit cohérente et fonctionne, les parties doivent coopérer et il leur faut un guide. Au tout début de la colonisation, il manque à cet égard un acteur important pour que la population commence à travailler à construire la région : l'Église. Dans ses conférences, Tremblay ménage une place centrale aux voyages des premiers Oblats, aux

⁷⁴ *Ibid.*, f. 7. La date de 1838 n'est pas retenue par hasard, puisqu'elle permet de mythifier la Société des Vingt-et-Un comme fondatrice de la région. Nous allons traiter de ce choix historiographique chez Tremblay, dans le prochain chapitre.

chapelles qu'ils ont fondées et des projets qu'ils ont menés, notamment celui du Père Honorat qui fonde la colonie du Grand-Brûlé (maintenant connue sous le nom de Laterrière)⁷⁵.

Dans une conférence sur l'œuvre des Oblats, en 1934, Tremblay souligne la présence salutaire des premiers missionnaires qui auraient grandement aidé ce « peuple qui commence et qui veut vivre... mais qui, en attendant, côtoie la misère »⁷⁶. Ces Oblats ont comme devise : « Il m'a envoyé pour évangéliser les pauvres »⁷⁷. Ces interventions des Oblats, pour Tremblay, sont le point de départ de l'amoindrissement de la pauvreté matérielle et spirituelle des colons saguenayens. Pour lui, avant la venue des missionnaires, les premiers colons évoluaient dans une situation lamentable : « En fait de pauvres, on ne pouvait trouver mieux, à ce moment, que les colons et les sauvages du Saguenay⁷⁸. » Plus loin, il souligne que :

Ces premiers colons, comme les Indiens, avaient souffert eux aussi du manque de prêtres. [...] Jetés subitement hors des cadres ordinaires de leur vie sociale et religieuse [...] accablés par les mille difficultés des commencements, envahis comme les sauvages par l'inférieure boisson, ils pouvaient moins que d'autres se passer de guides spirituels⁷⁹.

Les choses deviennent plus ordonnées, lorsque le clergé s'implante durablement dans les premières paroisses de Saint-Alexis et de Saint-Alphonse, entre 1842 et 1844, au point où « les pires ivrognes se sont les premiers convertis, et presque tous se sont enrôlés dans la société de Tempérance⁸⁰. »

⁷⁵ Sur le Père Honorat, voir Normand Séguin, « Honorat, Jean-Baptiste », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Université Laval/Université de Toronto, vol. 9, en ligne, http://www.biographi.ca/fr/bio/honorat_jean_baptiste_9F.html.

⁷⁶ Victor Tremblay, Discours « L'œuvre des Oblats. » 1 mars 1934, Société historique du Saguenay, fonds Victor Tremblay, F0019, S05, SS03, P008, p. 6.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 7.

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ *Ibid.*, p. 6.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 7.

Toujours dans un souci de rendre compte du rôle et de la place de l’Église dans l’histoire de la région, Tremblay s’attache à l’importance de certains curés-colonisateurs comme le Père Honorat, fondateur de la colonie du Grand-Brûlé :

le Père Honorat, fut pendant cinq ans, “le gardien du foyer” [...] Les résidents, souvent, n’ont pas d’histoire. Leur vie sans aventures, leur action d’autant plus efficace qu’elle évite les éclats et le bruit, ne fournit pas matière à la chronique : l’Histoire ainsi les oublie. Ils sont comme le cœur, qu’on ne voit pas, qu’on ne devine que par ses impulsions, mais qui pourtant est le moteur essentiel de toute la vie, le principe de tout le mouvement [...]⁸¹

Pour comprendre ce passage, il faut garder en tête la conception organique de la nation chez Tremblay, puisque chacun des acteurs sociaux doit jouer son rôle, pour que le tout fonctionne. Ainsi, il ne s’agit pas d’affirmer que les colons n’ont pas contribué aux développements des paroisses de la région, mais bien de rendre compte de l’apport décisif du clergé et de ses grands hommes. Tremblay hérite d’une tradition historiographique qui considère que l’Église est le support institutionnel de la nation canadienne-française, ce qui fait en sorte que cette dernière ne peut se penser que dans les rapports qu’elle entretient avec le catholicisme. Dans le cas saguenayen, les Oblats sont ceux qui ont orienté la société naissante. Citons à nouveau Tremblay sur ce point :

S’ils [les Oblats] y ont cependant moins longtemps et moins assidûment desservi la population blanche, ils ont cependant joué auprès d’elle un rôle d’une grande importance : arrivés avec la colonisation, ils ont présidé à l’orientation religieuse de la première génération ; ainsi leur action bienfaisante se prolonge indéfiniment sur la race saguenéenne, qui continue de bénéficier occasionnellement de leur zèle apostolique et qui se glorifie maintenant de compter dans les rangs de leurs phalanges plusieurs de ses fils⁸².

De ce point de vue, non seulement faut-il respecter le travail des colons, mais surtout celui du clergé qui l’a orienté, pour ne pas dire initié. D’ailleurs, l’érection du monument en l’honneur

⁸¹ *Ibid.*, p. 9.

⁸² *Ibid.*, p. 17.

du premier curé d'Hébertville Nicolas-Tolentin Hébert, en 1926, participe de cette commémoration de l'action de ce curé dans la région. On doit également comprendre que ce point de vue s'indexe à une vision évolutionniste de l'histoire, vision à laquelle Tremblay souscrit. Sous sa plume, le Saguenay « sauvage » devient « civilisé » avec les bonnes actions de l'Église et des colons. Le catholicisme est l'élément qui joue ici le rôle d'agent civilisateur. Nous reviendrons sur cet aspect plus loin.

Dans le cadre d'un discours prononcé par Tremblay au pied de ce monument en 1929, il souligne qu'Hébert « était un homme d'idéal et un idéal grand, noble, élevé »⁸³. Nous devons retenir que, pour Tremblay, même si les membres des communautés religieuses et de l'Église ont des rôles déterminants, il n'en demeure pas moins que le travail des générations de colons qui sont passées au travers de misères considérables mérite d'être commémoré. Ces colons ont défriché le Saguenay et ont participé au développement de la région que la Providence leur a laissée. Ce pays, pour Tremblay, mérite d'être célébré au même titre que les autres. Le contexte des années 1930 se prête bien à une telle célébration, d'ailleurs. À l'heure où le mode de régulation libéral classique perd en légitimité, de nouvelles approches de régulations et de représentations sociales doivent être pensées, dont le régionalisme apparaît salutaire aux yeux de plusieurs. L'identification de mythes et d'acteurs fondateurs de la région à célébrer devient dès lors un exercice primordial; les premiers colons font partie de ces figures mythiques et de la marche de la région vers le progrès.

⁸³ Victor Tremblay, Discours au monument Hébert, le 3 juin 1929, Société historique du Saguenay, Fonds Victor Tremblay, F0019, S05, SS03, f. 6.

2.7. La conception de la région et de la nation

Loin d'être seulement une région parmi d'autres, le Saguenay de Victor Tremblay est un pays et un territoire qui, à ses yeux, possède une histoire aussi importante que celle de la « grande » nation canadienne-française. Pourquoi en est-il ainsi? Nous croyons que Tremblay, en s'insérant dans le courant régionaliste de son époque, fait la promotion de la région comme lieu d'incarnation de la nation dans un territoire qui est plus à même d'avoir un sens pour les Saguenayens. De la même manière que Groulx le pensait pour le Québec, on peut dire que Tremblay voit le Saguenay comme un « milieu où le catholicisme s'était incarné davantage qu'ailleurs en Amérique du Nord⁸⁴. » Les trois sections précédentes démontrent bien la tentative de Victor Tremblay de donner une certaine autonomie historique à la région saguenéenne vis-à-vis de la référence nationale; la présente section cherche à démontrer comment Tremblay entrevoit l'application concrète des trois fondements de sa pensée que nous avons exposés.

Lors de son discours sur la découverte du Saguenay de 1935 à Tadoussac, Victor Tremblay explique plus clairement et longuement comment il conçoit la région. À ses yeux, le Saguenay correspond à une entité historique qui mérite une attention aussi importante que l'entité nationale. Dans la troisième partie de son allocution, il affirme ceci : « Et, gens du Saguenay, vous n'êtes pas seuls à penser comme nous que notre région fait bien de fêter en marge de l'histoire nationale les grands événements de son histoire particulière⁸⁵. » Pour lui, la célébration de la « découverte » du Saguenay par Cartier répondrait d'un « sentiment légitime » et serait « réclamée par des raisons d'ordre supérieur ». « De même que la patrie

⁸⁴Cornett, « Théologie de l'incarnation... », *op. cit.*, p. 76.

⁸⁵Tremblay, “La découverte du Saguenay”, *op cit.*, f. 4.

doit célébrer par des fêtes nationales les faits importants qui ont marqué la vie de la nation, de même chaque région doit rappeler et fêter les grands événements de son histoire à elle. C'est plus qu'un droit, c'est un devoir⁸⁶ », ajoute-t-il. Il se trouve que, pour Tremblay, la région est un lieu de proximité pour une population et qu'elle permet de donner un ancrage plus concret à la nation :

C'est un devoir parce que chaque région, chaque parcelle de la nation est obligée de faire sa part dans le développement de cette vertu qui s'appelle le patriotisme. Puisque le patriotisme vrai [...] c'est l'amour de sa patrie – Un amour vivant, capable de pousser jusqu'au dévouement inclusivement – ce sentiment ne peut se graffer [sic] que sur l'attachement et l'estime pour ce qui constitue la patrie, pour ce que la patrie résume de biens matériels et moraux, de souvenirs et de coutumes, de grandes et de petites choses⁸⁷.

Autrement dit, une meilleure connaissance de la patrie est une voie d'accès à une meilleure compréhension de la grande patrie. « [C'est] l'attachement aux choses de sa région, de sa paroisse, de sa famille qui fait germer et frandir [sic] le sentiment qui est l'âme du vrai patriotisme⁸⁸. » Il utilise l'exemple suivant, pour expliquer son raisonnement :

Que me font à moi les souvenirs historiques de la Chine ou du Turkestan? Ils intéressent ma curiosité, jusqu'à un certaom [sic] 1/2pomt [sic], mais disent bien peu de choses à mon cœur. Parlez-moi, au contraire, des choses qui se sont passées près de moi, dans le cadre où s'est déroulée ma propre vie ; parlez-moi des hommes, grands ou petits [sic], qui ont développé ou occupé mon coin de pays et lui ont donné la physionomie que je lui vois : tout cela m'intéresse tout entier, me touche, parce que tout cela a comme une âme qui étreint la mienne et qui m'attache par des liens invisibles mais puissants à ma petite patrie. – C'est une loi universelle. Avant de tout aimer, il faut commencer par aimer quelque chose, par apprendre à aimer. C'est ainsi que le patriotisme commence à se développer à la chaleur du foyer pour s'élargir ensuite jusqu'aux horizons de la grande patrie⁸⁹.

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ *Ibid.*, f. 5.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ *Ibid.*

Cette imbrication de la région dans la nation fait écho au principe de subsidiarité central dans la doctrine sociale de l’Église. Ce concept important du catholicisme social est bien résumé par Jean-Philippe Warren, lorsqu’il écrit que « la subsidiarité aurait laissé la société civile s’organiser par elle-même, tenue qu’elle était, croyait-on, par des droits et une hiérarchisation naturelle⁹⁰. » Les tenants de la doctrine sociale prônent une décentralisation des pouvoirs et de l’activité socioéconomique qui fait en sorte que l’État et les grands ensembles comme l’industrie anglo-saxonne sont vus comme étant suspects et porteurs d’une homogénéité sociale néfaste pour le Canada français. C’est pourquoi les petits ensembles culturels et économiques sont privilégiés, puisqu’ils sont plus à même de favoriser des liens sociaux durables et naturels. C’est que la nation et ce qu’elle contient, le peuple, ne sont pas issus d’un contrat social à la Rousseau, ce sont l’histoire et la culture qui forment les nations. Ainsi, il faut que ladite nation s’organise de manière à respecter sa trajectoire sociohistorique et en évitant de se dissoudre dans des logiques bureaucratiques et centralisatrices de l’État. Bien que l’État ne soit pas à proscrire, il doit laisser les secteurs névralgiques de la vie (culture, économie, éducation et régulations sociales, entre autres), entre les mains de la société civile. Quand Tremblay fait référence au Canada, de ce point de vue, il fait moins référence à l’État qu’au pacte qui a été voulu, selon lui, par les deux nations fondatrices. Or, pour bien respecter ce pacte issu de l’histoire, il faut s’incarner dans un lieu, ici le Saguenay, et le développer pour atteindre le plein potentiel de la société saguenayenne.

⁹⁰ Warren, « Le corporatisme canadien-français... », *op. cit.*, p. 235. Cette tendance est théorisée par des intellectuels comme François-Albert Angers , Esdras Minville, Édouard Montpetit. Voir Jean-Philippe Carlos, *François-Albert Angers. Le rebelle traditionnaliste*, Montréal, Boréal, collection Biographie, 2023 et Christian Belhumeur-Gross et Lexis Media, « Édouard Montpetit et Esdras Minville : l’éducation au service de la nation », *La pensée éducative et les intellectuels au Québec : les intellectuels nés entre 1850 et 1900*, Québec, Presses de l’Université Laval, 2021, p. 139-154.

De cette hiérarchisation des appartenances, Tremblay tire le constat qu'en « étant de fiers et fidèles enfants du Saguenay, nous nous préparons à n'être que meilleurs citoyens canadiens⁹¹. » Du reste, pour Tremblay, l'histoire du Saguenay contient des faits qui justifient un sentiment de fierté et qui lui confèrent une légitimité historique particulière :

Et notre patriotisme saguenayen a pour s'alimenter un si riche capital historique ! – Capital que malheureusement nous n'avons guère exploité jusqu'à présent, mais qui offre de trop précieuses ressources pour que nous le laissions plus longtemps ignoré. [...] L'histoire du Saguenay est une mine très précieuse qui n'a que le défaut d'être encore inexploitée. Variée dans ses aspects, riche d'épisodes et de faits émouvants, elle est riche surtout de liçons [*sic*] pratiques pour orienter et stimuler la préparation de l'avenir [...] Pour nous former cette âme, il faut nous révéler à nous-mêmes notre histoire saguenayenne, il faut cesser de l'ignorer. Ce riche capital est à nous ; il faut l'utiliser⁹².

Ce discours résolument régionaliste, Tremblay en fera le fer de lance de son œuvre. Dans les dernières lignes, nous pouvons apercevoir que Tremblay évoque le Canada comme patrie de référence, tandis qu'il parle du Canada français à d'autres endroits. Cette confusion traverse les discours de Tremblay, signe qu'il s'éloigne du goulxisme sur ce point, puisque le Canada est explicitement nommé comme étant la grande patrie des Saguenayens. La confédération canadienne cesse donc d'être un moyen d'assurer l'existence du Canada français et devient une fin en soi. À tout prendre, Tremblay semble à l'occasion plus proche de la pensée nationaliste d'un Henri Bourassa, pour qui le Canada était la patrie de référence des Canadiens français, le pacte entre les deux nations devait primer sur le nationalisme censément trop agressif des goulxistes.

⁹¹ *Ibid.*

⁹² *Ibid.*, f. 5-6.

2.8 Conclusion

Dans ce chapitre, trois grands axes de la conception de l'histoire du Saguenay de l'abbé Victor Tremblay ont été cernés : l'action de la Providence, l'utilisation du référent « Royaume » et le respect du travail des ancêtres. Bien que ces caractéristiques soient assez communes, à l'époque, il n'en demeure pas moins que Victor Tremblay a une manière originale de mettre en récit l'histoire du Saguenay. En effet, par l'action de la Providence, la région apparaît à ses yeux comme la plus ancienne du monde, géologiquement parlant. Cette ancienneté se confirme aussi par le partage d'un fondateur commun avec le Canada : Jacques Cartier. Le Saguenay dit « civilisé », quant à lui, est propulsé par l'œuvre et l'encadrement des missionnaires Oblats. Les colons, en s'appuyant sur le clergé, sont sortis d'une misère matérielle et spirituelle, sortie qui a permis le développement économique, moral et social du Saguenay. En dernière instance, l'insertion de l'histoire écrite par Tremblay dans le courant régionaliste montre son intention de faire participer les habitants au développement de la société saguenayenne, pourvu que ceux-ci agissent dans les paramètres du catholicisme. En ce sens, le projet de Tremblay est conforme aux enseignements du nationalisme de Lionel Groulx qui adhère à la première version du catholicisme social canadien-français alliant les questions nationale, sociale et religieuse dans un même ensemble. Aucune des trois composantes ne peut s'effacer, sous peine de perdre l'essence du Canada français, contrairement au catholicisme social porté par des figures comme le père Lévesque qui considère que la question sociale peut être pensée indépendamment de la question nationale. Cette histoire providentielle et volontariste est aussi couplée à une vision linéaire de l'histoire qui se révèle lorsqu'il évoque un peuple pauvre qui passe de la misère à la civilisation. Le Saguenay, avant la colonisation et les développements subséquents, attendait la venue des

personnes choisies par la Providence, pour se développer selon les plans de cette dernière. Or, l'adhésion de Tremblay au Canada comme pays de référence le place en porte-à-faux avec la conception du nationalisme politique chez Groulx. Nous aurons l'occasion de revenir plus explicitement sur ce point, lors des prochains chapitres.

Jusqu'ici, nous avons vu que Tremblay privilégie les conférences, pour faire connaître ses idées. Or, par son initiative et celle d'autres personnes, il aura les moyens d'institutionnaliser sa vision de l'histoire du Saguenay. Trois moyens seront privilégiés : la fondation de la SHS, la rédaction de son livre sur l'histoire du Saguenay et la mise sur pied des fêtes du centenaire de la colonisation du Saguenay. Le chapitre suivant traitera de la genèse de ces trois composantes centrales de l'œuvre de Tremblay.

CHAPITRE 3

CONCRÉTISER LA RÉFÉRENCE SAGUENAYENNE (1934-1938)

3.1. Introduction

L'historienne Stéphanie St-Pierre, dans sa thèse de doctorat, développe un concept qui nous est d'une grande utilité pour comprendre une partie de l'œuvre de Victor Tremblay, celui de *l'acte fondateur*²¹⁴. Elle le définit comme suit : « [l'acte fondateur] renvoie à *deux* actions : bien entendu, à celle d'établir, dans un lieu donné, un groupe ou une institution qui a comme objectif de faire connaître l'histoire d'une région, mais aussi [à] celle d'écrire un texte de nature historique qui se veut pionnier²¹⁵. » Suivant l'intuition de St-Pierre, nous nous intéressons, dans ce chapitre, à deux actes fondateurs auxquels Victor Tremblay fut intimement lié, soit la création de la SHS (en 1934) et la publication, en 1938, de *l'Histoire du Saguenay*, ouvrage pionnier de l'historiographie saguenéenne. À ces deux actes, s'ajoutent les fêtes du centenaire de la colonisation du Saguenay, elles aussi déployées en 1938 et auxquelles Tremblay fut, là aussi, intimement lié. Par ces trois composantes de la vie professionnelle de Victor Tremblay, nous touchons à des dimensions fondamentales de son œuvre, lesquelles concernent autant son discours historiographique et sa mise en récit du passé que les modalités mises en œuvre pour en assurer la diffusion. Par ces actes fondateurs - la SHS (1934), *l'Histoire du Saguenay* et les fêtes du centenaire (1938) – Tremblay a pu assurer une large diffusion de l'histoire de la région.

²¹⁴ St-Pierre, *Terre de nos...*, op. cit. p. 3.

²¹⁵ *Ibid.*

Dans ce chapitre, il sera donc question de cerner la mise en récit et les idées véhiculées par l'abbé Tremblay, à travers les trois actes que nous avons présentés. Ce chapitre tentera, plus exactement, de répondre aux deux questions suivantes : quelles sont les finalités des différents projets de Tremblay? Quels en sont les présupposés historiques et philosophiques? Nous émettons l'hypothèse que Tremblay donne une portée civique et morale à l'histoire du Saguenay telle qu'il la conçoit. La conception de Tremblay ne donne rien si elle n'est pas appuyée par la population. Ainsi, pour Tremblay, il est primordial que les citoyens s'impliquent dans les différents projets historiographiques et commémoratifs qui sont proposés; l'histoire a donc, à ses yeux, une finalité résolument civique. Le but ultime est de s'incarner dans le milieu – ici, le Saguenay – pour s'assurer de le connaître et d'agir pour le développer.

Nous allons commencer par exposer la genèse et les objectifs de la SHS. Ensuite, nous allons voir les motifs qui expliquent le besoin de la rédaction d'un livre d'histoire sur la région. Enfin, nous allons tenter de comprendre les motifs qui poussent Tremblay à faire la promotion des fêtes du centenaire. Par souci d'économie d'espace, nous aborderons la création du drapeau du Saguenay dans le quatrième chapitre. La compréhension du projet historiographique de Tremblay ne peut se faire sans examiner ces trois projets, puisqu'ils témoignent d'un désir d'enraciner symboliquement le peuple saguenayen dans le territoire régional. Pour ce faire, il faut éduquer les Saguenayens, en leur faisant prendre conscience de la richesse de leur histoire et des responsabilités civiques qui en découlent.

3.2 Pourquoi fonder une société historique ?

Durant l'entre-deux-guerres, l'historiographie régionale s'institutionnalise en partie à travers la création de sociétés historiques²¹⁶. Ces sociétés, pour la grande majorité, sont les produits de membres du clergé, inscrivent leurs projets dans le courant nationaliste groulxiste de l'époque et répondent aux besoins des régions qui veulent fédérer les travaux concernant l'histoire de leurs milieux. Ces nouvelles institutions, pour Stéphanie St-Pierre, « ajoutent une coloration régionale au discours national, permettant la mise en forme d'espaces référentiels caractéristiques. »²¹⁷ Ce concept dumontien de « référence » permet de rendre compte des intentions de Tremblay qui président à la création de la SHS²¹⁸. Nous l'avons vu, Tremblay veut encourager l'autonomisation de sa région. Pour ce faire, il doit tirer des lignes directrices qui se trouvent dans l'histoire. Ce processus, Dumont l'explique de la manière suivante : « Des traditions soutiennent la vie collective, servant à la fois de modèle et d'explication aux décisions à prendre, aux conduites à tenir²¹⁹. » C'est donc dire que Tremblay participe à la construction d'un récit qui met en valeur une trajectoire sociohistorique particulière, celle du Saguenay, appelée à se perpétuer dans le temps. La tradition française, l'action de la Providence et le travail des générations antérieures sont les lignes directrices de cette histoire et elles permettent de donner un sens aux événements qui se sont passés sur le territoire saguenayen et d'en orienter l'avenir. Pour assurer la pérennité et le développement de cette histoire, une médiation institutionnelle était nécessaire. La SHS apparaîtra comme le lieu tout désigné pour sauvegarder, transmettre et produire des

²¹⁶ Voir Harvey, « L'historiographie régionaliste... », *op. cit.*, Patrice Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire... », *op. cit.* et St-Pierre, *Terre de nos aïeux...*, *op. cit.*

²¹⁷ St-Pierre, *Terre de nos aïeux...*, *op. cit.*, p. 291.

²¹⁸ Dumont, *Genèse de la...*, *op. cit.*

²¹⁹ *Ibid.*, p. 342.

connaissances sur le passé régional. Quelles sont les raisons sociologiques et historiques de cet *acte de fondation* ?

Rappelons que la fondation de la SHS s'inscrit dans une « deuxième vague » de mises sur pied de sociétés historiques au Canada français²²⁰. Cette deuxième vague ne se distingue pas de la première par sa mission, qui consiste à développer l'histoire régionale, mais bien par la collaboration qu'elle engage entre les différentes sociétés historiques²²¹. Concrètement, lors de la deuxième vague de fondations des années 1920-1930, les sociétés historiques sont plus à même de diffuser des discours d'enracinement, puisqu'elles sont « au cœur du *territoire historique* » (les régions) et les discours qu'elles propagent tentent de rejoindre le plus grand nombre de personnes²²². Il s'agit donc d'éduquer la population par le biais de l'histoire. Ces précisions nous aident à mieux conceptualiser les fonctions des sociétés historiques au Canada français, plus spécifiquement au Saguenay, où la SHS répond à des enjeux et à des besoins propres à la région.

3.2.1 Genèse et objectifs de la Société historique du Saguenay

La première tentative de fonder une société historique au Saguenay remonte à 1924, à l'initiative de Tremblay et du supérieur du Séminaire de Chicoutimi, Mgr Joseph-Edmond Duchesne, même si c'est Tremblay qui en prend la direction. À propos de cette première

²²⁰ St-Pierre, *Terre de nos aïeux*, 2020, *op. cit.*, p. 331.

²²¹ *Ibid.*, p. 331-332.

²²² Cette deuxième vague inclut la Société historique du Saguenay et la Société historique du Nouvel-Ontario *Ibid.*, p. 290.

fondation, dans ses mémoires, Tremblay écrit que Mgr Duchesne lui a suggéré de fonder une société qui permettrait de rendre plus efficace la collecte de données orales qu'il effectuait²²³.

Ce projet de fondation, qui avait parmi ses rangs l'auteur du célèbre livre *Menaud Maître-Draveur*, Félix-Antoine Savard, n'a pas duré longtemps. Le 28 février 1925, un tremblement de terre détruisit l'immeuble de la société historique, alors que le conseil d'administration était en réunion²²⁴. Tremblay, à l'époque, croyait que seule la société historique était touchée : « Ce fut, à ma connaissance, la seule chose que détruisit dans la région du Saguenay cette secousse sismique [...] »²²⁵ Le projet est donc resté sans suite, jusqu'en février 1934, devant un manque de ressources et de temps pour mener à bien le projet²²⁶. Tremblay, après une autre demande de Mgr Duchesne, accepta à ce moment de constituer une équipe pour redémarrer une société historique. Cependant, il avait deux conditions : que le groupe de direction soit formé de jeunes et qu'il puisse travailler « sur le tas »²²⁷. La première condition s'explique par le fait que la recherche et le classement des documents étaient des tâches qui demandaient beaucoup de temps et de concentration, ce dont les plus vieux ne disposaient pas en quantité suffisante, à son avis²²⁸. L'expression « travailler sur le tas », pour Tremblay, signifiait avoir la possibilité de disposer d'un coin pour amasser des documents et en faire un « tas »²²⁹. Après avoir fondé l'institution, il fallait

²²³ Tremblay, *Mes souvenirs*, op. cit., p. 129.

²²⁴ *Ibid.*, p. 130. Il faut noter que Tremblay répète, quasiment mot pour mot, un passage qu'il a écrit aux pages 73 à 75. Tremblay a été frappé par une voiture, en 1969, et a vu ses capacités cognitives se dégrader, comme il le souligne au début de ses *Souvenirs*.

²²⁵ *Ibid.* En fait, Tremblay apprendra, des années plus tard, qu'un meuble contenant 5000 plaques a aussi été renversé, chez le photographe Joseph-Eudore Lemay. Ce dernier a donné environ 55 000 négatifs de photos à la Société historique du Saguenay, ce qui en fait une des plus grosses collections de négatifs en verres au pays, *Ibid.*

²²⁶ Tremblay, *Mes souvenirs*, op. cit., p. 131.

²²⁷ *Ibid.*, p. 131-132.

²²⁸ *Ibid.*

²²⁹ *Ibid.*

définir son objet d'étude, soit le territoire du Royaume du Saguenay (qui correspond à l'ancien territoire du Domaine-du-Roy, comme nous l'avons vu)²³⁰.

Cette brève présentation de la genèse de la SHS mérriterait d'être approfondie, mais nous voulions seulement exposer les premières discussions entre Tremblay et Mgr Duchesne. Celles-ci nous permettent de comprendre les buts de la SHS : favoriser la production de connaissances sur l'histoire de la région, conserver des documents et fonder une institution devant servir de médiatrice entre les producteurs de connaissances et la société civile.

3.2.2. Objectifs de la SHS

Les années qui suivent la fondation de la SHS ont été chargées pour Tremblay. Il passe alors la plupart de son temps à effectuer des recherches ou des conférences vouées à la promotion de l'histoire régionale. En 1935, dans une conférence intitulée « Qu'est-ce que la Société historique du Saguenay? », il explique ce que représente cette institution et ses buts. La conférence regroupe un condensé très complet du projet historiographique de Tremblay. À la question « Qu'est-ce que la Société historique du Saguenay ? », il répond : « a) un regroupement de prêtres et de laïcs...b) Travailleur à recueillir, étudier, révéler l'histoire du Sag. c) Cela dans un but pratique : Faire comprendre et aimer. »²³¹ C'est dire que la SHS, et l'histoire qu'elle est appelée à faire rayonner, a une double finalité : compréhensive et morale. Pour Tremblay la compréhension de l'histoire doit être un véhicule pour *l'aimer*, puisqu'elle contient des caractéristiques qui méritent cette affection. Dans un mouvement

²³⁰ *Ibid.*, p. 75-76.

²³¹ Victor Tremblay, Discours “Qu'est-ce que la Société historique du Saguenay ?”, à Port-Alfred, 1er décembre 1935, Société historique du Saguenay, fonds Victor Tremblay, F0019, S05, SS03, P014, f. 1.

inverse, l'amour de l'histoire permet de s'intéresser à elle et de chercher à la comprendre davantage. En ce sens, la compréhension et l'amour du passé sont complémentaires et s'influencent de manière dialectique. Pour aimer et comprendre l'histoire, encore faut-il expliquer en quoi elle le mérite. Tremblay le précise, dans ses notes, de manière télégraphique:

- a) Une série de faits, d'actes de dévouement, d'efforts... b) Sa durée : 400 ans = Une des plus belles aussi c) Riche de faits 1^o Découv., missions, commerce, guerres 2^o Colonisat, Bois, Industries, Institutions. d) Riche de leçons 1^o Merveille d'un siècle 3^o [Merveille] d'humbles efforts non aidés²³².

Arrêtons-nous un instant sur cette dernière phrase, plutôt obscure - « Faire disparaître le malentendu que la continuité règne ». Nous comprenons de ce passage que Tremblay ne conçoit pas la trajectoire historique du Saguenay comme une simple marche linéaire vers le progrès. Ce progrès surgit à partir du moment où le catholicisme s'implante dans la région et établit sa morale. C'est dire qu'il y a, pour lui, une rupture entre la période où cette religion ne structure pas l'avancement de la colonisation et la période où elle le fait (nous y reviendrons). Considérant tout cela, la Société historique a d'abord pour but d'écrire et de souligner une histoire régionale porteuse de leçons pour la population contemporaine qui doit s'en servir pour s'adapter aux changements sociaux et les maîtriser. L'histoire est donc linéaire, même si des soubresauts peuvent survenir. Ces derniers surviennent lorsqu'un peuple oublie son passé. Il doit alors se servir des leçons de l'histoire pour surmonter les obstacles.

Toujours dans sa conférence de 1935, Tremblay poursuit en informant le public de ce que prépare l'organisation de la SHS. L'histoire qu'il veut raconter est « complète [...] »

²³² *Ibid.*

vivante [...] vraie », c'est-à-dire qu'elle est « non limitée aux faits politiques [...] [reflète] la vie du passé [...] sans oubli injuste des humbles »²³³. Le livre en préparation est, en grande partie, complémentaire et préalable à la célébration des fêtes du centenaire de la région, qui auront lieu en 1938. Cet événement est d'ailleurs une des grandes préoccupations de Tremblay et de l'institution qu'il représente. En effet, la connaissance de l'histoire et des leçons qu'elle enseigne servent à préparer les Saguenayens à bien célébrer le centenaire; l'histoire révèle une finalité civique, encore une fois.

Pour produire et diffuser l'histoire, selon Tremblay, il faut qu'elle soit bien écrite et qu'elle repose sur des sources. L'atteinte de ces deux conditions passe par une méthodologie qui permet de poser de bonnes questions et d'utiliser les sources de manière à y répondre. Tremblay donne quelques indications sur sa méthode historienne et les embûches liées à son travail, dans sa conférence de 1937. Premièrement, le travail est « énorme », puisque « l'histoire ne s'invente pas » et que le public ne peut pas imaginer « ce qu'il faut de temps, [de] démarches » pour mener à bien les projets de recherches²³⁴. Ensuite, c'est un travail « Long et dispendieux » et « Difficile »²³⁵. Pourquoi est-ce un travail laborieux ? Parce que les « documents sont rares, perdus, non écrits, faux », les collaborateurs « manque[nt] de loisirs » et il y a un « silence » et de la « destruction »²³⁶. Cependant, tout n'est pas qu'embûches, puisqu'il y a une « précieuse ressource » qui permet de palier certains trous de l'historiographie comme nous l'avons déjà exposé au précédent chapitre, à savoir les « vieillards »²³⁷. Ces derniers sont des témoins oculaires ou connaissent des anecdotes qui

²³³ *Ibid.*

²³⁴ *Ibid.*

²³⁵ *Ibid.*

²³⁶ *Ibid.*

²³⁷ *Ibid.*

confirment des événements du passé saguenayen, ils sont ainsi des sources uniques, puisque les documents traitant de la vie d'autrefois au Saguenay ne foisonnent pas. Ce projet de recueillir des mémoires n'est pas unique, puisqu'un ethnologue comme Marius Barbeau récolte aussi des témoignages, lors des mêmes années. D'ailleurs, Barbeau et Tremblay se connaissent bien et échangent pendant au moins 25 ans (1937-1962)²³⁸.

Confronté à l'ampleur du chantier et au manque de temps pour tout accomplir, Tremblay compte aussi sur le public pour lui transmettre des informations sur l'histoire de la région. Il propose que son équipe et lui s'occupent de « recueillir », d'« étudier » et de « publier », tandis que le public peut fournir « des vieux papiers, des meubles-outils anciens », des « [mémoires de] vieillards » et de « l'argent »²³⁹. Finalement, pour Tremblay, tout ce travail est à faire « pour vous et vos enfants » en même temps qu'il encourage le public à œuvrer de concert avec la SHS²⁴⁰. Du reste, la correspondance de Tremblay contient de nombreuses lettres destinées à des citoyens qui posséderaient des informations de nature généalogique utiles pour la société historique, signe de l'importance qu'il accorde au relais populaire de l'histoire.

Dans une allocution prononcée à Alma, le 24 mai 1937, Tremblay présente la SHS comme un « Groupe de bonnes volontés, pour étudier et faire connaître. Dans le but d'aider au relèvement de notre peuple.²⁴¹ » La question du « relèvement » du peuple est explicitement nommée, dans cette conférence, même si elle est en filigrane de plusieurs extraits que nous

²³⁸ Voir Bertrand Bergeron, « La correspondance Barbeau-Tremblay », *Rabaska*, vol. 13, 2015, p. 164-177. Selon Bergeron, les deux hommes n'abordent jamais des sujets personnels, seulement ce qui touche l'ethnologie et la culture matérielle, *Ibid.*, p. 175-176.

²³⁹ Tremblay, Qu'est-ce que...*Op. cit.*, f. 2.

²⁴⁰ *Ibid.*

²⁴¹ Victor Tremblay, Discours “notre histoire et la vôtre”, Alma, 1937, Société historique du Saguenay, Fonds Victor Tremblay, F0019, S05, SS03, P032, f. 1.

avons présentés²⁴². En revanche, Tremblay n'explique jamais ce qu'il entend par là. La même chose se produit, lorsqu'il parle des siens, en affirmant qu'il s'agit du « plus beau peuple du monde²⁴³. » Jamais ne s'aventure-t-il à expliquer pourquoi il en est ainsi. Il n'en demeure pas moins que cette déclaration renforce notre hypothèse voulant que Tremblay est fortement influencé par la vision de l'histoire volontariste de Groulx, puisqu'il croit en la destinée providentielle de la société saguenayenne et voit l'avenir avec un certain optimisme, à condition que les Saguenayens suivent les desseins de la Providence.

Comme Tremblay l'a déjà affirmé, le patriotisme promu par la SHS se fonde sur « l'amour de son pays », mais l'élément de nouveauté est que l'historien du Saguenay mobilise la figure de Dollard des Ormeaux pour donner du poids à son argumentaire²⁴⁴. Tremblay invite à dépasser le sacrifice de Dollard, en plaçant ce geste comme « un témoignage de J-C [Jésus-Christ] » : « Je maintiens qu'on fait plus en donnant tout le long de sa vie, et que si on veut aller jusqu'au sacrifice suprême il faut avoir l'habitude des petits²⁴⁵. » Ce maillage entre la figure de Dollard et Jésus confirme la place centrale qu'occupent le catholicisme et le fait français dans la vision de l'histoire saguenayenne de Victor Tremblay. Ainsi, le sacrifice de Dollard, aussi héroïque soit-il selon Tremblay, provient d'un Français qui est arrivé au Canada deux ans avant sa mort, ce qui fait en sorte qu'il ne l'a pas comme « patrie de naissance »²⁴⁶. Les Saguenayens, eux, ont le Saguenay comme « patrie de naissance » et la meilleure chose qu'ils puissent faire est de s'y enracer,

²⁴² Sur les problèmes identifiés par les intellectuels nationalistes, voir L'École sociale populaire, *Le Programme de restauration sociale*, Montréal, Secrétariat de l'École sociale populaire, 1934. Dès les premières pages, il est question de sauver le Canada français d'une crise fondamentalement morale, *Ibid.*, p. 5.

²⁴³ Tremblay, « Discours notre histoire... », *op cit.*, p. 5.

²⁴⁴ *Ibid.*

²⁴⁵ *Ibid.*

²⁴⁶ *Ibid.*

en le connaissant et en participant à son développement²⁴⁷. Du reste, le mythe de Dollard est une figure symbolique centrale dans la pensée de plusieurs nationalistes canadiens-français de la première moitié du XX^e siècle²⁴⁸. Nous en voulons pour preuve l'engouement autour de la fête de Dollard, qui atteint son apogée dans les années 1920²⁴⁹.

Pour Tremblay, le Saguenay a un avantage, puisque la région est plutôt jeune et il en résulte que les contemporains peuvent connaître ou avoir connu les gens qui ont participé aux faits historiques²⁵⁰. Tremblay pointe du doigt la paroisse : « Dans le Saguenay, que chacun aime surtout sa paroisse ! Qu'il la veule [sic] prospère, heureuse, belle, admirée de tous ! Et on n'aura pas de peine a [sic] obtenir son concours pour le bien commun²⁵¹. » La participation est donc de mise, pour tous les citoyens de la région, et Tremblay encourage tout le monde à amorcer des recherches sur leur milieu en s'appuyant sur les différents outils que la société historique possède²⁵². Ce maillage entre les actions de Dollard, la chrétienté et l'histoire de la région permet de donner une cohérence et une justification aux idées de Tremblay, lui qui répète depuis des années que la région doit rester catholique et fidèle à ses traditions. En s'inspirant d'une figure comme Dollard, Tremblay donne de l'autorité à son argumentaire, puisqu'il s'agit d'une figure mythique des nationalistes canadiens-français, surtout durant l'entre-deux-guerres. Cette manière de promouvoir ses idées promeut des pratiques à favoriser dans un lieu précis : le Saguenay. Ce dernier doit être le lieu de

²⁴⁷ *Ibid.*

²⁴⁸ Voir Lionel Groulx, *Si Dollard revenait...*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1919 et Patrice Groulx, *Pour en finir avec Dollard. Wendats, Annichinabés et Français au pied du Kinodjiwan*, Montréal, Boréal, collection Essai, 2024.

²⁴⁹ Groulx, Pour en finir avec..., *op. cit.*, p. 136-137.

²⁵⁰ Tremblay, « notre histoire et... », 1937, *op cit.*, f. 2.

²⁵¹ *Ibid.*

²⁵² *Ibid.*

déploiement d'une nation canadienne-française ébranlée par différents désordres moraux et sociaux.

3.3. *L'Histoire du Saguenay* comme ouvrage pionnier

En 1938, Victor Tremblay et Lorenzo Angers signent un ouvrage important : *l'Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870*²⁵³. Si le livre n'est pas le premier à traiter de l'histoire de la région, Tremblay lui rattache une intention pionnière, celle de publier un ouvrage offrant une vue d'ensemble de l'histoire des débuts du Saguenay. Pour Stéphanie St-Pierre, l'*ouvrage pionnier* a une fonction singulière dans le discours d'enracinement :

Ces gestes d'écriture sont des actes fondateurs qui prolongent l'enracinement en célébrant l'histoire – souvent l'histoire de la fondation – qui sera véhiculée par le contenu. Ce discours accorde un passé et, par là, un avenir au groupe qu'on situe ainsi dans le temps et dans l'espace. Les premières publications répondent, pour ainsi dire, à une demande de sens ressentie par l'auteur et à laquelle il cherche à répondre²⁵⁴.

Ces précisions de St-Pierre décrivent parfaitement l'ouvrage de Tremblay, que nous proposons ici d'analyser plus avant, étant entendu qu'il s'agit là non seulement d'une pièce centrale de l'œuvre de Tremblay, mais aussi d'un dispositif symbolique important du centenaire de 1938. Nous souhaitons aussi nous intéresser à ce que dit Tremblay de son livre, avant et après sa publication, dans l'espace public, pour en faire ressortir les buts et intentions.

Le livre de Tremblay est paru en 1938, après plusieurs années de recherches et a connu plusieurs rééditions (1938, 1968, 1977 et 1984). Dès 1935, Tremblay parle d'une histoire en préparation qu'il décrit en trois points : « complète (= non limitée aux faits

²⁵³ Tremblay, *Histoire du Saguenay*, op. cit.

²⁵⁴ St-Pierre, *Terre de nos aïeux...*, op. cit., p. 4.

patriotiques. Vivante (= Réflétant [sic] la vie du passé. Vraie (= Sans oublier [sic] injustes des humbles²⁵⁵. » Il décrit cette histoire comme « [u]n aperçu historique qui prépare à comprendre la fête [du centenaire].²⁵⁶ » Ainsi, il s'agit d'une sorte de préalable aux fêtes du centenaire, suivant l'idée selon laquelle il faut connaître la région avant de la célébrer, pour Tremblay. Cette vision semble assez conforme avec l'idée d'enracinement et de connaissance de son milieu, que Tremblay entrevoit comme des actes patriotiques. Ces deux actes s'articulent entre eux, suivant une sorte de plan dialectique : l'enracinement nécessite une certaine connaissance du milieu et pour connaître un milieu il faut un certain enracinement. Le livre publié en 1938 répond donc à ce besoin de connaître le milieu pour mieux s'y enraciner.

En ce qui concerne l'ouvrage, nous sommes d'accord avec l'analyse qu'en fait Fernand Harvey, pour qui il est plutôt difficile de comprendre les interprétations de Tremblay à la seule lecture de son *Histoire du Saguenay*²⁵⁷. L'avant-propos, comme Harvey le souligne, contient quelques clés d'interprétation, mais rien d'autant explicite que dans ses conférences²⁵⁸. Avant de voir ce qu'il dit à propos de son livre publiquement, il faut le résumer et en dégager les thèmes importants, en comprendre les fondements épistémologiques, sa mise en récit et ses finalités.

L'examen des fondements et des finalités du livre permet de mieux comprendre la mise en récit qui est proposée. Rappelons d'abord que l'ouvrage est divisé en deux parties : le « Saguenay sauvage (1535-1838) » et le « Saguenay colonisé (1838-1870) ». Il contient

²⁵⁵ Tremblay, « Qu'est-ce que... », *op. cit.* f. 1.

²⁵⁶ *Ibid.*

²⁵⁷ Harvey, « L'historiographie régionaliste... », *op. cit.*, p. 80.

²⁵⁸ *Ibid.*

aussi une quarantaine de pages de présentation de la région en guise de chapitre préliminaire. L'étude de ce chapitre liminaire, à notre avis, est nécessaire pour déceler certaines postures épistémologiques de Tremblay. Effectivement, la brève description du Saguenay que fait Tremblay, dans l'introduction, est révélatrice d'une conception téléologique et linéaire de l'histoire.

3.3.1. Présenter le Saguenay

Premièrement, la présentation du Saguenay est fortement axée sur la géographie. Dans ce chapitre, Tremblay expose clairement les limites géographiques du Saguenay :

[...] dans la partie nord du Québec, s'étend, dans le sens est-ouest, depuis la rive gauche du Saint-Laurent entre le comté de Charlevoix et Sept-Iles jusque vers le milieu de l'Abitibi et, dans la direction nord-sud, depuis l'entrée sud du grand parc des Laurentides jusqu'aux confins du Nouveau-Québec ; il comprenait même, originairement, la plus grande partie du comté de Charlevoix, jusqu'au cap Tourmente.²⁵⁹

Tremblay reste donc fidèle à la délimitation du Domaine du Roi et en tire la conclusion que le Saguenay est « un pays bien à part, qui par son caractère et son histoire propres, qui [sic] constitue une unité intéressante dans l'ensemble canadien ; [...] mérite donc que nous lui conservions son nom particulier²⁶⁰. » Les paramètres sont donc établis et l'on comprend que la géographie et l'ancienneté du territoire lui confèrent une forme de légitimité historique en soi. Fort de cet *imprimatur* que Tremblay lui procure, le Saguenay peut donc être étudié comme une « totalité géographique et historique qui possède sa cohérence organisationnelle et culturelle.²⁶¹ » En ce sens, Tremblay reste assez fidèle aux propos qu'il tient dans les conférences antérieures à la publication du livre – nous pouvons d'ailleurs

²⁵⁹ Tremblay, *L'histoire du Saguenay*, *op. cit.*, p. 1.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 2.

²⁶¹ Harvey, « L'historiographie régionaliste », *op. cit.*, p. 82.

postuler que celles-ci ont aidé à sa rédaction. Cela étant, à la différence de plusieurs de ces conférences, le providentialisme de Tremblay y est atténué. L'auteur met beaucoup plus l'accent sur les phénomènes naturels, comme l'œuvre des glaciers, que sur la Providence dans la formation géologique et géographique de la région²⁶².

La suite de l'introduction est consacrée à la présentation de cours d'eau, des animaux que l'on retrouve dans les forêts de la région. S'ensuivent de brefs portraits des secteurs agricoles et industriels. L'importance accordée à l'agriculture est assez manifeste dans le livre, du fait des nombreux commentaires émis à l'égard de ce secteur central de la société saguenayenne. L'agriculture « fournit, écrit-il, un emploi qui occupe toute la famille, sans risque de chômage forcé, et des conditions de vie matérielle et morale qui en font le meilleur réservoir où le capital humain se renouvelle²⁶³. » Du côté du domaine industriel, Tremblay se désole de la faillite de la petite entreprise : « [...] elle est déchue, vaincue par la facilité et l'inclination à se procurer les produits de l'extérieur. L'isolement naturel du pays, dû aux distances, a cessé de la protéger à mesure que les communications avec l'extérieur se sont améliorées²⁶⁴. » En dernière instance, Tremblay consacre quelques lignes à la population, qu'il n'hésite pas à qualifier suivant certains traits psychologiques et sociaux spécifiques : « [...] l'activité, l'habileté et la facilité d'adaptation, une humeur plus hasardeuse que calculatrice²⁶⁵. » Cela étonne, dans la mesure où, contrairement à ses conférences son *magnum opus* commence en faisant une psychologie des colons, plutôt que d'élaborer plus longuement sur leurs conditions de vie, qu'il s'est appliqué à sonder dans ses enquêtes orales. Il cite un passage de Raoul Blanchard où ce dernier postule que les Saguenayens sont « restés

²⁶² Tremblay, *L'histoire du Saguenay*, *op. cit.*, p. 14.

²⁶³ *Ibid.*, p. 27.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 30.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 37.

de purs Français » et qu'ils ont donc hérité de toutes les qualités que nous avons énumérées²⁶⁶. Puisqu'il est question de Blanchard, il faut constater que Tremblay ne semble pas mettre trop d'emphase sur les problèmes socioéconomiques de l'omniprésence des grandes compagnies industrielles. Dans le texte cité par Tremblay, Blanchard écrit à ce sujet que :

Lac Saint-Jean et Saguenay démontrent de la façon la plus forte les inconvénients de l'emprise industrielle sur l'agriculture, les dangers de surproduction, les besoins de rénovation de l'exploitation du sol. Ils posent de la manière la plus éclatante les termes du grand problème du Québec : trouver sur place de quoi faire vivre une population dont la croissance est un sujet d'admiration²⁶⁷.

Ce diagnostic, qui insiste sur les contradictions du système économique auquel les Saguenayens et les Canadiens français sont soumis, ne se retrouve pas dans *l'Histoire du Saguenay*. C'est d'ailleurs une divergence considérable avec l'historiographie goulxiste, qui se montre plus critique à l'endroit du capital anglophone, d'autant plus que les capitaux étrangers sont une source de l'infériorité économique des Canadiens français. Le « problème économique » est au centre des discours de Groulx, d'ailleurs²⁶⁸. Il ne s'agit donc pas d'un détail, pour Groulx, mais bien d'un élément central de la trajectoire sociohistorique du Canada français. Tremblay, pour sa part, le mentionne à peine dans son ouvrage et quand il le fait, l'angle de la domination n'est pas abordé. Le caractère bon-ententiste de Tremblay ressort ici; il tend à escamoter les conflits entre les Canadiens français et les milieux d'affaires anglophones, pour que l'unicité de la région prime. Pourtant, comme le mentionne Blanchard

²⁶⁶ Blanchard, 1933, p. 130-131, dans *Ibid.*, p. 37-38. Tremblay ne donne pas la référence complète de l'étude de Raoul Blanchard. Il s'agit de Raoul Blanchard, « Études canadiennes IV – Le Saguenay et le Lac Saint-Jean », *Revue de géographie alpine*, n° 1, 1933, p. 5-174.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 169.

²⁶⁸ Groulx traite de ce problème dans plusieurs chapitres de ses livres *Orientations* (1935) et *Directives* (1937).

quelques années avant dans la citation ci-haute, le capital anglo-saxon est bien présent au Saguenay et en mène large.

La dernière section de l'introduction établit un fait central dans l'œuvre de Tremblay, à savoir que le Saguenay s'apparente à un « vrai pays »²⁶⁹. Il s'agit d'une des seules fois où Tremblay l'affirme aussi clairement, d'où la pertinence de la longue citation suivante:

[...] la région du Saguenay possède une population et une organisation qui lui assurent une vie matérielle, intellectuelle et religieuse autonome et suffisante. Sa situation géographique lui fait des frontières naturelles qui, sans trop l'isoler, lui permet de garder [sic] un caractère propre et de se développer selon des constantes à elle. Elle a sa fête régionale (11 juin), son hymne régional et son drapeau. Avec, en plus, l'immensité de son étendue, son histoire particulière et cette physionomie bien marquée qui la distingue de toutes les autres régions du monde, elle constitue un “vrai pays” [...]²⁷⁰

Dans la même foulée, et restant en cela fidèle aux idées qu'il a promues durant les années précédentes, Tremblay écrit que l'histoire du Saguenay doit être apprise par les Saguenayens et les invite à s'enraciner dans le territoire pour le développer : « À nous d'y puiser l'attachement au coin de la grande patrie où nous sommes appelés à vivre ; à nous d'y discerner le sens de notre destinée et les moyens de la poursuivre ; à nous d'en utiliser les leçons *pour préparer l'avenir*²⁷¹. » On retrouve ici l'une des finalités derrière l'étude de l'histoire saguenayenne chez Tremblay, soit celle de servir de guide et de repère symbolique aux générations actuelles et futures. La grande absente du livre demeure l'action explicite de la Providence. Le catholicisme est certainement un élément central de l'histoire du Saguenay, selon Tremblay, puisqu'il est promu et développé par les missionnaires et le clergé régulier. Or, il n'y a rien de comparable aux propos explicites de Tremblay sur le rôle de la Providence

²⁶⁹ Tremblay, *Histoire du Saguenay*, *op cit.*, p. 40.

²⁷⁰ *Ibid.* Nous soulignons.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 41.

que l'on retrouve dans ses conférences. On peut penser qu'au seuil des années 1940, le discours providentialiste entrait de plus en plus en contradiction avec le discours scientifique. Si le Saguenay demeure une œuvre de Dieu, donc quelque chose de donné, celui-ci doit faire l'objet d'un développement soutenu, de la part de ses habitants, de manière que cette œuvre ait un sens et atteigne son plein potentiel. Ce travail, par la suite, doit se perpétuer et être honoré par les différentes générations qui se succèdent. Encore ici, l'histoire est mise au service de la préservation des traditions catholiques et françaises.

3.4.2, Le Saguenay sauvage

Dans la suite du livre, si nous retrouvons moins de passages qui nous renseignent sur les idées sous-jacentes au travail de Tremblay, les choix des faits ou des événements mis de l'avant peuvent être révélateurs de sa méthode et de ses idées. Divisée en 11 chapitres, la première partie s'appuie surtout sur les sources des missionnaires, dont celles des Jésuites, pour décrire le Saguenay d'avant 1838. Le thème traite des explorateurs comme Jacques Cartier, Samuel Champlain, Pierre Chauvin et François De la Rocque sieur de Roberval. Les débuts à Tadoussac et les contacts avec les Autochtones sont au cœur de cette partie. Ces derniers, peu présents dans les conférences de Tremblay que nous avons vues, ont droit à un chapitre qui décrit leurs sociétés. D'entrée de jeu, il est question de présenter les Autochtones – au Saguenay, il s'agit des Montagnais ou Ilnus – comme les « premiers habitants du Saguenay connus par l'histoire »²⁷². Tremblay délimite leur territoire ainsi : « [...] commençant du côté du Sud dans le voisinage de Québec, il s'étendait vers le Nord jusqu'aux

²⁷² *Ibid.*, p. 95.

confins de l’Ungava, et en direction est-ouest depuis la rive du Saint-Laurent et le Labrador jusqu’aux approches de la baie James.²⁷³ » Fidèle à la méthode de son époque, Tremblay s’appuie sur les *Relations*, notamment les récits des Pères Paul Le Jeune et Pierre-Michel Laure. Dans ce cas-ci, les Autochtones ne sont pas totalement ignorés, étant décrits comme les premiers habitants de la région. En revanche, la démarcation entre la période dite « Sauvage » et la période « colonisée » indique que les Autochtones sont vus comme faisant partie d’une sorte de « préhistoire » du Saguenay, comme si l’autochtonie appartenait à l’enfance du Saguenay²⁷⁴.

Soulignons que plusieurs commentaires psychologisants et essentialistes demeurent présents dans le livre. À propos des croyances des Montagnais, Tremblay écrit :

Avant leur conversion au christianisme, les Indiens du Saguenay croyaient à une mythologie à eux, composée des fables les plus étranges et souvent les plus naïves. Sur certains points cependant ils se faisaient une idée assez juste ; ainsi ils croyaient que c’est un dieu plus grand que les autres ; son nom était *Atachoacan*. [...] Ceux du Saguenay, comme les autres Indiens, d’ailleurs, étaient très superstitieux. La chose est inévitable chez les gens qui ne sont pas éclairés sur la cause des phénomènes qui échappent au contrôle des capacités humaines. »²⁷⁵

De tels propos essentialistes n’empêchent pas Tremblay de reconnaître, dans la partie sur le Saguenay colonisé, que « le recul des Indiens » est la première conséquence du mouvement de colonisation²⁷⁶. L’altérisation de l’Autochtone sous la plume de Tremblay n’en gomme

²⁷³ *Ibid.* Les lecteurs qui voudraient lire sur les premiers contacts entre les Français et les Premières Nations consulteront à profit Denys Delâge, *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est – 1600-1664*, Montréal, Boréal, Boréal compact, 1991 et Denys Delâge et Jean-Philippe Warren, *Le piège de la liberté. Les peuples autochtones dans l’engrenage des régimes coloniaux*, Montréal, Boréal, Boréal compact, 2019.

²⁷⁴ Sur les contacts entre Canadiens français et Premières Nations au Saguenay, voir Claude Gélinas, *Indiens, Eurocanadiens et le cadre social du métissage au Saguenay-Lac-Saint-Jean XVIIe-XX^e siècle*, Québec, Septentrion, 2011. Pour une histoire du peuple Innu, voir Denys Delâge, « Les Innus, un peuple à travers l’histoire (Première partie) », *Les Cahiers de Dix*, n° 73, p. 1-45 et Denys Delâge, « Les Innus, un peuple à travers l’histoire (Deuxième partie) », *Les Cahiers des Dix*, n° 74, 2020, p. 23-70.

²⁷⁵ Tremblay, *L’histoire du Saguenay*, *op cit.*, p. 104-105.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 252.

pas l’existence, mais les titres « Saguenay sauvage » et « Saguenay civilisé » montrent clairement une volonté de séparer la trajectoire des Autochtones et celle des Canadiens français, en mettant l’accent sur la supériorité de ces derniers. De plus, le fardeau de l’adaptation aux changements produits par la colonisation repose sur les épaules des Premières Nations : « L’arrivé [sic] de l’industrie et des colons occasionna le recul des Indiens. Ceux-ci ne pouvaient séjourner dans le voisinage des Blancs sans de grands inconvénients d’ordre matériel et d’ordre spirituel, contre lesquels leur manque d’organisation les rendait incapables de se protéger²⁷⁷. » Cette exclusion des Autochtones du récit commun saguenayen n’est pas propre à Tremblay, loin de là, puisque ce type de discours imprègne les manuels scolaires de l’époque, notamment²⁷⁸.

En somme, tout en reconnaissant l’antécédence des Autochtones sur le territoire et que la colonisation a affecté leur mode de vie, il n’est pas question de remettre en cause les vertus de la colonisation de la région par le peuplement canadien-français. Pour Tremblay, le fait colonial demeure un acte noble et remarquable, où le colon fait figure de bâtisseur et de représentant du Saguenay « civilisé », tandis que l’Autochtone ne peut s’intégrer au monde moderne, mais bien vivre en parallèle.

Cette première section du livre est cohérente avec le désir d’ancrer l’histoire de la région dans un territoire qui porte en lui des faits historiques importants, lesquels viennent légitimer la prétention à constituer un « vrai pays » aspirant à une autonomie culturelle et historique. Les références à Tadoussac, aux premières missions des Jésuites et aux premiers

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 258. Sur les rapports de Tremblay avec l’Autre, on consultera Dorais et Fleury, « Le soi et l’autre... », *op cit.*

²⁷⁸ Voir Catherine Larochelle, *L’école du racisme. La construction de l’altérité à l’école québécoise (1830-1915)*, Montréal, Les Presses de l’Université de Montréal, collection PUM, 2021.

voyages des explorateurs français sont les étapes constitutives de l'histoire saguenayenne qui méritent d'être retenues, pour Tremblay. Ce passé place le territoire saguenayen dans une filiation avec une histoire longue, remontant jusqu'à la France et s'inscrivant dans le vaste récit national canadien-français. De ce point de vue, l'histoire de la région commence lors de l'arrivée du Français Jacques Cartier en 1535 et des premières missions religieuses, soit trois centenaires avant les premiers défrichements. La colonisation de 1838 s'insère dans l'histoire de l'expansion de la nation canadienne-française et les développements subséquents favorisent la construction d'une société saguenayenne plus ou moins autonome.

La deuxième partie du livre, quant à elle, fait état de la marche du peuplement qui démarre en 1838. Bien que d'autres vagues de colonisations surviennent après 1870, date de fin du livre, Tremblay termine en traitant du grand feu de 1870. Cette période, pour le dire avec Harvey, « est présentée sous la forme d'un développement progressif sans que des éléments conflictuels soient trop mis en évidence²⁷⁹. » Cette absence de conflits, dans la vision de Tremblay, semble corroborer notre hypothèse sur sa vision de l'histoire et sa conception de la nation. Dans sa démarche, écrire l'histoire du Saguenay consiste aussi, en quelque sorte, à l'ériger en Sujet historique à part entière, dans le souci de sa plénitude et de sa cohérence. Du reste, la conception organique de la nation dont se réclame Tremblay tend à rogner les événements conflictuels qui peuvent survenir au sein d'une collectivité nationale ou régionale. Cette tendance à atténuer les conflits procède aussi, ce nous semble, de son catholicisme social, dont on sait qu'il tend à favoriser la paix sociale et l'entente entre les différents acteurs de la société. Le but n'est pas tant de se tenir dans l'ignorance face aux conflits, mais d'en diminuer l'importance ou de trouver un moyen pour favoriser la

²⁷⁹ Harvey, « L'historiographie régionaliste... », *op. cit.*, p. 83.

coopération. Par exemple, Tremblay ne mentionne pas directement la virulente querelle entre le Père oblat Jean-Baptiste Honorat et William Price. Le Père Honorat fonde la mission du Grand-Brûlé (Laterrière, aujourd’hui), en 1846, pour créer une brèche dans le monopole de Price et l’exploitation des colons qui en résulte. La lutte que mènent Peter McLeod et William Price contre le Père Honorat se termine par l’expulsion de ce dernier par ses supérieurs²⁸⁰. Dans la section qu’il consacre au Père Honorat, Tremblay écrit ce qui suit, concernant son départ du Saguenay : « Il prit parti vigoureusement pour les colons contre les distributeurs de boisson et contre les actes d’exploitation qui se produisaient à leur détriment. Les tracas que lui causèrent ces luttes le déterminèrent à demander lui-même d’être relevé de sa charge. Il laissa au Saguenay la réputation d’un saint et le souvenir d’une puissante personnalité²⁸¹. » Il n’est donc pas question d’identifier explicitement le « combat de titans » entre le Père Honorat et William Price, pour reprendre le titre d’un livre de Raoul Lapointe²⁸². Ainsi, Tremblay, pour appuyer sa vision de l’histoire et de la manière dont il faut faire nation (et région, dans ce cas-ci), n’a pas intérêt à mentionner des faits qui prouvent que la paix sociale et les conflits de classes ou ethniques traversent l’histoire du peuplement du Saguenay. Cet aspect du livre fait fortement diverger Tremblay des prêtres-historiens et des nationalistes de son époque²⁸³. La critique du capital anglophone est centrale, du reste, dans l’œuvre de Groulx. Ce désir d’unicité, dans ce cas-ci, rapproche Tremblay bien plus d’un Arthur

²⁸⁰ *Ibid.*

²⁸¹ Tremblay, *L’histoire du Saguenay*, *op cit.*, p. 319-320.

²⁸² Raoul Lapointe, *Combat de Titans au cœur d’un Royaume. Le duel Honorat-Price (1844-1849)*, Chicoutimi, La Pinière, collection Publication de la Société historique du Saguenay, no. 49, 1995. Pour une critique de ce livre, voir Claude Gilbert, « Compte rendu de [Raoul Lapointe, *Combat de Titans au cœur d’un Royaume. Le duel Honorat-Price (1844-1849)*, Chicoutimi, La Pinière, 1995, xvi- 381 p. (Coll. « Publication de la Société historique du Saguenay », n° 49)], *Études d’histoire religieuse*, vol. 63, p. 116-117. Pour plus d’information sur ce conflit, on consultera la page dédiée à Peter McLeod dans Gaston Gagnon, « Peter McLeod », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, en ligne, http://www.biographi.ca/f/r/bio/mcleod_peter_8F.html.

²⁸³ C’est ce qu’indique Fernand Harvey, dans « L’historiographie régionaliste... », *op. cit.*

Maheux, lequel propose d'arrêter de cibler « l'Anglais » comme source des problèmes des canadiens-français²⁸⁴.

Dans un même ordre d'idées, lorsqu'il est question d'aborder les mauvais traitements et les piétres conditions des ouvriers de la compagnie Price, Tremblay n'est pas porté à les inscrire dans des rapports de classes ou ethniques. Tout au plus, mentionne-t-il à une reprise que les mauvais traitements et le désordre sur les chantiers proviennent des « équipes de McLeod et [de] l'immigration un peu cosmopolite occasionnée par les grands chantiers²⁸⁵. » Si Tremblay est conscient que les méthodes pouvaient être brutales, il rappelle que les contremaîtres étaient généralement aimés et les mauvais comportements provenaient plutôt du « malheur d'être conduit par un chef à l'humeur ombrageuse ou poussé à faire du zèle²⁸⁶. » Cette approche individualiste tend à psychologiser les mauvais traitements et, par conséquent, à ne pas les inscrire dans des rapports sociaux influencés par la force qu'entretiennent les représentants du capital face aux colons. Les colons n'ont pas vraiment de moyens pour protester contre les mauvais traitements. Le parti pris de Tremblay pour l'agriculture devient assez clair, lorsqu'il écrit que l'industrie « a souvent employé un grand nombre de bras qui eussent mieux travaillé au développement de la région et mieux servi le progrès des établissements en s'occupant à ouvrir des terres²⁸⁷. » Du reste, pour Tremblay, en plus de ne pas avoir développé la région de manière optimale, les compagnies forestières ont aussi engendré « un mauvais effets [sic] inattendu [sur les] chantiers », soit «

²⁸⁴ Arthur Maheux, « Pourquoi sommes-nous divisés ? », dans Éric Bédard et Julien Goyette, *Parole d'historiens*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 105-109.

²⁸⁵ Tremblay, *L'histoire du Saguenay*, op. cit., p. 394.

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 273.

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 276.

l'introduction de jurements et des blasphèmes, plaie déshonorante qui n'est pas encore disparue²⁸⁸ ».

Encore une fois, Tremblay ne pointe pas vraiment de coupables pour les effets indésirables de l'implantation de l'industrie forestière dans la région. La plupart du temps, les remarques sont impersonnelles et ne contredisent pas le récit axé sur la paix sociale. La violence et les abus ne sont donc pas une dimension centrale de l'histoire du Saguenay de Tremblay, à tout le moins pas autant que la fraude, qui fut monnaie courante selon lui: « Les abus de la force furent moins graves et moins fréquents que ceux dont les colons eurent à se plaindre de la part des exploiteurs. L'avidité recourt plus volontiers à la fraude qu'à la violence, celle-ci requérant un certain courage²⁸⁹. »

Une fois passées les premières années de la colonisation, la société saguenayenne, dans l'esprit de Tremblay, se développe de manière conforme aux autres régions canadiennes-françaises. Les chapitres de cette deuxième partie font l'inventaire des fondations des premières paroisses au Saguenay et de l'extension de la colonisation vers le Lac-Saint-Jean. Un chapitre porte aussi sur le développement des villages installés en bordure du Saint-Laurent dans la région de Tadoussac, étant entendu que sa conception du Saguenay, comme nous l'avons vu, inclut ce territoire. Après la présentation des institutions développées après la colonisation et des paroisses qui leur servent de lieux d'ancre, Tremblay conclut ceci de la société saguenayenne, dans une section intitulée « *Un petit peuple* » :

En somme, vers 1870, la population du Saguenay formait un petit peuple. Par son nombre, par son organisation, par ses ressources matérielles et spirituelles, il était

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 277.

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 395.

constitué pour vivre et se développer. Il possédait presque tous les éléments nécessaires à la vie normale d'un peuple : la seule lacune importante était l'absence de son clergé et de sa classe dirigeante [...] Tout n'était pas fait, évidemment ; beaucoup de choses n'étaient qu'ébauchées ; mais tout était commencé. On voyait même se dessiner la physionomie et le caractère propres du type saguenéen, qui s'élaborait dans ce pays à part, à peine conquis à la civilisation²⁹⁰.

Cette longue citation montre bien la vision téléologique de Tremblay. Après l'arrivée des premiers défricheurs, les conditions nécessaires à l'édification de la société saguenayenne sont apparues successivement. Avec les premiers villages, les premières et peu nombreuses institutions comme les chapelles et écoles, la mentalité et les traditions canadiennes-françaises ont pu pénétrer le mode de vie des colons saguenayens. Cependant, pour que ces caractéristiques soient durables, il faut une présence plus soutenue du clergé et un développement des institutions qu'elle apporte, comme les collèges classiques. C'est à ce moment que le Saguenay pourra prétendre au titre de société pleinement « civilisée ».

Neutre dans ses intentions, Tremblay fait pourtant montrer, comme nous l'avons vu, d'un biais interprétatif dans son *Histoire du Saguenay*²⁹¹. Par exemple, les colons ont une certaine agentivité, dans le développement de la région, même si Dieu a manifestement créé la région. La manière d'écrire est aussi conforme au désir d'unifier les différentes composantes sociales de la région et d'en faire une communauté régionale qui marche vers le progrès après des difficultés importantes au départ. Nous pouvons résumer le schéma narratif de la manière suivante : la Providence a créé le Saguenay et l'a laissé en friche. Des années plus tard, il est découvert et exploré par les grands explorateurs français et les missionnaires catholiques. Devant le supposé manque de civilisation issu de la présence autochtone, les Canadiens français colonisent la région et y apportent les bienfaits de la

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 430-431.

²⁹¹ Harvey, « L'historiographie régionaliste », *op. cit.*, p. 85.

civilisation catholique et française. Ces deux caractéristiques permettent au Saguenay de se développer de manière conforme au plan de la Providence. Ce récit est donc empreint d'une théologie qui ne tourne pas le dos à la modernité. Il est possible d'appartenir au monde moderne, à condition de rester fidèle à ses origines et de faire confiance aux desseins de la Providence.

Pour revenir à notre hypothèse, il semble approprié d'affirmer que Tremblay, en publiant ce livre, propose un *ouvrage pionnier*. Non pas qu'il soit le premier à écrire sur la région, comme en attestent les travaux préalables de Raoul Blanchard, d'Arthur Buies et d'autres (notamment les nombreux articles dans le journal *L'Oiseau-Mouche*), mais il est le premier à offrir une systématisation du récit régional de manière à le rendre constitutif d'une référence saguenéenne²⁹². Le livre a aussi comme objectif d'être lu et de proposer une histoire de la région que les Saguenayens doivent connaître. C'est en ce sens que l'ouvrage peut être considéré comme pionnier.

3.5. La matérialisation de l'histoire saguenayenne : les fêtes du centenaire comme moment de mise en forme du récit historique saguenayen

Notre étude sur la pensée régionaliste de Victor Tremblay serait bien incomplète si nous escamotions les fêtes du centenaire de 1938. Ce projet peut être compris comme un important relais public du projet historiographique de Victor Tremblay. Évidemment, il n'est pas question de tout ramener à sa personne, mais sa participation à la planification de cet

²⁹² Voir Maxime Fleury, « La région gardienne de la nation. Nationalisme et régionalisme au Saguenay : le cas du journal de collège L'Oiseau-mouche (1893-1902) », dans Emmy Bois et Dannick Rivest (dir.), *Interactions, Institutions et parcours. Actes du 27e et 28e colloques étudiants du CIEQ, Cheminements*, 2024, p. 39-46.

événement important et, surtout, le poids que ses idées et ses initiatives ont eues dans l’orientation de son déploiement en font un point incontournable de notre analyse.

En effet, l’année 1938 représente, en quelque sorte, l’aboutissement de plusieurs années de travail pour écrire et diffuser une histoire de la région saguenayenne. Le récit promu et diffusé dans le cadre des fêtes de 1938 s’inscrit dans un processus visant à donner une crédibilité à l’histoire saguenayenne et à en faire un sujet historique à part entière. Si nous avons, jusqu’à maintenant, établi les principaux fondements intellectuels de l’histoire écrite et promue par Tremblay, l’épisode du centenaire nous fait voir une histoire en actes, qui est une autre manière pour Tremblay de communiquer sa conception du passé saguenayen. Il s’agit là d’une façon d’inscrire cette histoire dans des symboles et des pratiques qui permettent de visualiser le sujet historique saguenayen. L’étude des conférences de Victor Tremblay sera, à nouveau, privilégiée dans ce chapitre, puisqu’elles contiennent des propos qui permettent de comprendre les raisons qui poussent le comité organisateur de l’événement à célébrer le centenaire de la colonisation ainsi que les méthodes pour accomplir cette tâche. Nous devons préciser, avant de commencer notre analyse, que notre intention n’est pas de raconter la genèse et la préparation des fêtes du centenaire, un travail déjà réalisé dans les détails par Rémi Tourangeau²⁹³. Les pages qui suivent servent plutôt à montrer comment Tremblay inscrit ces fêtes dans une histoire saguenayenne, fêtes qui s’insèrent elles-mêmes dans un mouvement régionaliste en plein essor au Canada français. De ce point de vue, il est donc question de faire ressortir la dimension régionaliste des fêtes et d’en identifier les justifications intellectuelles.

²⁹³ Rémi Tourangeau, *Fêtes et spectacles du Québec. Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, nuit blanche éditeur, 1993.

Selon Tremblay, le centenaire de 1938 signale, en quelque sorte, l'accomplissement du projet saguenayen : « [le Saguenay] a réalisé son développement complet ; [il] est parti de rien pour devenir l'équivalent d'une province. – Réalisation telle, qu'en la considérant on n'a qu'un mot pour la qualifier : miracle²⁹⁴. » La justification de la fête de la région est aussi comparée avec celle d'une personne, dans un long passage :

[...] on se plaît à rappeler non seulement les circonstances de sa naissance, mais aussi les étapes de sa carrière, les événements [sic] heureux ou tristes de sa longue existence ; on s'applique à dégager les traits qui caractérisent sa vie et les enseignements utiles qu'elle peut fournir. Et c'est à tout cela qu'on rend hommage à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance ; on ramasse en une gerbe, pour en glorifier leur auteur, l'ensemble des actions grandes et petites qui font la trame de sa vie. - - - C'est ainsi que doit être [sic] compris et fêté le Centenaire de notre jeune Saguenay. Non pas seulement comme la commémoration de l'arrivée des pionniers en 1838, mais comme la glorification de toute l'œuvre accomplie par eux et par ceux qui les ont continués, c'est-à-dire de l'ensemble des activités et des efforts qui, de 1838 à 1938, ont contribué à réaliser le développement de notre région²⁹⁵.

Cette comparaison fait passer le Saguenay pour un organisme cohérent et total qui peut aspirer à l'autonomie. Il est aussi une œuvre de longue durée qui « ne s'est pas fait[e] en un jour ni par un seul²⁹⁶. » Loin de n'être que l'œuvre de grands personnages, la totalité saguenayenne est le fruit « des humbles qui y ont apporté chacun leur part chacun à leur tour²⁹⁷. » Cette conférence insiste sur l'accumulation du travail des générations antérieures. Celles-ci sont composées de grands et de petits ; les premiers peuvent amorcer un projet et les seconds sont appelés à le continuer et l'améliorer. Cette tension entre les grands personnages et les petits est illustrée de la manière suivante, par Tremblay : « La Société des Vingt-et-Un a résolu le problème de pénétrer [sic] dans le Saguenay, elle n'a pas à son crédit

²⁹⁴ Victor Tremblay, Causerie “Le Centenaire du Saguenay”, (1ere causerie), Société historique du Saguenay, 1937, fonds Victor Tremblay, F0019, S05, SS03, P0226, f. 2.

²⁹⁵ *Ibid.*, f. 3.

²⁹⁶ *Ibid.*

²⁹⁷ *Ibid.*

l'exécution de toute l'œuvre qu'elle à déclanchée [sic] ; les premiers bûcherons ont entamé la forêt et les premiers défricheurs ont commencé la conquête du sol, mais tout n'était pas fait avec la tâche de ces pionniers²⁹⁸. » Il en va de même, pour la totalité des aspects de la vie sociale. L'histoire du Saguenay n'est donc pas strictement une histoire du haut vers le bas ou du bas vers le haut, mais bien nourrie par une interdépendance entre les différents membres de la collectivité :

[...] le Saguenay actuel avec tout l'actif national qu'il représente est surtout une réalisation collective, accomplie par la collaboration presque anonyme des humbles efforts, bien plus que par l'action de puissantes unités. Il est notre œuvre à tous, parce que nous y avons tous contribué, nos pères avant nous et nous après eux²⁹⁹.

De ce point de vue, la fête du centenaire s'adresse à tout le monde et c'est là le sens de cette célébration : « [...] c'est ainsi que doit être comprise la célébration de notre Centenaire : la fête de tous, jeunes et vieux, dans une fraternité qui n'exclut pas le respect pour le plus ancien ni l'hommage au mérite supérieur, mais qui accueille avec une égale affection tous les enfants du Saguenay³⁰⁰. » Le Saguenay est une grande famille, pour Tremblay. Chacun est à sa place et respecte le travail des anciens et de ses contemporains.

Le thème de la famille comme unité microsociologique et macrosociologique est bien développé, dans la suite de la conférence. En utilisant la répétition comme procédé littéraire, de la même façon que dans sa conférence sur le Royaume du Saguenay, Tremblay présente sa conception de l'organisation sociale de la région. Premièrement, il y a la « famille de paroisses » qui est composée de diverses paroisses agricoles, industrielles, riches ou pauvres

²⁹⁸ *Ibid.*, f. 4.

²⁹⁹ *Ibid.*

³⁰⁰ *Ibid.*

et « comme dans les familles humaines - - - [de] quelques-unes disparues³⁰¹. » Malgré cette diversité, les paroisses sont « toutes saguenéennes par le sang, la vie et le cœur »³⁰². C'est d'ailleurs une des seules fois, dans notre corpus, où Tremblay mentionne le « sang » comme attribut des Saguenayens, ce qui ne l'empêche pas de participer à un discours racialiste ancré dans la première moitié du XX^e siècle où les Canadiens français sont considérés comme étant supérieurs (ou au moins fondamentalement différents) aux autres peuples. Deuxièmement, il y a la « famille d'entreprises » qui est formée d'entreprises agricoles, commerciales et industrielles et encore « toutes saguenéennes par leurs rouages, par leur champ d'activité et par les fibres de leurs vrais intérêts »³⁰³. Troisièmement, il existe aussi une « famille d'institutions religieuses, sociales, économiques » aussi diverse que les autres familles et « toutes saguenéennes par leur mission, leur âme et leur organisation »³⁰⁴. Quatrièmement, les familles saguenayennes deviennent une « famille de familles » qui regroupe toutes les familles, les plus anciennes comme les plus récentes, « par ce qu'elles doivent à leur patrie d'adoption [le Saguenay] »³⁰⁵. En dernier lieu, Tremblay y va d'un commentaire plus général sur le sens que doit prendre la célébration du centenaire et des paroisses qui constituent le Saguenay : « [...] cette famille de personnes et de choses que la Providence a associées pour constituer dans le temps et dans l'espace ce qu'est le Saguenay actuel, un lien de fraternité existe qui donne à tous et à chacun le droit comme le devoir de considérer comme sa fête la

³⁰¹ *Ibid.*, f. 6. Concernant les paroisses disparues, Tremblay fait sans doute référence à celle de Saint-Cyriac. Ce village est inondé par le rehaussement des eaux par un barrage appartenant à la compagnie de pulpe de Chicoutimi de Julien-Édouard-Alfred Dubuc, en 1924. On consultera le reportage de Myriam Gauthier, « Faire revivre le village disparu de Saint-Cyriac, englouti dans lac Kénogami », ICI Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2022, en ligne, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1893153/commemoration-centenaire-rehaussement-eaux-rolk>.

³⁰² Tremblay, « Causerie Le Centenaire... », *op.cit.*, f. 6.

³⁰³ *Ibid.*

³⁰⁴ *Ibid.*, f. 7.

³⁰⁵ *Ibid.*

fête commune, de participer à la célébration du centenaire de la patrie commune³⁰⁶. » La répétition du mot famille pour désigner la cohésion sociale dont le Saguenay serait porteur n'est pas anodine, puisqu'elle met au centre de la célébration l'unité sociale de base de la société canadienne-française – et donc saguenayenne – qui est la famille.

Cette section sur le sens du centenaire se termine par deux paragraphes qui démontrent la présence de deux des trois fondements de la pensée de Tremblay que nous avons identifiés sont intégrés :

[...]ce serait une injustice que de vouloir exclure du mérite de cette œuvre commune le moindre de ceux qui y sont pour quelque chose. [...] la célébration du Centenaire n'est pas le lot des pionniers seulement ni le privilège des fondations anciennes ou des vieilles paroisses, mais bien de la part de tous, sans distinction d'âge, de lieu ou de condition, dès là [sic] qu'on appartient au Saguenay de cœur et de fait³⁰⁷.

Le travail des générations antérieures est présent, dans la citation précédente et la suivante :

Il faut que tous y participent. Non seulement les résidents actuels, mais aussi tous les enfants du Saguenay, nos frères [ces deux derniers mots sont biffés au crayon], que la vocation ou les hasards ont éparpillés loin du sol natal ; ils représentent le contingent fourni par notre région à l'apostolat et aux autres activités dans l'univers, ils restent nos frères. Nous sommes fiers de les revendiquer comme des nôtres ; ils ont droit à leur place à côté de nous. Le Centenaire du Saguenay est la fête de tous les Saguenéens³⁰⁸.

Les Saguenayens, dans ce passage, sont dépeints comme un peuple avec une vocation apostolique, ce qui est conforme à ce que nous avons vu dans le deuxième chapitre. Une nouvelle information s'ajoute, à savoir la reconnaissance des Saguenayens au-delà des frontières du Saguenay. Jusqu'ici, Tremblay traite surtout du Saguenay et de son histoire en fonction des limites territoriales de la région. Or, dans le passage précédent, il est question

³⁰⁶ *Ibid.*

³⁰⁷ *Ibid.*, f. 8.

³⁰⁸ *Ibid.*

de considérer les Saguenayens vivant hors des frontières comme étant toujours des Saguenayens à part entière. Cette réalité est particulièrement importante, puisque plusieurs Saguenayens migrent vers les États-Unis ou ailleurs au Canada, devant la misère économique et sociale des premières années du XX^e siècle³⁰⁹.

En ce sens, Tremblay s'inscrit bien dans la conception groulxienne de la nation, en tant que celle-ci est comprise comme une nation culturelle ou organique qui priorise les caractéristiques culturelles d'une société, ici la société canadienne-française, sur la dimension territoriale³¹⁰. Cela dit, le territoire reste important et permet d'ancrer la communauté de culture dans un territoire historique, comme nous l'avons déjà souligné. À la lumière de ces déclarations de Tremblay, nous pouvons observer que l'idéal de coopération, où chacun est à sa place, est au cœur de sa conception de la célébration du centenaire. Les Saguenayens forment donc une communauté de culture qui est constituée de traits qui les lient, nonobstant les lieux où leurs vies les mènent.

3.6. Que faire ? Les façons de fêter le Saguenay selon Victor Tremblay

Dans la suite de la causerie sur la célébration du centenaire, Tremblay présente les moyens à adopter pour bien célébrer le centenaire. La première condition doit être, à ses yeux, d'en comprendre le sens et la raison d'être³¹¹. La célébration doit commencer le 11 juin avec le centenaire de la paroisse de Saint-Alexis, la première fondée dans la région³¹². Cette célébration donne le coup d'envoi des fêtes qui rassemblent les « 71 [autres paroisses]

³⁰⁹ Sur les vagues d'immigrations/émigrations des Saguenayens, voir le chapitre 6 de Christian Pouyez, « Les composantes de la croissance démographique », dans Christian Pouyez et Yolande Lavoie (dir.), *Les Saguenayens*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1983, p. 233-308.

³¹⁰ Voir Bock, *Lionel Groulx, les minorités...*, *op. cit.*

³¹¹ Tremblay, « Causerie. Le Centenaire... », *op. cit.*, f. 8.

³¹² *Ibid.*

sœurs » de la région³¹³. La célébration du centenaire se justifie de la manière suivante, pour Tremblay : « De même que la Saint-Jean-Baptiste est la fête nationale partout et devrait être célébrée dans chaque localité, ainsi croyons-nous que le Centenaire est la fête régionale partout, et que chacune de nos paroisses a le droit de célébrer par des démonstration [sic] chez elle le centenaire de la région où elle a pris naissance et à laquelle la vie est associée³¹⁴. » Ainsi, chaque paroisse doit fêter le centenaire qui se terminera par une autre fête à Saint-Alexis qui est le point de départ de la colonisation de la région³¹⁵. Or, pour Tremblay, ces fêtes n'auront du sens que si les Saguenayens s'occupent de « les préparer et surtout de s'y préparer³¹⁶. » La population doit donc connaître son histoire que la SHS est en train d'écrire, mais qui ne sera pas publiée avant les célébrations de 1938³¹⁷. Pour combler cette lacune, Tremblay propose de prononcer 14 causeries pour rendre compte du « miracle saguenéen »³¹⁸. En plus de ces causeries qui reprennent la table des matières du livre à paraître, Tremblay dit que des « scènes parlées variées et vivantes » seront présentées dans les mois à venir³¹⁹.

La participation de la population saguenayenne à la préparation des fêtes du centenaire doit aussi se faire en relevant tous les événements et détails importants de chaque paroisse de la région, pour que toutes ces informations soient accessibles au plus grand nombre de personnes³²⁰. Tremblay propose l'utilisation d'un « timbre du Centenaire » qui

³¹³ *Ibid.*, f. 9.

³¹⁴ *Ibid.*

³¹⁵ *Ibid.*

³¹⁶ *Ibid.*, f. 10.

³¹⁷ *Ibid.*

³¹⁸ *Ibid.*, f. 11.

³¹⁹ *Ibid.*

³²⁰ *Ibid.*, f. 12.

doit servir lors de l'envoi de chaque lettre³²¹. Finalement, Tremblay encourage la population à afficher les couleurs du Saguenay : le vert foncé pour les forêts, le jaune pour l'agriculture, le gris du commerce et de l'industrie et le rouge qui représente la population qui a travaillé à l'édification de la société saguenayenne³²². Ces couleurs, à ce moment, ne peuvent pas être considérées comme un drapeau, pour Tremblay, puisqu'il croit que le seul drapeau légitime est le drapeau national, qui tarde à être adopté³²³. Nous pouvons retenir de cette causerie riche en détails que le centenaire du Saguenay mérite d'être célébré, puisque son histoire, aux yeux de Tremblay, s'inscrit dans la grande histoire depuis le temps de Jacques Cartier et qu'elle procède d'une œuvre de la Providence. De plus, la société qui émane de la colonisation est le fruit de longs labeurs des générations précédentes et actuelles qui n'ont pas toujours de voix pour raconter le développement des différentes paroisses de la région. Ce travail de longue haleine, une fois connu par tout le monde, permet de mettre en récit l'histoire saguenayenne de manière vivante et de l'enraciner dans un milieu que l'on connaît mieux. En plus des raisons purement locales, nous ne pouvons pas passer sous silence les différentes commémorations de régions colonisées depuis plus ou moins cent ans qui ont lieu, sensiblement en même temps que le Saguenay³²⁴. C'est dire que nous assistons, dans les années 1920-30, à un « moment » régionaliste.

³²¹ *Ibid.*

³²² *Ibid.*

³²³ *Ibid.*

³²⁴ Il s'agit essentiellement des régions identifiées par Harvey, soit la Bois-Francs, les Cantons-de-l'Est, la Mauricie, l'Outaouais, le Témiscamingue, « L'historiographie régionaliste.... », *op. cit.*

3.7. Conclusion

Ce chapitre a tenté de démontrer en quoi la fondation de la SHS, l'*Histoire du Saguenay* et les fêtes du centenaire sont des actes significatifs dans l'œuvre de Tremblay et dans l'histoire culturelle du Saguenay. En ce qui concerne la société historique, elle constitue bien un *acte de fondation* qui sert à la fois de médiation entre la population et les producteurs d'histoire comme Tremblay, mais aussi de lieu de production d'*un savoir historique*, c'est-à-dire celui créé, en partie, Tremblay qui sert à éduquer la population saguenayenne. La SHS s'impose comme un lieu de médiation dans la mesure où la population est appelée à décrire la vie au sein de son milieu et de raconter des faits vécus par elle ou ses ancêtres. Ces témoignages sont ensuite mis sur papier et conservés dans les archives de la société. Ces dernières sont ensuite utilisées pour produire des textes.

De son côté, *Histoire du Saguenay* est écrite avec l'intention d'être un *ouvrage pionnier*. Si l'ouvrage n'est pas pionnier dans l'absolu, puisque d'autres se sont penchés sur l'histoire de la région avant Tremblay, on peut dire qu'il est *relativement* pionnier, dans la mesure où il a l'intention de poser le premier jalon d'un récit cohérent de la région comme sujet historique. Il importe de rappeler le décalage entre ce livre de synthèse et les conférences publiques de Tremblay, en ce qui a trait au rôle de la Providence. Cette dernière, quasiment absente du livre, est omniprésente et a un rôle déterminant dans l'histoire du Saguenay lorsque nous étudions les conférences et discours. Nous pouvons penser que cette contradiction apparente n'en est pas une. En effet, Tremblay a souvent répété que le Saguenay a été créé par Dieu. Or, l'action providentielle n'empêche pas que les humains aient une forme d'agentivité. Ces derniers peuvent agir comme bon leur semble, dans les paramètres donnés par la Providence. Cependant, il y a des lignes de conduite à respecter

issues du catholicisme qui séparent les bonnes actions des mauvaises. Tremblay, dans ce livre, traite beaucoup des religieux et de leur apport central à la marche du peuplement. C'est peut-être là que Tremblay substitue le rôle de Dieu pour celui des hommes qui le représentent. Ainsi, faire l'histoire du Saguenay sans revenir constamment à la Providence est tout à fait possible et ne contredit pas le fait que ladite Providence a créé le Saguenay et qu'elle a des desseins apostoliques pour la population. Il n'en demeure pas moins que la dissonance entre ce livre et les conférences est marquante.

La célébration du centenaire, pour Tremblay, est un événement culturel qui est l'aboutissement d'une longue histoire façonnée par le travail de générations antérieures et par son côté français et catholique. Son implication dans cet événement procède aussi de son désir de faire connaître la région aux Saguenayens eux-mêmes et de leur inculquer une habitude de documenter la vie au Saguenay. En ce sens, nous pouvons voir les fêtes comme un geste de commémoration, bien entendu, mais aussi une tentative d'implanter un patriotisme au Saguenay qui a comme exemple de départ les actions encouragées (amour et connaissance de l'histoire, agir en chrétien dans la vie quotidienne, notamment) avant et pendant les fêtes; soit l'apprentissage de l'histoire et une conduite personnelle fidèle aux enseignements de la morale chrétienne. La connaissance de l'histoire du milieu immédiat, symbolisé par la paroisse, ainsi que du milieu intermédiaire, le Saguenay, permet de s'investir de manière efficace dans la vie régionale et nationale. En effet, comme Tremblay le dit, le Canada reste la patrie de référence et le fait d'être de meilleurs Saguenayens est une condition *sine qua non* pour devenir de meilleurs Canadiens.

Ce chapitre que nous concluons nous permet d'apporter des éléments de réponse aux questions qui nous animent. Les buts de Tremblay, lorsqu'il s'investit dans les activités de la

SHS, dans l'écriture de l'*Histoire du Saguenay* et dans la préparation des fêtes du centenaire, sont de présenter l'histoire du Saguenay comme le résultat d'un long travail, de souligner la dimension catholique et française de ce travail et d'encourager le maintien de cette société saguenayenne par le biais d'un engagement patriotique. Cet engagement permet de s'enraciner dans le Saguenay pour mieux le connaître et maîtriser son devenir. L'addition de petits gestes dans chaque région canadienne-française permettrait à la grande nation canadienne de mieux se porter. Cette dialectique entre la grande patrie canadienne et la petite patrie saguenayenne est au cœur de l'œuvre de Tremblay, mais il ne faut pas penser qu'il n'y voit qu'une simple subordination du régional envers le national. Le Saguenay, pour l'abbé Tremblay, mérite une autonomie culturelle et historique. En effet, la région possède tous les atouts pour se développer convenablement, mais il faut que les Saguenayens disposent des moyens et des connaissances pour assurer la pérennité de leur territoire historique. C'est pourquoi Tremblay encourage fortement l'éducation nationale, pour apprendre les lignes directrices à suivre comme peuple.

CHAPITRE 4

L'ÉDUCATION NATIONALE ET LE NOM DE « SAGUENAY » POUR SOLIDIFIER LA RÉFÉRENCE SAGUENAYENNE (1940-1960)

Les années 1940-1950 correspondent, chez Victor Tremblay, à une période durant laquelle il réitérera sa vision de l'histoire du Saguenay, jusqu'à polémiquer avec d'autres acteurs régionaux pour faire la promotion du nom « Saguenay » et du drapeau saguenayen dont il est directement associé à la création et la promotion. Toujours à l'aune d'une vision nationaliste et régionaliste du Saguenay, Tremblay prononce plusieurs conférences durant cette période et nourrit une polémique notoire avec le notaire Georges Villeneuve de Mistassini et des représentants de la région du Lac-Saint-Jean qui sentent que leur région est délaissée au profit du Saguenay. Cette période, dans la carrière de Tremblay, montre comment il développe une forme d'« entrepreneurat identitaire » centrée sur la promotion d'une référence qu'il a, en grande partie, contribué à forger dans les années 1930. Le Saguenay envisagé comme le produit d'une histoire longue et providentielle est au cœur de sa démarche historienne et citoyenne. Ce qui marque, en revanche, la trajectoire de Tremblay dans les années d'après-guerre, c'est son engagement redoublé dans une œuvre d'éducation nationale, sujet central de ses conférences. Au travers de ces discours sur l'éducation, les liens entre la nation et la région sont plus visibles et explicites que lors des années 1930, ce qui nous permet de mieux comprendre comment Tremblay articule la référence nationale à la référence régionale.

En premier lieu, nous nous pencherons sur le contexte intellectuel des années 1940-1950 au Canada français, période durant laquelle plusieurs changements surviennent dans la

sphère des idées catholiques et nationalistes. Elle met notamment en scène un débat quant à la nature de l'action catholique; celle-ci doit-elle continuer à rester catholique et nationaliste ou doit-elle séparer la question nationale et la question sociale? Le thème de la dénationalisation étant souvent abordé par Tremblay, lors des années 1940-1950, thème que nous chercherons à le creuser et contextualiser dans ce chapitre.

Ensuite, nous verrons que Tremblay continue de prononcer des conférences publiques. Nous allons nous pencher sur une conférence qui résume bien la conception du Canada de Tremblay. L'occasion nous est ainsi donnée d'examiner la spécificité de Victor Tremblay, lorsqu'il est question d'agencer les questions nationale et régionale. En troisième lieu, nous aborderons brièvement son implication dans la presse régionale et dans la fondation du Musée saguenéen. En quatrième lieu, il sera question de la fondation de la Ligue du Drapeau, en 1953, ainsi que la querelle qu'il engage avec Georges Villeneuve. Ces actions sont des exemples évidents d'« entrepreneurat identitaire » où Tremblay cherche à défendre sa vision du Saguenay, voire à la présenter comme étant la seule qui soit valable.

Outre les conférences de Tremblay, qui forment le corpus principal de notre analyse ici, nous avons pu consulter un dossier d'archives conservé à la SHS et portant sur la polémique autour du nom de la région qui contient des lettres personnelles, des documents non publiés et des copies de lettres dans les journaux que Tremblay et ses opposants ont publiés¹. Sans faire la chronologie exhaustive de cette polémique, nous tâcherons de dégager les principaux arguments des deux camps et d'en faire la synthèse pour dégager l'essentiel de la conception de l'histoire saguenayenne de Victor Tremblay et des critiques qui lui sont adressées.

¹ Fonds Collection de la Société historique du Saguenay, P002, S1, D1468.

4.1. Le Québec d'après-guerre

La société canadienne-française d'après-guerre se transforme considérablement. Malgré le long règne de Maurice Duplessis (1944-1959) reconnu pour son conservatisme social et son libéralisme économique, le Québec a bien les deux pieds dans le monde moderne². Au niveau économique, la province de Québec s'industrialise et s'urbanise de manière soutenue ; certains vont même jusqu'à qualifier la période de 1945 à 1960 de « Grand Rattrapage »³. Ce rattrapage se manifeste par un relèvement du niveau de vie, l'amélioration des conditions de travail et le développement des mesures d'hygiène⁴. S'ajoute à cela une hausse des taux de syndicalisation qui contribuent aussi à une hausse du niveau de vie⁵. Les syndicats catholiques animés par la doctrine sociale de l'Église gagnent en popularité et prennent part aux grèves importantes de l'époque, comme Asbestos (1949), Louiseville (1952) et Murdochville (1957)⁶.

Du côté des idées et de la culture, de vives polémiques entre les conservateurs et les libéraux se font sentir. La revue *Cité Libre*, la Faculté des sciences sociales dirigée par le Dominicain Georges-Henri Lévesque et le journal *Le Devoir* s'imposent comme des foyers de contestation du duplessisme⁷. Cette contestation vient surtout de l'intérieur de l'Église, comme en attestent par exemple les divergences entre Lionel Groulx et le Père Lévesque. La querelle sur la confessionnalité des coopératives est un exemple parlant. Bien qu'elle débute

² Sur les débats concernant le supposé retard du Québec, voir Jacques Rouillard, *Le mythe tenace de la folk society en histoire du Québec*, Québec, Septentrion, 2023.

³ C'est la thèse de l'économiste Vincent Geloso, dans *Rethinking canadian economic growth and development The Quebec case*, Londres, Palgrave, collection Palgrave studies in economic history, 2017.

⁴ *Ibid*, p. 29-42.

⁵ L'effectif syndical se multiplie par sept, de 1932 à 1952. John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2014 [1988], p. 366.

⁶ *Ibid*, p. 367.

⁷ Voir les chapitres 8 et 13 de Yvan Lamonde, *La modernité au Québec. Tome 2 La victoire différée du présent sur le passé (1939-1965)*, Montréal, Fides, 2016, p. 157-174 et p. 257-282.

avant les années 1940, c'est-à-dire au milieu des années 1930, les conflits sur la place du national et du social dans la pensée des intellectuels catholiques restent une donnée centrale de l'histoire des idées au Québec⁸. Pour le chanoine Groulx, on ne peut séparer les questions nationale, sociale et religieuse, sous peine d'affaiblir l'identité canadienne-française. D'ailleurs, il le dit de manière éloquente, dans un discours de 1949 :

C'est par nous-mêmes que nous le deviendrons [Canadiens français], par notre propre volonté, notre propre effort, en nous travaillant par le dedans, en prenant conscience, une conscience vive, vigoureuse de nos valeurs nationales et spirituelles, de la mission qu'elles nous confèrent, du destin magnifique qu'elles ont puissance de nous promettre. *Prendre conscience [sic] de notre être français et catholique, tout est là*⁹.

Groulx soutient cela, en affirmant la primauté des héritages que les Canadiens français ont reçus de l'histoire : le catholicisme, le fait français et le travail des aïeux¹⁰. Nous le verrons, Victor Tremblay loge résolument à cette enseigne. Le père Lévesque soutient, quant à lui, « l'idée selon laquelle la confessionnalité est chose nécessaire, mais non obligatoire¹¹. » Pour lui, la fusion du national et du social ne va plus de soi, dans une partie des milieux catholiques, notamment avec la diffusion du catholicisme social et du personnalisme dans les mouvements d'action catholique, comme la Jeunesse étudiante catholique et la Jeunesse ouvrière catholique¹².

Lors des mêmes années, les groulxistes se disputent avec les tenants de la bonne entente. L'abbé Arthur Maheux prononce une conférence intitulée « Pourquoi sommes-nous

⁸ Pour comprendre cette divergence, il faut lire l'échange datant de 1935, entre Groulx et Lévesque, à propos de l'action catholique et l'action nationale, dans Yvan Lamonde et Claude Corbo (dirs.), « 57. Correspondance entre le père Lévesque et l'abbé Lionel Groulx 18 et 24 novembre 1935 », *op. cit.*, p. 414-420.

⁹ Lionel Groulx, *Le nationalisme canadien-français. Sa notion, ses origines, les droits qu'il confère, les devoirs qu'il impose*, Ottawa, 1949, p. 22.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Racine St-Jacques, *Georges-Henri Lévesque..., op. cit.*, p. 225.

¹² Voir le premier tome de la biographie de Guy Rocher, Pierre Duschenes, *Guy Rocher. Tome 1 (1924-1963). Voir – juger – agir*, Montréal, Québec Amérique, 2019.

divisés ? », en 1943¹³. Il y critique le romantisme en histoire inspiré par Michelet qui encourage les luttes entre classes, nations ou groupes¹⁴. Maheux propose d'exposer les faits, comme lors d'un cours de religion, pour en faire ressortir la vérité¹⁵. Il encourage donc les Canadiens français à se rallier aux Canadiens anglais qui ne sont pas les méchants oppresseurs pointés du doigt par les nationalistes romantiques (les goulxistes, ici)¹⁶. De ce point de vue, le Canada peut et doit être la patrie de référence des Canadiens français, sans pour autant que ces derniers se renient comme peuple. Le Canada est donc un pacte entre deux nations fondatrices qui peuvent cohabiter sans querelles chauvines.

La riposte à Maheux provient de Groulx, lors d'une conférence au Monument national de Montréal, le 29 novembre 1943¹⁷. Premièrement, Groulx croit que le catholicisme doit s'incarner dans une « ethnicité et une nationalité », contrairement à Maheux¹⁸. Ensuite, le chanoine est d'accord avec Maheux sur le principe qui consiste à exposer une histoire vraie brossant un tableau des faits¹⁹. Il n'est pas question d'haïr les Anglais, mais de constater que des Anglais ont bien causé du tort aux Canadiens français²⁰. Finalement, pour Groulx, c'est le présent et ses injustices qui divisent, et non l'histoire²¹. Les Canadiens français diminués à travers l'histoire peuvent espérer des réparations et vivre conformément à leur tradition catholique. Pour cela, il faut qu'ils agissent. Du reste, l'État fédéral est une entrave, lorsqu'il est mis entre les mains d'éléments hostiles aux Canadiens français. Groulx accepte de

¹³ Arthur Maheux, « Pourquoi sommes-nous divisés ? », *op. cit.*

¹⁴ *Ibid.*, p. 106.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.* p. 106-107.

¹⁷ Lionel Groulx, « Pourquoi nous sommes divisés », dans Lionel Groulx, *Constantes de vie*, Montréal, Fides, 1967, p. 115-154.

¹⁸ Dorais, « La querelle Maheux/Groulx... », *op. cit.*

¹⁹ Groulx, « Pourquoi nous sommes... », *op. cit.*, p. 118-119.

²⁰ *Ibid.*, p. 119-120. Nous soulignons.

²¹ *Ibid.*, p. 122.

s’accommoder au régime fédéral, sans pour autant le considérer comme le foyer national des Canadiens français ; voilà donc où Groulx diverge d’un Maheux²². Bref, Maheux et Groulx ne s’entendent pas sur la question de l’incarnation du christianisme, de la patrie de référence et sur la nature du pacte de 1867²³.

Ces contrastes animent la vie intellectuelle canadienne-française, lorsque Victor Tremblay pense le Saguenay des années 1940-1950. Comme nous allons le voir, l’abbé Tremblay reste relativement fidèle à la philosophie groulxiste, tout en s’en éloignant considérablement, surtout en ce qui a trait à la question de la patrie de référence et des luttes entre Canadiens français et anglais. C’est dans ce chapitre que Tremblay, sans nommer explicitement les contentieux, diverge des nationalistes groulxistes, sans pour autant se rallier à une vision où la nation n’est plus nécessairement liée au religieux et au social. Nous émettons l’hypothèse que ses emprunts à l’un et à l’autre, et la confusion qui peut en résulter, sont les résultats d’un entrepreneur identitaire qui cherche avant tout des solutions concrètes aux problèmes régionaux. Pour l’historien saguenayen, il faut être nationaliste et défendre la nationalité canadienne-française, pourvu que l’esprit du pacte entre les deux peuples fondateurs soit respecté; tel est un des devoirs des Canadiens français. Par-là, on voit que le prêtre-historien se rapproche beaucoup de la pensée d’Henri Bourassa, puisque le Canada a une fin en soi et possède une légitimité en tant que pays.

²² *Ibid.*, p. 132.

²³ Voir Dorais, « La querelle Maheux/Groulx... », *op. cit.*

4.2. L'œuvre publique de Victor Tremblay. Lors des années 1940-1950

Au cours des années 1940 et 1950, Victor Tremblay continue de s'impliquer dans la sphère publique, notamment en prononçant des conférences et en participant à la création du Musée saguenéen. Tremblay continue ainsi son œuvre d'entrepreneuriat identitaire, en utilisant plusieurs moyens pour faire triompher sa vision de l'histoire saguenayenne. Nous abordons rapidement, ici, sa participation au film *Au Royaume du Saguenay* de l'abbé Maurice Proulx (1957)²⁴. Bien que nous ne connaissons pas exactement ce que Tremblay a fait pour ce projet, il s'agit d'un film montrant le côté rural du Saguenay qui coexiste avec la modernité industrielle déjà bien implantée. Le film, selon nous, illustre bien ce que Tremblay peut penser du changement social au Saguenay. L'agriculture, le travail en forêt, les traditions familiales et religieuses prennent beaucoup de place, mais le développement industriel de la région avec l'Alcan est aussi présenté positivement. Le Saguenay de la fin des années 1950 est donc une région qui offre les traditions essentielles des Canadiens français, tout en intégrant les procédés de la modernité industrielle. Cette thématique de l'importance des traditions devant une société en changement revient souvent, lors des années 1950, notamment.

4.2.1. La conception du Canada de Victor Tremblay

Les années 1940 n'offrent pas de textes ou d'événements dans la vie de Victor Tremblay qui nous permettent d'analyser son œuvre d'une nouvelle manière. Le deuxième

²⁴ Tremblay est mentionné dans les crédits du film, comme responsable de la documentation, Maurice Proulx, *Au royaume du Saguenay*, 1957, Archives nationales à Québec, Fonds Maurice Proulx, 03Q,P667,S1,DFC06014,P1, [en ligne], <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2280570>.

conflit mondial n'a pas eu beaucoup d'influence sur son œuvre²⁵. Dans ses conférences, il continue à traiter du nationalisme canadien-français et de l'histoire du Saguenay. S'il fallait ajouter un élément nouveau au portrait de l'évolution intellectuelle de Tremblay c'est son rapport au Canada comme pays. En effet, lors d'une conférence prononcée entre 1943 et 1956, il explique sa vision de la canadianité²⁶.

Tout d'abord, il est, pour lui, naturel d'appartenir à une nation et il en résulte « [qu'] on lui doit quelque chose²⁷. » Il fustige les « soi-disant Canadiens à large...”bédaine” [qui] ambitionnent de faire de notre pays l'arche de Noé ou le jardin zoologique des nations » et répète qu'il « faut être Canadiens : l'être d'esprit et de cœur, mettre avant tout la patrie canadienne, ses intérêts, sa sécurité, sa prospérité, son honneur²⁸. » Ainsi, la grande patrie de Tremblay est bien le Canada et les Saguenayens doivent la défendre. Cependant, il ne s'agit pas d'affirmer que les immigrants ne peuvent pas être Canadiens. Ceux qui acceptent et reconnaissent le pays d'accueil le sont, mais ceux qui ne le font pas n'ont « pas le droit de s'immiscer dans les affaires de la nation »²⁹. La nation, de ce point de vue, est culturelle, et non juridique ou politique.

Cette distance entre le « pays réel » et le « pays légal » est encore plus marquée, dans la suite du discours. Tremblay parle du Statut de Westminster qui serait vu comme « l'acte de naissance » du Canada par certains, mais qu'il décrit plutôt comme « un diplôme, qui ne donne pas la science, mais qui atteste qu'on la possède assez pour être qualifié³⁰. » L'idée

²⁵ Dans une entrevue de 1977, Tremblay dit que les deux Guerres mondiales n'ont pas eu beaucoup d'influence sur le Saguenay, grâce à l'éloignement de ce dernier, Gilles Lalancette, « “L'esprit d'initiative des défricheurs n'existe plus dans la région aujourd'hui” », *Le Progrès-dimanche*. 9 octobre 1977, p. 46.

²⁶ Victor Tremblay, Discours “Comment devons-nous être Canadiens”, Société historique du Saguenay, Fonds Victor Tremblay, F0019, S05, SS03, P048.

²⁷ *Ibid.*, f. 1.

²⁸ *Ibid.*, f. 2.

²⁹ *Ibid.*, f. 3.

³⁰ *Ibid.*, f. 4.

que le Statut de Westminster soit la proclamation d'indépendance du Canada est historiquement fausse pour Tremblay, puisque, dès 1848 « le parlement des Canadas-Unis a forcé le représentant de l'Angleterre à reconnaître le contrôle de la chambre des députés sur la politique canadienne »³¹. Ce que ce document vient officialiser, toujours selon Tremblay, c'est que les Canadiens n'ont désormais qu'une seule patrie et qu'il importe de s'en occuper comme une nation normale.

Un problème demeure, pour Tremblay, puisque les Canadiens ne sont pas tous de la même « race ». Les Canadiens français, en revanche, sont « les plus anciens, les fondateurs du pays [...] nous sommes seulement le plus important des groupes ethniques qui collaborent à la formation et au développement de cette patrie commune³². » Devant cela, une solution s'impose : « rester ce que nous sommes, canadiens-français³³. » Sans insister sur ce qui distingue les Canadiens français des autres, Tremblay estime que chaque peuple doit « fournir sa part » dans le pays et les Canadiens français aussi. À ce sujet, il propose les solutions suivantes :

affirmer et [...] imposer au respect des autres la religion, la langue et les traditions qui font notre valeur ; c'est de reconquérir ce que nous avons perdu dans le domaine intellectuel, dans le domaine moral et religieux, dans le domaine économique et politique ; c'est d'être Canadiens-français [sic] catholiques à “cent pour cent” [...] [en faisant la promotion de] la langue française, la religion catholique, l'idéalisme sain, l'esprit de dévouement³⁴.

Il y a aussi, chez Tremblay, la croyance selon laquelle les Canadiens français pourraient ramener les Anglais dans le giron du catholicisme, puisque c'est la volonté de la Providence qui amène les Canadiens français à « apporter aux races anglo-saxonnes du Nouveau-Monde

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*, f. 5.

³³ *Ibid.*

³⁴ *Ibid.*, f. 6.

ces valeurs qui avaient contribué à faire leur grandeur en Europe »³⁵. De ce point de vue, Victor Tremblay continue à promouvoir le même message que dans les années 1930, dans la mesure où le Canada français a ses caractéristiques propres qui détonnent avec celles des autres peuples d'Amérique et qu'il est tout à fait légitime de les développer ; c'est même la Providence qui le veut. En ce sens, Tremblay adhère parfaitement à la vision d'une partie des élites nationalistes qui affirme le caractère apostolique du peuple canadien-français. Jusqu'ici, nous avons vu que le discours historiographique de Tremblay ressemble beaucoup à celui de Groulx, sauf en ce qui a trait aux rapports avec les Anglais et le grand capital. Or, dans cette conférence, les similitudes sont plutôt du côté des Henri Bourassa, Thomas Chapais et Arthur Maheux. En effet, ici, le Canada n'est pas qu'un simple moyen pour réaliser les ambitions nationales du Canada français. Il le prouve, lorsqu'il dit ceci, à propos des Saguenayens : « [être] fidèlement, intégralement Canadiens-français [sic], c'est pour nous la vraie et seule manière d'être Canadiens tout court³⁶. » Il y a, chez Tremblay, un triptyque Saguenay/Canada français/Canada qui permet de rendre cohérente l'existence nationale régionale. En cela, il se distingue de toutes les figures que nous avons mentionnées. Voyons-y, en quelque sorte, une manifestation de son entreprenariat identitaire qui métabolise différentes idées apparemment éloignées, pour faire triompher sa vision idéale du Saguenay.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*, f. 11.

4.2.2. La mémoire matérielle du Saguenay : le Musée saguenéen

L'idée d'un musée pour honorer la mémoire des anciens et de laisser des traces matérielles de l'histoire saguenayenne date d'aussi loin que la fondation de la SHS³⁷. Avant les années 1950, le projet est difficilement viable, comme Tremblay l'explique, dans un rapport d'activité de la SHS en 1946 : « [...] nous avons eu de belles perspectives pour l'installation d'un musée régional ; elles se sont effacées, comme tant d'autres choses, devant les exigences de la guerre, mais elles semblent revenir à l'horizon. Il en sera peut-être question avant longtemps³⁸. » Cette citation est une des seules de notre corpus où Tremblay évoque la guerre de 1939-1945. Comme nous l'avons mentionné plus haut, la guerre semble être un moment temporaire qui a mis sur pause les activités, mais qui n'a rien changé de manière drastique.

C'est lors du début des années 1950 que les discussions sont plus sérieuses et que le Musée saguenéen devient quelque chose de possible. En 1952, un local est loué, soit une partie de l'Hôtel de Ville de Chicoutimi, mais la question du financement est encore épineuse³⁹. Finalement, le jour de la fête du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le 11 juin 1954, l'ouverture a lieu⁴⁰. Victor Tremblay, lors de son allocution, affirme ce qui suit :

[Le musée] joue à la fois le rôle de monument et celui de bibliothèque, celui de témoin et celui de professeur. Sous l'apparence d'être simplement une collection de vieilles choses, intéressante [sic] mais pas plus, il est comme une survivance du passé qui nous a faits et qui est disparu. [...] le musée est la présence même de ce qui a existé.

³⁷ Il encourage les Saguenayens à donner leurs vieux objets à la SHS, pour qu'elle puisse mettre sur pieds des collections, dans une conférence de 1935, Victor Tremblay, « Qu'est-ce que la Société... », *op. cit.*

³⁸ Victor Tremblay, « La Société historique du Saguenay ». *Bulletin de la Société historique du Saguenay*, n° 1, 1946, p. 2-8, p. 5.

³⁹ Omer Genest, « Ceux qui nous aide à ne pas oublier le passé méritent notre appui », *Le Progrès du Saguenay*, 13 mars 1952, p. 4.

⁴⁰ Outre Tremblay, plusieurs notables sont présents, dont quelques échevins de villes du Saguenay, les maires de Bagotville, Chicoutimi, Kénogami, Rivière-du-Moulin, le conservateur du musée Simon Ouellet, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste régionale Roland Roy et le responsable du musée Joseph-Arthur Caron, Sans auteur, « Inauguration du Musée saguenéen », *Le Progrès du Saguenay*, 12 juin 1954, p. 1.

Il est le livre des ignorants comme des savants ; il a de plus une vie que le livre imprimé n'a pas et qui parle au cœur en même temps qu'à l'esprit⁴¹.

L'institution est donc un moyen d'éduquer la population saguenayenne, par le biais de traces visibles du passé de la région. Qui plus est, il permet de susciter des émotions, chose qui reste cohérente avec ce que Tremblay a dit par le passé. On y retrouve, pour l'essentiel, de vieux objets (babioles, outils, fournitures de maison, notamment) collectés auprès de la population et une collection d'objets autochtones amassés par l'anthropologue Joseph Allan Burgesse (1909-1953)⁴².

Finalement, le musée reste ouvert jusqu'en 1965, avant de fermer et de rouvrir en 1975 dans la chapelle de l'ancien petit Séminaire de Chicoutimi (désormais le Cégep de Chicoutimi) et la direction est assurée par Léonidas Bélanger, qui est remplacé par Marcel Portal, dès 1976⁴³. Ce projet soutenu par Tremblay fait partie de son œuvre régionaliste, dans la mesure où il s'agit d'un moyen concret d'exposer comment les générations précédentes vivaient et de leur rendre hommage. Par la présentation d'objets d'antan, les Saguenayens sont plus à même de comprendre le passé et les manières de vivre de leurs ancêtres. Il s'agit aussi de garder des traces matérielles de l'histoire saguenayenne qui, autrement, ne sont pas conservées et mises en valeur par la population.

⁴¹ *Ibid.*, p. 6.

⁴² En date de mai 1955, le musée contient 6000 objets, Victor Tremblay, « Le Musée Saguenéen. Feuillet pour distribuer à l'exposition industrielle régionale, mai-juin 1955 », Société historique du Saguenay, Fonds Collections de la Société historique du Saguenay, P002, S1, D1717A, Pièce 34.

⁴³ Marcel Portal, « Musée aménagé avec soin et avec goût », *Le quotidien du Saguenay – Lac-Saint-Jean*, 17 mai 1975, p. 8. Tremblay n'est plus impliqué dans ce projet, mais il devient « conservateur honoraire à vie », Léonidas Bélanger, « Le musée, reflet de l'histoire régionale », *Le quotidien du Saguenay – Lac-Saint-Jean*, 17 mai 1975, p. 10.

4.3. Le terme « Saguenay-Lac-Saint-Jean », une tautologie ? La querelle entre Victor

Tremblay et les Jeannois

Cette deuxième partie du chapitre portera sur la querelle qui a opposé, à la fin des années 1950, Victor Tremblay, devenu Chanoine honoraire du Chapitre de la Cathédrale de Chicoutimi en juin 1948 et prélat domestique en 1957, et Georges Villeneuve, notaire, maire de Mistassini et député libéral au fédéral. Sans exagérer l’importance de cette querelle, qui portera sur la dénomination toponymique de la région saguenéenne, celle-ci nous apparaît importante pour affiner la représentation que se fait Tremblay du Saguenay et de son histoire à l’aube des années 1960, mais aussi pour mieux comprendre les tensions que cette représentation peut susciter au sein de la communauté régionale. Cette querelle vient d’ailleurs raviver, peut-être plus que jamais, une vieille rivalité entre le Saguenay et le Lac-Saint-Jean.

4.3.1. Contexte historique

La rivalité entre le Lac Saint-Jean et le Saguenay ne date pas de la seconde moitié du XX^e siècle. Elle s’ancre plutôt au XIX^e siècle, dans l’affirmation d’un premier sous-régionalisme « jeannois ». En effet, dès la fin du XIX^e siècle, Roberval devient le centre économique de la région et obtient une liaison ferroviaire avec Québec, en 1888. Chicoutimi n’obtient la sienne qu’en 1893, ce qui laisse le Lac Saint-Jean en bonne posture pendant quelques années, d’autant plus que ce dernier obtient un comté électoral provincial séparé du Saguenay dès 1890. Cet avantage économique que donne le chemin de fer fut une première et durable source de conflit entre les deux régions, particulièrement entre les élites

économiques et religieuses jeannoises et saguenayennes⁴⁴. De plus, le secteur touristique est éminemment profitable, pour quelques entrepreneurs du Lac Saint-Jean, en particulier ceux de Roberval. L'hôtel Beemer de Roberval, fondé par l'homme d'affaires Horace Jansen Beemer en 1891 et fermé en 1908 à cause d'un incendie, est l'emblème de tout un circuit touristique développé par Beemer⁴⁵. Cet établissement accueille bon nombre de touristes américains et de notables canadiens-français, dont le Gouverneur général du Canada et le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec⁴⁶. Plus tard, dans les années 1910 et 1920, le village de Pérignon devient un lieu touristique pour rendre hommage à Louis Hémon, l'auteur du roman *Maria Chapdelaine*. Le musée Louis Hémon est d'ailleurs fondé au même moment et Samuel Bédard, l'homme derrière le personnage de Samuel Chapdelaine et qui a hébergé Louis Hémon lors de son passage à Pérignon, accueille des touristes dans sa maison pour faire revivre l'aventure du romancier⁴⁷.

L'émergence précoce d'un sentiment d'appartenance jeannois aura créé les conditions d'une rivalité identitaire infrarégionale. Cette rivalité s'exprimera de plus belle dans les années 1950, alors que le Lac-Saint-Jean s'affaire à développer un nouveau circuit touristique pour mettre en valeur son territoire avec le zoo de Saint-Félicien (1960), le village historique de Val-Jalbert (1960) et La Traversée du Lac Saint-Jean entre Pérignon et Roberval

⁴⁴ Pour un portrait plus complet de la rivalité entre le Lac Saint-Jean et le Saguenay, voir François-Olivier Dorais, « Le Saguenay et le Lac-Saint-Jean : petite histoire d'une rivalité », Radio-Canada, 3 novembre 2023, [en ligne], <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/place-publique/segments/chronique/461041/region-drapeau-saguenay-alma-roerval-enjeux>.

⁴⁵ Léonidas Bélanger, « Le grand hôtel de Roberval », *Saguenayensia*, vol. 26, n° 5, juin 1984, p. 6. Sur les liens entre l'identité nationale et le tourisme, on consultera Nicole Neatby, *From Old Quebec to La Belle Province : tourism promotion, travel writing and national identities, 1920-1967*, Montreal, McGill-Queen's University, 2018.

⁴⁶ Bélanger, « Le grand hôtel... », *op. cit.*

⁴⁷ Neatby, *op. cit.*, p. 22-23. La personne de Louis Hémon est d'ailleurs au centre d'un livre d'Alfred Ayotte et Victor Tremblay, *L'aventure Louis Hémon*, Chicoutimi, Publications de la Société historique du Saguenay n° 28, 1974.

(1954)⁴⁸. Conséquemment, plusieurs acteurs de la société civile jeannoise prendront à partie la représentation englobante du « Saguenay », au motif que celle-ci les inclurait, d'autorité, dans une référence identitaire qui n'est pas la leur.

4.3.2. De l'importance de se nommer pour exister. Les Jeannois se défendent face au Saguenay : les premiers débats des années 1960

C'est lors des années 1950 que le drapeau et le Saguenay qu'il représente deviennent des objets de polémiques plus intenses. La Ligue du drapeau saguenéen est créée, le 13 décembre 1952, sous la présidence de Victor Tremblay et dans le but de promouvoir un symbole qui, selon les membres, avait été trop longtemps délaissé en raison de la longue parenthèse de la Seconde Guerre⁴⁹. Au menu des objectifs plus spécifiques de cette ligue : 1) discuter des moyens à prendre pour diffuser le drapeau ; 2) imprimer des cartes avec une photo du drapeau 3) expliquer les couleurs du Saguenay (blanc, gris, jaune et vert) et l'hymne au Saguenay⁵⁰.

La même année, en 1953, un comité du Département de l'Instruction publique examine les manuels scolaires du Québec et le chapitre sur la région suscite des débats. Victor Tremblay est consulté à ce sujet à quelques reprises. Dans une lettre au secrétaire du Département de l'Instruction publique datant du 9 mars 1953, Tremblay propose que le Lac-Saint-Jean et Chicoutimi fassent partie d'un ensemble nommé « le “Royaume” du

⁴⁸ Girard et Perron, *Histoire du Saguenay...*, *op cit.*, p. 459.

⁴⁹ Procès-verbal de la création de la ligue du drapeau saguenéen, Société historique du Saguenay, Fonds du Drapeau du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 15 décembre 1952, F0564, S2, SS1, D1, P64.

⁵⁰ Procès-verbal de la 1^{re} réunion de la ligue, 19 janvier 1953, Société historique du Saguenay, Fonds du Drapeau du Saguenay-Lac-Saint-Jean, F0564, S2, SS1, D1, P63.

Saguenay »⁵¹. Selon l'historien et directeur de la société historique, le but est de « maintenir ce qui fait l'objet même de notre institution comme société historique et ce qui, au point de vue social et national, est pour nous le moyen indispensable de créer l'union malgré les causes de division ; la “patrie saguenéenne”⁵². » Cette mise au point est révélatrice de l'attitude entrepreneuriale de Tremblay qui intervient de son propre chef ou lorsqu'il est sollicité pour faire triompher sa vision de l'histoire du Saguenay et la paix sociale qui en est un axiome.

C'est dans la foulée de ces interventions de Tremblay qu'éclate une polémique sur le nom de la région. Ludovic Simard, le directeur de *L'Étoile du Lac*, a vent du souhait du Département de l'instruction publique de changer le nom de la région dans ses manuels scolaires, par suite de quoi il écrit un article reprochant à Victor Tremblay de vouloir rayer la région du Lac-Saint-Jean des manuels scolaires⁵³. Dans son article, Simard s'emploie à relativiser l'importance géographique du Saguenay en regard du Lac-Saint-Jean : « Quel rôle joue donc le Saguenay sinon celui de robinet d'un gigantesque réservoir, le lac Saint-Jean ? Autrement dit, que serait le Saguenay sans la mer intérieure dont il dépend ? - - - Une rivière ? un ruisseau ?⁵⁴ » Simard ne nie pas que sa région – le Lac-Saint-Jean - appartienne au Saguenay, mais cela n'empêche pas de reconnaître son nom, d'autant plus que des générations entières ont travaillé pour la construire⁵⁵. Le Lac-Saint-Jean n'est pas seulement un lieu historique, pour Simard, qui conclut son texte avec une comparaison pour le moins

⁵¹ Victor Tremblay, Lettre à B-O Filteau, Secrétaire du Département de l'Instruction publique, Société historique du Saguenay, Fonds collection de la Société historique du Saguenay, P002, S1, D1468, P8, p. 1.

⁵² *Ibid.*, p. 2.

⁵³ Victor Tremblay, Lettre à Ludovic-D. Simard, Directeur de *L'Étoile du Lac*, Société historique du Saguenay, Fonds Collection de la Société historique du Saguenay, P002, D1468, P4.

⁵⁴ Ludovic-D. Simard, « Pressions secrètes pour rayer des cartes les mots “Régions du Lac-Saint-Jean” », *L'Étoile du Lac*, 29 janvier 1953, Société historique du Saguenay, Fonds de la Collection de la Société historique du Saguenay, P002, S1, D1468, P3, p. 2.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 3.

inattendue, sinon hasardeuse : « Hitler aussi préconisait la paix, la paix lacrymogène, offerte au prix de l'abandon de toutes les libertés, de toutes les frontières, SAUF LES SIENNES⁵⁶. »

Voyons-y un effet de rhétorique pour faire passer un message et miner la crédibilité du camp adverse.

S'abstenant de répondre au *reductio ad hitlerum* de Simard, Tremblay écrit plutôt, dans sa réplique, que les comités s'occupant de la refonte des manuels de géographie et d'histoire opèrent depuis quelques années déjà et qu'il a assisté à une réunion du 23 décembre 1952 qui portait sur l'étude des chapitres sur la région⁵⁷. Lors de cette réunion, il recommande de nommer la région « Saguenay » ou « Royaume du Saguenay », puisque le nom « Lac-Saint-Jean-Saguenay est fautive [sic], tant au point de vue du français qu'au point de vue de l'exactitude⁵⁸. » Tremblay affirme que la région s'appelle ainsi, depuis 1535, et que « [l]a région du Lac-Saint-Jean en est une partie, celle de Chicoutimi en est une autre, celle de la Côte [Nord] une troisième ; le Saguenay c'est toutes les trois ensemble et plus spécialement le pays de l'intérieur⁵⁹. » Tremblay explique qu'il ne comprend pas pourquoi l'on dénonce quelque chose d'aussi banal et invite Simard à laisser tomber cette querelle, puisqu' « [i]l y aurait d'ailleurs plus d'inconvénients que d'avantages à ameuter les gens sur un sujet qui n'est pas de leur compétence [...] et sur lequel ils n'ont pas les données nécessaires pour juger⁶⁰. » Il enchaîne avec un argument d'autorité : « trente ans d'études spéciales me mettent [sic] en avance sur bon nombre de mes compatriotes [...] »⁶¹. Tremblay rappelle aussi que le Saguenay fait partie du Québec, lui-même province du Canada; la qualité du Saguenay n'est

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Tremblay, « Lettre à Ludovic-D.Simard », *op. cit.*

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*

donc pas diminuée par son appartenance à une entité plus grande⁶². Ce maintien du nom « Saguenay », pour Tremblay, n'a pas pour but « d'effacer le nom du Lac-Saint-Jean, mais de respecter le droit séculaire de celui du Saguenay, et de démêler les cartes sans nuire à personne⁶³. » Finalement, Tremblay écrit qu'une polémique sur le nom de la région ne sert pas les intérêts de cette dernière et qu'il a « besoin de la confiance de notre population pour qu'elle tire profit de l'œuvre à laquelle je me dévoue⁶⁴. » Ce dernier passage montre l'estime que Tremblay a envers ses travaux et sa vision de l'histoire régionale. Bien qu'il soutienne ses arguments avec des sources, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là d'un autre argument d'autorité.

4.3.3. La querelle Tremblay-Villeneuve

Les deux derniers textes à analyser sont une conférence du maire Georges Villeneuve de Mistassini et la réponse de Victor Tremblay, lors du début de l'année 1962⁶⁵. Le 30 janvier, devant le Club Richelieu Jonquière-Kénogami, Villeneuve, qui est aussi le président du Club Richelieu de Dolbeau-Mistassini, tente de montrer que la thèse de Victor Tremblay sur les origines du Saguenay qui remontent à Jacques Cartier est historiquement fausse, grâce à un accès privilégié à la documentation disponible à la Bibliothèque du Parlement, puisqu'il a été député du comté de Roberval à Ottawa⁶⁶.

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ Georges Villeneuve (1922-2020) est élu député de Roberval aux élections fédérales, sous la bannière libérale, en 1953. Il reste député jusqu'en 1958 et devient maire de Mistassini entre 1961 et 1968.

⁶⁶ Georges Villeneuve, « LE LAC-ST-JEAN, une région à respecter », Causerie devant le Club Richelieu Jonquière-Kénogami, Société historique du Saguenay, Fonds Collection de la Société historique du Saguenay, P002, S1, D1468, P17, p. 2.

Brièvement, la thèse de Villeneuve est que « Jacques Cartier, a abandonné [la référence au Royaume]. [Cartier] cesse d'en parler lors de son troisième voyage, admettant ainsi implicitement qu'il s'était mépris⁶⁷. » Le problème principal ne réside pas là, mais bien dans le fait que les Autochtones et les Européens ne partagent pas les mêmes structures sociales et mentales : « Les Indiens ne pouvaient parler ni de royaume ni de rois et leur ignorance de l'extérieur fait présumer qu'ils n'en avaient même pas la notion. C'est Jacques-Cartier qui leur met sur les lèvres ce mot "royaume" qui ne faisait pas partie de leur vocabulaire⁶⁸. » Ainsi, Cartier avait beau jeu de « leur prêter ce terme », puisqu'il « ne jurait que par le royaume de France qu'il voulait étendre en Amérique et qu'il ne connaissait pas la langue des Indiens⁶⁹. » De la même manière que Lucien Febvre soutient que Rabelais ne pouvait pas être athée, les Autochtones du temps de Cartier ne pouvaient pas désigner un territoire avec un mot qui n'appartenait pas à leurs structures mentales et sociales, selon Villeneuve. L'historien, Tremblay, dans ce cas-ci, peut prêter des intentions à Jacques Cartier des centaines d'années plus tard et lui faire dire des choses qui justifient sa vision contemporaine⁷⁰. Villeneuve explique ensuite que le mot Saguenay vient du mot « saknip » qui signifie « là d'où l'eau sort », ce qui peut désigner toutes les lignes de partage des eaux⁷¹. Ensuite, Jacques Cartier a bien cherché le « Royaume du Saguenay », mais il abandonne ce projet dès son deuxième voyage, puisqu'il n'a pas trouvé la région débordante de minéraux espérés⁷². C'est ainsi que la référence du « Royaume du Saguenay » est morte rapidement

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Ibid., p. 3.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ Ibid.

⁷¹ Ibid., p. 3-4.

⁷² Ibid.

avec Cartier, avant d'être ressuscitée par Tremblay qui lui donne des limites géographiques de manière arbitraire en 1938⁷³.

Après avoir remis en question l'interprétation de Tremblay quant au sens à donner au « Royaume du Saguenay », Villeneuve mentionne que même François-Xavier Garneau (dans son premier tome de son *Histoire du Canada*), qui est souvent cité par son ancien professeur d'histoire, trouve ridicule cette idée d'un « Royaume du Saguenay » qu'aurait découvert Jacques Cartier⁷⁴. Victor Tremblay est donc le seul historien qui croirait encore en cette thèse de la découverte du « Royaume du Saguenay » pour mieux la mythifier⁷⁵. Villeneuve dit que cette manière de créer un mythe est inoffensive, jusqu'à tant qu'elle serve à diminuer sa région du Lac Saint-Jean qui est reconnue depuis bien longtemps : « [...] baptisé [sic] par le Père Jean De Quen en 1647, vendue à la publicité mondiale lors du grand courant de colonisation d'il y a un siècle et immortalisée par le roman “ Maria Chapdelaine” de Louis Hémon qui a fait plusieurs fois le tour du monde, un chef d'œuvre davantage lu en Égypte [sic] qu'au Canada⁷⁶. » Nous pouvons remarquer que Villeneuve tend aussi à mythifier le Lac Saint-Jean en y reprenant le prestige symbolique que confère le roman de Louis Hémon, sans appuyer ses dires sur des chiffres ou témoignages qui montrent que le Lac Saint-Jean était bel et bien connu par plusieurs personnes à travers le monde.

L'ancien élève de Tremblay pointe du doigt les divers organismes qui contiennent le nom « Saguenay » qui viennent solidifier la thèse de Tremblay matériellement et symboliquement sans que les Jeannois aient eu un mot à dire :

l'hymne du Saguenay, le drapeau saguenéen, [...] la Société St-Jean Baptiste Régionale du Saguenay [...] La Société historique du Saguenay [...] Une région dont

⁷³ *Ibid.*, p. 5.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.*, p. 6.

le nom passe sous silence est une région qui perd son individualité [...] Et tout cela se faisait au nom d'un mythe, pour ne pas dire au nom de la religion⁷⁷.

Cette dernière affirmation de Villeneuve est plutôt vraie, comme nous l'avons démontré. Le Saguenay est mythifié, en étant associé au découvreur du Canada et en étant l'œuvre de la Providence, par Victor Tremblay.

En conclusion de sa conférence, Villeneuve s'insurge face à la décision du Comité de Toponymie de nommer la région « Saguenay » et de la découper en secteurs : Côte-Nord, Chicoutimi, Lac Saint-Jean, Chibougamau et Chicoutimi qui contient la ville de Chicoutimi et Jonquière-Kénogami⁷⁸. Cette manière de nommer la région représente un impérialisme et une manière de traiter les gens du Lac Saint-Jean « comme des nègres en somme⁷⁹. » La solution pour retrouver de la fierté est de se battre contre la décision du Comité de Toponymie et de former des alliances entre secteurs inclus dans la région du Saguenay, puisque rien n'interdit de penser que ces secteurs seront effacés dans l'avenir, pour Villeneuve⁸⁰.

Tremblay rejette les propos de Villeneuve, en plus de les condamner parce qu'ils effritent la cohésion sociale nécessaire au développement de la région. Cette polémique se poursuit dans d'autres lettres ouvertes dans les journaux et conférences publiques, à un point tel où, dans les souhaits de la nouvelle année 1962 du *Progrès du Saguenay*, le journal souhaite « que cessent ces “luttes fratricides” entre Mgr Victor Tremblay et Me Georges Villeneuve et qu'il n'y ait plus dans le vaste royaume du Saguenay qu'une seule grande région économiquement forte »⁸¹. Ce commentaire révèle bien comment la dimension économique prend de l'ampleur dans les différents discours sur l'identité régionale. Il y a

⁷⁷ *Ibid.*, p. 7.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 7-8.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 8.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 9.

⁸¹ Sans auteur, sans titre, *Le Progrès du Saguenay*, 4 janvier 1962, p. 2.

donc un régionalisme économique qui s'affirme, lors de la croissance de l'industrie touristique régionale⁸². Finalement, Tremblay perd son pari en 1963, lors d'une décision du Ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, puisque deux brochures touristiques sont préparées par le Ministère pour présenter le Saguenay et le lac Saint-Jean de manière distincte⁸³.

Ces polémiques sur le nom de la région sont intéressantes en cela qu'elles font état d'une contestation du projet historiographique de Tremblay, chose que nous n'avons pas encore analysée, jusqu'à présent. Victor Tremblay fonde ses arguments, essentiellement, en faisant appel à la tradition. Les arguments économiques ne sont pas souvent mobilisés, par Tremblay, ce qui reste assez fidèle à la majorité de ses interventions publiques. Même si le côté économique ressort davantage, chez Villeneuve, nous pouvons voir qu'il a aussi à cœur d'ancrer le Lac Saint-Jean dans l'histoire, en défendant l'héritage des ancêtres qui ont défriché cette partie du Saguenay-Lac-Saint-Jean. À tort ou à raison, le manque de visibilité perçu par une partie de la classe économique jeannoise est un enjeu plus concret que la vision purement historique du chanoine saguenayen. Villeneuve essaie d'ailleurs d'invalider historiquement les thèses de son ancien maître, mais la réputation et la diffusion des idées de Tremblay sont difficilement contestables et ce dernier ne se montre pas ouvert à revoir ses positions. L'importance de l'unicité de la région et de la supposée absence de conflit dans l'histoire saguenayenne devient clairement visible, dans cette polémique, puisque Tremblay en a contre les Jeannois qui veulent briser le consensus autour du nom de Saguenay. C'est là

⁸² En effet, un régionalisme économique se développe, dès la fin du XIXe siècle, François-Olivier Dorais et François Guérard, *Un Royaume d'espérances. Naissance et évolution du régionalisme saguenéen (1840-1950)*, Communication dans le cadre des midis du CIEQ (UQTR), 30 novembre 2023.

⁸³ Sans auteur, « Le ministère rejette l'opinion de Mgr V. Tremblay », *Progrès du Saguenay*, 31 décembre 1963, p. 2.

que la confrontation entre une vision dictée par des impératifs axés sur l'histoire et d'autres axés sur des motifs économiques fait surface.

4.4. Conclusion

Au fil des années 1940, Tremblay continue à promouvoir l'histoire régionale. Cette promotion s'accompagne d'une définition plus poussée de l'être canadien-français et des méthodes à privilégier pour développer la nation et la région. Les caractéristiques du nationalisme canadien-français décrites par le chanoine Lionel Groulx sont reprises, en partie, par Tremblay : le catholicisme comme socle de la nation, la langue française comme marqueur de distinction en Amérique du Nord et l'histoire comme maîtresse de vie qui permet d'éclairer le présent et l'avenir. Le désir de continuité historique doit se nourrir de l'héritage matériel et, surtout, spirituel des générations antérieures qui ont construit le pays, pour Tremblay. Cela dit, le chanoine saguenayen est très proche de la conception de Bourassa et Maheux également, puisqu'il ne considère pas le Canada comme un moyen de protéger les droits des Canadiens français; il s'agit d'une fin en soi, d'un pacte voulu par les ancêtres.

Lors des années 1950, il intervient dans les débats sur le nom de la région dans les manuels scolaires et est consulté durant le processus du Comité de Toponymie du Québec qui réfléchit sur le nom de la région dans le cadre de réformes administratives. La fin de cette histoire donne tort à Tremblay, puisque la région sera finalement nommée « Saguenay-Lac-Saint-Jean », dans le cadre du découpage des régions du Québec en régions administratives, à la fin des années 1960⁸⁴. Les escarmouches entre Tremblay et certains notables du Lac

⁸⁴ Girard et Perron, *Histoire du Saguenay...*, op. cit., p. 592.

Saint-Jean sont révélatrices des mutations de la société régionale. En effet, qui, dans les années 1930-1940, aurait contesté les thèses de Tremblay de manière aussi frontale ? Or, au courant des années 1950, différents groupes et associations laïques acquièrent du pouvoir, polarisé autour des municipalités, par exemple. Le Lac Saint-Jean connaît aussi un essor économique dans des secteurs comme le tourisme qui place l'identité au cœur des débats. En effet, pour attirer des touristes vers une région, encore faut-il pouvoir la nommer et la définir. C'est là que les débats sur le nom de la région prennent une place dans les journaux et associations, comme les Chambres de commerce. Les thèses historiques de Tremblay, l'historien régional depuis les années 1930, sont contestées en pointant la surinterprétation du nom de « Saguenay » dans les voyages de Jacques Cartier et en mettant en valeur la place qu'occupe le Lac Saint-Jean dans le développement de la région. Cette variable économique, moins présente chez Tremblay, est le dénominateur commun des critiques de la mise en récit de l'histoire saguenayenne de Victor Tremblay.

Finalement, la dimension entrepreneuriale du projet historiographique de Tremblay est plus facilement visible, lors des années 1940 et 1950, puisqu'il multiplie les conférences et apparitions publiques pour faire triompher sa vision de l'histoire saguenayenne. Lors des années 1950, la contestation de sa vision et des institutions qui la soutiennent montre les moyens déployés par Tremblay pour se défendre. Les lettres dans les journaux, ses interventions publiques, sa participation aux consultations sur le nom de la région dans les manuels et dans la toponymie officielle, le rappel des bienfaits sur la société saguenayenne que le nom « Saguenay » a apportés sont autant de façons qui servent à maintenir un nom défendu et promu depuis les années 1930.

CHAPITRE 5

LES CHOSES SAGUENAYENNES, L'ÉDUCATION ET LA PERCEPTION DE LA RÉVOLUTION

TRANQUILLE CHEZ VICTOR TREMBLAY (1959-1979)

5.1. Introduction.

Dans ce dernier chapitre, nous voulons compléter notre étude de l'implication régionaliste de Victor Tremblay, en présentant les deux dernières décennies de sa vie active. Les questions suivantes ont guidé notre recherche dans les pages qui suivent : comment Tremblay traite-t-il de l'histoire régionale, lors des années 1960 et 1970 ? Reste-t-il fidèle à sa conception des trente dernières années, face à des changements sociaux plutôt rapides et à contrecourant de sa vision conservatrice ? Comment s'implique-t-il dans la société saguenayenne, pour promouvoir sa vision de la société ?

Cette période de la vie de Tremblay se déroule à un moment où la société canadienne-française entre dans une phase de transition majeure sur les plans économique, politique et social. Comme nous venons de le voir, lors de la fin des années 1950 et du début des années 1960, le prêtre-historien participe à une consultation de la commission de toponymie du Québec et donne son avis sur le régionyme « Saguenay-Lac-Saint-Jean » qu'il ne trouve pas adéquat. Cette consultation, dans une perspective plus large, s'inscrit dans le cadre d'une réforme du découpage territorial du Québec qui, sur fond d'étatisation et de laïcisation des institutions, privilégie la création de régions administratives. Voilà un exemple, parmi d'autres, qui atteste d'un choc, chez Tremblay, entre le *pays réel* de l'expérience historique saguenéenne et le *pays légal* issu de la bureaucratie québécoise et de la planification

territoriale de la Révolution tranquille, dans laquelle Tremblay ne se reconnaît manifestement pas.

En parallèle à ces mutations structurelles, la science historique connaît elle aussi une évolution rapide dans les décennies d'après-guerre¹. Représentant d'une conception plus traditionnelle de la pratique historienne, où les sociétés historiques comme celles du Saguenay prenaient une part active à la construction du champ historien, Victor Tremblay est aussi confronté à cette évolution disciplinaire². L'émergence de l'histoire économique et sociale dans les universités en est un bon exemple. Dans le cadre des activités de la revue *Saguenaynesia*, dont il est de l'équipe fondatrice en 1959, et de ses derniers livres, il s'inscrit toujours dans sa conception nationaliste et régionaliste de l'histoire. En effet, Tremblay reste fidèle envers le projet historiographique qu'il développe depuis une trentaine d'années et qui sert à donner une identité culturelle au Saguenay. Cette identité doit servir de référence aux Saguenayens pour que ces derniers agissent sur le milieu et le développent de manière conforme aux enseignements du catholicisme qui est le moteur de la nation canadienne-française. En revanche, force est de constater que Tremblay a aussi un pied dans la modernisation de la région saguenayenne, puisqu'il fait partie du groupe Saint-Thomas qui est, en grande partie, responsable de la création du Cégep de Chicoutimi (1967) et de l'Université du Québec à Chicoutimi (1969). Le groupe envoie d'ailleurs un mémoire à la

¹ Par exemple, la création de l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval date de 1947 et celui de l'Université de Montréal de 1946, François-Olivier Dorais, *L'école historique de Québec. Une histoire intellectuelle*, 2022, Montréal, Boréal, collection Essai, p. 29.

² Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire... », *op. cit.*

Commission Parent qui nous est précieux pour mieux cerner la vision de l'éducation et de l'avenir de la société saguenayenne pour Victor Tremblay³.

La première partie de cet ultime chapitre rendra compte de la fondation, en 1959, de la revue *Saguenayensia*, la revue de la SHS. Les premiers éditoriaux de la revue montrent ses orientations. Il s'agit d'en dégager les grandes lignes qui guideront la revue, jusqu'à la fin de la vie de Tremblay, qui décède en 1979. Nous verrons que la revue sert de relais aux grandes motivations de Tremblay, à commencer par celle de documenter l'histoire du Saguenay et de ses multiples localités, tout en y faisant la promotion des valeurs de respect des générations antérieures et de l'histoire comme guide du présent.

Deuxièmement, nous nous intéresserons à la production historiographique de Tremblay, qui connaît un nouveau cycle de développement durant cette période. Arrivé au terme de sa carrière et fort d'un savoir accumulé sur l'histoire de la région, Tremblay publie sept livres dans les deux dernières décennies de sa vie, un engagement qui nous paraît non négligeable. En tâchant de faire ressortir les traits saillants de ces publications, nous verrons que ceux-ci participent encore d'un projet d'éducation nationale, visant à ancrer l'histoire régionale dans la longue durée, à puiser dans les références françaises et à rendre hommage aux générations antérieures.

Ensuite nous allons nous arrêter sur les rapports de Tremblay avec l'Université du Québec à Chicoutimi, une institution dont il est du groupe fondateur et qui lui octroie un doctorat honorifique en 1977. Grâce à son implication dans le groupe Saint-Thomas et sa

³ Groupe Saint-Thomas Inc., *Mémoire du groupe Saint-Thomas Inc. À la commission royale d'enquête sur l'enseignement par Majorique Néron*, Fonds Collection de la Société historique du Saguenay, P002, S01, D2003.

promotion du nouveau département des sciences humaines et sociales, Tremblay veut encourager le développement intellectuel de la région et la connaissance de l'histoire régionale.

Finalement, nous allons examiner trois conférences qui traitent de la souveraineté et du statut du Québec, ainsi que de la situation du Canadien français des années 1960. En plus de nous donner quelques indices sur la manière dont Tremblay chemine à travers les bouleversements idéologiques et politiques des années 1960, ces sources permettent de clarifier les rapports qu'il entretient avec le Canada comme patrie et référence historique, chose qui était, jusqu'à présent, demeurée plutôt ambiguë. Nous y découvrirons un Victor Tremblay qui, arrivé au soir de sa vie, se montre plutôt pessimiste et hésitant face à l'avenir du Saguenay et du Canada français.

5.2. Traiter de « choses saguenayennes » : la fondation de la revue *Saguenayensia*

Deux mots nous permettent de problématiser cette deuxième section, en plus de résumer le projet de fondation de la revue *Saguenayensia* : *Je dévoile*⁴.

Placée sur la page couverture du premier numéro de la revue, cette expression est révélatrice en ce qu'elle définit l'objectif de la revue et, plus largement, le projet historiographique de Victor Tremblay. Dévoiler l'histoire de la région aux Saguenayens pour qu'ils puissent l'apprécier comme il se doit est le dénominateur commun de tout ce que Tremblay a réalisé dans sa carrière d'historien et c'est une démarche qui réside au centre de

⁴ La page couverture et la table des matières du premier numéro sont disponibles en annexe 1 et 2.

la fondation de cette revue. Pour orienter cette section, nous allons répondre à la question suivante : quelle vision de l'histoire saguenayenne la revue *Saguenayensia* soutient-elle ? Au-delà des textes qui se veulent plutôt neutres et descriptifs, nous faisons l'hypothèse que la vision de l'histoire de Victor Tremblay, teintée par le nationalisme canadien-français, paraît encore dans la revue. L'idée de développer l'identité saguenayenne par l'histoire est toujours d'actualité et n'a presque pas changé depuis les années 1930. Devant une société saguenayenne et québécoise en changement (déconfessionnalisation des institutions, baisse de la pratique religieuse, émergence de l'État-providence, tertiarisation de l'économie, par exemple), ce projet semble d'autant plus important pour la revue et ses administrateurs, en ce que l'historiographie traditionnelle soutenue par Tremblay est en voie d'être supplantée par l'histoire économique et sociale, plus laïque⁵. Du reste, l'étude des orientations idéologiques de la revue permet d'observer l'évolution de cette publication en rapport avec un projet nationaliste canadien-français qui se reconfigure à la faveur d'un nationalisme de plus en plus axé sur le territoire du Québec⁶. Notre propos sera, ici, surtout axé sur le contexte de fondation de la revue, afin d'en mieux comprendre l'intention initiale et, par extension, celle de son fondateur.

⁵ En ce qui concerne les changements sociaux, au Saguenay, il n'est pas inutile de souligner que dès 1961, la région est urbanisée à 68%, Girard et Perron, *Histoire du Saguenay...*, *op. cit.*, p. 590. La région connaît aussi un haut taux de chômage issu du sous-emploi, *Ibid.*, p. 593.

⁶ À ce sujet, on consultera Fernand Harvey, « Le Québec et le Canada français : histoire d'une déchirure », dans Simon Langlois (dir.), *Identité et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, collection du CEFAN, 1995, p. 49-64, Simon Langlois, « Un cas typique de mutation de la référence nationale : le Canada français », dans *Ibid.*, p. 3-14 et Marcel Martel, « Le débat autour de l'existence et de la disparition du Canada français : état des lieux. », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 129-145.

5.2.1. Les orientations de la revue

Le premier numéro de la revue paraît en janvier 1959. Pendant plusieurs années, la revue paraît à raison de six numéros par volume, lesquels contiennent environ 30 pages en moyenne. *Saguenayensia* suit la publication du *Bulletin de la Société historique du Saguenay* qui était publié depuis 1943 et qui partageait sensiblement les mêmes objectifs de promotion de l'histoire et des auteurs de la région, ainsi que des activités de la SHS⁷. Dans cette section, nous axerons notre analyse sur le premier numéro de *Saguenayensia*, plus particulièrement ses éditoriaux, qui rendent bien compte du mandat de la revue et des orientations initiales que souhaite lui insuffler Tremblay. Ce premier numéro correspond aussi à un « acte de fondation », pour reprendre le concept de Stéphanie St-Pierre, puisqu'il remplit « une fonction primordiale dans la diffusion des connaissances et dans l'élaboration d'un discours sur le passé, de même que sur la définition identitaire⁸. »

Ce premier numéro, paru en 1959, contient deux textes de Victor Tremblay qui expliquent bien la signification de la revue et de l'institution qui la porte, la SHS, qui fête ses 25 ans d'existence⁹. Le nom de la revue provient de la langue latine comme « Ecclésia, Historia, Musica [...] » et reprend un terme initialement publicisé par Victor-Alphonse Huard¹⁰, qui avait constitué une collection nommée *Varia Saguenayensia*, rassemblant tous

⁷ La grande majorité des textes de ce bulletin sont des compte-rendus des rencontres du conseil d'administration de la SHS ou d'autres textes historiques qui ne cadrent pas avec notre propos.

⁸ St-Pierre, *Terres de nos...*, op. cit., p. 3.

⁹ La nouvelle revue est dirigée par Victor Tremblay et le conseil d'administration est composé de J.-Eugène Houde (président), Louis-Marie Tremblay, Léopold Tremblay, J.-Henri Bouchard et Gaston Ouellet, Sans auteur, sans titre, *Saguenayensia*, vol. 1, n° 2, mars-avril 1959, p. 001.

¹⁰ Victor-Alphonse Huard (1853-1929) est un prêtre connu pour la fondation de la revue *Le Naturaliste canadien* qui a comme objectif de traiter de l'histoire naturel du Canada, Mélanie Desmeules, « Victor-Alphonse Huard », *Dictionnaire biographique du Canada*, 2005, [en ligne], https://www.biographi.ca/en/bio/huard_victor_alphonse_15E.html. Il dirige le Séminaire de Chicoutimi entre 1878-1880, œuvre dans le domaine de la culture et du livre, *Ibid*.

les articles de journaux traitant du Saguenay de 1885 à 1901¹¹. *Saguenayensia* signifie « les choses saguenéennes » ou « tout ce qui est saguenéen : son passé et son présent, ce qui l'explique et le décrit, ce qui le révèle et ce qui lui appartient¹². » Le nom est unique, puisqu'il ne « peut pas s'appliquer ailleurs ni à autre chose » et « il a même le pittoresque d'être un peu compliqué d'apparence sans être trop difficile à dire¹³. » Mais surtout, « [i]l a de plus le mérite de contenir le mot “Saguenay” dans sa forme authentique sans l'altération de l'orthographe exigée par la forme française “saguenéen”¹⁴. » Dans ce premier numéro, Tremblay souligne le grand travail de son organisme pour le développement de l'histoire régionale et de la fierté que portent les Saguenayens envers leur région qui serait « sur ce point à l'avant de presque toutes les autres¹⁵. » Du reste, ladite région conserve encore ici sa définition extensive, si l'on en croit Tremblay, pour qui la Société historique « compte des membres dans toutes les parties du Saguenay, de Chibougamau à Sept-Îles »¹⁶.

Notons aussi la parution, dans le second numéro, d'un texte de Pie XII. Il s'agit d'un extrait d'une conférence du Pape qui souligne, de la manière suivante, l'importance de la région pour les catholiques:

La région [...] signifie une certaine homogénéité de sang, parce que les populations ont pour coutume pour la plupart de former leurs familles là où vivent [sic] habituellement. [...] il en résulte que les vertus des ancêtres revivent en vous, c'est-à-dire que dans certaines de vos inclinations déterminées. [...] il y a dans la région tout un ensemble de valeurs strictement spirituelles et elles sont les gloires du peuple,

¹¹ Sans auteur, « *Saguenayensia* », *Saguenayensia*, vol. 1, n° 1, Janvier-février 1959, p. 002.

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid*

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Victor Tremblay, « La Société historique du Saguenay a 25 ans », *Saguenayensia*, vol. 1, n° 1, Janvier-février 1959, p. 002.

¹⁶ *Ibid.*

gloires scientifiques, gloires artistiques. Il y a en outre les grâces spécifiques qui lui sont accordées par Dieu : grâces de salut, de sanctification [sic], d'apostolat¹⁷.

Cette présentation d'un discours de Pie XII semble confirmer l'idée que le catholicisme et la grande patrie canadienne doivent s'incarner dans un milieu proche qui permet l'expression des valeurs enseignées par l'Église. En ce sens, ce discours correspond tout à fait à la ligne de pensée des prêtres-historiens régionalistes, dont Victor Tremblay est un représentant. Qui plus est, lors des années 1950 et au début des années 1960, la déconfessionnalisation des institutions et de la société à venir n'est pas au menu; certains Québécois et en particulier l'Église, croient encore que c'est dans le giron du catholicisme que l'avenir doit, ou à tout le moins va, se passer¹⁸. Il n'en demeure pas moins que la déconfessionnalisation du Québec est fortement souhaitée par des mouvements sociaux et des groupes d'intellectuels.

Un texte de Victor Tremblay publié dans le même numéro et intitulé « un bon mouvement » révèle plusieurs caractéristiques de sa conception de l'histoire et, plus largement, du projet derrière la revue¹⁹. Le texte fait état d'un « intérêt pour l'histoire monographique, familiale ou personnelle, comme pour celle de l'ensemble de la région²⁰. » Premièrement, ce goût pour l'histoire révèle un « progrès intellectuel et moral », puisque :

Se préoccuper de savoir ce qu'on est, d'où on vient, de quels antécédents on est le résultat et le continuateur, soit comme individu, soit comme groupe ou comme institution ou entreprise, cela révèle une prise de conscience, un acte de personnalité,

¹⁷ Pie XII « Extrait du discours de Sa Sainteté Pie XII aux délégations des gens des Marches résidant à Rome, sur le sujet “ Région, Patrie, Eglise”, le 23 mars 1968, dans *Saguenayensia*, vol. 1, n° 2, p. 17. Il y a lieu de croire que la rédaction s'est trompée de date, puisque Pie XII est mort en 1958 et que le discours est daté du 23 mars 1968. De plus, ce numéro est publié en 1959, neuf ans avant la date citée. La version italienne de ce discours du 23 mars 1958 Pie XII est disponible en ligne : https://www.vatican.va/content/pius-xii/it/specches/1958/documents/hf_p-xii_spe_19580323_marchigiani.html.

¹⁸ Même vers la fin des années 1970, Victor Tremblay prévoit un renforcement du catholicisme, Gilles Lalancette, « Selon Mgr Victor Tremblay “L'esprit d'initiative des défricheurs n'existe plus aujourd'hui” », *Le Progrès-Dimanche*, 9 octobre 1977, p. 46

¹⁹ La Direction, « Un bon mouvement », *Saguenayensia*, vol. 1, n° 5, Septembre-octobre 1959, p. 97.

²⁰ *Ibid.*

une émancipation du terre-à-terre et de l'anonymat accepté, un désir plus ou moins formel d'être quelqu'un au lieu d'être quelque chose [...]²¹

L'histoire, de ce point de vue, forme l'identité d'un individu en se posant comme une instance de médiation entre lui et le passé. Il y a plus, puisque la connaissance de son histoire familiale peut avoir comme conséquence « de déterminer l'attitude de toute une carrière d'homme, de cristalliser des énergies de ténacité et de droiture, ou de provoquer d'heureuses réactions²². » Cette formation de l'identité par l'histoire est aussi valable pour une nation. En effet, lorsqu'il est dit que le Canada français n'a pas d'histoire, Tremblay écrit : « on l'a déclassé, on l'a mis au rang des tribus sauvages les plus reculées, celles qui n'ont pas même de traditions ni légendes inspiratrices de leur comportement²³. » De ce point de vue, l'histoire devient une « cote de valeur culturelle des peuples²⁴. » La direction de la revue est satisfaite de voir que l'histoire de la région est prise au sérieux par la population, surtout chez les jeunes, comme en témoignent les mille membres de la SHS et un service d'information proportionnellement plus actif que les archives provinciales et nationales²⁵. Ainsi, ce texte exprime clairement l'objectif de la SHS et de la revue *Saguenayensia* : l'histoire construit et transmet les conditions qui permettent l'existence d'un individu et d'une nation; il est vital de la connaître pour prendre acte desdites conditions et des valeurs formées dans le processus historique.

En somme, les éditoriaux de l'année 1959 attestent du souhait, chez Tremblay, de continuer à promouvoir une conception de l'histoire envisagée comme une donnée fondatrice des peuples canadien-français et saguenayen. Ainsi, la revue *Saguenayensia* sert bien à

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.* Il est fort probable que Tremblay fasse référence à Durham, même s'il ne le mentionne pas.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

documenter l'histoire de la région et de ses différentes localités, mais aussi à définir et transmettre les valeurs qui ressortent de ladite histoire.

5.3. Les dernières publications : le Saguenay comme territoire historique

Lors des 20 dernières années de sa vie, Tremblay continue sa mission de documenter l'histoire du Saguenay et de la promouvoir. Que ce soit par la revue *Saguenayensia*, par les causeries à la radio, les conférences ou les livres, le prélat domestique (depuis 1957) s'exerce à garder les traces du passé d'une région qui semble, de son point de vue, rejeter les traditions et l'ancre historique comme fondement des liens entre membres d'une communauté locale et régionale²⁶. Dans quelques textes et entrevues publiés dans les journaux, il évoque le manque d'initiative et la perte de repères moraux et sociaux²⁷. C'est aussi durant les années 1960-1970 qu'il fait paraître l'essentiel de sa production livresque : *Alma au Lac-Saint-Jean, son histoire* (1967); *Les trente aînées de nos localités : brefs historiques* (1968); *Le poste de Métabetchouan* (1974) et *La Tragédie du Lac Saint-Jean* (1979).

Nous allons examiner brièvement les grandes idées de ces livres, pour en faire ressortir les grands axes communs. Il faut noter que son dernier livre sur la Tragédie du Lac Saint-Jean revêt un caractère particulier, puisque Tremblay était directement impliqué dans cet événement. Ce livre permet de sonder la manière dont il conjugue l'objectivité et la

²⁶ Par exemple, un chroniqueur du *Progrès-Dimanche* se désole du maigre auditoire d'une messe en hommage à Lionel Groulx, décédé peu et où Tremblay l'honore, Roch Desgagné, « Ravivons notre patriotisme », *Le Progrès-Dimanche*, 11 juin 1967, p. 4.

²⁷ Gilles Lalancette, « Selon Mgr Victor Tremblay... », *op. cit.* Il rejette aussi l'avortement et est en faveur de la peine de mort, Victor Tremblay, P.D., « L'avortement voulu demeure un crime », *Le Progrès-Dimanche*, 20 janvier 1974, p. 7 et Victor Tremblay, « Au sujet de la peine de mort », *Le Progrès-dimanche*, 14 mars 1976, p. 115.

subjectivité en histoire. À noter que, dans la présente section, nous n'avons pas inclus le livre qui rend compte du voyage de Louis Hémon au Lac Saint-Jean, puisqu'il s'agit d'un ouvrage rédigé par Alfred Ayotte, décédé dans un accident de voiture en 1963²⁸. Tremblay, dans la préface, écrit qu'il a seulement ajouté des précisions et des notes qu'Ayotte avait dans ses dossiers²⁹.

5.3.1. Les traces françaises au Saguenay : le poste de traître de Métabetchouan (1974)

Le livre sur le poste de traite de Métabetchouan est une étude qui permet d'inscrire le Saguenay dans l'histoire longue. Dès la visite du jésuite Jean Dequen en 1647, pour Tremblay, l'histoire du site de Métabetchouan commence³⁰. Le père Dequen découvre que ce site est fréquenté par les Autochtones et qu'ils y font du commerce. Or, la traite des fourrures sur le Domaine du Roi (Saguenay) est octroyée en 1676 à un marchand de Paris, Charles Bazire, qui allait traditionnellement à Tadoussac³¹. C'est lorsque Bazire décide de se rendre dans la région du site de Métabetchouan, accompagné de pères menés par Saint Charles Borromée qui doivent mener une mission dans cette région, que Tremblay y voit un événement historique important : « Il était [le site du poste] destiné, dans l'intention de ses

²⁸ Ayotte et Tremblay, *L'aventure Louis Hémon*, op. cit., p. 8. Tremblay participe aussi à l'érection d'un monument et à la création d'une monnaie en l'honneur de Louis Hémon, en 1963, *Ibid.*, p. 25.

²⁹ *Ibid.*, p. 30. Le livre a fait l'objet d'une recension de Pierre Savard. Ce dernier critique les multiples répétitions et détails superflus, tout en louant la qualité de l'enquête, Pierre Savard, « ARÈS, Richard, L'Église et les projets d'avenir du peuple canadien-français. Les Éditions Bellarmin, Montréal, 1974. 277 p. \$6.50. AYOTTE, Alfred et Victor TREMBLAY, L'aventure Louis Hémon. Collection « Vies canadiennes ». Montréal, Fides, 1974. 389 p. \$7.00. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Georges, Une de perdue, deux de trouvées. Présentation de Réginald Hamel. Collection “Textes et Documents littéraires”, Les Cahiers du Québec, 1973. Hurtubise HMH Ltée, Montréal (c. 1973). 473 p. \$5.95. DESBIENS, Jean-Paul, Dossier Untel. Montréal, Éditions du Jour, 1973. xxxi-330 p. Index des noms propres. \$6.95. PARIZEAU, Gérard, Joies et deuils d'une famille bourgeoise, 1867-1961. I — Notre père et nous. II — Nos enfants et nous. Trois-Rivières, Éditions du bien Public, 1973. » 356 p. \$6.00. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n° 2, septembre 1974, p. 282-284.

³⁰ Victor Tremblay, *Le poste de Métabetchouan*, Chicoutimi, Publications de la Société historique du Saguenay n° 34, 1974, p. 27.

³¹ *Ibid.*, p. 43.

auteurs, à être le principal poste d'activité dans le Domaine du Roi; il est tout de suite entré dans son rôle de “capitale” du Royaume du Saguenay »³². Tremblay utilise des interprétations de son cru, soit la référence à la capitale du Royaume du Saguenay, alors que cela ne va pas de soi pour l'époque qu'il étudie. Nous pouvons penser que ce livre, bien qu'il soit documenté, sert aussi à inscrire le poste et plus largement le Saguenay, dans l'histoire longue du fait français en Amérique. Cette utilisation du terme de capitale est reconduite dans le chapitre IV « Le rôle de capitale 1679-1696 »³³. Par la suite Tremblay y raconte les régressions (chapitre IV) et les épisodes de reprises d'activités (chapitre 5). C'est en 1880 que le site qui contient un poste de traite et une chapelle ferme définitivement.

Ce qui importe pour nous, dans ce livre, n'est pas nécessairement le récit de la période active du poste, mais bien ce que la société saguenayenne en a fait, après sa fermeture. Tremblay y raconte les entreprises de commémorations, comme le placement d'une des trois croix sur le site en 1898 (une deuxième en 1915 et une troisième en 1919)³⁴. Il mentionne aussi les pèlerinages sur le site et le monument érigé en 1947 pour commémorer le tricentenaire de la découverte du Lac Saint-Jean par Jean De quen³⁵. De ce point de vue, Tremblay choisit de se concentrer sur les événements qui témoignent de l'histoire du poste, mais aussi de la mémoire que l'on doit en garder. Cette sélection met donc en lumière l'inscription du poste dans la longue durée, en évoquant ses origines catholiques et françaises.

³² *Ibid.*, p. 47.

³³ *Ibid.* p. 49.

³⁴ *Ibid.*, p. 181-182.

³⁵ *Ibid.*, p. 194.

5.3.2. Les municipalités à travers l'œil de Victor Tremblay

5.3.2.1. Alma au Lac-Saint-Jean (1967)

À l'occasion du centenaire de la ville d'Alma, en 1967, Tremblay publie son livre *Alma au Lac Saint-Jean*, à la suite d'une commande du comité organisateur de l'événement. Dans le numéro de la revue *Saguenayensia* de mars-avril 1967, Victor Tremblay décrit la composition de son livre sur l'histoire de la ville d'Alma comme une tentative de décrire l'évolution d'un pays sauvage vers une ville devenue « un centre métropolitain de vie et d'activité sous toutes ses formes »³⁶. Cette monographie sur une localité en particulier semble répondre au besoin de documenter l'histoire de la région par le biais des paroisses qui la constituent. En ce sens, il s'insère encore dans la lignée d'historiens qui invitent à étudier l'histoire du Canada français au moyen d'une addition de monographies de paroisse révélant la vie et les mœurs du peuple³⁷. Il n'est sans doute pas anodin que dans le numéro de la revue *Saguenayensia* annonçant la parution du livre se trouve une citation de l'abbé Casgrain sur l'importance des régions et des monographies de paroisse, pour la pérennité de la « race » canadienne-française en Amérique³⁸. Ces études monographiques, pour Casgrain, « donnent de la couleur et du charme [...] [et] de la physionomie à l'histoire »³⁹. Ces propos ressemblent à ceux de Tremblay sur le besoin d'inclure de la vie dans l'écriture de l'histoire.

Le schéma narratif ressemble à celui du livre de 1938 sur l'histoire du Saguenay, à en croire la description qu'en fait Tremblay. La même conception téléologique du pays sauvage

³⁶ La Direction, « Le centenaire d'Alma », *Saguenayensia*, vol. 9, n° 2, Mars-avril 1967, p. 33.

³⁷ Voir Alain Roy, « Nouveau regard sur les monographies dites de paroisse, 1834-1938 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 77, n° 4, printemps 2024, p. 43-59.

³⁸ L'abbé H.-R. Casgrain, « L'histoire de nos paroisses », *Saguenayensia*, vol. 9, n° 2, Mars-avril 1967, p. 50.

³⁹ *Ibid.*

qui se développe en un endroit civilisé, grâce aux colons industriels. Dans le passage suivant, en plus d'y voir un exemple du caractère téléologique de l'histoire de la ville, le livre et les fêtes du centenaire d'Alma ont aussi un but pédagogique : « [...] les célébrations [...] mettent dans les cerveaux et les coeurs des citoyens d'Alma la pleine conscience de ce qu'elle a coûté, de ce qu'elle vaut, et du devoir qu'elle leur impose de la continuer dans le sens d'un progrès constant et complet⁴⁰. » Le sens à donner à l'histoire n'a pas vraiment changé, depuis les fêtes du centenaire de 1938, si l'on se fie à cette citation; l'histoire a, encore ici, une fonction civique et pédagogique.

Dès l'avertissement au début du livre, Tremblay énumère les fonds d'archives et les autres sources qu'il a consultées et espère que cette documentation peut donner « l'explication de l'origine et des développements marquants de tout ce qui a contribué et contribue encore à constituer la localité d'Alma telle qu'elle s'est faite⁴¹. » Pour rendre compte de l'évolution de la ville, Tremblay propose de la découper en trois périodes : la colonie, la paroisse et la ville. S'y dessine le récit linéaire d'une contrée vierge, principalement exploitée par l'industrie du bois. C'est spécialement avec la présence de la « dalle » qui permet d'acheminer les billots de bois qu'Alma devient un endroit où plusieurs travailleurs forestiers convergent⁴². C'est avec la venue de Damase Boulanger, contremaître dans le camp de bûcherons adjacent à la « dalle », que l'histoire d'Alma débute⁴³. Boulanger installe sa famille à Hébertville, avant de descendre vers Alma pour s'y installer et c'est en 1867 qu'il le fait de manière durable⁴⁴. À partir de cette implantation, la nouvelle localité

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ Victor Tremblay, *Alma au Lac Saint-Jean. Son histoire*, Chicoutimi, Publications de la Société historique du Saguenay, no 18, 1967, p. 6.

⁴² *Ibid.*, p. 32-36.

⁴³ *Ibid.*, p. 41-42.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 42-43.

marche vers le progrès. Cependant, l'isolement des premiers colons est un frein à cette marche. Pour y remédier, il faut la présence de religieux qui font des missions, à partir de 1869⁴⁵.

Tremblay fait commencer la première période de la paroisse en 1882, soit quelques années après l'arrivée des premières missions et la fait terminer en 1896. C'est lors de cette période que les premières écoles, les premières politiques municipales et les premiers chemins sont mis sur pied. Tremblay y décèle aussi un progrès agricole, ainsi qu'un essor du tourisme, notamment autour de l'industrie de la pêche à la ouananiche⁴⁶. Les Almatois, pour Tremblay, ont un comportement « de gens laborieux et sérieux, forcément austères, qui n'ont pas le goût des folies ni le loisir de s'en permettre⁴⁷. » Toutefois, la contrebande et la consommation de boissons alcoolisées sont des vices qui affectent la jeune localité, selon l'historien, malgré une dénonciation active de l'église instituée et des cercles de tempérance⁴⁸. Après avoir utilisé les « mémoires de vieillards », pour illustrer la misère et le travail nécessaire au développement de la paroisse, Tremblay tire ces conclusions : « Voilà un peu comment se bâtissait la paroisse d'Alma, chacun, sur sa terre ou dans sa boutique, mettant en action ses énergies, son savoir-faire et sa conscience du devoir. Les réalisations en sont la preuve : les choses ne se font pas toutes seules⁴⁹. » Comme c'est le cas pour le Saguenay dans l'ensemble, les colons d'Alma sont partis d'un état de misère et de conditions rudimentaires, pour former une paroisse plus institutionnalisée et où les liens sociaux permettent une entraide plus solide, mais qui reste tout de même dans une précarité certaine.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 87.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 202-210.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 221.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 221-222.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 235.

La période de « la vie courante » est celle qui suit et se décline en trois sous-périodes (1896-1900, 1900-1917 et 1917-1924). Tremblay traite des élections, des écoles, du Club des Américains qui sert à accueillir de riches touristes et des progrès agricoles. Dans cet intervalle, Tremblay décèle de premiers signes de prospérité, notamment avec l'arrivée du chemin de fer en 1892 qui « permettait l'expédition du fromage, des animaux vivants et des autres produits agricoles qu'on pouvait offrir au marché⁵⁰. » Ainsi, l'historien déclare qu'Alma, à partir de 1900 « était entrée résolument dans le mouvement du progrès et à la veille de connaître la prospérité dont jouissait l'ensemble du Lac Saint-Jean; elle affirmait de plus en plus son caractère agricole⁵¹. » Cette prospérité croît à mesure que l'industrie s'implante, dans la première décennie du XX^e siècle et elle fait déjà rêver la population : « on rêva d'une ère de progrès : rêve qui n'était pas chimérique, même s'il devait tarder à se réaliser, et qui fut un stimulant notable pour les efforts de la population en ce sens⁵². » Tremblay raconte le reste de cette période, en traitant des écoles, de la vie quotidienne, de la vie religieuse et des développements de l'industrie. Encore une fois, le progrès est au rendez-vous⁵³.

Lors de la sous-période 1917-1924, Alma se sépare en deux et les années qui suivent la Première Guerre mondiale amènent des barrages et d'autres grandes industries, comme la Duke-Price⁵⁴. L'urbanisation d'Alma provoque un phénomène nouveau, autant pour la ville que dans la région : le cosmopolitisme⁵⁵. Tremblay en prend acte et écrit qu'Alma perd « son

⁵⁰ *Ibid.*, p. 257.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *Ibid.*, p. 258.

⁵³ *Ibid.*, p. 293-294.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 298-318.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 319.

caractère premier de localité agricole et rurale et [évolue] rapidement vers le type urbain⁵⁶. »

Cette transformation bouleverse la pratique religieuse et la vie sociale, selon Tremblay. Une des premières conséquences est l'immigration qui survient en région. Elle apporte des coutumes néfastes pour la population, selon Tremblay :

[les immigrants] modifiaient les habitudes et l'allure de la population, et certains éléments exploiteurs de l'instabilité et des faiblesses humaines, parasites quasi inévitables des agglomérations rapides, produisaient une altération des mœurs traditionnelles et faisaient surgir des problèmes auxquels on n'était pas accoutumé : rançon du progrès matériel trop brusque⁵⁷.

Tout cela porte Tremblay à conclure ce chapitre, en écrivant ceci :

[la paroisse] possédait à ce moment un [sic] organisation à peu près complète et en plein fonctionnement. Elle était entrée dans une ère d'accroissement et de développement qui prenait le rythme [sic] accéléré et qui amenait une adaptation nouvelle de ses cadres administratifs et de son mode d'existence⁵⁸.

Ce passage démontre le souci qu'a Tremblay de faire dialoguer la modernité avec les traditions. Ces dernières sont les conditions essentielles, pour que la ville fonctionne culturellement et donc, socialement. En effet, le progrès technique n'est pas condamné, mais la modernité ne peut se construire sans que celui-ci se conjugue avec les assises culturelles et historiques des lieux qu'il intègre. De ce point de vue, la ville d'Alma est passée d'une localité agricole et peu industrialisée, à une ville où l'industrie et les transformations sociales qu'elle amène font partie de la vie quotidienne des Almatois.

À la suite de la lecture de cette monographie de Tremblay, nous y décelons un récit téléologique du même style que celui qui se trouve dans le livre d'histoire du Saguenay. Une contrée déserte est devenue une ville pleinement industrielle et moderne, par la présence

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*, p. 320.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 322.

française, le travail des générations de colons, de leurs successeurs et du clergé qui dirige le tout. Cette évolution ne se fait pas sans conflits, mais ces derniers restent relativement peu développés dans le récit de Tremblay ; l'histoire d'Alma se doit d'être rassembleuse et ne peut pas se permettre d'être racontée sous l'angle du conflit ou de la division. Ensuite, Tremblay donne une foule de détails sur la vie quotidienne que nous n'avons pas relevés. Ces détails, Paul-André Linteau les critique, dans une recension parue dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*⁵⁹. Linteau est sceptique, face à la décision de Tremblay d'inclure un paragraphe sur la floraison d'un lilas au printemps, ainsi qu'une liste des maîtres des postes, tout en n'insistant pas de manière approfondie sur l'industrialisation de la ville (tableaux sur les investissements, nombre d'employés, salaires, etc.)⁶⁰. Finalement, le livre met en récit la trajectoire de la ville d'Alma de manière à souligner son originalité et ses traditions, mais aussi son adhésion aux grands processus de la modernité. Cette monographie reprend ainsi les grands thèmes que l'on retrouve dans son histoire du Saguenay : la période « sauvage », la colonisation, les défrichements, l'évolution de la vie quotidienne, la description des mœurs des habitants, l'urbanisation et l'industrialisation.

5.4 Les trente aînées de nos localités : le Saguenay comme famille

Ces portraits des trente plus vieilles localités du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont tirés d'une série de causeries de 15 minutes prononcées entre le 30 septembre 1963 et le 1^{er} juin

⁵⁹ Paul-André Linteau, « Tremblay, Victor, p.d., Alma au Lac Saint-Jean. Son histoire. Édition du Centenaire, s.l., Publications de la Société historique du Saguenay, n° 18, 1967, 512 pages », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 2, septembre 1968, p. 310-312.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 311-312.

1964 au poste de radio CBJ de Chicoutimi⁶¹. Le nom de cette série, à l'origine, est « Petite histoire d'un grand royaume ». L'ouvrage de 262 pages est publié avec les questions du journaliste et les réponses de Victor Tremblay. Sur la page de présentation, une citation de Cicéron est insérée et donne une idée de l'intention du livre : « Celui qui habite un pays et qui en ignore l'histoire est moins un citoyen qu'un étranger incapable de bien comprendre le rôle qu'il doit y remplir⁶². » Cela reste cohérent avec ce que Tremblay professe depuis des décennies, à savoir que la connaissance de l'histoire est une condition pour être un bon membre de la société saguenayenne. L'introduction qui est la discussion préliminaire entre l'animateur et Tremblay nous donne aussi de bonnes pistes pour cerner les intentions de Tremblay. Cette série de conférences, pour le prêtre-historien, permet de considérer les « localités du Saguenay comme une grande famille, où les enfants naissent les uns après les autres et constituent une série de frères et sœurs habitant le même foyer »⁶³. Cependant, ces localités, assimilées à des membres d'un fratrie, sont « différent[e]s par l'âge et le caractère personnel, mais avec une certaine ressemblance commune et tous unis par la fraternité d'origine et d'habitat et par une certaine communauté de vie, et en plus par des liens de relations nécessaires et d'intérêts⁶⁴. » Cette métaphore avec l'institution qu'est la famille suggère que les conflits peuvent exister, mais qu'ils se résorbent vite, puisqu'il y a de la bonne volonté et un sens du devoir, dans chaque famille⁶⁵. Cependant, cette cohérence entre

⁶¹ Victor Tremblay, *Les trente aînées de nos localités : brefs historiques*, Chicoutimi, Publications de la Société historique du Saguenay numéro 19, 1968. Les localités présentées sont : Saint-Alexis de Grande-Baie, L'Anse-Saint-Jean, Bagotville, Saint-Fulgence, Tadoussac, Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, Les Bergeronnes, Portneuf-sur-Mer, Laterrière, Petit-Saguenay, Les Escoumins, Forestville, Jonquière, Hébertville, Sept-Îles, Mille-Vaches, Roberval, Pointe-Bleue, Chambord, Saint-Jérôme (Métabetchouan), Betsiamits, Alma, Saint-Charles, Saint-Prime, Saint-Gédéon, Saint-Félicien, Saint-Cyriac, Sacré-Cœur du Saguenay et Saint-Ambroise.

⁶² *Ibid.*, p. 3.

⁶³ *Ibid.*, p. 8.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Ibid.*

les membres des différentes localités est mise à mal, lorsqu'on « ne se connaît pas assez⁶⁶. »

Ce préambule identifie clairement le but de Tremblay, lorsqu'il présente ses exposés, soit l'éducation par l'histoire. En effet, sans cette éducation, nous rendons possibles « des incompréhensions, des soupçons et des aigreurs injustifiées »⁶⁷. Ce livre présente aussi les localités saguenayennes comme étant une famille. C'est donc une conception généalogique et plutôt linéaire qui guide l'exposé.

Le reste de l'introduction met en contexte la colonisation de la région et postule l'existence d'une rupture majeure entre le Saguenay non colonisé et le Saguenay colonisé, malgré l'existence de quelques missions et postes de traites⁶⁸. Pour Tremblay, il n'y avait pas de villages « indiens » et le Saguenay n'était qu'un lieu de rencontre pour ces derniers⁶⁹. Cette volonté d'atténuer de manière assez importante la présence des Autochtones renforce la légitimité historique de la présence des Saguenayens sur le territoire. Adossée à une lecture évolutionniste de l'histoire, postulant un avant de misère et de vide et un après salvateur, elle permet aussi de limiter les contestations de nature historique sur la possession du territoire⁷⁰. Fidèle à la description que l'on trouve déjà dans son *Histoire du Saguenay*, Tremblay associe les débuts de la région à l'arrivée de la Société des Vingt-et-un en 1838 et aux premiers défrichements subséquents à l'Anse-Saint-Jean et Saint-Alexis⁷¹. Par-delà les descriptions historiques que Tremblay propose de chaque paroisse, son schéma narratif d'ensemble

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *Ibid.*, p. 8-12.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 11.

⁷⁰ En réalité, plusieurs Autochtones occupent le territoire Saguenayen et la colonisation est un véritable choc. Certaines communautés vont négocier avec les autorités pour tenter de préserver leurs droits acquis et l'introduction de la monnaie créer des échanges inégaux, Mathieu Arsenault, « *Maintenant nous te parlons, ne dédaigne pas nous écouter: Pétitions et relation spéciale entre les Premières Nations et la couronne au Canada, 1840-1860* », Toronto, York University, thèse de doctorat (histoire), 2019 et Brian Gettler, *Colonialism's Currency : a Political History of First Nations Money-use in Quebec and Ontario, 1820-1950*, Montréal, Université du Québec à Montréal, thèse de doctorat (histoire), 2011.

⁷¹ *Les trentes aînées..., op. cit.*, p. 15-24 et p. 25.

s’articule autour des thèmes déjà identifiés, à savoir la mise en valeur de la présence française, le travail pionnier des colons et le rôle de meneur exercé par le clergé.

Tout d’abord, Tremblay évoque, quand le cas s’y prête, le passage de missionnaires français ou d’explorateurs, comme les Jésuites et les Oblats. Lorsqu’il traite de Tadoussac, Tremblay réitère que Jacques Cartier l’a visité en 1535 et qu’il s’agit d’un lieu illustre dans l’histoire du Saguenay, mais aussi du Canada :

il a été le premier poste de traite des fourrures établi dans le territoire du Canada et le premier port océanique de la vallée du Saint-Laurent; il a été le premier centre d’activité missionnaire dans le Royaume du Saguenay [...] Tadoussac a été habité et a été un centre d’activité commerciale et religieuse⁷².

Nous pourrions multiplier les exemples de références au caractère français des localités de la région, mais l’exemple ci-haut est assez révélateur. Ainsi, la première étape du récit de Tremblay puise encore ses racines dans l’histoire de la présence française en Amérique et dans la volonté de faire commencer l’histoire saguenayenne en même temps que celle du Canada.

La seconde étape est celle des premiers défrichements et du lourd travail des colons. Chaque localité est présentée comme le fruit du labeur des colons qui ont connu la misère et vécu plusieurs années avant que les institutions de bases (école, église, moulins, service de poste) et les terres agricoles soient fonctionnelles. Par exemple, Tremblay, en faisant référence aux premiers colons de Roberval, écrit « [qu’] ils ont mangé plus de misère que de pain »⁷³. Tremblay exprime sa vision plus clairement, dans l’exposé sur Saint-Gédéon : « Vous savez que les colons n’écrivent pas l’histoire, ils la font et ceux qui l’écrivent arrivent trop tard⁷⁴. » Cette phrase met en valeur l’idée d’une histoire par le bas, faite par les gens

⁷² *Ibid.*, p. 49.

⁷³ *Ibid.*, p. 155.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 221.

ordinaires. Ces derniers rendent possible l'écriture de l'histoire par les personnes qui y sont habilitées.

Comme c'est le cas pour d'autres livres rédigés par Tremblay (*Histoire du Saguenay* et *Alma au Lac Saint-Jean*), les mémoires de vieillards sont abondamment utilisés pour documenter le passé des localités de la région. Au moment de la publication de ce livre (1968), Tremblay et ses assistants ont recueilli plusieurs centaines de mémoires, ce qui est beaucoup plus que lors de la sortie de son *Histoire du Saguenay* (1938). En s'appuyant sur ceux-ci et divers documents d'archives, Tremblay est en mesure de donner une foule de noms de personnes ayant participé aux premiers instants des localités et des années qui suivent. Ce livre est donc, en grande partie, un hommage aux différentes générations de colons qui ont traversé des années de misère, pour bâtir le Saguenay.

La dernière étape est associée à l'initiative du clergé dans l'entreprise de colonisation et de direction des institutions importantes des localités. Toutefois, cette étape peut devancer la deuxième ou s'y mêler, comme c'est le cas au Grand-Brûlé (Laterrière) où le Père Honorat a mené un groupe désirant s'émanciper du salariat des « industriels » par le moyen de l'agriculture⁷⁵. Même chose pour le village d'Hébertville, où la colonisation a été menée par le curé Nicolas-Tolentin Hébert et son Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska⁷⁶. Tremblay prend bien soin de ne pas nommer McLeod et Price comme étant les principaux antagonistes des missions de colonisations. L'arrivée du premier curé ou de missionnaires dans chaque localité, ainsi que les dates de constructions des premières chapelles et églises, sont des sujets qui reviennent de manière systématique. Par exemple, Tremblay, en parlant de son patelin, Saint-Jérôme, dit de l'abbé Stanislas Vallée qu'il « poussa activement le

⁷⁵ *Ibid.*, p. 89-96.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 129-136. C'est d'ailleurs dans ce chapitre que Tremblay dit que le Lac Saint-Jean est son pays, p. 129.

progrès des écoles et la pratique des vertus familiales, avec ce résultat révélateur que Saint-Jérôme devint une pépinière de vocations sacerdotales et religieuses »⁷⁷. Il accorde ainsi beaucoup de place aux actions du clergé régulier et séculier. Ces dernières sont autant de bougies d'allumage de progrès sociaux et servent à encadrer la morale des paroissiens.

En dernière instance, ce livre est précieux en ce qu'il brosse des portraits de la quasi-totalité des localités du Saguenay – Lac-Saint-Jean, tout en proposant un cadre d'interprétation pour ceux-ci. En effet, la métaphore de la région comme famille est une image évoquant les liens d'interdépendance entre les différents membres de la société saguenayenne. Ces localités sont organiquement liées entre elles et doivent se connaître mutuellement, pour atteindre leur plein potentiel. Ainsi, l'histoire se doit d'être une maîtresse de vie, pour les habitants des villes et villages de la région. Ensuite, ces localités partagent les trois grands axes qui forment la pensée historienne de Tremblay, à savoir l'appartenance à l'histoire française en Amérique, l'importance du travail des générations antérieures et du catholicisme. Chaque localité, à sa manière, partage une trajectoire sociohistorique qui est imprégnée de ces trois éléments.

5.4.1 *La Tragédie du Lac-Saint-Jean* (1979) : l'industrie critiquée

Il s'agit ici du livre le plus personnel de Tremblay, dans la mesure où sa famille est directement impliquée. Cela dit, Tremblay le reconnaît, au début de son ouvrage, en indiquant qu'il veut effectuer un travail objectif malgré son implication⁷⁸. L'ouvrage se distingue des

⁷⁷ *Ibid.*, p. 181. Dans la famille de Victor Tremblay, trois de ses frères prennent aussi la soutane : Alphonse, Charles-Elzéar et Laurent (Oblat). Sur l'œuvre de Laurent Tremblay, on lira Gilberte Tremblay-Sarthou, *Laurent Tremblay, dramaturge canadien-français*, Université du Québec à Trois-Rivières, mémoire de maîtrise (lettres), 1978 et François Guérard, *Fils de conquérants*, Chicoutimi, Les éditions Saguenayensia, 2023.

⁷⁸ Victor Tremblay, *La Tragédie du Lac Saint-Jean*, Chicoutimi, Éditions sciences modernes, Publications de la Société historique du Saguenay n° 36, 1979, p. 3.

autres aussi par son caractère contemporain, puisqu'il relate des événements issus du XX^e siècle. La trame du livre tourne autour des relèvements des eaux du Lac Saint-Jean de 1926 et 1928, par la compagnie Duke-Price. À la suite de la construction d'un barrage à l'Isle-Maligne, proche d'Alma, la compagnie a fait monter l'eau du Lac Saint-Jean pour alimenter ses installations au Saguenay. Il s'ensuit des inondations un peu partout sur les basses terres du Lac (Roberval, Saint-Méthode, Saint-Prime, Chambord, Métabetchouan). C'est là que la famille de Tremblay, en particulier sur les terres de son père Onésime, est touchée par le rehaussement. Après des polémiques dans les journaux et des réclamations auprès des politiciens, la cause se rend devant les tribunaux et finit au Conseil privé de Londres qui donne raison à la compagnie Duke-Price; le frère de Victor, Raoul Tremblay, est ruinée.

Tremblay fait plusieurs références à des articles de journaux et à de la documentation secondaire, ce qui en fait un livre qui ressemble aux autres. En revanche, il est critiqué pour le traitement qu'il en fait et le choix de titrer le livre « La Tragédie du Lac Saint-Jean ». C'est l'avis d'un surintendant de l'Alcan, René Prévost⁷⁹. Ce dernier dit que les documents cités par Tremblay ne sont pas exacts ou incomplets⁸⁰. À la suite d'un exposé de plusieurs détails techniques, Prévost dit que la Tragédie du Lac Saint-Jean est celle de la famille Tremblay, et non celle d'une région, malgré des conséquences assez fâcheuses en 1928, à Saint-Méthode⁸¹. La Tragédie du Lac Saint-Jean, de ce point de vue, est un conflit idéologique entre les conservateurs hostiles à l'industrialisation qui idéalisent l'agriculture (la famille Tremblay) et les partisans de l'industrie⁸². Il y a une nuance importante à faire, ici, puisqu'il est sans

⁷⁹ Gaston Gagnon, « Entrevue avec M. René Prévost. Le relèvement des eaux du Lac Saint-Jean et l'industrialisation au Saguenay », *Saguenayensia*, vol. 22, n° 2, Mars-avril 1980, p. 76-84.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 76-77.

⁸¹ *Ibid.*, p. 78 et 83. Les deux plus touchés sont Onésime (le père de Victor) et Raoul (le frère de Victor) qui a repris la terre de son père.

⁸² *Ibid.* Prévost rappelle qu'Onésime Tremblay est hostile envers les barrages dès 1915, soit 11 ans avant la Tragédie, *Ibid.*, p. 77.

doute trop sévère de la part de Prévost de décrire les événements en ces termes. À plusieurs reprises, la famille Tremblay a réitéré son appui à la modernité industrielle, mais pourvue qu'elle se déploie de manière à préserver leurs terres et les maigres revenus qui en découlent⁸³. Onésime Tremblay avait d'ailleurs des atomes crochus avec le Parti Libéral du Québec et du Canada, et n'était pas contre le développement de l'industrie en région⁸⁴. Prévost termine néanmoins en affirmant que ce livre entache la carrière sans faute de Tremblay, en étant trop subjectif et incomplet⁸⁵. Évidemment, Prévost est tout aussi subjectif ; il est cadre à l'Alcan. C'est néanmoins une des rares contestations de l'œuvre de Tremblay que nous avons sous la main et elle mérite d'être présentée avec les nuances que nous avons émises.

Finalement, ce livre offre un point de vue sur une facette de Tremblay qui n'a pas été abordée souvent, c'est-à-dire son rapport avec l'industrie. Comme nous l'avons mentionné, il reste avare de détails sur sa vision de l'industrie, dans la majorité de ses conférences et livres. Son dernier ouvrage sur la « Tragédie » du Lac-Saint-Jean est bien une sorte de tentative d'étaler sa pensée et de donner la version des agriculteurs dans un conflit où il a été impliqué. Dans une entrevue du 9 octobre 1977, il précise ses idées et nous découvrons qu'il n'est pas nécessairement hostile à l'industrie, mais il admet que cette dernière a durablement changé la région⁸⁶. L'avènement de l'industrie de l'aluminium en 1926 (date du premier rehaussement des eaux) a fait en sorte que les mentalités du Saguenay ont changé plus vite qu'au Lac Saint-Jean, où l'attachement à la terre est resté plus marqué⁸⁷. Il existe donc un

⁸³ Tremblay raconte que les industriels auraient pu construire un barrage en haut de la rivière Pérignon, puisque les terres adjacentes n'étaient pas cultivables; chose qui aurait arrangé la situation, Victor Tremblay, *Mgr Victor se..., op. cit.*, p. 105

⁸⁴ *Ibid.*, p. 30.

⁸⁵ Gagnon, « Entrevue avec M... », *op. cit.*, p. 83.

⁸⁶ Gilles Lalancette, « Selon Mgr Victor Tremblay.. », *op. cit.*

⁸⁷ *Ibid.*

« esprit » agricole et un « esprit » industriel pour Tremblay, ce qui amène des conflits ou des mésententes dans la région.

5.5. La Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (Commission Parent)

Parmi les grandes préoccupations qui animent l'engagement intellectuel de Tremblay, la question de l'éducation est sans doute la plus importante. Bien que l'éducation classique occupe une place centrale dans sa pensée, Victor Tremblay n'est pas hostile à la vague de modernisation du système d'éducation québécois qui se déploie durant la Révolution tranquille. La Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (Commission Parent), créée en 1961, est le résultat de plusieurs dizaines d'années de débats sur l'éducation et sur sa structure⁸⁸. Cette commission, bien qu'elle recommande la création d'un ministère de l'éducation qui ne dépendrait plus de l'Église, reste très sensible aux opinions de l'épiscopat⁸⁹. D'ailleurs, le premier ministre Lesage discute d'éducation avec le cardinal Paul-Émile Léger de manière régulière et l'adoption de la première mouture du *Bill 60* de 1963 soutenant la création d'un ministère de l'éducation est retardée, notamment à la

⁸⁸ Voir Claude Corbo et Marie Ouellet, *L'idée d'université. Une anthologie des débats sur l'enseignement supérieur au Québec de 1770 à 1970*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, collection PUM-Corpus, 2002; Claude Corbo, *L'éducation pour tous. Une anthologie du Rapport Parent*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, collection PUM-Corpus, 2002 et Claude Corbo et Jean-Pierre Couture, *Repenser l'école : Une anthologie des débats sur l'éducation au Québec de 1945 au rapport Parent*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, collection PUM-Corpus, 2000.

⁸⁹ Le président de la Commission, Alphonse-Marie Parent, est un prêtre; Sœur Marie-Laurent de Rome (Ghislaine Roquet) fait partie des sœurs de Sainte-Croix; John McIlhone est directeur des écoles catholiques anglaises de Montréal et le sociologue Guy Rocher, titulaire d'un doctorat en sociologie de Harvard, a passé une bonne partie de sa vie à militer dans les groupes d'action catholique, avant de devenir professeur de sociologie à l'Université de Montréal. Sur les rapports de l'Église envers la Commission Parent et la Révolution tranquille, Martial Dassylva, « L'Église catholique du Québec et “l'épreuve” de la Révolution tranquille. Première partie : la condamnation du Frère Untel », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 10, n° 2, hiver 2002, p. 113-122 et Martial Dassylva, « L'Église catholique du Québec et “l'épreuve” de la Révolution tranquille. Deuxième partie : la création du ministère de l'Éducation », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 10, n° 3, printemps 2002, p. 129-139.

suite de l'intervention de l'assemblée des évêques et d'autres groupes catholiques comme la Société Saint-Jean-Baptiste⁹⁰. Malgré cette sympathie et le dialogue entre le gouvernement, la commission et l'Église, le rapport contient des passages extrêmement virulents envers le cours classique et le système d'éducation dirigé par le clergé⁹¹. Or, pour la grande majorité des membres de la commission et du gouvernement Lesage, la suppression complète du cours classique reste une idée assez radicale⁹². Ainsi, au début de la commission, en 1962, les groupes issus de milieux catholiques pouvaient se permettre de penser que le système confessionnel et le cursus classique persisteraient dans le futur. C'est pourquoi plusieurs dizaines de mémoires acheminés à la commission proviennent d'institutions ou d'associations catholiques ou laïques ayant un préjugé favorable envers le catholicisme. L'avenir est donc ouvert, lors de l'année 1962 et peu d'indices laissent présager l'abandon de la confessionnalité des écoles québécoises et du cours classique qui deviendront des réalités, quelques années plus tard. C'est dans ce climat social que le Groupe Saint-Thomas envoie un mémoire à la commission.

5.5.1. Le Groupe Saint-Thomas et l'avenir de l'éducation au Saguenay

En 1959, quelques années avant la formation de la commission Parent, un groupe de personnes issues de professions libérales et du clergé saguenayen se préoccupant des problèmes liés à l'éducation fonde le Groupe Saint-Thomas Inc⁹³. Cette fondation s'inscrit

⁹⁰ Le cardinal Paul-Émile Léger obtient même une copie du *Bill 60* avant les parlementaires et les médias, Pierre Duchesne, *Guy Rocher. Tome II (1963-2021). Le sociologue du Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2021, p. 16. Voir les pages 13-31 du livre de Duchesne, pour en savoir plus sur le rôle de l'Église lors des débats entourant l'adoption du *Bill 60*. Cet événement est un exemple éloquent de l'influence qu'a l'Église, lors des premières années de la Révolution tranquille.

⁹¹ Dans une section sur la langue française, nous pouvons lire ce qui suit : « le traditionalisme attardé, l'inspiration lourdement agricole – en pleine période d'urbanisation intense, – l'intention gauchement apologétique qui ont prévalu dans les manuels scolaires semblent s'être épanouis particulièrement destinés à l'enseignement de la langue française. », *Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Deuxième partie ou Tome II (suite). Les structures pédagogiques du système scolaire. B. Les programmes d'études et les services éducatifs*, Québec, Gouvernement du Québec, p. 62-63.

⁹² Duchesne, *Guy Rocher. Tome II, op. cit.*

⁹³ Le groupe est composé de dix-huit membres associés et quinze permanents, Groupe Saint-Thomas Inc., *op. cit.*, p. 5.

dans un contexte où la majorité des cadres et des emplois qualifiés sont occupés par les anglophones, lors des années 1940 et 1950⁹⁴. L'accès au collège et à l'université est encore difficile, à l'aube des années 1960, au Saguenay-Lac-Saint-Jean⁹⁵. Présidé par l'ingénieur Majorique Néron, le groupe de réflexion Saint-Thomas sur l'éducation s'est penché sur plusieurs sujets, lors de ses réunions : la gratuité scolaire, l'uniformisation des manuels, les conditions où se trouvaient certaines institutions, la compétence des enseignants, les bourses, l'accessibilité aux carrières professionnelles des finissants du cours secondaire et l'obtention d'un terrain pour héberger les établissements d'enseignement supérieur⁹⁶. Il y a donc, chez ce groupe, un réel souci d'adapter la société saguenayenne aux exigences de la modernisation rapide du Québec qui a lieu au même moment. De plus, ce groupe tente aussi d'opérer une décentralisation de l'éducation, à l'heure où le gouvernement du Québec et les universités déjà existantes préconisaient déjà depuis un moment une centralisation des ressources⁹⁷. Malgré ces tendances centralisatrices, rien n'est joué et le comité saguenayen se permet de proposer des réformes d'envergures.

Cet intérêt pour tous ces dossiers provient de diverses lectures, rencontres sur le terrain dans les écoles de la région et avec les différents organismes responsables de l'éducation⁹⁸. L'objectif du groupe est simple, mais difficile à réaliser : « procurer à nos jeunes tous les moyens adéquats de poursuivre leurs études et d'instruire, à certains moments, nos concitoyens sur des sujets qui prêteraient à la controverse⁹⁹. » Le rapport souligne que le

⁹⁴ Lucia Ferretti, *L'Université en réseau. Les 25 ans de l'Université du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2000, p. 5.

⁹⁵ Et ce, malgré des initiatives des Magella Gosselin, Lous-Émile Crête et Marcel Tremblay qui tentent de stimuler la participation aux études supérieures, *Ibid.*, p. 9-11.

⁹⁶ Groupe Saint-Thomas, *Mémoire du Groupe...*, *op. cit.*, p. 4.

⁹⁷ Ferretti, *L'Université en réseau...*, *op. cit.*, p. 18.

⁹⁸ Groupe Saint-Thomas, *Mémoire du Groupe...*, *op. cit.*, p. 5-6.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 7.

groupe a comme symbole le drapeau saguenayen créé par Tremblay qui est « le symbole de toutes les aspirations légitimes de sa population, de son désir d’unité, de sa volonté de progrès dans les secteurs de l’industrie, du commerce, de l’éducation à tous les points de vue et à tous les niveaux¹⁰⁰. » Cette appropriation du drapeau de la région et de sa signification n’est sans doute pas sans lien avec le fait que Tremblay est le président de la Ligue du drapeau et a participé à la création du drapeau.

Le mémoire soumis à la Commission Parent soutient que le développement de l’éducation ne peut se faire qu’en désignant Chicoutimi comme « centre de gravité » de la région, puisqu’elle accueille un évêché et des institutions d’enseignement supérieur, dont le Séminaire de Chicoutimi est la plus importante¹⁰¹. En matière d’éducation, la région doit passer par les institutions privées déjà existantes ou appelées à se former, pour évoluer. En reprenant une déclaration de Jean Lesage (qui se trouve en exergue de la première page du mémoire), le groupe indique « qu’il estime qu’il appartient d’abord au secteur privé de faire tout en son pouvoir pour tirer le meilleur usage possible de ses propres ressources », même si l’État doit en faire plus aussi¹⁰². Le maintien du Séminaire de Chicoutimi comme institution d’éducation centrale et un soutien financier accru pour « adapter [le Séminaire] aux conditions de notre époque » sont aussi envisagés, puisqu’elle donne une formation « recherchée » depuis 89 ans¹⁰³. Cette proposition témoigne du désir de maintenir une tradition qui, selon plusieurs personnes à l’époque, fait partie de l’identité du Canada français. Le Groupe Saint-Thomas veut aussi jouer un rôle de soutien et de consultant pour

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 10-11.

¹⁰² *Ibid.*, p. 13. Il s’agit là, selon nous, d’un fondement idéologique central de la Révolution tranquille. Il n’a jamais été question que l’État remplace le privé, mais qu’il le supporte et favorise le déploiement d’un secteur privé québécois fort. Même les grands politiciens associés à des réformes de nationalisations et de créations d’institutions publiques fortes comme René Lévesque et Jacques Parizeau ne pensaient pas autrement.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 101.

les étudiants et organismes scolaires, au lieu d'effectuer le travail à leur place¹⁰⁴. Cette vision de l'éducation et du partage des responsabilités entre les différents acteurs de la société correspond au principe de subsidiarité chère aux catholiques sociaux.

Il serait trop long de résumer ici tout le mémoire, puisqu'il présente les six comités qui forment le Groupe Saint-Thomas, mais il demeure pertinent de présenter les principales recommandations émises aux membres de la Commission Parent¹⁰⁵. La première concerne la décentralisation du système d'éducation pour « former les compétences nécessaires au développement de la région », la promotion de l'éducation au sein de la société civile pour que les capitaux privés s'occupent de financer les écoles, rendre plus facile l'accès à l'université et soutenir financièrement les étudiants qui proviennent de régions éloignées¹⁰⁶. Pour coordonner les universités régionales, le groupe encourage la création d'un conseil provincial des universités¹⁰⁷. Ensuite, le groupe recommande la reconnaissance du terrain acquis pour installer une université et un collège (qui deviendra le Cégep de Chicoutimi) et celle du Groupe Saint-Thomas comme administrateur des fonds dédiés à l'enseignement¹⁰⁸.

À maints égards, ce mémoire du Groupe Saint-Thomas reflète plusieurs aspects de la philosophie de Tremblay, qui s'actualise devant les exigences de la modernisation rapide du Québec. La fondation du groupe témoigne d'un sentiment d'urgence d'agir dans la cité pour éléver le niveau d'éducation nécessaire au maintien des traditions et à affronter les défis du monde industriel et technique. Tremblay n'est évidemment pas seul dans ce groupe, mais la volonté de maintenir le collège classique laisse penser que l'enseignement de disciplines dont

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 13-14.

¹⁰⁵ Les six comités du groupe sont les relations extérieures, les statistiques, le terrain, l'urbanisme, les finances et celui du mémoire, *Ibid.*, p. 15.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. vii et viii.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. x.

¹⁰⁸ *Ibid.*

l’histoire fait partie est une préoccupation de premier ordre, dans l’esprit des membres du groupe. De plus, l’utilisation du drapeau saguenayen comme symbole du groupe de réflexion montre son attachement à une vision de la région qui tente de concilier les traits traditionnels (agriculture et religion) et l’industrie. Cette dernière se doit d’être maîtrisée par les Canadiens français, sous peine de causer des dommages sociaux non négligeables, d’où l’importance d’éduquer la population régionale. Sans cette éducation qui donne une identité sociohistorique et des capacités intellectuelles et techniques aux Saguenayens, la modernisation de la société est susceptible d’engendrer des troubles culturels et sociaux, selon ce mémoire. Bref, le Groupe Saint-Thomas et, par extension, la création de l’Université du Québec à Chicoutimi, comptent parmi les plus importants relais sociaux et institutionnels du régionalisme saguenayen, en ce qu’ils diffusent et mettent en applications des idées jugées nécessaires au développement du Saguenay. La nouvelle université doit servir la région, sur le plan culturel, mais aussi (surtout?) dans le secteur économique¹⁰⁹. Cette remarque fait d’ailleurs écho à ce que nous avons présenté dans le chapitre quatre sur l’essor du tourisme au Saguenay–Lac-Saint-Jean et les polémiques autour de la représentation du Lac Saint-Jean dans le nom qui sert à désigner la région. Plusieurs acteurs issus des professions libérales et du milieu des affaires militent pour que la variable économique soit prise en compte, lorsque l’on pense à l’avenir du Saguenay et du Lac Saint-Jean. Dans la présente section, c’est encore la pérennité du Saguenay qui est en jeu, avec la création de l’université, puisque l’accès à l’éducation est nécessaire, pour s’adapter et maîtriser les forces responsables du changement social.

¹⁰⁹ Ce n’est peut-être pas étranger au fait que la majorité des signataires du mémoire sont issus du milieu financier et des professions libérales.

5.6. La souveraineté et la Révolution tranquille : les derniers clous dans le cercueil du Canada français ?

5.6.1. Contexte historique

La question nationale prend de plus en plus de place dans le Québec des années 1960. Bien que nationalisme ne rime pas nécessairement avec indépendantisme, c'est lors de ces années que cette idée gagne en popularité. Avant les années 1960, cette idée est très minoritaire et ne percole pas vraiment parmi la population, seulement quelques intellectuels y adhèrent¹¹⁰. Lors de l'effondrement des structures de « l'Église-nation » et de la déconfessionnalisation de la société canadienne-française, le nationalisme devient plus politique et la référence québécoise s'édifie. Il s'agit d'une politisation de la nation culturelle canadienne-française qui devient la nation québécoise, portée par une bonne partie des élites laïques fraîchement sortie des facultés de sciences sociales et par des mouvements sociaux plus vigoureux issus de la société¹¹¹. La souveraineté est portée principalement par la gauche qui est représentée politiquement par le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale de Pierre Bourgault, mais aussi par une partie de la droite qui s'incarne, notamment, dans le Ralliement national de Gilles Grégoire¹¹². En général, la droite nationaliste « estime que le salut de la nation implique le renforcement politique de son noyau principal, le Québec »¹¹³. Xavier Gélinas recense trois grandes tendances au sein de la droite canadienne-française :

¹¹⁰ Voir Yvan Lamonde, « *Nous demandons aujourd'hui ce que nous exigerons demain* » *L'évolution de l'idée d'indépendance du Québec au XX^e siècle*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2025.

¹¹¹ Voir Félix Mathieu et David Sanschagrin, « La Révolution tranquille et la nation québécoise : un parcours (a)typique selon la théorie ethnosymboliste ? », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 32, n° 2, printemps 2025, p. 157-185.

¹¹² Jean-Philippe Carlos, « Écrire l'histoire de l'indépendantisme québécois », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 74, no. 1-2, été-automne 2020, p. 215-240, p. 218.

¹¹³ Xavier Gélinas, « D'une droite à l'autre. Le conservatisme intellectuel canadien-français des années 1960-1970 », *Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, n° 66, 2001, p. 63-75, p. 65.

une indépendantiste en faveur de la « Laurentie »; une autre qui souhaite plus de pouvoir pour le Québec dans la confédération et une dernière qui est à cheval entre les deux premières¹¹⁴. Gélinas évoque qu'un Groulx peut bien applaudir les réformes étatiques, tout en critiquant la déconfessionnalisation, tandis qu'un Angers ou un Rumilly sont très sceptiques envers le « tout à l'État »¹¹⁵. En ce qui concerne la figure étudiée ici, Victor Tremblay, il reste surtout rivé à une action régionale, mais ne demeure toutefois pas passif face à ces enjeux qui marquent le paysage de la Révolution tranquille. À la lumière de ses idées que nous avons analysées dans les chapitres précédents, il y a lieu de penser que Tremblay n'appuie pas l'indépendance, puisque l'idée est de plus en plus laïque et portée par la gauche, mais demeure pour le renforcement du Québec. Plus fondamentalement, la politisation de la question nationale rend sa fidélité au Canada comme grande patrie de référence plus explicite et, conséquemment, le rend hostile à un mouvement qui a pour but de casser l'ordre politique du pays. Du reste, la déconfessionnalisation des structures sociales et la sécularisation de la société québécoise est un véritable choc pour plusieurs penseurs de la droite nationale qui ne peuvent concevoir le Canada français sans la religion. À l'échelle globale, le concile Vatican II est un autre choc pour les chrétiens plus traditionalistes, malgré la couverture plutôt faible de l'événement dans la presse¹¹⁶.

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 66.

¹¹⁶ Gilles Routhier, « L'annonce et la préparation de Vatican II : Réception et horizon d'attente au Québec », *Études d'histoire religieuse*, vol. 63, 1997, p. 25-44.

5.6.2. L'indépendance...entre reniement et trahison de soi

Le 20 septembre 1967, Victor Tremblay livre une conférence sur le statut du Québec qui nous est très utile pour comprendre son positionnement face à la souveraineté, mais aussi sur son rapport avec le Canada¹¹⁷. Pour Tremblay, le Canada est fondamentalement une union entre le Bas et le Haut-Canada dans l'objectif d'une meilleure coopération administrative et économique, pour traiter avec les États-Unis et pour renforcer le poids démographique des Canadiens français isolés dans chaque partie du Canada¹¹⁸. Les provinces, nouvelles entités de la Confédération canadienne, fonctionnent selon le principe de subsidiarité qui veut que chacune soit « Maître chez lui pour ce qui lui appartient »¹¹⁹. Le Québec n'échappe pas à cette logique et aurait mal utilisé cette autonomie, selon Tremblay, puisqu'il aurait perdu de son prestige par lui-même, politiquement, en raison, écrit-il, de « l'insignifiance de ses 65 députés fédéraux. [d]es divisions de partis. [Du] manque de sérieux, d'envergure, d'unité dans ses hommes politique à Québec. [De] l'angloomanie¹²⁰. » Le Québec ne s'occuperaît pas non plus de ses droits linguistiques, puisqu'il « demande au lieu de prendre ce qui lui appartient¹²¹. » Du côté de ses ressources, le Québec ne ferait pas figure de bon élève, puisqu'il abandonne la francophonie hors Québec, gaspille ses ressources et laisse des bureaucrates ruiner la province¹²². Devant ces défaillances, Tremblay conclut que l'État québécois « ne se soutient que grâce à son incorporation au grand tout Canada, sans quoi il achèverait de s'affaïsser¹²³. » Cette déclaration le fait diverger fortement de Lionel Groulx,

¹¹⁷ Victor Tremblay, « Conférence le statut du Québec », 30 septembre 1967, Société historique du Saguenay, Fonds Victor Tremblay, F0019, S05, SS03, P429.

¹¹⁸ *Ibid.*, f. 1.

¹¹⁹ *Ibid.*, f. 4.

¹²⁰ *Ibid.*

¹²¹ *Ibid.*, f. 5.

¹²² *Ibid.*

¹²³ *Ibid.*

dans la mesure où le Saguenayen n'a aucune confiance en la viabilité d'un État québécois, sans le soutien constant du fédéral, tandis que le chanoine Groulx est plutôt heureux de voir l'État québécois se construire, malgré ses tendances laïcantes¹²⁴. En ce sens, le rapprochement avec un penseur comme Bourassa est plus manifeste, dans la mesure où le renforcement du Québec ne peut pas passer par la détérioration de ses rapports avec le Canada. La suspicion envers les réformes en cours de Tremblay détonne donc de l'attitude de plusieurs nationalistes qui saluent le renforcement de l'État québécois¹²⁵.

Devant ce portrait plutôt sombre, Tremblay énumère néanmoins quelques apports importants du Québec au Canada qui méritent d'être reconnus. Premièrement, pour Tremblay, le Québec fait partie de la nation canadienne et ne forme pas une nation à part entière, même s'il « pourrait former une nation avec les populations de même origine et culture qui sont dans le reste du Canada¹²⁶. » Le Québec, selon Tremblay, « fournit sa part au peuplement, à la culture, à la vie économique, au prestige », puisqu'il s'agit de sa « mission »¹²⁷. Le prêtre-historien ajoute que « [l]e Québec apporte les institutions (qu'il est en voie de saboter) de type français et chrétien qui s'ajoutent aux autres¹²⁸. » La grande faiblesse du Québec, pour l'historien, reste la même que lors des décennies précédentes : « le manque de caractère¹²⁹. » Malgré cela, Tremblay soutient que « Le Québec apporte un type de civilisation valable, enrichissant » et que « ce serait trahir le Canada que de le laisser

¹²⁴ Sur la pensée de Groulx pendant les années 1960, voir Éric Bédard, « L'«État français» sans la jeunesse : Lionel Groulx et la Révolution tranquille », *Mens*, vol. 16, n° 2, printemps 2016, p. 37-63 et Sylvie Beaudreau, « Déconstruire le rêve de nation. Lionel Groulx et la Révolution tranquille », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, n° 1, 2002, p. 29-61.29-61.

¹²⁵ Jean-Philippe Carlos, « “Exprimer la conscience d'un peuple” : le réseau des revues intellectuelles de droite et la question de l'indépendance nationale du Québec (1957-1968) », *Mens*, vol. 15, n° 2, 2015, p. 7-49.

¹²⁶ Tremblay, « Conférence le statut... », 1967, *op. cit.*

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ *Ibid.*

disparaître¹³⁰. » Ainsi, le Canada français est bien une nation, mais il fait partie du grand tout qu'est la nation canadienne; les deux sont indissociables. Ceci confirme que le rattachement de Tremblay à l'enseigne groulxiste, en particulier en ce qui concerne sa vision du Canada, est loin d'aller de soi, et tend à se vérifier davantage dans les années 1960.

C'est à la fin de ce discours que Tremblay aborde la question de la souveraineté. Pour lui, l'indépendance politique, sans l'indépendance économique, est une « chimère »¹³¹. Il faut que le Québec soit assez fort pour remplacer tout ce que le gouvernement fédéral fait comme tâches administratives et régaliennes. Victor Tremblay rappelle que c'est en 1760 que les Canadiens français ont accepté « d'être sujets britanniques privilégiés » et que le territoire original de la « Province de Québec » s'est limité à la vallée laurentienne de Beauharnois à Anticosti; un Québec indépendant retournerait à ce petit territoire¹³². Finalement, le mouvement séparatiste, dans l'esprit de Tremblay, est « organisé par des communistes notoires, mené [...] par des influences étrangères russo-cubaines [...] approuvé et appuyé par tous les mouvements subversifs »¹³³. Encore ici, cette vision positive de la Conquête détonne fortement d'avec la vision catastrophiste de la Conquête chez Groulx; il y a là une différence majeure qui concerne, pour faire court, la signification à donner à la trajectoire du Canada français. Une vision positive de la Conquête mène à pacifier l'histoire des relations entre les Canadiens français et les Anglais, tandis qu'un Groulx peut y voir plus facilement les conflits. Quant à la vision de l'indépendance du Québec, Tremblay n'y voit pas beaucoup de positif et condamne ses accointances avec les communistes, ce qui n'est pas toujours le cas de Groulx.

¹³⁰ *Ibid.* et f. 6.

¹³¹ *Ibid.*

¹³² *Ibid.*

¹³³ *Ibid.*

Toutes ces déclarations de Tremblay nous permettent de sonder de manière plus approfondie sa vision du Canada comme pays et référence nationale. Selon lui, le Canada est un pacte entre deux nations qui sont devenues bien plus fortes en se séparant les différentes tâches administratives nécessaires au fonctionnement d'un pays. Le principe de subsidiarité est la pierre angulaire de cette union entre les Canadiens anglais et les Canadiens français et c'est le bris de ce principe qui amène des problèmes. Nous l'avons vu, Tremblay ne croit pas que les misères des Canadiens français proviennent du pacte confédératif, mais bien de la manière dont ces derniers l'utilisent. En effet, pour Tremblay, la province de Québec a tous les leviers nécessaires pour prospérer dans le cadre de la Confédération canadienne. La médiocrité des politiciens et des décisions prises par les citoyens sont bien plus nuisibles pour le Québec que ce que le gouvernement fédéral peut faire comme manœuvre, dans cette optique. Ainsi, si chaque partie du Canada fait sa part et administre de manières efficaces ses champs de compétences, la souveraineté du Québec n'est pas nécessaire, ni même souhaitable. Du reste, la séparation serait une trahison envers le pacte entériné par les ancêtres canadiens-français qui ont voulu s'unir pour assurer la pérennité de leur nation¹³⁴. Finalement, les acteurs sociaux faisant la promotion de l'indépendance, pour Tremblay, sont des infréquentables communistes qui ne cadrent pas avec les valeurs du Canada français. Sur ce sujet, les propos de Tremblay rejoignent tendanciellement ceux de l'historien de droite Robert Rumilly, qui ne mâchait pas ses mots sur « l'infiltration gauchiste au Canada français »¹³⁵. Quand ils ne sont pas communistes, les souverainistes proposent une souveraineté

¹³⁴ Curieusement, cette réflexion le rapproche d'un Marcel Trudel, puisque ce dernier ne pouvait pas concevoir que le Québec se sépare de son histoire canadienne-française et renie la Confédération, François-Olivie Dorais, « Marcel Trudel et Fernand Ouellet : deux historiens face à la "crise du séparatisme" », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 25, n° 3, printemps 2017, p. 124-144.

¹³⁵ Robert Rumilly, *L'infiltration gauchiste au Canada français*, Montréal, Rumilly, 1956 et Robert Rumilly, *Quel monde! : communisme! Socialisme! Séparatisme!*, Montréal, L'Actualité, 1965.

politique accompagnée d'une association économique avec le Canada, ce qui n'est guère porteur, pour l'historien saguenayen.

La deuxième source qui nous renseigne sur le rapport de Tremblay avec la souveraineté est non datée, mais a sûrement été écrite à la fin des années 1960, puisqu'il mentionne le détournement de l'idéal des États généraux du Canada français¹³⁶. Dans ce texte, Tremblay rejette les arguments des « séparatistes », puisqu'il n'en a pas encore entendu un de « clair et honnête », que « la plupart [des séparatistes] se payent de mots et de formules sonores, se gargarisent de slogans de propagande, se prononcent sans fondement, condamnent tout sans savoir pourquoi » et il condamne « les suiveux qui n'y voient rien et qui sont prêts à tout risquer pour la satisfaction de paraître vouloir quelque chose »¹³⁷. Cette atmosphère se traduit, selon lui, dans les États généraux « qui devaient être des assises de consultation et d'étude sur tous les aspects du problème du Canada français [et qui] ont été orientés, organisés et conduits en fonction de l'option séparatiste »¹³⁸. Ce constat désole Tremblay de manière considérable, puisque le rassemblement laisse tomber « ceux qui en attendaient l'objectivité et la profondeur, deux conditions absolument requises par la gravité que comporte le sort d'un peuple comme le nôtre¹³⁹. » On y voit son attachement au Canada français comme groupe référentiel. Le Québec, dans ce cas-ci, n'a pas le monopole sur les décisions concernant l'avenir des Canadiens français et se replier sur le territoire de la province de Québec causerait un tort considérable envers lui-même, mais aussi à la nation canadienne.

¹³⁶ Victor Tremblay, « Séparatiste ? Non. », Société historique du Saguenay, Fonds Victor Tremblay, F0019, S05, SS05, SSS02, S03.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 1.

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ *Ibid.*

Pour appuyer sa vision, Tremblay donne cinq grands arguments. Le premier concerne le caractère pionnier des Canadiens français : « Une très grande partie de l’Amérique du Nord a été découverte et occupée par ceux de ma nation, nos ancêtres; ils ont fait du Canada mon pays »¹⁴⁰. Ainsi, il serait injuste d’amputer le Canada d’un territoire riche en ressources, en faisant l’indépendance¹⁴¹. Il est donc clair que le territoire national des Canadiens français ne se limite pas aux frontières du Québec.

Deuxièmement, la suite logique du premier argument est de soutenir que l’indépendance nuirait aux Canadiens français hors Québec¹⁴². Tremblay montre ainsi qu’il est encore attaché à une conception culturelle et organique de la nation. L’histoire a forgé une nation française en Amérique et les habitants du Québec ne peuvent prétendre l’incarner eux-mêmes. Le Québec est bien le territoire où les Canadiens français se sont consolidés, mais ils ont parcouru l’Amérique du Nord et se sont installés un peu partout sur le continent, donc ce serait une rupture historique assez importante que de couper les ponts avec la diaspora, pour Tremblay. Du reste, le Québec ne pourrait pas assurer la défense de ses compatriotes pour plusieurs raisons, notamment par la faiblesse de l’économie d’un Québec indépendant, ce qui est son troisième argument¹⁴³. Cette citation de Tremblay l’éloigne encore une fois de Groulx, dans la mesure où ce dernier n’a jamais condamné l’indépendance parce qu’elle abandonnait les minorités. Du reste, c’est une des premières fois où Tremblay mentionne les Canadiens français hors Québec, dans ses plaidoyers pour l’union canadienne. L’utilisation soudaine des Canadiens français hors Québec, selon nous, en dit long sur les

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 2.

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ *Ibid.*, p. 2-3.

imprécisions et contradictions de Tremblay, dans la mesure où c'est seulement en période de crise qu'il en parle vraiment.

Quatrièmement, les institutions de 1867 protègent le Québec des États-Unis, selon Tremblay, puisque l'État québécois et son économie ne sont pas assez solides¹⁴⁴. En dernière instance, Tremblay considère que les institutions nécessaires à la construction d'un nouvel État souverain ne peuvent pas prendre forme dans le Québec des années 1960, puisque cela « exigerait une équipe d'hommes de capacité extraordinaire, d'expérience et de clairvoyance, de fermeté, de souplesse et de prudence difficile à trouver¹⁴⁵. » Cette équipe, Tremblay ne la voit pas, dans la jeunesse québécoise actuelle, puisqu'il n'y a pas d'hommes assez qualifiés pour mener à bien un redressement de la nation¹⁴⁶. La jeunesse, catégorie sociale porteuse d'espoir pendant plus de 30 ans pour Tremblay et une bonne partie des prêtres-historiens adhérant à la doctrine sociale de l'Église, n'est plus digne de confiance pour mener un projet collectif comme l'indépendance. En rupture radicale avec les rapports sociaux traditionnels, les jeunes ne peuvent sauvegarder l'héritage canadien-français dans la vie quotidienne, donc il est peu probable que cela arrive dans un pays souverain¹⁴⁷. L'histoire maîtresse de vie professée par Tremblay n'est plus suivie par la jeunesse et l'abandon de l'étude du passé est synonyme de pertes de repères, pour la nation canadienne-française.

Finalement, Tremblay rappelle son opposition à la séparation « comme but » qui « serait le suicide national des Canadiens-Français [sic] du Québec et le coup de mort à ceux

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 3.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 3.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 4. Il est curieux que Tremblay passe sous silence les nouvelles cohortes de jeunes issus des départements de sciences sociales, ne serait-ce que pour les critiquer.

¹⁴⁷ En ce sens, Victor Tremblay est aussi sceptique envers la jeunesse que l'est Lionel Groulx, lors des mêmes années. Voir Éric Bédard, « L'“État français” sans.. », *op. cit.*

des autres parties du Canada¹⁴⁸. » À la suite de ce refus, Tremblay propose une autre option : le séparatisme de moyen reposant sur un Québec fort fidèle à ses traditions, dont l'appartenance à la Confédération canadienne¹⁴⁹. Le projet de Tremblay s'apparente à la vision d'un Canada binational qui croit au pacte fondateur entre les citoyens anglais et français. Contrairement à un Groulx, il n'y a pas d'ambivalence ou de conditions qui puissent faire changer d'idée Victor Tremblay, lorsqu'il est question de la séparation. En ce sens, il se rapproche plus d'intellectuels comme Angers, Bourassa ou Maheux et Rumilly.

Le discours et le texte non publié de Tremblay sur la souveraineté clarifient une partie de sa pensée qui, jusqu'à maintenant, nous paraissait plutôt floue : son rapport avec le Canada comme pays. Il est maintenant clair que son attachement au principe de subsidiarité qui émane des institutions canadiennes est une des caractéristiques de l'État canadien auquel Tremblay demeure attaché. Cette idée est également centrale, dans la doctrine sociale de l'Église, mais émane aussi de l'institution ecclésiale qui a tendance à être plutôt conservatrice devant un changement important comme l'indépendance. Le respect des hiérarchies et des rôles distribués à chaque composante d'un ensemble social est une valeur cardinale de cette doctrine. Ce partage des tâches s'apparente aussi à la conception organique de la nation que l'on retrouve chez Tremblay, dans la mesure où aucune partie de la nation n'est superflue et que le non-respect des attributs de ses parties a un impact sur le tout. Concrètement, si le Québec néglige ses champs de compétences, il faudra que les autres membres de la Confédération canadienne comblient les lacunes pour lui. De plus, l'attachement au sort des Canadiens français hors Québec montre aussi que la nation demeure avant tout culturelle

¹⁴⁸ Tremblay, « Séparatiste ? – Non. », *op. cit.*, p. 4.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 4-5.

pour Tremblay. Le Canada français ne se limite pas au territoire du Québec et se replier sur ce dernier serait une grave erreur économique, historique, politique et sociale pour la nation. Or, pourquoi, selon Tremblay, le Québec ne réussit-il pas à bien utiliser ses compétences et ressources ? La réponse se trouve, chez lui, dans l'état de l'homme canadien-français à l'aube des années 1970, comme nous nous apprêtons à le voir.

5.6.3. Le Canadien français des années 1960 : source des impasses dans la province de Québec ?

La vision plutôt pessimiste de Tremblay concernant la situation du Québec présentée ci-haut se comprend mieux lorsque nous étudions sa vision de l'homme canadien-français des années 1960. Car pour lui, si le système politique est défaillant, c'est d'abord et avant tout parce qu'il est porté par des hommes défaillants. Nous avons vu, jusqu'à maintenant, que l'abbé Tremblay accorde une importance cruciale à l'éducation nationale et à la bonne morale dans sa conception du bon citoyen. Dans un discours livré lors d'un séminaire antialcoolique datant de 1968, il ne dit pas autre chose que ce qu'il soutient depuis trois décennies¹⁵⁰. Cette allocution permet de sonder son rapport à la Révolution tranquille et la dynamique de sécularisation qui l'accompagne. L'effondrement de la pratique religieuse de même que la libéralisation des mœurs et des comportements sociaux ne rassurent pas Tremblay sur l'avenir des Canadiens français¹⁵¹.

Victor Tremblay découpe sa conférence en trois volets : l'économique, le patriotique et le religieux. Du côté économique, Tremblay rappelle que le travail est « la seule activité

¹⁵⁰ Victor Tremblay, « Le Canadiens français actuel », 9 août 1968, Société historique du Saguenay, Fonds Victor Tremblay, F0019, S05, SS03, P436.

¹⁵¹ En ce sens, il se rapproche de ce que Lionel Groulx soutient dans *Chemins de l'avenir* (1964).

qui produit »¹⁵². Le chanoine a une vision biblique du travail, puisque c'est « une loi universelle à laquelle l'homme était soumis avant la déchéance originelle qui n'a fait que le rendre pénible¹⁵³. » Ainsi, le péché originel a rendu le travail pénible, en plus d'être inévitable. En prenant exemple sur le cas de l'homme saguenayen, si Tremblay reconnaît son ingéniosité et sa débrouillardise, il lui reproche un déficit d'aptitude intellectuelle : « [Le Saguenayen possède] une dose formidable de paresse intellectuelle due partiellement à une presque aussi formidable déficience d'éducation familiale et partiellement à l'atavisme d'une confiance instinctive dans la débrouillardise¹⁵⁴. » Cette carence se manifeste dans l'usage de la langue et l'utilisation de plus en plus grande de l'anglais qui, toujours selon Tremblay, donne « l'illusion d'acquérir par là une supériorité qui ne peut que lui fournir une manière de plus d'exprimer la médiocrité de sa culture véritable¹⁵⁵. » L'autre exemple est le nombre élevé de faillites en affaire dû à un manque d'éducation¹⁵⁶. Pour Tremblay, il est donc évident que le Canadien français manque d'aptitude dans le domaine du travail intellectuel et cela se répercute sur la qualité de la langue et la capacité de se lancer en affaires¹⁵⁷.

Vient ensuite le travail physique qui, selon Tremblay, place les Saguenayens « parmi les meilleurs travailleurs », et leur « donn[e] un bon rendement, presque toujours supérieur à celui des autres¹⁵⁸. » Cependant, toujours selon lui, la grande industrie tend à favoriser une « tendance universelle pour le moindre effort »¹⁵⁹. C'est pourquoi l'agriculture est le domaine

¹⁵² *Ibid.*, f. 3.

¹⁵³ *Ibid.*, f. 4.

¹⁵⁴ *Ibid.*, f. 5-6.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 7.

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ Sur la querelle du joual, voir Karim Larose, *La langue de papier. Spéculations linguistiques au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004, p. 199-312. Le discours de Tremblay a lieu huit ans après la publication du livre *Les insolences du Frère Untel* de Jean-Paul Desbiens, originaire d'Alma, cinq ans après la première présentation du spectacle *Les Belles-Sœurs* de Michel Tremblay et deux ans avant la parution de *L'homme rapaillé* de Gaston Miron.

¹⁵⁸ Tremblay, « Le Canadien français... », *op. cit.*, f. 8.

¹⁵⁹ *Ibid.*, f. 9.

où le Canadien français utilise le mieux ses aptitudes, puisqu'il s'agit d'un métier individuel où la paresse a des répercussions directes sur le revenu¹⁶⁰. Ainsi, Victor Tremblay brosse un portrait du Canadien français/Saguenayen de la fin des années 1960 qui s'apparente à celui d'un être plutôt désynchronisé avec les emplois et les exigences de la société industrielle moderne. De plus, les métiers plus intellectuels qui émergent dans les années 1960 sont plus difficiles d'accès, pour les Saguenayens, puisqu'ils manquent d'éducation et de préparation pour ce type de travail.

À la suite du travail, c'est l'utilisation des revenus qu'aborde Tremblay. Le Canadien français, lorsque vient le temps d'être économie « donne la mesure de sa préparation intellectuelle, de son éducation, plutôt que celle de ses qualités de fond [...] [et] est devenu lamentablement gaspilleux » et « brûle son argent »¹⁶¹. Les dépenses inutiles, pour Tremblay, sont les automobiles, le Coke, le Pepsi, les vêtements, les livres « sans valeur », les jeux, les promenades et les placements¹⁶². De ce point de vue, Victor Tremblay considère que les Canadiens français possèdent de graves lacunes dans la gestion de leurs finances, puisqu'ils sont mal préparés et dépensent dans des secteurs où les bénéfices ne sont pas élevés ou nuls. Cette façon de voir les dépenses révèle un côté ascétique assez développé, dans la conception de la vie en société, chez Tremblay. Cela provient, sans doute, de son adhésion au catholicisme qui n'encourage pas le luxe et l'accumulation d'objets superflus, mais aussi de son désir de voir les Canadiens français percer en affaires. En effet, pour investir et posséder un capital de départ, il faut économiser, donc forcément réduire les dépenses non essentielles. C'est dans cette optique que Tremblay se désole de voir les siens gaspiller leur

¹⁶⁰ *Ibid.*, f. 10.

¹⁶¹ *Ibid.*, f. 10-11.

¹⁶² *Ibid.*, f. 11.

argent, même si la classe moyenne se développe, durant ces années. Ainsi, Tremblay émet plutôt une opinion impressionniste qui ne se base pas sur des faits, mais bien sur ses propres valeurs.

Cette déchéance de l'homme canadien-français se réfracte aussi dans son patriotisme. Pour Tremblay, le Canadien français « est indifférent, neutre, souvent désemparé, parfois nettement déserteur et traître¹⁶³. » Les causes de cette faillite sont, pour lui, de natures intellectuelles et relèveraient de l'ignorance de l'histoire, du manque de culture patriotique, de l'absence de drapeau visible en permanence dans l'espace public, du mauvais choix d'hommes politiques, de la pauvreté de la vie nationale et de la propagande ennemie¹⁶⁴. Les remèdes à appliquer sont, principalement, l'apprentissage de l'histoire régionale et nationale, le salut au drapeau et l'adhésion à des sociétés comme la Société Saint-Jean Baptiste¹⁶⁵. Tremblay diagnostique sensiblement les mêmes maux que lors des décennies précédentes, en ce qui concerne la question du patriotisme et recommande les mêmes actions pour contrer les défaillances de la société canadienne-française. Cela montre sa fidélité à ses principes catholiques et nationalistes mis de l'avant dans les années 1930. Il n'est pas interdit de penser qu'il croit toujours que ces principes sont les seuls qui permettent à la société canadienne-française de garder une cohérence avec son passé et donc avec l'avenir. Comme nous l'avons vu, pour Tremblay, l'histoire guide les générations contemporaines et donne un sens à la vie nationale. Il est donc impératif de la connaître et de favoriser le maintien de la nation française en Amérique que l'histoire a fait naître.

¹⁶³ *Ibid.*, f. 12.

¹⁶⁴ *Ibid.*, f. 12-13.

¹⁶⁵ *Ibid.*, f. 13.

Finalement, le discours se termine avec un bref examen de la vie religieuse. Le conférencier débute en s'intéressant aux rapports qu'entretiennent les Canadiens français envers la religion, soulignant que « [les Canadiens français] ont plus d'habitudes que de convictions, souffrent d'ignorance, agissent par sentiment, notamment atteint dans sa foi, ses mœurs, ses pratiques » et ajoute que « le cas est grave, très grave¹⁶⁶. » Les idées, les modes malsaines, le communisme, le déshabillement des femmes et le phénomène du dénigrement du prêtre minent la cohésion sociale, pour Tremblay¹⁶⁷. Devant tout cela, les retraites de prédications sont insuffisantes et l'espoir doit être mis dans l'action catholique, les messes et les retraites fermées¹⁶⁸. Ces constats font échos à ceux de Lionel Groulx qui écrit dans *Chemins de l'avenir*, à propos de la jeunesse, qu'elle a « trop de corps pour trop peu d'âme »¹⁶⁹. Bien que Tremblay ne parle pas spécifiquement de la jeunesse et de son manque de maturité, le fil conducteur de la conférence est le déséquilibre entre le matériel et le spirituel, dans le même esprit que la citation de Groulx. Près d'une décennie plus tard, en 1977, Tremblay souhaite même la venue d'un dictateur pour rétablir l'ordre et prévoit que le christianisme « va se raffermir »¹⁷⁰. Les Canadiens français manquent, la plupart du temps, de morale et d'éducation, malgré leur côté travaillant et habile. De plus, si l'on en croit Tremblay, ils ne se servent pas des attributs qu'ils possèdent et délaissent leurs traditions religieuses. Cela dit, en 1977, il prédit l'affirmation du catholicisme, devant ce qu'il perçoit comme un élan de vigueur de la population saguenayenne¹⁷¹. La vie nationale en est

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 14.

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ Lionel Groulx, *Chemins de l'avenir*, Montréal, Fides, 1964, p. 26.

¹⁷⁰ Gilles Lalancette, « “L'esprit d'initiative des...” », *op. cit.* Dans un entretien avec Roland Bélanger et Gaston Gagnon, il dit que c'est un dictateur comme De Gaulle qu'il faut pour le Canada français, Bélanger et Gagnon, « Le métier d'historien... », *op. cit.*, p. 18.

¹⁷¹ Gilles Lalancette, « “L'esprit des défricheurs...” », *op. cit.*

inévitablement affectée, puisque ses membres n'évoluent pas à leur plein potentiel. Un tel jugement montre les liens établis par Tremblay entre la question sociale et la question nationale, puisqu'une société socialement dysfonctionnelle a, dans son esprit, des répercussions sur le dynamisme de la région et de la nation, ces dernières étant dialectiquement liées. En ce sens, Tremblay reste cohérent avec ses idées des décennies précédentes, même s'il devient plus pessimiste devant ce qu'il interprète comme une désintégration des traditions qui ont donné corps au Canada français. Cette désintégration est le fait d'une perte de virilité et de droiture chez les hommes Canadiens français et de la libération des mœurs entourant les femmes, selon lui. Cela n'est évidemment pas étranger aux différentes revendications portées par les mouvements sociaux féministes qui trouvent que la société canadienne-française est trop étouffante pour elles. Tremblay reste souvent muet, si ce n'est pour glorifier la mère canadienne ou condamner l'avortement, sur le sort des femmes contemporaines¹⁷².

5.7. Conclusion

Les années 1960-1970 sont, pour Victor Tremblay, des années où il se recentre sur son travail d'historien, cette fois-ci dans une production livresque, et sur la promotion de l'histoire de la région. La fondation de la revue *Saguenayensia* ainsi que la publication de plusieurs ouvrages traduisent chez lui une volonté — peut-être nourrie par le sentiment d'urgence que fait naître le passage du temps — de laisser une œuvre capable de légitimer sa prétention au titre d'historien. Les idées promues par Victor Tremblay s'articulent toujours

¹⁷² Ce qui est d'ailleurs assez révélateur de sa vision des droits des femmes, Victor Tremblay P.D., « l'avortement voulu demeure... », *op. cit.*

autour du catholicisme et du nationalisme canadien-français. Cependant, il n'est pas fermé à l'idée d'utiliser les nouveaux outils que la modernisation du Québec offre, comme le nouveau réseau de l'Université du Québec et son antenne à Chicoutimi, pour développer la société saguenayenne et l'histoire régionale. Son attachement à une historiographie traditionaliste témoigne aussi du caractère hétérogène du monde de la culture et des idées de cette période, dans la mesure où ce genre historiographique n'est pas celui que privilégient les départements d'histoire, engagés dans une dynamique de laïcisation. Pour autant, la présence de Tremblay dans l'espace public saguenayen montre qu'en dépit de son attachement aux valeurs traditionnelles dans la mise en récit de l'histoire de la région, il reste couru et écouté. Le fait que le comité du centenaire d'Alma lui demande de rédiger le livre sur l'histoire de la ville est d'ailleurs une autre preuve que Tremblay est écouté, au sein de certains milieux communautaires et culturels.

De son côté, la revue *Saguenayensia* a pour objectif de produire des connaissances sur l'histoire de la région et de les diffuser. Nous avons vu que les éditoriaux rédigés par Tremblay attestent une continuité entre les buts de la revue et sa démarche historienne. En effet, Tremblay continue de promouvoir l'histoire comme moteur de la société. Sans une connaissance approfondie du passé et de la quantité de travail effectuée par les hommes pour faire advenir le monde contemporain, une nation ou une région ne peut pas espérer se développer convenablement. La connaissance du passé n'est donc pas vue seulement comme une fin en soi, mais surtout comme un moyen dont disposent les hommes pour façonner leur société.

Les derniers livres de Tremblay que nous avons analysés nous amènent à postuler que Tremblay est encore préoccupé par la défense de l'histoire comme maîtresse de vie. Les trois axiomes de la pensée historienne de Tremblay, c'est-à-dire la filiation avec la présence

française en Amérique, l'importance du travail des générations antérieures et le catholicisme comme socle spirituel et social, se retrouvent dans les ouvrages. Cette façon de faire de l'histoire peut paraître déphasée dans un Québec en pleine Révolution tranquille (1968), mais le fait que le livre sur les trente localités soit issu d'une série de conférences à la radio montre que cette mise en récit de la région a une autorité non négligeable, ce qui ne veut pas dire qu'elle était partagée par plusieurs personnes. *Idem* pour le livre sur l'histoire d'Alma, qui est une commande du comité du centenaire de la ville. Le désir d'éduquer la population par l'histoire est donc bien au centre du travail de Tremblay, encore dans les années 1960. Cette éducation civique et patriotique postule que la connaissance et l'amour de la patrie passent par une connaissance plus fine de ce qui se passe dans les premiers milieux de socialisation que sont les villages, les paroisses et les régions.

Les questions sociale et nationale sont encore au cœur des préoccupations de Tremblay, lors des années 1960-1970. En effet, la souveraineté et l'état de l'homme canadien-français le préoccupent. Bien que ces sujets ne soient pas abordés dans ses livres ou dans *Saguenayensia*, il se prononce à quelques reprises sur la souveraineté et sur l'état social du Canada français et du Saguenay, dans des conférences. Devant une situation que Tremblay juge critique, voire catastrophique, il sent le besoin de s'investir dans la cité. L'éducation nationale et la connaissance du passé restent donc des conditions de structuration du présent et de l'avenir.

Toute cette section témoigne d'un choc ou, à tout le moins, d'un dialogue entre la tradition et la modernisation de la société québécoise. La société québécoise change, surtout lors des années 1960-1970, pour abandonner de manière assez rapide la pratique religieuse qui régulait une bonne partie des rapports sociaux jusqu'alors. Plusieurs courants d'idées (communisme, athéisme, keynésianisme) et pratiques sociales (certaines chansons et danses,

moins grande retenue dans les rapports entre les hommes et les femmes, les enfants hors mariage ou la hausse de la prise de la pilule anticonceptionnelle) ne sont plus marginalisés par l'influence de l'Église ou du gouvernement de Maurice Duplessis. Devant ces changements, Victor Tremblay réagit en diagnostiquant un avenir sombre pour le Canada français et la province de Québec. La tradition, pour lui, ne peut pas être mise de côté, au profit d'un modernisme qui rejette le passé ou qui le noircit de manière abusive. Sans totalement rejeter la modernisation du Québec, comme le montre son appui et son implication dans la création de l'Université du Québec à Chicoutimi, symbole phare du réformisme de la Révolution tranquille, Tremblay ne peut accepter que le catholicisme et le respect du passé soient sacrifiés et remplacés par des idées qu'il a combattues toute sa vie. C'est que ces valeurs-là sont préalables à la maîtrise des outils qu'offre la modernisation du Québec et des courants d'idées ou des techniques qui lui sont consubstantiels.

CONCLUSION GÉNÉRALE

6.1. L'espérance comme pari. L'avenir du Saguenay au soir de la vie de Victor Tremblay.

Le 17 décembre 1978, Victor Tremblay démissionne de son poste de directeur des archives de la SHS et de la direction de la revue *Saguenayensia*, à la suite d'un mal au rein et de la perte de force dans une jambe qui le constraint à se déplacer en marchette⁵⁸¹. C'est le 17 juin 1979 qu'il décède, à l'âge de 89 ans. S'ensuit une pluie d'éloges dans les journaux régionaux, où il est unanimement décrit comme un travailleur acharné, un catholique exemplaire et un pionnier de l'histoire saguenayenne⁵⁸².

Dans l'avant-dernière page de ses souvenirs, écrite le 6 mars 1977, Tremblay présente sa vision du Saguenay, au soir de sa vie. Il écrit que la région, depuis l'année du feu de 1870, s'est développée considérablement; les localités qui passent de 11 à 97 et l'augmentation de la population sont des phénomènes considérables⁵⁸³. Cependant, constate-t-il, cette augmentation de la population est contrecarrée par des problèmes socioéconomiques, en particulier depuis 1965 : « [la population] est stationnaire grâce [sic] au manque d'industries et à la mécanisation de l'agriculture, qui force le surplus des natifs à émigrer⁵⁸⁴. » Il n'en demeure pas moins que le Saguenay s'est doté d'institutions comme les collèges classiques et l'Université du Québec à Chicoutimi qui permettent le contrôle de la région par les Saguenayens à un point tel « que le Saguenay a acquis une renommée universelle »⁵⁸⁵. Ces

⁵⁸¹ Tremblay, *Mes souvenirs*, op. cit., p. 208.

⁵⁸² Sans auteur, « Un dernier hommage à Mgr Victor », *Le quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, jeudi 21 juin 1979; Sans auteur, « Citoyens et membres du clergé rendent un dernier hommage à Mgr Victor Tremblay », *Le quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, jeudi 21 juin 1979; Catherine Delisle, « Mgr Victor raconté par un ami intime », *Progrès-Dimanche*, dimanche 24 juin 1979.

⁵⁸³ Tremblay, *Mes souvenirs*, op. cit., p. 207.

⁵⁸⁴ *Ibid.*

⁵⁸⁵ *Ibid.* Il mentionne d'ailleurs que la SHS n'est pas étrangère à ce progrès, *Ibid.*

considérations l'amènent à affirmer un sentiment de fierté : « Il y a lieu aujourd’hui d’être fier d’être Saguenéen, de ce pays pittoresque au point de vue géographique et naturel et de caractère bien français : la plus riche région du Canada par ses valeurs particulières⁵⁸⁶. » Ainsi, en dépit des nombreux griefs émis envers la région et le Canada français, comme nous l’avons vu dans le chapitre précédent, Tremblay reste optimiste et globalement fier de la trajectoire sociohistorique du Saguenay. Cette attitude s’indexe à un volontarisme tout imprégné de providentialisme, qui l’empêche d’entrevoir un sort foncièrement négatif pour son « petit peuple ».

La posture de Tremblay fait écho à la manière dont Lionel Groulx critique la société québécoise à la fin de sa vie tout en restant foncièrement optimiste face à l’avenir. Dans les derniers moments de sa vie, malgré la prétendue perte de morale de la jeunesse et les critiques assez dures qu’il lui adresse, Groulx écrit ce qui suit : « [c]e sont là les points noirs, ceux qui souvent me font dire : l’on ne fera pas de moi un pessimiste, mais inquiet je le suis tout de bon⁵⁸⁷. » Cette ambivalence est aussi présente, dans l’ultime phrase de *Chemins de l’avenir*, où Groulx énumère quelques signes d’espoir pour les siens, même s’il reste ambivalent : « Si je devais emporter cette foi en l’avenir, je serais si heureux de prendre congé de la vie. A Dieu⁵⁸⁸. » Le même son de cloche se retrouve dans la dernière phrase des souvenirs de Tremblay, lorsqu’il écrit : « Et je remercie Dieu de ses nombreux et ineffables bienfaits⁵⁸⁹. » Le caractère foncièrement optimiste que procure la foi en la Providence chez les deux

⁵⁸⁶ *Ibid.*

⁵⁸⁷ Lionel Groulx, *Mes mémoires. Tome 1. 1878-1920*, Montréal, Fides, 1974, p. 361. Dans une entrevue à Radio-Canada, Groulx dit qu’il emporte cette foi en l’avenir quand même, puisque les Canadiens français n’ont pas commis beaucoup de péchés et qu’il reste un optimiste, Émission *Aujourd’hui*, « En 1964, le chanoine Groulx parle de son livre "Chemin de l’avenir" », Radio-Canada Archives, 22 décembre 1964, [en ligne], <https://www.youtube.com/watch?v=LzAzGk3rjY&t=1s>.

⁵⁸⁸ Groulx, *Chemins de l’avenir*, *op. cit.*, p. 161.

⁵⁸⁹ Tremblay, *Mes souvenirs*, *op. cit.*, p. 208.

hommes est visible, même si celui-ci est visiblement ébranlé par les années 1960 et 1970. Malgré tout, le catholicisme pratiqué par les deux prêtres et les plans de la Providence pour le peuple canadien-français interdisent de céder au désespoir.

6.2. Bilan de la construction référentielle saguenayenne.

Dans ce mémoire, nous avons émis l'hypothèse que Tremblay a tenté, par le biais de l'éducation et de l'histoire, de façonner une référence saguenayenne plus à même de redresser la morale chrétienne, l'identité nationale et l'identité régionale saguenayenne, dans une période de bouleversements socioéconomiques et politiques. La fondation de la SHS, la création du drapeau, les fêtes du centenaire, l'écriture de différents livres dont son *Histoire du Saguenay*, ses nombreuses conférences, la fondation du Musée saguenayen et sa participation au Groupe Saint-Thomas, sont ses principales réalisations que nous avons analysées dans ce mémoire et qui constituent son œuvre publique. Suivant la définition dumontienne du concept de référence qui s'incarne dans les « discours identitaires » que sont les « idéologies, [la] mémoire historique, [l'] imaginaire littéraire », il appert que Tremblay fut bien un rouage important du processus de constitution d'une *référence saguenayenne*⁵⁹⁰. L'idéologie qui sous-tend l'œuvre de Tremblay repose, en son fondement essentiel, sur le catholicisme, lequel s'incarne dans la nation canadienne-français. Pour le dire autrement, la chrétienté se doit de se matérialiser dans un projet, pour que ses idéaux percolent chez les fidèles. Ainsi, pour Tremblay, le catholicisme s'incarne dans la nation, mais celle-ci étant parfois trop abstraite, elle doit se déployer à une échelle plus restreinte; dans ce cas-ci, la région du Saguenay. Il importe de mentionner que notre hypothèse sur le relèvement d'une

⁵⁹⁰ Dumont, *Genèse de la société...*, op. cit., p. 16.

collectivité par le régionalisme est à nuancer, puisque même si Tremblay utilise par moments une rhétorique du déclin, il ne discute pas explicitement des grands problèmes socioéconomiques de son temps. Il ne faut donc pas généraliser ce qui s'est passé ailleurs, puisque d'autres prêtres-historiens abordent ces thèmes, si l'on en croit Fernand Harvey et René Verrette⁵⁹¹. La prudence est de mise, de ce point de vue, lorsqu'il est question d'étudier le régionalisme d'entre-deux-guerres, puisque le cas de Tremblay montre une pensée assez unique et qui puise dans différents courants. Cela dit, puisque nous n'avons pas dépouillé la correspondance de Tremblay, nous ne pouvons savoir jusqu'à quel point cette vision est unique et notre utilisation des conférences comme principale source limite la portée de notre propos. En effet, la conférence est un médium où la liberté avec la démonstration empirique et l'envolée lyrique est plus grande.

Pour que le catholicisme s'incarne dans un lieu comme le Saguenay, il faut que celui-ci soit porteur d'une histoire digne d'être célébrée et continuée par les contemporains. C'est là que la mémoire historique sert à lier les Saguenayens à leurs ancêtres, mais aussi au projet porté par Tremblay et les autres prêtres-historiens des années 1920-1930⁵⁹². Cette mémoire historique s'ancre résolument dans une lecture téléologique du passé; en partant d'une contrée « sauvage » et « non civilisée », le Saguenay devient une société moderne et en phase avec son héritage français et catholique. Pour Tremblay, le Saguenay est découvert par Cartier en 1534, ce qui en fait déjà une vieille région avec des origines françaises. Après des centaines d'années, le Saguenay est ouvert à la colonisation et accomplit sa destinée de devenir une société française. Entre 1838 et 1938, selon Tremblay, le Saguenay se développe, avec le clergé à sa tête. Ce dernier et le fait français se conjuguent avec le travail acharné des

⁵⁹¹ Harvey, « L'historiographie régionaliste... », *op. cit.* et Verrette, « Le régionalisme mauricien... », *op. cit.*

⁵⁹² Notamment ceux étudiés par Harvey, « L'historiographie régionaliste... », *op. cit.*

différentes générations de Saguenayens qui ont défriché et cultivé la région pour en faire un lieu où l'agriculture prospère. C'est donc, à ses yeux, cette histoire française, catholique et issue d'un long travail des ancêtres qui a fait le Saguenay. Les habitants de la région doivent impérativement connaître cette histoire, pour rester fidèles à leurs racines et se développer convenablement. Cela dit, cette œuvre, largement inspirée par le chanoine Groulx, n'est manifestement pas étrangère au courant bourrassiste voire bon-ententiste, incarné notamment par l'abbé Arthur Maheux. Comme nous l'avons montré, ce désir d'unicité et de paix sert à construire une mémoire historique saguenayenne cohérente et purgée de conflits qui pourraient mettre en péril l'entrepreneuriat identitaire de Tremblay. Ainsi, il n'est pas question de construire une doctrine, mais bien d'écrire une histoire qui permet au Saguenayen d'avoir une mémoire collective positive et empreinte d'éisodes où la cohésion sociale et la solidarité priment.

Pour que cette mémoire historique percole et soit célébrée au sein de la population, il est nécessaire de la diffuser. C'est là que la SHS devient une institution qui permet de créer et de diffuser la vision de Tremblay. Elle sert aussi à amasser une quantité importante de documents d'archives qui nourrissent son œuvre, mais aussi plusieurs chercheurs et membres de la société civile passionnées d'histoire. Un événement comme le centenaire de 1938 agit aussi comme un élément de médiation. L'écriture et la publication de l'*Histoire du Saguenay*, la création du drapeau et le pageant historique deviennent autant de « connecteurs » entre la population et la mémoire historique que Tremblay tente d'insuffler dans la conscience collective. Ces fêtes servent à célébrer la trajectoire sociohistorique du Saguenay, mais aussi à affirmer sa place au sein de la nation canadienne-française. Ainsi, dès les années 1930, la référence saguenayenne semble en voie d'être constituée, puisque toutes les initiatives de Tremblay ont de la résonance dans la société saguenayenne, comme en témoigne le grand

succès des fêtes du centenaire. De ce point de vue, Tremblay est bien un éducateur, en plus d'entreprendre des démarches pour faire triompher sa vision de l'identité saguenayenne. Tel était le sens de notre hypothèse de départ, à savoir que Tremblay doit peut-être d'abord et avant tout être compris comme un entrepreneur identitaire dans la mesure où son travail ne cherche pas à développer un corpus d'idées abstraites pour théoriser le nationalisme et la doctrine sociale de l'Église mais plutôt à faire partager des valeurs et des références historiques communes.

Si théorie il y a dans son œuvre, c'est pour affirmer les liens entre la nation et la région. Lors des années 1930, Tremblay mentionne souvent l'importance d'incarner le national dans le régional, pour que le premier soit plus solide. Connaître la région permettrait ainsi, à ses yeux, de mieux apprécier la nation. Voilà pourquoi le prêtre-historien met l'accent sur le triptyque drapeau/livre/pageant; le drapeau donne un symbole distinct au Saguenay que chacun peut adopter, le livre permet de connaître le passé saguenayen et le pageant propose de *vivre* et *ressentir* l'histoire de la région. Il y a ici, ce nous semble, une théorie de l'incarnation que Tremblay propose, sans nécessairement la nommer ainsi, et qui apparaît centrale dans le discours régionaliste de l'entre-deux-guerres. Cependant, la question de la nation de référence demeure souvent confuse, pour Tremblay. Plusieurs passages évoquent clairement une adhésion au Canada français, tandis que d'autres font de Tremblay un ardent défenseur du Canada comme résultat du pacte entre les deux nations fondatrices. Cette confusion sur la patrie vient du fait, selon nous, que Tremblay s'emploie fondamentalement à écrire l'histoire de *sa* région, lors de sa vie active. Il peut puiser ça et là des idées pour rendre compte du fait national, mais il ne croit manifestement pas bon d'expliquer clairement ses positions théoriques sur le nationalisme. Il en va de même avec ses positions sur le capital anglo-américain. Bien que l'histoire saguenayenne soit traversée par la présence de celui-ci,

Tremblay ne l'aborde pas ou peu sous l'angle du conflit, tandis que les groulxistes abordent cette thématique très souvent. Sur ce sujet, Damien-Claude Bélanger a peut-être une bonne intuition, sur la sensibilité bon-ententiste de la ville de Québec et plus largement de l'Est québécois, lorsqu'il écrit que « [l]a présence anglaise dans cette ville était moins importante, proportionnellement qu'à Montréal, et les élites de langue française ont eu tendance à mieux s'accommoder au nouveau régime⁵⁹³. » Il y a lieu de se demander si, avec les nuances qui s'imposent (Chapais étant issu d'une grande famille de la bourgeoisie québécoise), la pensée de Tremblay ne pourrait pas être comprise à partir de cette sensibilité idéologique régionale.

Finalement, Tremblay est difficile à classer dans la constellation des penseurs nationalistes de son époque. Tantôt proche de Groulx, tantôt de Bourassa, Chapais et Maheux, Tremblay ne se mêle pas directement des querelles qui ont lieu sur la nation. Évidemment, ces figures phares ne résument pas à elles seules la complexité du champ intellectuel canadien-français. Tremblay est un beau cas d'étude pour explorer cette complexité, en dernière analyse.

Durant les années les plus actives de sa carrière, Tremblay s'est efforcé d'investir la place publique pour diffuser sa vision de l'histoire et solidifier l'espace référentiel saguenayen, par le biais de discours sur l'histoire, mais aussi sur les devoirs moraux et sociaux des Saguenayens. Ces devoirs sont largement tirés de la doctrine sociale de l'Église et du nationalisme canadien-français. La coopération, l'esprit de subsidiarité, la méfiance envers l'État, la piété, le respect des traditions et le patriotisme sont au cœur des discours de Tremblay. De plus, toutes les polémiques sur le drapeau et le nom à donner au territoire saguenayen expriment de manière éloquente la facette entrepreneuriale du projet

⁵⁹³ Damien-Claude Bélanger, *Thomas Chapais. Historien*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2018, p. 39.

historiographique de Tremblay. Tout cela converge vers l'idée que le Saguenay doit rester fidèle à son histoire, ou celle écrite par Tremblay lui-même, pour s'assurer de se développer et évoluer de manière convenable, c'est-à-dire en respectant son héritage français, le travail des ancêtres et son appartenance au catholicisme.

Lors des années 1960, comme bon nombre d'intellectuels nationalistes et traditionalistes, Tremblay est plutôt déçu que sa vision soit moins partagée par une société gagnée à la consommation mais aussi, au néonationalisme québécois qui a comme finalité l'indépendance du Québec. C'est d'ailleurs à ce moment que Tremblay révèle plus ouvertement son attachement au Canada comme patrie et son désir de respecter le pacte fondateur de 1867. Il n'en demeure pas moins que, pendant plus de trente ans, Tremblay s'est efforcé de présenter le Saguenay comme un référent culturel et historique qui, tout en étant autoréférentiel, permet de s'identifier plus facilement au Canada français et au pays qu'est le Canada.

Bien évidemment, cette vision du Saguenay comporte plusieurs exagérations, comme l'affirmation que Jacque Cartier découvre la région en 1534 ou que cette dernière est la première chose que Dieu a créée, en plus d'être le fruit de la pensée d'un homme et d'une partie de l'élite cléricale. Il n'en demeure pas moins qu'elle a été largement diffusée par la SHS, assimilée par plusieurs étudiants de Tremblay du séminaire de Chicoutimi et représentée dans les couleurs du drapeau saguenayen. Aujourd'hui, plusieurs projets de Tremblay existent toujours, comme la SHS qui continue de mettre en valeur ses archives; le drapeau du Saguenay, qui continue de flotter un peu partout dans la région saguenayenne; et l'UQAC qui a permis à plusieurs générations de Saguenayens de rester dans la région pour se former et y travailler. En revanche, les idées sociales et la vision de la société de Tremblay ne sont plus qu'un corpus d'idées qui intéresse bien peu de personnes aujourd'hui. En effet,

le catholicisme comme système de régulation sociale et institutionnelle s'est effondré et la référence au Canada français n'est plus tellement d'actualité au Québec, malgré quelques exemples de solidarités avec les communautés francophones hors du Québec⁵⁹⁴.

Pour clore cette étude, il y a lieu de retourner vers Fernand Dumont. Dans un texte sur Lionel Groulx que nous avons cité précédemment, le sociologue lavallois présente trois questions qui traversent l'expérience historique québécoise : « qui sommes-nous, quelle culture nous rassemble, qu'en ferons-nous dans l'avenir⁵⁹⁵? ». Sur le plan du contenu des propos sur la société canadienne-française, nous pouvons sans doute prendre congé de Tremblay, comme de bien d'autres de ses contemporains. Or, en ce qui a trait aux questions, aux tentatives de donner un sens et d'interpréter la condition saguenayenne et aujourd'hui celle du Québec, Victor Tremblay est encore intéressant à étudier. C'est, du moins, la conclusion que tire encore Dumont, à propos de la postérité du chanoine Groulx que nous adoptons aussi pour Tremblay : « Interpréter sa condition, ce reste l'occupation première des personnes et des communautés. Le nationalisme de Groulx, ce fut la poursuite passionnée de cette interprétation de l'existence d'un peuple dont la condition tragique rappelle que le recours à l'histoire est aussi le choix d'un destin⁵⁹⁶. » Le sens du tragique est bien présent chez Tremblay, comme en témoignent les multiples références au relèvement nécessaire de la nation canadienne-française et de la région saguenayenne, et ce, durant plusieurs décennies. Pour Tremblay, ce tragique se conjugue néanmoins à l'espoir ou, du moins, à une

⁵⁹⁴ Par exemple, le drapeau franco-ontarien a flotté à l'hôtel de ville de Saguenay, en 2018, aux compressions du gouvernement Ford, Sans auteur, « La Ville de Saguenay soutient les Franco-Ontariens », *Radio Canada info*, 2018, [en ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1139628/drapeau-francophones-ontario-elus-solidarite>. Sur la persistance du catholicisme au Québec et dans les francophonies canadiennes, voir E.-Martin Meunier, Sarah Wilkins-Laflamme et Véronique Grenier, « La langue gardienne de la religion / La religion gardienne de la langue ? Note sur la permanence et la recomposition du catholicisme au Québec et dans la francophonie canadienne », *Francophonies d'Amérique*, no. 36, 2013, p. 13-40.

⁵⁹⁵ Fernand Dumont, *Le sort de la culture*, Montréal, Les Éditions L'Exagone, 1995, p. 323.

⁵⁹⁶ *Ibid*, p. 324.

croyance en un destin providentiel qu'un petit peuple comme les Saguenayens se doit de suivre, sous peine de s'effacer dans les rapports anonymisants et homogénéisants de la modernité. C'est là, nous croyons, la préoccupation fondamentale de Victor Tremblay, tout au long de sa carrière : s'assurer que le Saguenay, société régionale forgée par des traditions reçues de son histoire, intègre les procédés de la modernité politique et technique. Pour y arriver, la société régionale doit s'ancrer dans un territoire historique, par le biais d'une référence. Pour un auteur contemporain comme Joseph Yvon Thériault, l'enracinement et la continuité culturelle font partie de « l'autre moitié de la modernité » des procédés politiques et industriels⁵⁹⁷. Le matériel et le culturel doivent dialoguer, pour qu'une société puisse fonctionner convenablement, de ce point de vue. Si l'on suit ce raisonnement, pour Tremblay, les Saguenayens doivent incarner un espace culturel et historique, pour espérer survivre dans la modernité. Ce territoire, c'est le Royaume du Saguenay.

⁵⁹⁷ François-Olivier Dorais et Jean-François Laniel, *L'autre moitié de la modernité. Conversation avec Joseph Yvon Thériault*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2020.

LISTE DE RÉFÉRENCES

Fonds d'archives :

Société historique du Saguenay, Fonds Collection de la Société historique du Saguenay, P002.

Société historique du Saguenay, Fonds Victor Tremblay, P0019.

Société historique du Saguenay, Fonds du Drapeau du Saguenay-Lac-Saint-Jean, F0564.

Journaux :

L'Action catholique (1934-1979).

Le Lingot (1934-1979).

Progrès-Dimanche (1964-1979).

Progrès du Saguenay (1934-1964).

Articles de revues non scientifiques :

BÉLANGER, Léonidas, « Le grand hôtel de Roberval », *Saguenayensia*, vol. 26, n° 5, juin 1984, p. 6.

BÉLANGER, Roland et GAGNON, Gaston, « Le métier d'historien (Interview de Mgr Victor Tremblay, réalisé par Roland Bélanger et Gaston Gagnon, le 17 octobre 1977). », *Saguenayensia*, vol. 20, n° 1, Janvier-février 1978, p. 15-18.

BÉLANGER, Roland, « Mgr Victor et les archives », *Saguenayensia*, vol. 21, n° 5, Novembre-décembre 1979, 155-160.

CASGRAIN, L'abbé H.-R, « L'histoire de nos paroisses », *Saguenayensia*, vol. 9, n° 2, Mars-avril 1967, p. 50.

DE FRÉMINVILLE-BOUTIN, Marine, « À propos de la bibliothèque de Mgr Victor Tremblay », *Saguenayensia*, vol. 21, n° 05-06, Novembre-décembre 1979, p. 175-176.

DORAIS, François-Olivier et FLEURY, Maxime, « Le Soi et l'Autre. Analyse d'un récit de pèlerinage de l'abbé Victor Tremblay (1920-1921) », *Saguenayensia*, vol. 65, n° 2, 2024, 14-25.

DORAIS, François-Olivier, « La querelle Maheux/Groulx. Retour sur une controverse bien de chez nous », *Argument*, Exclusivité web, 2017, [en ligne].

GAGNON, Gaston, « Entrevue avec M. René Prévost : Le relèvement des eaux du Lac-Saint-Jean et l'industrialisation du Saguenay », *Saguenayensia*, vol. 22, n° 2, Mars-avril 1980, p. 76-84.

LA DIRECTION, « Un bon mouvement », *Saguenayensia*, vol. 1, n° 5, Septembre-octobre 1959, p. 97.

LA DIRECTION, « Le centenaire d'Alma », *Saguenayensia*, vol. 9, n° 2, Mars-avril 1967, p. 33.

LA DIRECTION, « Un bon mouvement », *Saguenayensia*, vol. 1, n° 5, Septembre-octobre 1959, p. 97.

NUMÉRO SPÉCIAL HOMMAGE À MGR VICTOR TREMBLAY, 1892-1979, *Saguenayensia*, vol. 21, n° 5-6, novembre-décembre 1979.

PIE XII « Extrait du discours de Sa Sainteté Pie XII aux délégations des gens des Marches résidant à Rome, sur le sujet “ Région, Patrie, Eglise”, le 23 mars 1968, dans *Saguenayensia*, vol. 1, n° 2, Mars-avril 1959, p. 17.

SANCHEZ, Jean-Pierre, « Le Royaume du Saguenay : un eldorado septentrional ? », *Saguenayensia*, vol. 30, n° 4, octobre-décembre 1988, p. 15-32.

SANS AUTEUR, « *Saguenayensia* », *Saguenayensia*, vol. 1, n° 1, Janvier-février 1959, p. 002.

SANS AUTEUR, sans titre, *Saguenayensia*, vol. 1, n° 1, janvier-février 1959, p. 001.

SANS AUTEUR, « *Saguenayensia* », *Saguenayensia*, vol. 1, n° 1, janvier-février 1959, p. 002.

SIMARD, Jean-Paul, « Mgr Victor Tremblay, professeur et historien. », *Saguenayensia*, vol. 21, n° 5-6, Novembre-décembre 1979, p. 143-146.

TESSIER, Albert, « Réveil Régionaliste », *Almanach de la langue française*, Montréal, Ligue d'action canadienne-française, 1929, p. 100-104.

TREMBLAY, Victor, « La Société historique du Saguenay ». *Bulletin de la Société historique du Saguenay*, n° 1, 1946, p. 2-8.

TREMBLAY, Victor, « La Société historique du Saguenay a 25 ans », *Saguenayensia*, vol. 1, n° 1, janvier-février 1959, p. 002.

Articles de revues scientifiques :

BEAUDREAU, Sylvie, « Déconstruire le rêve de nation. Lionel Groulx et la Révolution tranquille », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, n° 1, 2002, p. 29-61.29-61.

BÉDARD, Éric, « L’“État français” sans la jeunesse : Lionel Groulx et la Révolution tranquille », *Mens*, vol. 16, n° 2, printemps 2016, p. 37-63.

BÉLANGER, Damien Claude, « Thomas Chapais, loyaliste », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 65, n° 4, printemps 2012, p. 439-472.

BERGERON, Bertrand, « La correspondance Barbeau-Tremblay », *Rabaska*, vol. 13, 2015, p. 164-177.

BERGERON, Bernard, « Les prêtres et religieux historiens et promoteurs de sociétés d’histoire et de généalogie », *Port Acadie*, no. 24-25-26, automne 2013, printemps-automne 2014, p. 273-289.

BLANCHARD, Raoul, « Études canadiennes IV – Le Saguenay et le Lac Saint-Jean », *Revue de géographie alpine*, n° 1, 1933, p. 5-174.

BOCK, Michel, « Les rapports des groulxistes au politique. Entre méfiance et tentation », *Vingtième siècle. Revue d’histoire*, n° 129, 2016, p. 27-42.

BOCK, Michel, « La théologie au service du bon-ententisme à l’Université d’Ottawa : le père oblat Georges Simard (1878-1956), ou comment un groulxiste devient loyaliste », *Cahiers Charlevoix*, vol. 11, 2016, p. 213-260.

BOILY, Frédéric, « Une figure du catholicisme social canadien-français de l’entre-deux-guerres : le père Joseph-Papin Archambault, s.j. », *Mens*, vol. 1, n° 2, automne 2001, p. 141-161.

CARLOS, Jean-Philippe, « Écrire l’histoire de l’indépendantisme québécois », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 74, n° 1-2, été-automne 2020, p. 215-240.

CARLOS, Jean-Philippe, « “Exprimer la conscience d’un peuple” : le réseau des revues intellectuelles de droite et la question de l’indépendance nationale du Québec (1957-1968) », *Mens*, vol. 15, n° 2, 2015, p. 7-49.

CHAHINE, Karim, « Grande et petite histoire chez Thomas Chapais », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 77, n° 3, p. 59-86.

DASSYLVA, Martial, « L’Église catholique du Québec et “l’épreuve” de la Révolution tranquille. Première partie : la condamnation du Frère Untel », *Bulletin d’histoire politique*, vol. 10, n° 2, hiver 2002, p. 113-122.

DASSYLVA, Martial, « L’Église catholique du Québec et “l’épreuve” de la Révolution tranquille. Deuxième partie : la création du ministère de l’Éducation », *Bulletin d’histoire politique*, vol. 10, n° 3, printemps 2002, p. 129-139.

DELÂGE, Denys, « Les Innus, un peuple à travers l’histoire (Deuxième partie) », *Les Cahiers des Dix*, n° 74, 2020, p. 23-70.

DELÂGE, Denys, « Les Innus, un peuple à travers l'histoire (Première partie) », *Les Cahiers de Dix*, n° 73, 2019, p. 1-45.

DORAIS, François-Olivier, « Marcel Trudel et Fernand Ouellet : deux historiens face à la "crise du séparatisme" », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 25, n° 3, printemps 2017, p. 124-144.

DUMONT, Fernand, « Est-il encore permis de lire Lionel Groulx », communication livrée au colloque sur Lionel Groulx, le 9 décembre 1991, à la Bibliothèque nationale du Québec, à Montréal, L'Agora, en ligne, https://agora.qc.ca/documents/Groulx--Est-il_permis_de_lire_Lionel_Groulx_par_Fernand_Dumont.

GÉLINAS, Xavier, « D'une droite à l'autre. Le conservatisme intellectuel canadien-français des années 1960-1970 », *Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, n° 66, 2001, p. 63-75.

GILBERT, Claude, « Compte rendu de [Raoul Lapointe, *Combat de Titans au cœur d'un Royaume. Le duel Honorat-Price (1844-1849)*, Chicoutimi, La Pinière, 1995, xvi- 381 p. (Coll. « Publication de la Société historique du Saguenay », n° 49) 25 \$], *Études d'histoire religieuse*, vol. 63, p. 116-117.

HARDY, René, « À propos du réveil religieux dans le Québec du XIX^e siècle : le recours aux tribunaux dans les rapports entre le clergé et les fidèles (district de Trois-Rivières) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, n° 2, automne 1994, p. 187-212

HARVEY, Fernand, « L'historiographie régionaliste des années 1920-1930 au Québec. », *Les cahiers des dix*, vol. 55, 2001, p. 53-102.

HUDON, Christine, « L'histoire religieuse des régions du Québec, bilan et perspectives », *Études d'histoire religieuse*, vol. 67, p. 33-45.

LANIEL, Jean-François, « Le nationalisme éthique au Québec. La tradition politique méconnue d'une petite nation », *Recherches sociographiques*, vol. 64, n° 2, mai-août 2023, p. 343-366.

LANIEL, Jean-François, « L'Église-nation-canadienne-française au siècle des nationalités : regard croisé sur l'ultramontanisme et le nationalisme. », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, n° 1-2, 2015, p. 15-37.

LINTEAU, Paul-André, « Tremblay, Victor, p.d., Alma au Lac Saint-Jean. Son histoire. Édition du Centenaire, s.l., Publications de la Société historique du Saguenay, no. 18, 1967, 512 pages », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 2, septembre 1968, p. 310-312.

MATHIEU, Félix et SANSCHAGRIN, David, « La Révolution tranquille et la nation québécoise : un parcours (a)typique selon la théorie ethnosymboliste ? », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 32, n° 2, printemps 2025, p. 157-185.

MEUNIER, Édouard-Martin, « Le clergé canadien-français et le prêtre collecteur devant la culture populaire au XX^e siècle : un renouveau religieux en faveur du peuple ? », *Port Acadie*, n° 24-25-26, automne 2013, printemps-automne 2014, p. 50-60.

MEUNIER, E.-Martin, WILKINS-LAFLAMME, Sarah et GRENIER, Véronique, « La langue gardienne de la religion / La religion gardienne de la langue ? Note sur la permanence et la recomposition du catholicisme au Québec et dans la francophonie canadienne », *Francophonies d'Amérique*, n° 36, 2013, p. 13-40.

NADEAU, Brigitte, « Albert Tessier, agent de transmission d'une idée du Québec en France entre 1930 et 1950 », *Mens*, vol. 12, n° 2, printemps 2012, p. 61-101.

PROULX, Marc-Urbain, « Transitions structurelles en périphérie québécoise », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 66, n° 186, décembre 2021, p. 335-347.

RACINE ST-JACQUES, Jules, « Les douaniers de la modernité : l'engagement des intellectuels dominicain dans la crise de confessionnalité, 1940-1946 », *Journal of the Canadian Historical Association/ Revue de la Société historique du Canada*, vol. 24, n° 1, 2013, p. 247-295, p. 247-295.

RÉGIMBALD, Patrice, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, automne 1997, p. 163-200.

ROUSSEAU, Louis, « À propos du « réveil religieux » dans le Québec du XIX^e siècle : où se loge le vrai débat ? », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 49, n° 2, automne 1995, p. 223-245.

ROUTHIER, Gilles, « L'annonce et la préparation de Vatican II : Réception et horizon d'attente au Québec », *Études d'histoire religieuse*, vol. 63, 1997, p. 25-44.

ROY, Alain, « Nouveau regard sur les monographies dites de paroisse, 1834-1938 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 77, n° 4, printemps 2024, p. 43-59.

ST-PIERRE, Stéphanie, « Entre nation et région : les collèges classiques et le développement d'une conscience historique au Canada français et en Acadie », *Mens*, vol. 24, n° 2, printemps 2024, p. 15-46.

ST-PIERRE, Stéphanie, « Clercs et historiens : le discours d'enracinement et la Société historique du Nouvel-Ontario », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, n° 1-2, 2015, p. 59-79.

SAVARD, Pierre, « ARÈS, Richard, L'Église et les projets d'avenir du peuple canadien-français. Les Éditions Bellarmin, Montréal, 1974. 277 p. \$6.50. AYOTTE, Alfred et Victor TREMBLAY, L'aventure Louis Hémon. Collection « Vies canadiennes ». Montréal, Fides, 1974. 389 p. \$7.00. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Georges, Une de perdue, deux de trouvées. Présentation de Réginald Hamel. Collection « Textes et Documents littéraires », Les Cahiers du Québec, 1973. Hurtubise HMH Ltée, Montréal (c. 1973). 473 p. \$5.95. DESBIENS, Jean-Paul, Dossier Untel. Montréal, Éditions du Jour, 1973. xxxi-330 p.

Index des noms propres. \$6.95.PARIZEAU, Gérard, *Joies et deuils d'une famille bourgeoise, 1867-1961. I — Notre père et nous. II — Nos enfants et nous.* Trois-Rivières, Éditions du bien Public, 1973. » 356 p. \$6.00. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n° 2, septembre 1974, p. 282-284.

TALBOT, Robert, « Une réconciliation insaisissable : le mouvement de la bonne entente, 1916-1930 », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 8, n° 1, automne 2007, p. 67-125.

TRÉPANIER, Pierre, « Lionel Groulx, Historien », *Les Cahiers des dix*, n° 47, 1992, p. 247-277.

VERRETTE, René, « Le régionalisme mauricien des années trente », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 47, n° 1, été 1993, p. 27-52.

WARREN, Jean-Philippe, « Le corporatisme canadien-français comme « système total ». Quatre concepts pour comprendre la popularité d'une doctrine. », *Recherches sociographiques*, vol. 45, n° 2, mai-août 2004, p. 219-238.

Chapitres de livres :

BELHUMEUR-GROSS Christian et MEDIA, Lexis, « Édouard Montpetit et Esdras Minville : l'éducation au service de la nation », *La pensée éducative et les intellectuels au Québec : les intellectuels nés entre 1850 et 1900*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2021, p. 139-154.

BOCK, Michel, « « Apogée et déclin du projet national groulxiste. Quelques réflexions autour de *Directives* (1937) », dans LAMONDE Yvan et Denis SAINT-JACQUES (dir.), *1937 : un tournant culturel*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 27-38.

BOCK, Michel, « Se souvenir et oublier : la mémoire du Canada français, hier et aujourd'hui. », dans THÉRIAULT, Joseph-Yvon, GILBERT, Anne et Linda CARDINAL (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Éditions Fides, 2008, p. 161-203.

CORNETT, Norman, « Théologie de l'incarnation et nationalisme chez Lionel Groulx », dans Robert Boily (dir.), *Un héritage controversé. Nouvelles lectures de Lionel Groulx*, Montréal, vlb Éditeur, collection Études québécoises, 2005, 192 pages, p 65-82

DUMONT, Fernand, « Actualité de Lionel Groulx », dans Maurice Fillion (dir.), *Hommage à Lionel Groulx*, Montréal, Leméac, 1978, 224 pages, p. 55-80.

FLEURY, Maxime, « La région gardienne de la nation. Nationalisme et régionalisme au Saguenay : le cas du journal de collège L'Oiseau-mouche (1893-1902) », dans Emmy Bois et Dannick Rivest (dir.), *Interactions, Institutions et parcours. Actes du 27e et 28e colloques étudiants du CIEQ, Cheminements*, 2024, p. 39-46.

GROULX, Lionel, « Pourquoi nous sommes divisés », dans Lionel Groulx, *Constantes de vie*, Montréal, Fides, 1967, p. 115-154.

GROULX, Lionel, « l'histoire, gardienne des traditions vivantes », dans Lionel Groulx, *Directives*, Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1937, p. 205-242.

HARVEY, Fernand, « La création des diocèses catholiques et la structuration des régions du Québec, 1836-1973 », dans Martin, Paquet, Matteo Sanfilippo et Jean-Philippe Warren, *Le saint-siège, le Québec et L'AMÉRIQUE FRANÇAISE. Les archives vaticanes, pistes et défis*, Québec, Presses de l'Université Laval, collection Culture française d'Amérique, p. 233-256.

HARVEY, Fernand, « Le Québec et le Canada français : histoire d'une déchirure », dans Simon Langlois (dir.), *Identité et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, collection du CEFAN, 1995, p. 49-64.

HARVEY, Fernand, « La problématique de la région culturelle : une piste féconde pour la recherche ? », dans HARVEY Fernand (dir.), *La région culturelle. Problématique interdisciplinaire*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p. 11-26.

LANGLOIS, Simon, « Un cas typique de mutation de la référence nationale : le Canada français », dans LANGLOIS, Simon (dir.), *Identité et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, collection du CEFAN, 1995, p. 3-14.

LERAY, Christian et BOURGEOIS, Isabelle, « L'analyse de contenu », dans GAUTHIER, Benoît et BOURGEOIS, Isabelle (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 6^e édition, 2016, p. 427-453.

LÉVESQUE, Georges-Henri et GROULX, Lionel, « 57. Correspondance entre le père Georges-Henri Lévesque et l'abbé Lionel Groulx. 18 et 24 novembre 1935 », dans LAMONDE, Yvan et CORBO, Claude (dirs.), *Le rouge et le bleu. Une anthologie de la pensée politique au Québec de la Confédération à la Révolution tranquille*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2009, p. 414-420.

MAHEUX, Arthur, « Pourquoi sommes-nous divisés ? », dans Éric Bédard et Julien Goyette, *Parole d'historiens*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 105-109.

MARTEL, Marcel, « Le débat autour de l'existence et de la disparition du Canada français : état des lieux. », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 129-145.

POUYEZ, Christian, « Les composantes de la croissance démographique », dans Christian Pouyez et Yolande Lavoie (dir.), *Les Saguenayens*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1983, p. 233-308.

RIOUX, Marcel, « Régions : nostalgie ou avant-garde », dans HAMEL, Jacques, FORGUES LECAVALIER, Julien et FOURNIER, Marcel, *La culture comme refus de l'économisme*.

Écrits de Marcel Rioux, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, collection corpus, 2018, 584 pages, p. 522-524.

WARREN, Jean-Philippe, « L'invention du Canada français : le rôle de l'Église catholique » dans PÂQUET Martin et SAVARD, Stéphane (dir.), *Balises et références. Acadie, francophonie, Québec*, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 21-56.

Communications :

DORAIS, François-Olivier et GUÉRARD, François, *Un Royaume d'espérances. Naissance et évolution du régionalisme saguenéen (1840-1950)*, Communication dans le cadre des midis du CIEQ (UQTR), 30 novembre 2023.

Dictionnaires spécialisés :

DESMEULES, Mélanie, « Victor-Alphonse Huard », *Dictionnaire biographique du Canada*, 2005, [en ligne], https://www.biographi.ca/fr/bio/huard_victor_alphonse_15F.html.

GAGNON, Gaston, « Peter McLeod », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/mcleod_peter_8F.html.

SÉGUIN, Normand, « Honorat, Jean-Baptiste », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Université Laval/Université de Toronto, vol. 9, en ligne, http://www.biographi.ca/fr/bio/honorat_jean_baptiste_9F.html.

Film :

PROULX, Maurice, Au royaume du Saguenay, 1957, Archives nationales à Québec, Fonds Maurice Proulx, 03Q,P667,S1,DFC06014,P1, [en ligne], <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2280570>.

Monographies :

AUSTIN, J. L., *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, collection Points essais, 1991, 202 pages.

AYOTTE, Alfred et TREMBLAY, Victor, *L'aventure Louis Hémon*, Chicoutimi, Publications de la Société historique du Saguenay n° 28, 1974, 389 pages.

BÉLANGER, Damien-Claude, *Thomas Chapais. Historien*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2018, 234 pages.

BIENVENUE, Louise, *Quand la jeunesse entre en scène. L'action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, 294 pages.

BOURDIEU, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, collection Points essais, 2014 [1991], 432 pages.

CARLOS, Jean-Philippe, *François-Albert Angers. Le rebelle traditionnaliste*, Montréal, Boréal, collection Biographie, 2023, 416 pages.

CORBO, Claude, *L'éducation pour tous. Une anthologie du Rapport Parent*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, collection PUM-Corpus, 2002, 434 pages.

CORBO, Claude et OUELLON, Marie, *L'idée d'université. Une anthologie des débats sur l'enseignement supérieur au Québec de 1770 à 1970*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, collection PUM-Corpus, 2002, 384 pages.

CORBO, Claude et COUTURE, Jean-Pierre, *Représenter l'école : Une anthologie des débats sur l'éducation au Québec de 1945 au rapport Parent*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, collection PUM-CORPUS, 2000, 673 pages.

DELÂGE, Denys, *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est – 1600-1664*, Montréal, Boréal, Boréal compact, 1991, 424 pages.

DELÂGE, Denys et WARREN, Jean-Philippe, *Le piège de la liberté. Les peuples autochtones dans l'engrenage des régimes coloniaux*, Montréal, Boréal, Boréal compact, 2019, 440 pages.

DICKINSON John A. et YOUNG, Brian, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2014 [1988], 480 pages.

DORAIS, François-Olivier, *L'École historique de Québec. Une histoire intellectuelle*, Montréal, Boréal, collection Essai, 2022, 476 pages.

DORAIS, François-Olivier et LEMIEUX, Sara-Jeanne (dirs.), édition critique par Marianne Fortin et Maxime Fleury, *Au temps du bois debout. Mémoires – La colonisation au Saguenay – Lac-Saint-Jean (1838-1910)*, Chicoutimi, Les Éditions Saguenayensia, 2024, 372 pages.

DORAIS, François-Olivier et LANIEL, Jean-François, *L'autre moitié de la modernité. Conversation avec Joseph Yvon Thériault*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2020, 333 pages.

DUCHESNE, Pierre, *Guy Rocher Tome II (1963-2021). Le sociologue du Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2021, 624 pages.

DUCHESNE, Pierre, *Guy Rocher. Tome 1 (1924-1963). Voir – juger – agir*, Montréal, Québec Amérique, 2019, 456 pages.

DUMONT, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, collection compact, 1996 [1993], 400 pages.

DUMONT, Fernand, *Le sort de la culture*, Montréal, Les Éditions L'Exagone, 1995, 383 pages.

FERRETTI, Lucia, *L'Université en réseau. Les 25 ans de l'Université du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2000, 348 pages.

GAUCHET, Marcel, *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard, collection folio essais, 1985, 480 pages.

GÉLINAS, Claude, *Indiens, Eurocanadiens et le cadre social du métissage au Saguenay-Lac-Saint-Jean XVIIe-XX^e siècle*, Québec, Septentrion, 2011, 220 pages.

GELOSO, Vincent, dans *Rethinking canadian economic growth and developpement: The Quebec case*, Londres, Palgrave, collection Palgrave studies in economic history, 2017, 250 pages.

GIRARD, Camil et PERRON, Normand, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, collection « Les régions du Québec » no.2, 1989, 672 pages.

GUÉRARD, François, *Fils de conquérants. Chanter le Saguenay avant 1960*, Chicoutimi, Les Éditions Saguenayensia, 2023, 116 pages.

GROULX, Lionel, *Mes mémoires. Tome 1. 1878-1920*, Montréal, Fides, 1970, 418 pages.

GROULX, Lionel, *Chemins de l'avenir*, Montréal, Fides, 1964, 163 pages.

GROULX, Lionel, *Le nationalisme canadien-français. Sa notion, ses origines, les droits qu'il confère, les devoirs qu'il impose*, Ottawa, 1949, 23 pages.

GROULX, Lionel, *Directives*, Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1937, 270 pages.

GROULX, Lionel, *Orientations*, Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1935, 311 pages.

GROULX, Lionel, *Si Dollard revenait...*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1919, 24 pages.

GROULX, Patrice, *Pour en finir avec Dollard. Wendats, Annichinabés et Français au pied du Kinodjiwan*, Montréal, Boréal, collection Essai, 2024, 258 pages.

LACOMBE, Sylvie, *La rencontre de deux peuples élus. Comparaison des ambitions nationale et impériale au Canada entre 1896 et 1920*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, 292 pages.

LAMONDE, Yvan, *La modernité au Québec. Tome 2 La victoire différée du présent sur le passé (1939-1965)*, Montréal, Fides, 2016, 456 pages.

LAMONDE, Yvan, « Nous demandons aujourd'hui ce que nous exigerons demain » *L'évolution de l'idée d'indépendance du Québec au XX^e siècle*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2025, 206 pages.

LAROCHELLE, Catherine, *L'école du racisme. La construction de l'altérité à l'école québécoise (1830-1915)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, collection PUM, 2021, 352 pages.

LAROSE, Karim, *La langue de papier. Spéculations linguistiques au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004, 451 pages.

LAPOINTE, Raoul, *Combat de Titans au cœur d'un Royaume. Le duel Honorat-Price (1844-1849)*, Chicoutimi, La Pinière, collection Publication de la Société historique du Saguenay, no. 49, 1995, 381 pages.

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, *Le Programme de restauration sociale*, Montréal, Secrétariat de l'École sociale populaire, 1934, 80 pages.

LEMIRE, Maurice, *Le mouvement régionaliste dans la littérature québécoise (1902-1940)*, Éditions Nota bene, 2007, 305 pages.

NEATBY, Nicole, *From Old Quebec to La Belle Province : tourism promotion, travel writing and national identities, 1920-1967*, Montreal, McGill-Queen's University, 2018, 360 pages.

PROULX, Marc-Urbain, *Splendeurs, misères et ressorts des régions. Vers un nouveau cycle de développement régional*, Québec, Presses de l'Université du Québec, collection Science régionale, 2019, 276 pages.

PROULX, Marc-Urbain et PRÉMONT, Marie-Claude (dir.), *La politique territoriale au Québec. 50 ans d'audace, d'hésitations, et d'impuissance*, Québec, Presses de l'Université du Québec, collection Science régionale, 2019, 428 pages.

ROUILLARD, Jacques, *le mythe tenace de la folk society en histoire du Québec*, Québec, Septentrion, 2023, 216 pages.

RUMILLY, Robert, *Quel monde! : communisme! Socialisme! Séparatisme!*, Montréal, L'Actualité, 1965, 96 pages.

RUMILLY, Robert, *L'infiltration gauchiste au Canada français*, Montréal, Rumilly, 1956, 147 pages.

RUDIN, Ronald, *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Septentrion, 1998 [1997], 280 pages.

SIMARD, André, *Les évêques et prêtres séculiers au diocèse de Chicoutimi 1878-1968*, Chicoutimi, Chancellerie de l'évêché de Chicoutimi, 1969, 813 pages.

TOURANGEAU, Rémi, *Fêtes et spectacles du Québec. Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, nuit blanche éditeur, 1993, 399 pages.

TREMBLAY, Victor, *Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870*, Chicoutimi, La Librairie Régionale inc., 1984 [1938], 483 pages.

TREMBLAY, Victor, *Mgr Victor se raconte*, Chicoutimi, Gaëtan Morin éditeur, 1981, 120 pages.

TREMBLAY, Victor, *La Tragédie du Lac Saint-Jean*, Chicoutimi, Éditions sciences modernes, Publications de la Société historique du Saguenay no 36, 1979, 231 pages.

TREMBLAY, Victor, *Le poste de Métabetchouan*, Chicoutimi, Publications de la Société historique du Saguenay no. 34, 1974, 197 pages.

TREMBLAY, Victor, *Les trente aînés de nos localités : brefs historiques*, Chicoutimi, Publications de la Société historique du Saguenay numéro 19, 1968, 262 pages.

TREMBLAY, Victor, *Alma au Lac Saint-Jean. Son histoire*, Chicoutimi, Publications de la Société historique du Saguenay, no. 18, 1967, 512 pages.

TREMBLAY, Victor, *Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870*, Chicoutimi, Publication de la Société historique du Saguenay, no. 3, 1938, 355 pages.

Thèses et mémoires :

ARSENAULT, Mathieu, « *Maintenant nous te parlons, ne dédaigne pas nous écouter. Pétitions et relation spéciale entre les Premières Nations et la couronne au Canada, 1840-1860* », York University, thèse de doctorat (histoire), 2019, 406 pages.

BOCK, Michel, *Lionel Groulx, les minorités françaises et la construction de l'identité canadienne-française. Étude d'histoire intellectuelle*, Université d'Ottawa, thèse de doctorat (histoire), 2002, 401 pages.

GAGNON, Jérôme, *Espoirs et désillusions, la crise économique et la recherche de solutions au Saguenay-Lac-Saint-Jean : (1925-1940)*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, mémoire de maîtrise (études et interventions régionales), 2020, 297 pages.

GETTLER, Brian, *Colonialism's currency : a political history of First Nations money-use in Quebec and Ontario, 1820-1950*, Montréal, Université du Québec à Montréal, doctorat (histoire), 2011, 500 pages.

ROBERT, Marc-André, *Une société pragmatique : le Québec agricole et rural de l'Après-guerre dans le cinéma documentaire de l'abbé Maurice Proulx, 1946-1959*, Université de Sherbrooke, mémoire de maîtrise (histoire), 2010, 139 pages.

ST-PIERRE, Stéphanie, *Terre de nos aïeux : la représentation du territoire historique dans l'historiographie canadienne-française*, Université de Montréal, thèse de doctorat (histoire), 2020, 402 pages.

THIBEAULT, Régis, *Les transformations de l'agriculture au Saguenay, 1852-1971*, Université du Québec à Chicoutimi, mémoire de maîtrise (études régionales), 1988, 256 pages.

TREMBLAY, Éric, *L'ouverture du Saguenay à la colonisation (1821-1842)*, Université du Québec à Chicoutimi, mémoire de maîtrise (études et interventions régionales), 2015, 149 pages.

TREMBLAY-SARTHOU, Gilberte, *Laurent Tremblay, dramaturge canadien-français*, Université du Québec à Trois-Rivières, mémoire de maîtrise (lettres), 1978, 113 pages.

Rapports de recherche :

HARVEY, Fernand et PERRON, Normand, *Le chantier sur l'histoire des régions du Québec : genèse et réalisations, 1980-2013*, Montréal, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société, 2018, 42 pages.

Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Deuxième partie ou Tome II (suite). Les structures pédagogiques du système scolaire. B. Les programmes d'études et les services éducatifs, Québec, Gouvernement du Québec, 1966, 391 pages.

Sites web :

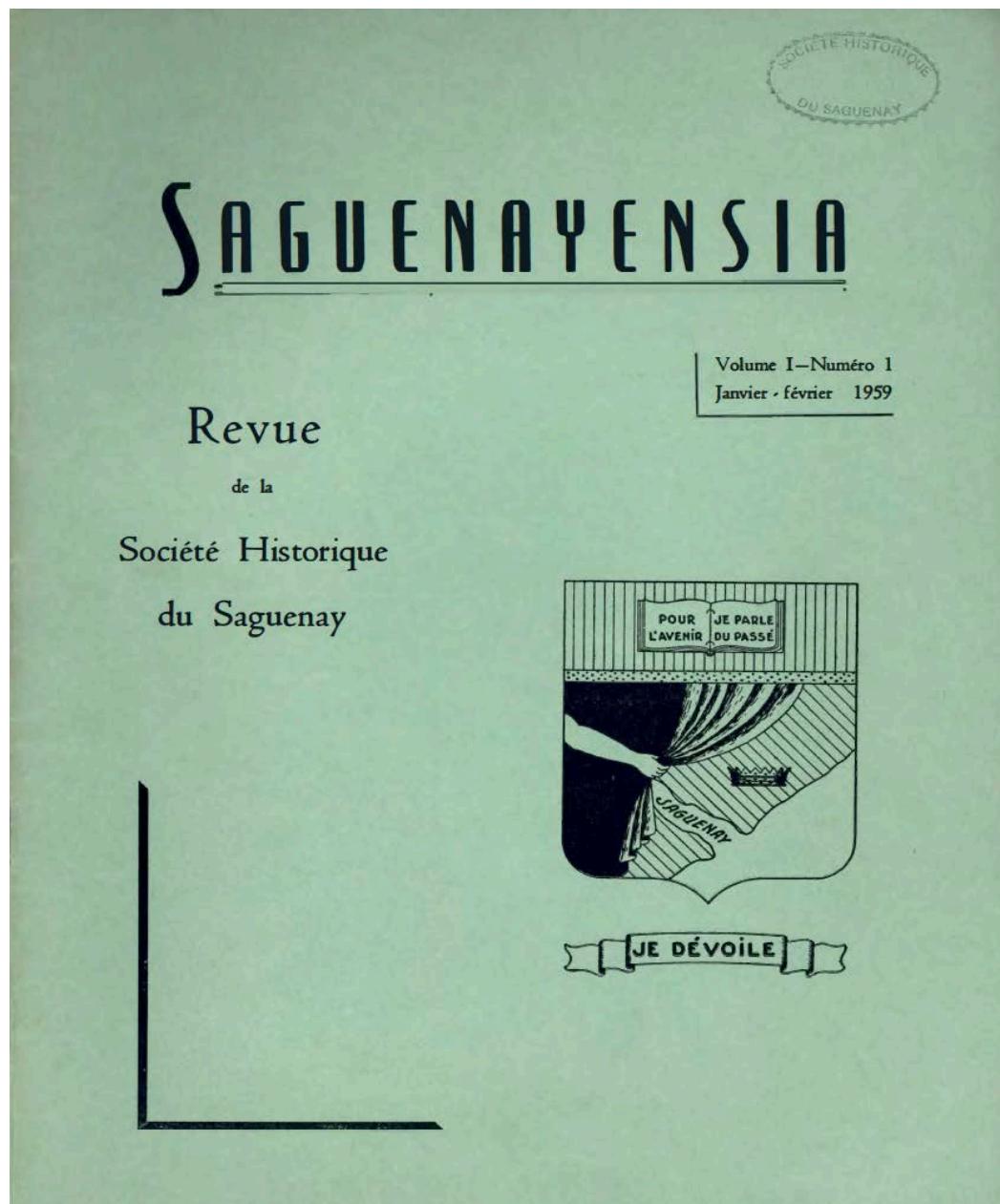
DORAIS, François-Olivier, « Le Saguenay et le Lac-Saint-Jean : petite histoire d'une rivalité », Radio-Canada, 3 novembre 2023, [en ligne], <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/place-publique/segments/chronique/461041/region-drapeau-saguenay-alma-roerval-enjeux>.

DORAIS, François-Olivier, « D'où vient l'expression “ Le Royaume du Saguenay ”? », émission *Place publique*, Radio-Canada, 28 octobre 2022, <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/place-publique/episodes/664489/rattrapage-du-vendredi-28-octobre-2022>.

Émission *Aujourd'hui*, « En 1964, le chanoine Groulx parle de son livre "Chemin de l'avenir" », Radio-Canada Archives, 22 décembre 1964, [en ligne], <https://www.youtube.com/watch?v=LzAzGk3rjY&t=1s>.

Sans auteur, « La Ville de Saguenay soutient les Franco-Ontariens », *Radio Canada info*, 2018, [en ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1139628/drapeau-francophones-ontario-elus-solidarite>.

ANNEXE I



Page couverture du premier numéro de la revue *Saguenayensia*, vol. 1, n° 1, Janvier-février 1959.

ANNEXE II


 SOCIÉTÉ HISTORIQUE
 DU SAGUENAY

Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 1—Numéro 1

Janvier-février 1959

SAGUENAYENSIA

Directeur:
Mgr Victor Tremblay.

Président du Conseil d'Administration:
M. J.-Eugène Houde.

Adresse:
Au Séminaire, Chicoutimi.

Imprimée au
Progrès du Saguenay, Ltee.

NOTRE REVUE

La Société Historique du Saguenay se proposait depuis assez longtemps de publier une revue pour faire mieux connaître à nos gens et à ceux de l'extérieur notre grande région, et spécialement son histoire, sa géographie et sa contribution à l'activité matérielle, intellectuelle et même spirituelle du monde. La réalisation du projet devait se faire attendre encore une couple d'années, mais un concours de circonstances l'a hâtée et nous nous en réjouissons.

Voici donc cette revue. Sous le nom de SAGUENAYENSIA, elle entre dans la carrière et se présente, modeste dans son allure mais d'une ambition illimitée dans le domaine de l'œuvre qu'elle entreprend; car nous croyons qu'elle n'aura jamais épuisé la matière et qu'elle n'aura jamais achevé de renseigner des générations qui se renouvellent sans cesse.

Notre revue se consacre spécialement à l'histoire et à la géographie, mais en les comprenant dans le sens le plus large. Dans le plan de l'histoire entrent la documentation, la biographie, le généalogie, l'anecdote, et tout ce qui sert à révéler ou expliquer le passé; dans celui de la géographie seront incluses la cartographie, la toponymie, l'ethnologie et même la géologie; elle couvre ainsi tous les aspects sous lesquels il y a utilité à connaître la région du Saguenay.

Notre intention est de faire place à la production intellectuelle due aux écrivains originaires de chez nous ou inspirée par les choses de la région, et de même à l'activité des nôtres à l'extérieur.

SAGUENAYENSIA est dirigée et publiée par la Société Historique du Saguenay. Nos collaborateurs sont responsables des articles qu'ils signent; ces articles ne sont cependant acceptés qu'après un contrôle suffisant par la direction de la revue, et on peut compter sur leur exactitude.

Pour aider au soutien de la publication, nous avons sollicité le concours de bienveillants annonceurs, les invitant à préparer eux-mêmes des notes d'histoire au sujet de leur personne ou de leur entreprise; leur annonce sera ainsi un appoint d'information qui ne peut qu'être utile et qui cadre avec l'ensemble de la matière.

Nous espérons que SAGUENAYENSIA sera bien accueillie, qu'elle ira sans cesse en s'améliorant, qu'elle étendra et prolongera indéniablement son rayonnement, et surtout qu'elle sera largement utile à ceux qui la liront et à la région qu'elle veut servir.

La Direction.

Table des matières du premier numéro de la revue Saguenayensia, vol. 1, n° 1,

Janvier-février 1959.